This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

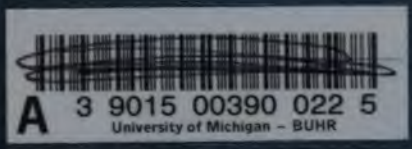
A 3 9015 00390 022 5
University of Michigan - BUHR

PROPERTY OF
University of
Michigan
Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

RITIQUE
S OUVRAGES
DE
BAYLE.

[Le Fèvre (J.)]

Barbier II, 338.

EXAMEN
CRITIQUE
DES OUVRAGES
DE
BAYLE.

A PARIS, *Rue St Jacques*,
Chez HUART & MOREAU fils, Libraires
Imprimeurs de Monſeigneur le DAUPHIN,
à la Juſtice & au Grand St Baſile.

M. DCC. XLVII.
Avec Approbation & Permiſſion.

B
1825
.Z7
148
1747

TRETIENS
UN DOCTEUR,
AVEC
BIBLIOTHECAIRE,
Au ſujet des Ouvrages
E Mr. BAYLE.

MIER ENTRETIEN.

QUe faites-vous-là ? Vous tirez ce rideau bien bruſquement.

Bibliothécaire. Eh ! bon jour, Mon- y a long-tems qu'on ne vous a vu. ıt vous portez-vous ?

ɔcteur. Fort bien. Mais ce n'eſt pas l s'agit. D'où vient votre empreſſe- ɛrmer cette Tablette ?

ibliotb. C'eſt une idée ſubite, dont ıurois vous rendre raiſon.

ɔcteur. Cette réponſe équivoque pi- antage ma curioſité. Il y a là ſans : la contrebande, que vous n'aimez iſſer voir.

Le Biblioth. De la contrebande ici, Monſieur ? Il y a ſi long-tems que j'ai l'honneur de vous être connu. Vous ai-je jamais paru homme à inférer indifféremment le bon & le mauvais dans la Bibliothéque dont j'ai ſoin ?

Le Docteur. Il eſt vrai ; je vous ai toujours connu fort exact ſur ce point. Mais encore ; vous m'avez paru embarraſſé au moment de mon arrivée. Vous avez tiré bien vîte ce rideau. Il faut qu'il y ait là un Livre, que vous craignez que je ne voie. De grace, expliquez-vous ſans biaiſer ; ou je ſerai tenté de faire certaines démarches pour découvrir le myſtere.

Le Biblioth. Ne vous en donnez pas la peine. Je vais vous dire ingénuement ce que c'eſt. J'ai fait tout récemment un troc aſſez conſidérable. Un homme que j'honore infiniment, a voulu avoir un Ouvrage nouveau, & m'a fait prendre en échange un Livre, dont vous-même m'avez dit beaucoup de bien, & encore plus de mal.

Le Docteur. Je vous entens : C'eſt Bayle. Quoi ? Vous mêlez cet Ouvrage avec tant de bons Livres ? C'eſt un monſtre enfanté par l'irréligion même.

Le Biblioth. Voilà de gros mots, Monſieur. Vous ne parliez pas de la ſorte il y a deux mois. Vous me diſiez que Bayle étoit un Auteur d'une érudition profonde,

d'une critique très fine, d'une délicateſſe exquiſe & capable de contenter les goûts les plus difficiles.

Le Docteur. Ne vous ai-je dit que cela? N'ai-je pas ajouté que c'étoit un Auteur dangereux pour des Philoſophes outrés, ou des Théologiens médiocres? Ne vous ai-je pas dit qu'il favoriſe le Pyrrhoniſme en fait de Religion; qu'il y conduit inſenſiblement & avec une adreſſe d'autant plus pernicieuſe, qu'elle eſt mieux enveloppée: enfin qu'être Déïſte ou Athée, & être Diſciple de Bayle, c'eſt à peu près la même choſe?

Le Biblioth. Je ſçais bien que vous l'avez aſſez décrié en général; & qu'en louant ce qu'il a d'eſtimable, vous en faiſiez du reſte une cenſure fort ſévere. Mais je ne me ſouviens pas que vous m'en ayez jamais donné une idée ſi affreuſe.

Le Docteur. Souvenez-vous, je vous prie, d'un échantillon de ſon Eloge, que je vous montrai autrefois dans la Préface d'un Livre intitulé, *Traité des Abus de la Critique en matiere de Religion.*

Le Biblioth. Je crois en avoir un exemplaire. Le voilà juſtement.

Le Docteur. Ecoutez ceci avec toute l'attention dont vous êtes capable. Ce judicieux Cenſeur des excès inſupportables de la Critique, après s'être plaint amérement

CRITIQUE
DES OUVRAGES
DE
BAYLE.

ment ennemis de la contrainte & de l'ennui, que cauſe une application de durée. Mais dans un Dictionnaire tel que celui de Bayle, l'on trouve le précis d'une infinité d'articles qui regardent la Religion. On y voit d'un coup d'œil le pour & le contre. Pluſieurs queſtions importantes y ſont décidées bien ou mal. Sur-tout, les objections les plus ſpécieuſes y ſont maniées avec tout l'art imaginable. On s'attache à cette lecture ; & bien-tôt, devenu demi-ſçavant à peu de frais, on ſe croit en état de raiſonner ſur tout, & d'embarraſſer même les plus habiles Docteurs, qui ne ſont pas toujours prêts à tout réfuter ſur le champ. C'eſt ſans doute pour cela que Bayle lui-même inſinue quelque part, *qu'un homme à Dictionnaire eſt ſouvent redoutable dans la converſation.* Sans m'arrêter à bien d'autres raiſons, qui ſautent aux yeux, celle-la ſuffit, ce ſemble, pour fonder cette eſtime générale que vous faites ſonner ſi haut, & que je n'ai nulle envie de vous conteſter.

Le Biblioth. Je conviens aſſez de cette raiſon ; mais encore un coup, j'en reviens à mon premier point. Il n'eſt pas vraiſemblable que les Ouvrages de Bayle ſoient auſſi pernicieux que le dit l'Auteur du Livre que nous venons de lire. Autrement ſe pourroit-il faire que nul de ſes Lecteurs ne ſe fût récrié, ne les eût dé-

noncés aux Evêques, & n'eût tâché de les faire proſcrire ?

Le Docteur. Quoi ! perſonne ne s'eſt récrié ? Tous les vrais Catholiques ont jetté les hauts cris, dès que ce dangereux Livre a paru. Bayle lui-même a triomphé & s'eſt glorifié de ces allarmes. Le ſeul Auteur du Traité de *l'Abus de la Critique* ſuffiroit pour montrer qu'en vain vous me faites cette objection. Mais j'ai bien d'autres choſes à vous dire. Quand la Critique générale que Bayle a faite de l'Hiſtoire du Calviniſme a paru, le Lieutenant Général de Police ne l'a-t'il pas défendue ſous peine de la vie ? Sévérité bien rare contre les mauvais Livres ! Si vous en doutez, liſez la vie de M. Bayle par M. des Maizeaux ; vous y trouverez cette Ordonnance peu uſitée, dont les Calviniſtes ont le front de ſe faire un trophée. Ce n'eſt pas tout. Les Proteſtans eux-mêmes ne lui ont-ils pas fait un Procès dans les formes ? Ne l'ont-ils pas accuſé d'Athéïſme au Conſiſtoire de Rotterdam ? Il s'eſt défendu, il eſt vrai, avec un artifice très-impoſant, & avec un air de ſupériorité, qui devoit déconcerter un accuſateur auſſi peu meſuré, que l'étoit le fanatique Jurieu. Mais quelque mous que fuſſent ſes Juges, n'ont-ils pas exigé de lui qu'il changeât ſes articles de Pyrrhon, des Manichéens, des Pauliciens, &c. ; qu'il réformât entiérement ce

qu'il avoit écrit de David ; qu'il dît nettement qu'il le regardoit comme un Auteur inſpiré, &c. ? Enfin ne lui firent-ils pas une réprimande ſur les obſcénités, dont il paroît affecter d'embellir ſes Ouvrages ! Liſez là-deſſus ſa vie par M. des Maizeaux, ſa Cabale chimérique, ſes penſées ſur les Cometes, la plupart de ſes Lettres, & ſes ennuyeuſes Diſſertations contre Meſſieurs Jurieu, le Clerc, Jaquelot, Bernard, &c.

Vous me parlez d'une défenſe, que devroient porter les Evêques, ſi les Ouvrages de Bayle, qu'on répand par tout, étoient ſi évidemment mauvais. Hé, à quoi aboutiroit une ſemblable ? Elle ne ſeroit peut-être qu'à piquer davantage la curioſité de certains lecteurs, & à leur faire croire qu'on ne proſcrit ce Livre, que parce qu'on n'eſt point en état de le réfuter ſolidement ? N'eſt-ce pas là ce que Bayle lui-même inſinue adroitement, lorſqu'il dit (a) *Ils ſont quelquefois bien-aiſes* (certains Ecrivains) *que leurs Ouvrages paroiſſent dans l'Index, ou fâchent les Inquiſiteurs. C'eſt bien ſouvent une preuve qu'un livre eſt bon.* Voilà ce que diroient ſans doute pluſieurs petits-Maîtres déterminés, comme Bayle, à fronder les plus juſtes cenſures.

Au reſte, ne doit-il pas ſuffire à un vrai fidéle que l'Egliſe ait défendu en général les

(a) *Art. Raynaud.*

Livres des Héréſiarques & des Hérétiques, qui traitent de la Religion ? Ne doit-il pas lui ſuffire que la Loi naturelle lui interdiſe toute lecture capable d'altérer la Foi, & d'éloigner du droit chemin de la piété ? Tels ſont les ouvrages de Bayle, comme il me ſera aiſé de vous le démontrer.

Le Biblioth. Que dites-vous là ? Bayle étoit-il donc Hérétique ? Ses admirateurs, qui m'en parlent ſouvent, me le repréſentent préciſément comme un Philoſophe très-ſubtil, & un Critique infiniment éclairé. Selon eux, il n'a d'autre but que de faire triompher la vérité, en relevant les bévues d'une infinité d'Auteurs.

Le Docteur. Ceux qui vous parlent de la ſorte, ou ignorent ce qu'étoit Bayle, ou confondent certaines vérités hiſtoriques avec les vérités de la Religion. Peut-être auſſi ſont-ils dans la penſée que Bayle n'étoit pas plus Calviniſte que Chrétien. Oui, Bayle étoit Calviniſte, ou du moins il faiſoit extérieurement profeſſion de l'être. Il étoit fils d'un Miniſtre du Carlat près de Toulouze. C'eſt dans cette derniere Ville qu'il abjura le Calviniſme. Il parut perſévérer dans la Religion Romaine 15 à 18 mois. Mais enfin, mieux inſtruit par ſon frere & par un ami, que par l'Eccléſiaſtique avec qui il demeuroit, il ſentit qu'on ne l'avoit ébranlé que par des ſophiſmes, comme il le dit :

& à ſon propre Tribunal il jugea en dernier reſſort, que le Calviniſme étoit mieux fondé en motifs de crédibilité que la Religion de ſes Peres. De-là il alla à Genêve ; puis à Roüen, à Paris, à Sédan, & enfin à Rotterdam, où il ſe fixa, où il fut caſſé aux gages, & où il mourut en 1706. Voilà l'abrégé des avantures de cet homme, dont les Ouvrages ſont tant de bruit, & qui, je ne ſçais par quelle fatalité, s'eſt acquis une réputation capable de pervertir bien des lecteurs.

Le Biblioth. Vous m'apprenez là bien des choſes que j'ignorois, & dont je ſçaurai faire uſage dans l'occaſion. Mais de grace, montrez-moi que ſon Critique n'a point exagéré, & qu'il a dépeint Bayle avec ſes véritables couleurs. S'il n'a point outré les choſes, je vous proteſte que je n'expoſerai plus aux yeux des lecteurs un pareil Ouvrage, & que je ſerai volontiers la dupe de mon troc.

Le Docteur. Rien n'eſt ſi aiſé que de vous ſatisfaire là-deſſus. L'Auteur des *Abus de la Critique* avance, que dans les écrits de Bayle on trouve *de quoi former le plus monſtrueux aſſemblage d'obſcénités, d'Héréſies & d'Athéïſme.* Je me fais fort de vous en convaincre. Commençons par les obſcénités. Mais que dis-je ? Je rougis, je frémis quand j'y penſe. Je ne ſçaurois me réſoudre à vous les

retracer. Je n'oſerois même vous indiquer les articles, où ce téméraire Cenſeur des Caſuiſtes de la Religion Romaine ramaſſe, ſans néceſſité & ſans raiſon, les plus affreuſes ſaletés. Tout ce que je puis vous dire en général, & je ne crains pas d'être démenti par les aveugles adorateurs de Bayle ; c'eſt qu'il n'y a rien d'infâme dans Brantôme & Montagne, ſes Héros ; rien d'impur dans Perſe, Catulle, Martial, Horace, Juvenal, &c. ; rien d'obſcène dans les Médecins, les Phyſiciens, les Romans & les Avocats ; rien enfin de ce qu'une imagination libertine peut ſe repréſenter de ſale, que ce lubrique Auteur n'ait raſſemblé comme de gaieté de cœur dans ſes Ouvrages. On diroit qu'il a voulu que ſes Livres fuiſſent comme le répertoire de toutes les ordures (pour ne rien dire de pis), dont les libertins d'une certaine trempe aſſaiſonnent leurs converſations. Ah ! ſi l'on jugeoit de lui, comme il a paru vouloir juger des Caſuiſtes, ne ſeroit-on pas fondé à croire, qu'il a été le plus impudique des hommes ? Et l'on expoſera indifféremment un tel Ouvrage aux yeux de tout le monde ? Mais tirons le rideau ſur tant d'infamies. J'entrerai dans un plus grand détail ſur le reſte, à notre premiere entrevue.

II. ENTRETIEN.

Le Biblioth. QUe vous venez à propos, Monſieur ! Il y a deux jours que je me trouve aſſailli de toutes parts. On veut abſolument lire Bayle ; & l'on m'a relancé ſur le refus que j'ai fait de le montrer.

Le Docteur. Vous êtes un nouveau converti. Il n'eſt pas étonnant que des gens aguerris vous ayent embarraſſé. Mais encore, que vous a-t'on dit de fort & de plauſible pour vous réduire ?

Le Biblioth. A peine étiez-vous ſorti d'ici, certains que curieux, qui vous avoient épié, y entrerent. Ils voulurent ſçavoir ſur quoi notre converſation avoit roulé. J'avois aſſez bien retenu ma leçon ; & je leur dis bonnement ce que vous aviez eu la charité de me dire contre Bayle. Le bon homme, s'écrierent-ils ! Il a lu apparemment les invectives inſenſées de Jurieu, ou le ridicule jugement de l'Abbé Renaudot. S'en rapportant à la bonne foi & à la pénétration de ces accuſateurs, il aura cru Bayle tel qu'ils l'ont dépeint. Mais qu'il s'en faut que ce portrait ſoit reſſemblant ! Je les écoutai ſans les interrompre. Ils ajouterent d'un ton aſſuré, qu'il n'y avoit que des hommes pré-

venus, que de faux zélés, que des ignorans, qui oſaſſent parler ſi indignement de cet illuſtre Auteur; & qu'il falloit renoncer au bon ſens, pour ne faire pas un cas infini de ſes Ouvrages.

Le Docteur. Et vous demeurâtes muet?

Le Biblioth. Cet air de confiance m'ébranla: & je craignis de m'avancer trop.

Le Docteur. Ne vous avois-je pas dit qu'aucun diſciple de Bayle n'oſeroit s'inſcrire en faux ſur l'article des obſcénités. Vous deviez tenir là ces fiers Apologiſtes. Ils auroient ſûrement baiſſé le ton.

Le Biblioth. Je ne manquai pas d'appuyer là-deſſus: mais ils me payerent de railleries, & me tournerent en ridicule. Ignorez-vous, ajouterent-ils, que Bayle n'eſt qu'un Compilateur; & *qu'un Commentateur, qui cite des impuretés, eſt mille fois plus excuſable qu'un Poëte, qui en compoſe*? D'ailleurs, les Tribunaux Eccléſiaſtiques ont-ils jamais procédé contre les Traducteurs des Nouvelles de Boccace, contre d'Ouville, contre la Fontaine? & qui oſeroit dire que Bayle ait jamais approché de la licence de ces gens-là? Enfin, quand il copie ce qui ſe trouve dans des Livres hiſtoriques connus de toute la terre, il y joint preſque toujours une marque de condamnation. Si tout cela ne contente pas des Juges trop ſcrupuleux, n'a-t'il pas promis de corriger dans une ſe-

conde Edition tout ce que des Lecteurs judicieux marqueroient d'expreſſions & de manieres trop libres ? Je vous le demande, Monſieur : qu'euſſe-je pu répliquer à ces raiſons ?

Le Docteur. On vous a donné le change, & vous l'avez pris. C'eſt Bayle lui-même qui parle par la bouche de ces défenſeurs. Conſultez ſa Juſtification prétendue, intitulée, *Réflexions*, qui eſt au Tome IV de ſes Œuvres diverſes, entre la CXCIX & la CC Lettre, pag. 750, n. 33 & 34. Vous y trouverez preſque mot pour mot toutes ces mauvaiſes raiſons & ces faux-fuyans, qui vous ont paru plauſibles. C'eſt à juſte titre que je les appelle *faux-fuyans :* car enfin, s'agit-il ici de la perſonne de Bayle, & de ſes intentions, ou innocentes ou criminelles ? Il n'eſt queſtion que de ſes ouvrages, que je prétens être très-lubriques & très-dangereux pour les mœurs. La plaiſante excuſe ! *Un Commentateur, qui cite des impuretés, eſt mille fois plus excuſable qu'un Poëte, qui en compoſe* ! Eh quoi ? des impuretés citées par un Commentateur malin, ſont-elles moins dangereuſes, que des impuretés compoſées de gaieté de cœur par un Poëte diſſolu ? Ne ſentez-vous pas que c'eſt là nous jetter à l'écart, & nous faire perdre le vrai point de vue ?

Le Biblioth. J'ai honte de n'avoir pas

ſenti ce vain ſubterfuge.

Theur. Vous l'allez appercevoir d'une bien plus ſenſible. Imaginez-vous entrez dans le cabinet d'un Peins y appercevez des Tableaux capaleſſer des yeux chaſtes. Vous lui diloute : Voilà, Monſieur, des Peine vous devriez cacher, ou plutôt devriez jetter au feu. Auroit-il ace, ce Peintre, de vous dire, que t que des copies ? Cette raiſon friroit-elle juſtifier dans votre eſprit ou la vente de ces Ouvrages abo? Vous ne manqueriez pas de lui n Tableau obſcène, pour être copas moins dangereux qu'un Tableau

quons à notre ſujet cette compamiliere. Je veux bien ſuppoſer que été que le Copiſte & le Commens ſaletés, dont ſes Ouvrages four& qu'il n'a point écrit de l'abon cœur. C'eſt une grace, qu'il ne s ; (car enfin, il me ſeroit aiſé de r qu'il y a bien mêlé du ſien, & ît avoir affecté de choiſir des noms aits d'Hiſtoire, qui lui donnaſſent de faire voir qu'il en ſçavoit autant ue ſes Maîtres.) Mais encore je veux cette eſpéce d'excuſe. S'enſuit-il e ſes Ouvrages ſoient moins nuiſi-

conde Edition tout ce que des Lecteurs judicieux marqueroient d'expreſſions & de manieres trop libres ? Je vous le demande, Monſieur : qu'euſſe-je pu répliquer à ces raiſons ?

Le Docteur. On vous a donné le change, & vous l'avez pris. C'eſt Bayle lui-même qui parle par la bouche de ces défenſeurs. Conſultez ſa Juſtification prétendue, intitulée, *Réflexions*, qui eſt au Tome IV de ſes Œuvres diverſes, entre la CXCIX & la CC Lettre, pag. 750, n. 33 & 34. Vous y trouverez preſque mot pour mot toutes ces mauvaiſes raiſons & ces faux-fuyans, qui vous ont paru plauſibles. C'eſt à juſte titre que je les appelle *faux-fuyans :* car enfin, s'agit-il ici de la perſonne de Bayle, & de ſes intentions, ou innocentes ou criminelles ? Il n'eſt queſtion que de ſes ouvrages, que je prétens être très-lubriques & très-dangereux pour les mœurs. La plaiſante excuſe ! *Un Commentateur, qui cite des impuretés, eſt mille fois plus excuſable qu'un Poëte, qui en compoſe* ! Eh quoi ? des impuretés citées par un Commentateur malin, ſont-elles moins dangereuſes, que des impuretés compoſées de gaieté de cœur par un Poëte diſſolu ? Ne ſentez-vous pas que c'eſt là nous jetter à l'écart, & nous faire perdre le vrai point de vûe ?

Le Biblioth. J'ai honte de n'avoir pas

ſenti ce vain ſubterfuge.
teur. Vous l'allez appercevoir d'une
bien plus ſenſible. Imaginez-vous
s entrez dans le cabinet d'un Pein-
us y appercevez des Tableaux capa-
bleſſer des yeux chaſtes. Vous lui di-
doute : Voilà, Monſieur, des Pein-
ue vous devriez cacher, ou plutôt
us devriez jetter au feu. Auroit-il
grace, ce Peintre, de vous dire, que
nt que des copies ? Cette raiſon fri-
urroit-elle juſtifier dans votre eſprit
e ou la vente de ces Ouvrages abo-
s ? Vous ne manqueriez pas de lui
'un Tableau obſcène, pour être co-
t pas moins dangereux qu'un Tableau
l.
liquons à notre ſujet cette compa-
amiliere. Je veux bien ſuppoſer que
'a été que le Copiſte & le Commen-
les ſaletés, dont ſes Ouvrages four-
, & qu'il n'a point écrit de l'abon-
u cœur. C'eſt une grace, qu'il ne
as ; (car enfin, il me ſeroit aiſé de
rer qu'il y a bien mêlé du ſien, &
roît avoir affecté de choiſir des noms,
raits d'Hiſtoire, qui lui donnaſſent
n de faire voir qu'il en ſçavoit autant
que ſes Maîtres.) Mais encore je veux
er cette eſpéce d'excuſe. S'enſuit-il
ue ſes Ouvrages ſoient moins nuiſi-

conde Edition tout ce que des Lecteurs judicieux marqueroient d'expreſſions & de manieres trop libres ? Je vous le demande, Monſieur : qu'euſſe-je pu répliquer à ces raiſons ?

Le Docteur. On vous a donné le change, & vous l'avez pris. C'eſt Bayle lui-même qui parle par la bouche de ces défenſeurs. Conſultez ſa Juſtification prétendue, intitulée, *Réflexions*, qui eſt au Tome IV de ſes Œuvres diverſes, entre la CXCIX & la CC Lettre, pag. 750, n. 33 & 34. Vous y trouverez preſque mot pour mot toutes ces mauvaiſes raiſons & ces faux-fuyans, qui vous ont paru plauſibles. C'eſt à juſte titre que je les appelle *faux-fuyans :* car enfin, s'agit-il ici de la perſonne de Bayle, & de ſes intentions, ou innocentes ou criminelles ? Il n'eſt queſtion que de ſes ouvrages, que je prétens être très-lubriques & très-dangereux pour les mœurs. La plaiſante excuſe ! *Un Commentateur, qui cite des impuretés, eſt mille fois plus excuſable qu'un Poëte, qui en compoſe* ! Eh quoi ? des impuretés citées par un Commentateur malin, ſont-elles moins dangereuſes, que des impuretés compoſées de gaieté de cœur par un Poëte diſſolu ? Ne ſentez-vous pas que c'eſt là nous jetter à l'écart, & nous faire perdre le vrai point de vûe ?

Le Biblioth. J'ai honte de n'avoir pas

d'abord ſenti ce vain ſubterfuge.

Le Docteur. Vous l'allez appercevoir d'une maniere bien plus ſenſible. Imaginez-vous que vous entrez dans le cabinet d'un Peintre. Vous y appercevez des Tableaux capables de bleſſer des yeux chaſtes. Vous lui direz ſans-doute : Voilà, Monſieur, des Peintures que vous devriez cacher, ou plutôt que vous devriez jetter au feu. Auroit-il bonne grace, ce Peintre, de vous dire, que ce ne ſont que des copies ? Cette raiſon frivole pourroit-elle juſtifier dans votre eſprit l'étalage ou la vente de ces Ouvrages abominables ? Vous ne manqueriez pas de lui dire qu'un Tableau obſcène, pour être copie, n'eſt pas moins dangereux qu'un Tableau original.

Appliquons à notre ſujet cette comparaiſon familiere. Je veux bien ſuppoſer que Bayle n'a été que le Copiſte & le Commentateur des ſaletés, dont ſes Ouvrages fourmillent, & qu'il n'a point écrit de l'abondance du cœur. C'eſt une grace, qu'il ne mérite pas ; (car enfin, il me ſeroit aiſé de démontrer qu'il y a bien mêlé du ſien, & qu'il paroît avoir affecté de choiſir des noms, ou des traits d'Hiſtoire, qui lui donnaſſent occaſion de faire voir qu'il en ſçavoit autant ou plus que ſes Maîtres.) Mais encore je veux lui paſſer cette eſpéce d'excuſe. S'enſuit-il de-là que ſes Ouvrages ſoient moins nuiſi-

bles à l'innocence & à la pudeur? Quoi? Je raconterai de ſens froid, & avec tout le ſel dont ces ſortes d'ordures peuvent être aſſaiſonnées, toutes les affreuſes Hiſtoriettes de la chronique ſcandaleuſe? Ceſſeront-elles d'être pernicieuſes à mes Auditeurs, dès-là que j'aurai averti que je n'en ſuis pas l'inventeur? Quoi? Bayle aura rempli ſes Œuvres de mille impuretés, capables de ſalir l'imagination; & il ne s'y trouvera plus de poiſon, parce que ce ſont des copies? C'eſt ici que je pourrois dire, qu'il *faudroit renoncer au bon ſens*, pour adopter un raiſonnement ſi pitoyable.

Le Biblioth. Ce raiſonnement ne m'eſt pas venu à l'eſprit.

Le Docteur. Il s'offre pourtant tout naturellement. Mais ne vous en rapportez pas à mes réflexions. Je veux que ce ſoit Bayle qui porte ſentence contre lui-même.

Le Biblioth. Quoi? Bayle ſe ſeroit condamné, & auroit lui-même réfuté ces beaux lieux communs, qui paroiſſent d'abord ſi favorables à ſa cauſe?

Le Docteur. Oui, cet Auteur que tant de gens regardent comme infaillible, & que certaines Dames vantent comme un Oracle (je doute qu'elles veuillent lui prodiguer ce titre à tous égards); Bayle, dis-je, peut-être ſans y penſer, a condamné ce que je prétens ici condamner. Voyons ſes Nouvelles

velles de la République des Lettres (*a*), où il fait l'extrait de la Traduction de Lucrece par M. des Coutures. Voici comme il parle : *Il a joint à ſa Traduction quelques Notes fort ſçavantes, qui font ſouhaiter qu'il en eût donné un plus grand nombre. Mais on approuve extrêmement qu'il ait coupé court celle du quatriéme Livre, à cauſe des impudicités, dont il eſt plein. Jamais homme ne s'eſt exprimé plus vivement que Lucrece ſur ces choſes-là. De ſorte que, ſi le Traducteur l'eût voulu ſuivre, il eût parlé un langage fort ſcandaleux. Il n'a eu garde de le faire ; & il a pris le meilleur tour qui ſe pouvoit, pour faire connoître aux Dames un Philoſophe, qui ne leur eſt pas trop connu.* Quoi ! le Traducteur de Lucrece *eût parlé un langage ſcandaleux*, s'il avoit ſuivi ſon original ? ce qu'il n'*a eu garde de faire*. Et les impudicités que Bayle cite, copie, commente, amplifie, aſſaiſonne en mille manieres, ne ſeront capables de cauſer aucun ſcandale ? Quel aveuglement !

Le Biblioth. Si je n'avois ce texte ſous les yeux, je ne pourrois croire que Bayle eût parlé de la ſorte. Car enfin il faut qu'il renonce à ce trait de ſa juſtification, qu'il n'étoit que Copiſte ou *Commentateur*.

Le Docteur. Je vais vous faire voir une condamnation encore bien plus nette & plus

(*a*) 1695. *Mois de Juillet, à la fin, pag.* 430.

préciſe. Montrez-moi l'article Guarini dans le Dictionnaire.

Le Biblioth. Le voici. Voulez-vous le corps de l'article, ou les remarques?

Le Docteur. Liſons les remarques. Il parle des Contes de la Fontaine, dont il a dit (*a*) ailleurs, *que les impudicités horribles les ont fait condamner au feu par Sentence du Châtelet de Paris.* Après avoir rapporté une eſpéce de ſophiſme, dont la Fontaine ſe ſert pour ſe juſtifier, il ajoute, *qu'on ſe trouveroit expoſé à pluſieurs paſſions impures, excitées par la lecture de ces Contes. Et n'eſt-ce pas un aſſez grand mal?* C'eſt Bayle lui-même qui fait cette interrogation preſſante. Et un peu plus bas: *Quand ce que l'on conte de ce Poëme* (du Paſtor fido) *ſeroit faux, il ne laiſſeroit pas d'être vrai, que la lecture de certains Livres eſt très-pernicieuſe aux jeunes gens de l'un & de l'autre ſexe.* Enfin à la Remarque D, où, ſuggérant une autre eſpéce de juſtification, il dit que le Chevalier Guarini *auroit pu dire, que ſa Paſtorale n'apprenoit rien de nouveau à ſes Lecteurs: ou que, ſi les jeunes gens y rencontroient quelque choſe qu'ils ne ſçavoient pas, ils l'auroient appriſe ailleurs.* Il réfute cette penſée, & conclut de la ſorte: *Cette maniere d'Apologie, quoique plus ſouffrable que la Maxime de M. de la Fontaine, eſt néanmoins très-mauvaiſe; car*

(a) *Ci-deſſus, Réflexions, &c. pag.* 15.

enfin, quelques inévitables que puissent être les désordres, lors même qu'on n'y contribuera pas, chacun doit mieux aimer qu'ils viennent d'ailleurs que de son intervention. Croiriez-vous que le Compilateur, le Copiste, le Commentateur; disons-le hardiment, que l'Auteur de mille obscénités fût en même-tems l'Auteur de cette belle Morale?

Le Biblioth. Cela paroît assez surprenant. Au reste, il en résulte que la prétendue justification de Bayle s'en va en fumée, que ce n'est qu'un sophisme; & que, selon ses principes, tout Livre obscène, soit qu'il soit copie, soit qu'il soit original, est très-pernicieux, sur-tout aux jeunes gens. Enfin je vois clairement que ces Ouvrages tant vantés, s'ils sont aussi impurs que vous le prétendez, doivent être un fruit défendu pour une infinité de Lecteurs.

Le Docteur. Que dites-vous là, *s'ils sont aussi impurs?* En pouvez-vous douter? Les accusations intentées à ce sujet, & dans des Ecrits publics, & en Justice réglée au Consistoire de Rotterdam; les aveux de Bayle, sa justification artificieuse, l'offre même hypocrite qu'il fait de retrancher dans une nouvelle Edition ses expressions trop libres; tout cela ne prouve-t'il pas évidemment ce que j'ai avancé? Mais à ces preuves, je puis en ajouter une autre, qui ne paroît pas équivoque. L'Auteur, que je vais citer, ne sera

assurément pas suspect aux admirateurs de Bayle. C'est M. de Beauval, bon Protestant, qui a composé l'Eloge que l'on voit à la tête du IV. volume des Œuvres diverses de M. Bayle. Lisons-en ce qui fait notre sujet. *Le plus essentiel, c'est qu'il* (M. Bayle) *a été un peu trop libre dans ses Ecrits, & qu'il s'est un peu émancipé sur le chapitre des femmes. Il s'est quelquefois échapé au-delà de la bienséance. S'il avoit eu l'usage du monde poli, qui ne s'acquiert pas dans la solitude & la retraite du Cabinet, il auroit badiné avec plus de retenue, & enveloppé plus délicatement certaines choses qu'on peut faire entendre finement, sans qu'il soit besoin de les dire.*

Le Biblioth. Quelle preuve employez-vous là ? *Il a été un peu trop libre; il s'est un peu émancipé; il s'est quelquefois échapé au-delà de la bienséance;* il n'avoit pas *l'usage du monde poli;* il a badiné avec peu de retenue; il n'a pas *enveloppé délicatement certaines choses.* Est-là de quoi tant crier ?

Le Docteur. Etes-vous assez neuf pour n'entendre pas le langage d'un Panégyriste ? Lorsqu'il trace des traits glorieux à son Héros, les termes les plus pompeux ne lui suffisent pas. S'il touche quelque défaut connu, qu'il ne peut dissimuler, il coule légérement, & se sert de mille adoucissemens, qui le font presque disparoître. Autrement ce seroit dégrader, ou plutôt défigurer son sujet, &

jetter un vernis qui en gâteroit le portrait. Mais les connoiſſeurs ne s'y méprennent pas. Ils prennent droit ſur tout ce qu'avoue le faiſeur d'Eloges. Ainſi un pareil aveu dans la bouche d'un Proteſtant, Panégyriſte d'un autre Auteur Proteſtant des plus célébres, & que d'ailleurs il éleve juſqu'aux nues, en dit cent fois plus que ne pourroit dire le plus ſévere Cenſeur; & il ſignifie preſqu'autant que ſi quelque Critique avançoit, que les Ouvrages de Bayle ſont *un repaire affreux de reptiles impurs*, & l'égoût de toutes les ordures de l'Univers.

Le Biblioth. N'eſt-ce pas là métamorphoſer une Mouche en Eléphant?

Le Docteur. Non, c'eſt rendre aux choſes leur juſte valeur, & les remettre dans leur état naturel. Tout Panégyriſte déguiſe, exténue, colore le mieux qu'il peut ce qui pourroit dèshonorer la perſonne qu'il préconiſe. C'eſt un Peintre adroit, mais trompeur, qui, d'un viſage difforme, fait un portrait qui n'a rien de rebutant; ou un Caſuiſte partial, qui, d'un gros péché, fait une peccadille. Ainſi quand Mr. de Beauval, ſi intéreſſé à ſoutenir la gloire de ce Héros de ſon Parti, dit, *un peu*, nous ſommes en droit d'en croire beaucoup. S'il avoue qu'il s'échape *au-delà de la bienſéance*, on peut juger qu'il en viole les Loix les plus ſacrées. Enfin ce défaut de politeſſe & de retenue eſt réel-

lement une licence effrénée. Si ce raiſonnement frappe les Bayliſtes, & leur paroît ſophiſtique & même faux, qu'ils s'en prennent à Bayle même. Je ſuis en plein droit de me ſervir contre lui des armes qu'il a employées contre un Ecrivain Catholique. Après avoir rapporté un aveu de M. Maimbourg, au ſujet des Calviniſtes durement traités; il ajoute: (a) *Il n'y a point d'homme déſintereſſé qui ne comprenne qu'il faut prendre au rabais tous les éloges que cet Hiſtorien donne à ſon Parti, & à l'enchere tout ce qu'il en avoue de malhonnête; c'eſt-à-dire, afin que je me faſſe entendre, qu'il faut diminuer beaucoup des éloges, & ajouter beaucoup aux blâmes. Si bien que le peu qu'il avoue des injuſtices de la Cour de France, nous en donne une idée terrible* Mon raiſonnement n'eſt-il pas tout ſemblable? Et ne puis-je pas conclure, à l'exemple de Bayle: *Si bien que le peu qu'il avoue* des obſcénités de ſon Héros, *nous en donne une idée terrible*? Au reſte j'ai un avantage que Bayle n'a pas. C'eſt qu'il a eu tort d'enchérir ſur les aveux de M. Maimbourg, comme il ſeroit aiſé de lui prouver par ſon *Avis* (b) *aux Réfugiés*; & que moi j'ai des preuves inconteſtables que je n'exagere pas en ajoutant tout ce que j'a-

(a) *Critiq. génér., lettre* 18, *pag.* 78., *tom. B.*

(b) *Mr. des Maizeaux prouve aſſez bien que cet Avis eſt de M. Bayle. Vie de Bayle.*

joute aux aveux de M. de Beauval. Mes preuves ſont les aveux de Bayle même ; ſa juſtification bonne ou mauvaiſe contre les plaintes de ſes accuſateurs ; le Jugement du Conſiſtoire ; & ſur tout mille (a) articles de ſes Ouvrages.... Mais, non ; je ne ſuccomberai point à la tentation que j'ai depuis long-tems de vous citer certains endroits obſcènes, qui vous feroient horreur. J'aime mieux m'en tenir aux preuves générales. J'aurois honte de lire même à vous ſeul, ce que Bayle n'a pas rougi d'expoſer aux yeux de tout le monde.

Le Biblioth. Ce ſcrupule, qui vous prend tout à coup, me fait ſouvenir d'une chicane des défenſeurs de Bayle. Si ces Ouvrages, m'ont-ils dit, ſont auſſi impurs que le prétend votre Docteur, il n'aura pas oſé les lire. Autrement il ſeroit tombé dans la faute qu'il nous reproche. S'il ne les a pas lus, c'eſt un cenſeur téméraire, qui porte Sentence à l'aveugle, & ſans connoiſſance de cauſe.

Le Docteur. Le beau raiſonnement ! Certains Ouvrages capables d'exciter des paſſions impures ne peuvent pas être mis indif-

(a) *Articles Abailard, Héloïſe, Achille, Alcmene, Diogene, Hercule, Hipparchia, Junon, Jupiter, François d'Aſſiſe, Luther, Fontevraux, Mahomet, Marie Egypt., Naples, Portugal, Quenellec, Sicyone, Thomas, &c.*

féremment entre les mains de tout le monde : Donc un Docteur, qui n'a d'autre vue que d'en découvrir le poiſon pour précautionner les Lecteurs chaſtes, ne peut pas les lire. Les Livres hérétiques ſont très-pernicieux aux ſimples fidéles : Donc ils le ſont également aux Théologiens, qui ſe font un devoir de les réfuter. N'eſt-ce pas à peu près comme ſi je diſois : Telle nourriture eſt nuiſible à un eſtomach cacochyme ; donc un homme ſain & robuſte n'en peut uſer ſans nuire à ſa ſanté ?

Au reſte je vous avoue, que, ſi je n'avois pas une permiſſion autentique ; ſi ce n'étoit qu'une vaine curioſité, qui m'eût engagé à cette lecture ; ſi je n'étois bien déterminé à déteſter de tout mon cœur toutes les abominations qui s'y préſentent preſqu'à chaque page ; ſi je n'avois tout ſujet de compter ſur le ſecours de Dieu qui n'abandonne point ſes ſerviteurs à leur foibleſſe, quand c'eſt par devoir qu'ils marchent à travers des feux cachés ſous une cendre trompeuſe ; je vous avoue, dis-je, que ſans ces conditions je me ſerois bien donné de garde de lire Bayle. Mais Dieu m'eſt témoin, que je ne me ſuis propoſé d'autre but dans cette lecture que de me mettre en état de décréditer un Auteur, dont les écrits ſales & impies ſont également propres, & à corrompre les mœurs, & à étouffer tout ſentiment de Religion.

C'eſt

C'eſt à vos Panégyriſtes de Bayle de voir s'ils liſent leur Maître avec ces diſpoſitions d'eſprit & de cœur. Mais c'eſt trop inſiſter, même en général, ſur des abominations, qu'il eſt défendu aux Chrétiens de nommer. Je crois en avoir dit aſſez pour juſtifier pleinement ſur ce point le texte du Traité de l'*Abus de la Critique*. N'en convenez-vous pas vous-même ? & pouvez-vous deſirer quelque choſe de plus ?

Le Biblioth. Oui, j'en conviens : & je ne crains plus là-deſſus les foibles chicanes qui m'avoient d'abord ébloui. Mais je doute que vous veniez à bout de juſtifier le reſte avec autant de clarté & de force.

Le Docteur. Non-ſeulement je prétens démontrer invinciblement les deux autres points que j'ai indiqués en citant le Cenſeur de Bayle : mais je veux détruire deux préjugés qui influent malheureuſement ſur la plupart des jugemens que l'on forme ſur mille points importans, après qu'on les a lus dans Bayle. Par je ne ſçais quel aveuglement, on le prône pour l'Auteur le plus exact, pour le Critique le plus fin, pour l'Hiſtorien le plus fidéle & le moins partial. Sur tout on lui prête une Logique exquiſe, qui ne donne jamais dans le ſophiſme, & qui ſçait toujours tirer la vérité du fond du puits. Or c'eſt ſur cela que je crois qu'il eſt de la derniere importance de déſabuſer

bien des Lecteurs, qui comptent trop, & ſur la bonne foi, & ſur la pénétration de ce Compilateur. Si je réuſſis, comme je l'eſpere, il ne manquera rien à ſon portrait. Nous trouverons alors réunis dans le même homme cinq défauts eſſentiels & infiniment capables de rendre un Auteur odieux; obſcénités groſſieres, erreurs capitales, principes d'athéïſme, mauvaiſe foi, & faux raiſonnemens.

Le Biblioth. Oui certes; un pareil portrait décréditeroit entiérement Bayle, ſi vous pouviez prouver qu'il fût reſſemblant. Mais le prouverez-vous? & ſeroit-il poſſible que tant de perſonnes éclairées n'euſſent point apperçu des défauts ſi énormes?

Le Docteur. Si je ne le prouve pas, je m'engage dès à préſent à porter M. Bayle encore plus haut que ſes partiſans ne l'ont porté, & à le prendre pour mon Oracle. Nous examinerons tous ces points en détail dans d'autres converſations. Il eſt tems que je vous laiſſe: je vous reverrai bien-tôt.

Le Biblioth. Je vous attendrai avec la plus vive impatience.

III. ENTRETIEN.

Le Docteur. JE vous tiens parole: mais peu s'en eſt fallu que je n'y manquaſſe. On vouloit ce matin m'entraîner

à la campagne. Pluſieurs perſonnes diſtinguées, & qui ſe piquent de littérature, s'y trouveront; & on me promettoit que la converſation rouleroit principalement ſur Bayle. Ce qui m'a empêché de me rendre à cette invitation, c'eſt qu'on m'a dit que le Chevalier D***y ſeroit. C'eſt un criailleur, qui ne ceſſe de blaſphémer ce qu'il ignore, & à qui perſonne ne ſçauroit impoſer ſilence.

Le Biblioth. Vous avez réuſſi, Monſieur: On vous tendoit un piége. J'ai appris de ſource que c'eſt une partie liée, où on vouloit avoir l'Anti-Bayle; car c'eſt ainſi que ces Meſſieurs vous appellent depuis quelque tems. Deux ou trois petits Maîtres s'étoient chargés de vous attaquer tous enſemble, ſans vous donner le loiſir de répliquer; & les Rieurs devoient ſe mettre de leur côté. Quel perſonnage euſſiez-vous fait dans une pareille cohue?

Le Docteur. Hé! qui vous a révélé ce myſtere?

Le Biblioth. Un bel eſprit qui eſt de la Fête, & qui, d'avance, s'en donnoit au cœur joie, vous croyant déja parti, en a fait confidence au Baron D** qui vient de me le redire. Des Dames ſçavantes ſont auſſi de la partie. La belle figure qu'un Docteur eût faite à ce cadeau!

Le Docteur. Laiſſons-leur le foible plaiſir de

me battre entre les bouteilles & les verres. Contentons-nous de les battre ici réellement, en réduiſant leur Idole en poudre.

Le Biblioth. Vous y réuſſirez, ſi vous rempliſſez bien votre projet. J'ai reduit à mon tour les protecteurs de Bayle au ſilence, ſur l'article des obſcénités. De grace, armez-moi de même ſur celui des héréſies.

Le Docteur. Vous n'ignorez pas ſans doute que tout Catholique eſt obligé de croire que les dogmes propres du Luthéraniſme, & du Calviniſme ſont de véritables Héréſies; que c'eſt être vraiment Hérétique, que de ſoutenir opiniâtrément des opinions contraires à ce qu'a défini cette (a) *Egliſe, qui a l'étendue, l'antiquité, la ſucceſſion des Chaires non interrompue depuis les Apôtres, & l'adhérence à la chaire Apoſtolique de S. Pierre.* Or il m'eſt aiſé de vous démontrer que Bayle avance, ſoutient & préconiſe tous ces dogmes, comme des vérités que l'Egliſe Romaine a abandonnées, ou n'a jamais reconnues; & qu'il emploie pour cela toutes les preuves, que pouvoit lui ſuggérer ſon eſprit. Ouvrons ſes Livres, & preſqu'à chaque page nous y trouverons ces dogmes ſoutenus avec une confiance & une hardieſſe incompréhenſibles. Mais avant que d'entrer dans le détail des erreurs particu-

(a) *Ce ſont les termes de Bayle dans une autre occaſion, tom. B. pag. 524.*

lieres, remarquez, je vous prie, une erreur capitale, qui eſt ſon dogme favori, & qui eſt moins une héréſie, qu'un pyrrhoniſme en fait de Religion. Elle conſiſte, cette erreur, à ne reconnoître aucune erreur réelle.

Le Biblioth. Je vous avoue que cela me paſſe. Quel paradoxe! Ne reconnoître aucune erreur réelle! C'eſt une erreur capitale, & capable de conduire à l'irréligion.

Le Docteur. Ne prenez pas ces termes à la rigeur: & faites attention au ſens que j'y donne, en raiſonnant dans les principes de Bayle. Il prétend qu'on ne peut définir l'Héréſie, & que jamais aucun Juge ne peut ſçavoir avec certitude, ſi un accuſé eſt Hérétique ou ne l'eſt pas. Il va bien plus loin. Il veut que Dieu ne demande de l'homme que la croyance de ce qui lui paroît vrai. N'eſt-ce pas là dire, qu'on ne peut jamais connoître une Héréſie réelle; que perſonne ne peut juſtement être condamné comme Hérétique; & que par conſéquent il n'y a point d'erreurs, en matiere de Religion, que nous ſoyons en droit d'anathématiſer comme telles? N'eſt-ce pas là une héréſie capitale, une impiété monſtrueuſe, un blaſphême horrible, qui introduit dans la Religion la plus dangereuſe incertitude? Mais écoutons Bayle lui-même, & voyons ſi je lui impoſe. Voici comme il parle (a): *Il me ſem-*

(a) *Suppl. du Comment. Philoſ. c.* 10, *page* 519, *tom. B.*

ble entendre quelqu'un qui me repréſente, que, pour connoître bien-tôt ſi une opinion eſt héréti-que, il ne faut que prendre garde à cette dé-finition : Une héréſie eſt une opinion ſoutenue avec opiniâtreté contre les déciſions de l'Egliſe. Mais que voilà un méchant expedient ! car d'a-bord on vous arrêtera ſur la notion d'opiniâtreté, puis ſur celle de l'Egliſe ; & là vous vous verrez dans un Océan le plus bouraſqueux du monde. Car par l'Egliſe vous entendez la véritable : mais la queſtion eſt de la trouver cette véritable Egliſe. On la cherche dans l'Ecriture & dans la plus pure Tradition : & c'eſt là une matiere de long Procès. Dire que la vraie Egliſe eſt la Romaine, n'eſt rien dire ſi on ne le prouve ; & pour le prouver, toutes ſortes de diſcuſions ſe préſentent comme en foule. Si quelqu'au-tre prétendoit fournir une plus claire définition, en diſant qu'un Hérétique eſt celui qui nie les vérités fondamentales de la Religion Chré-tienne, il ſe tromperoit bien fort : car il n'y a point de Chrétien, qui avoue qu'il nie les fon-demens de ſa Religion. Il faudra le lui prou-ver, en lui marquant dans la parole de Dieu la vraie marque caractériſtique d'une vérité fon-damentale ; & voilà une ſource infinie de diſ-cuſſions. Vous venez de lire ce texte avec moi ; qu'en dites-vous ?

Le Biblioth. Il fait bien ſentir qu'il eſt très-difficile de reconnoître les vraies Héréſies ; mais il ne paroît pas dire qu'il eſt impoſſible.

Le Docteur. Eh que ſignifie donc cette note marginale : *Il eſt impoſſible de définir l'Héréſie?*

Le Biblioth. Cette note eſt peut-être de l'Editeur, qui aura cru voir ce qu'il ne voyoit pas dans ce chapitre.

Le Docteur. Soit ; je veux bien vous laiſſer cette échapatoire. Mais ne voyez-vous pas que l'Editeur, bon Proteſtant & confident de tous les ſecrets de Bayle, a entendu ce texte, comme je l'entens ? Que, s'il eſt impoſſible de définir l'Héréſie, on ne pourra jamais dire ſans témérité : Telle ou telle opinion eſt ſûrement hérétique. Comme, ſi l'on ne pouvoit définir le vol, & qu'on ne ſçût pas préciſément en quoi il conſiſte, on ne pourroit avancer que très-témérairement : Cet homme eſt un voleur. Et où ces principes-là nous menent-ils ?

Le Biblioth. Je ſens bien maintenant que l'on peut entendre ce texte comme vous l'expliquez. Mais n'avez-vous pas ajouté qu'il dit de plus que Dieu n'exige de nous que la croyance de ce qui nous paroît vrai ? Où tend cette accuſation ? Dieu peut-il nous obliger à croire ce qui nous paroît faux ?

Le Docteur. Peut-être me ſuis-je exprimé peu exactement. Liſons donc Bayle qui s'explique fort nettement, & lui-même vous fera comprendre ce que j'ai voulu dire. Voici ſon texte : « Après avoir dit : (*a*) En un

(a) *Comment. Philoſop. pag.* 438. *col.* 2. *tom.* 3.

» mot, ni par l'Ecriture, ni par la lumiere
» naturelle, ni par l'expérience, on ne peut
» connoître certainement que l'Egliſe eſt in-
» faillible : & ſi elle l'étoit, ceux qui le
» croient, ne ſeroient dans un ſentiment
» véritable que par un coup de hazard heu-
» reux, ſans qu'ils puiſſent nous en donner
» aucune raiſon néceſſaire « ... Il ajoute un peu plus bas : » Cette conſidération, ſi on
» la peſoit mûrement, & ſi on la méditoit
» profondément, nous feroit connoître ſans
» doute la vérité que je prétens établir ici :
» C'eſt que, dans la condition où ſe trouve
» l'homme, Dieu ſe contente d'exiger de
» lui qu'il cherche la vérité le plus ſoigneu-
» ſement qu'il pourra ; & que croyant l'a-
» voir trouvée, il l'aime & y regle ſa vie.
» Ce qui, comme chacun voit, eſt une
» preuve, que nous ſommes obligés d'avoir
» les mêmes égards pour la vérité putative,
» que pour la vérité réelle. Et dès-lors tou-
» tes les objections, que l'on fait ſur la dif-
» ficulté de l'examen, diſparoiſſent comme
» de vains phantômes ; puiſqu'il eſt certain
» qu'il eſt de la portée de chaque Particulier,
» quelque ſimple qu'il ſoit, de donner un
» ſens à ce qu'il lit, ou à ce qu'on lui a dit,
» & de ſentir que ce ſens eſt véritable ; &
» VOILA SA VERITE' A LUI TOUTE TROU-
» VE'E. Il ſuffit à un chacun qu'il conſulte
» ſincérement & de bonne foi les lumieres

» que Dieu lui donne, & que ſuivant cela » il s'attache à l'idée qui lui ſemble la plus » raiſonnable & la plus conforme à la vo- » lonté de Dieu. Il eſt moyennant cela Or- » thodoxe à l'égard de Dieu, quoique, par » un défaut qu'il ne ſçauroit éviter, ſes pen- » ſées ne ſoient pas une fidelle image de la » réalité des choſes : (a) tout de même » qu'un enfant eſt Orthodoxe, en prenant » pour ſon pere le mari de ſa mere, du- » quel il n'eſt point fils.

Où ſommes-nous, grand Dieu? Certes nous voilà bien au large par rapport à la foi. Il ne faudra plus captiver notre entendement ſous l'obéiſſance due à l'autorité de Jeſus-Chriſt. Tous les hommes, euſſent-ils chacun une croyance différente, ſeront *Orthodoxes à l'égard de Dieu*, puiſque chaque Particulier, quelque ſimple qu'il ſoit, eſt en état *de donner un ſens à ce qu'il lit, ou à ce qu'on lui a dit, & de ſentir que ce ſens eſt véritable*, & que VOILA SA VERITE' A LUI TOUTE TROUVE'E. Nous voilà donc tous Juges en dernier reſſort de notre foi. Nous ne pourrons plus juger les autres en fait de Religion. Nous ne pourrons plus obéïr à Jeſus-Chriſt, qui nous ordonne de regarder com-

(a) *Nota benè.* N'eſt-ce pas ſe moquer des Orthodoxes, c'eſt-à-dire des vrais fidéles, que de donner ce titre glorieux à un Bâtard qui ſe croit légitime?

me un Payen & un Publicain celui qui n'écoute pas l'Egliſe. Arius, Socin & tous les adverſaires de la Divinité de Jeſus-Chriſt & de la Trinité, ſeront *Orthodoxes à l'égard de Dieu*, parce qu'aux paſſages qu'ils liront dans l'Ecriture, ils pourront *donner un ſens & ſentir que ce ſens eſt véritable, & voilà leur vérité à eux toute trouvée.* Quelques foibles reſtes de Religion ne ſuffiroient-ils pas, pour faire frémir d'horreur à la vue du précipice, où conduiſent naturellement de pareils principes?

Le Biblioth. Je ſuis accoutumé depuis long-tems à ne rendre les armes qu'en Philoſophe, quand il s'agit du raiſonnement. Souffrez que je vous propoſe un petit doute ſur ces conſéquences, que vous venez de tirer. Vous appuyez uniquement ſur ces paroles: *Et voilà ſa vérité à lui toute trouvée.* S'il n'avoit rien ajouté, ce que vous concluez ſauteroit aux yeux. Mais il y a une modification, & Bayle dit de ſuite: *Il ſuffit à un chacun qu'il conſulte ſincérement & de bonne foi les lumieres que Dieu lui donne, & que ſuivant cela il s'attache à l'idée qui lui ſemble la plus raiſonnable & la plus conforme à la volonté de Dieu.* Avec cette modification ſes principes conduiſent-ils ſi loin? Il s'agit ici de gens qui ſont dans la bonne foi.

Le Docteur. Tout Philoſophe que vous

êtes, vous vous laiſſez aiſément éblouir à de vaines apparences. Il s'agit, dites-vous, de gens qui ſont dans la bonne-foi. Mais la queſtion eſt de ſçavoir, ſi chaque Particulier peut y être, en quelques circonſtances qu'il ſe trouve; ſi chaque Particulier eſt raiſonnablement aſſuré que c'eſt Dieu, qui lui donne ces lumieres qu'il conſulte; & que c'eſt à ſa volonté infiniment juſte qu'il ſe conforme, en s'attachant à cette idée qu'il ſe forme lui-même, avec le ſecours de l'eſprit particulier. Vous verrez bien-tôt Bayle lui-même détruire cette ſuppoſition. Mais, encore un coup, y a-t'il beaucoup d'Hérétiques qui ſoient dans la bonne-foi? Si Bayle n'accorde cette bonne-foi qu'à certains Particuliers; s'il prétend préciſément qu'il ſe peut faire, & qu'il arrive même, qu'il y ait des Hérétiques de bonne-foi dans un Pays où l'Héréſie régne ſeule depuis longtems, où l'on ne voit aucun Orthodoxe; où des Miniſtres, regardés comme de vrais Apôtres, ne repréſentent l'Egliſe Romaine que comme une Babylone & une proſtituée, les Papes que comme des Antechriſt, &c. S'il ne veut que cela, dis-je, il a déployé bien inutilement ſa Rhétorique, pour prouver une choſe que des Docteurs Catholiques pourront peut-être ne lui conteſter pas. Mais, je vous le demande, ſon texte ſe renferme-t'il dans des bornes ſi étroites? Au contrai-

re ne s'étend-il pas à tous les Particuliers, ſans exception & ſans reſtriction ? *Il eſt de la portée de chaque Particulier. Il ſuffit à un chacun, &c.* Ces Particuliers ſont-ils Manichéens, Ariens, Sociniens, Anabaptiſtes ? Il n'en excepte aucun. Il n'excepte même aucune circonſtance de lieux, de tems, de ſociétés. Ainſi voilà tous les Hérétiques devenus Catholiques. Voilà leurs Patriarches mêmes *Orthodoxes à l'égard de Dieu*, dès-là que conſultant *ſincèrement & de bonne-foi les lumieres* qu'ils prétendront que Dieu leur aura données, ils auront donné un ſens aux paſſages de l'Ecriture, & ſenti que ce ſens eſt véritable. N'eſt-ce pas là donner tête baiſſée dans le Quakériſme, & dans l'Enthouſiaſme fanatique de l'eſprit particulier ?

Le Biblioth. Encore un mot, de grâce. Je viens de voir dans l'endroit que nous examinons, qu'il (*a*) *n'exclut point la grace de l'acte qui nous fait adhérer aux vérités révélées.* Et par conſéquent Dieu fait que ce qui paroît vrai à ces ames ſinceres & de bonne-foi, ſoit en effet la vérité.

Le Docteur. Bayle, qui ménage infiniment les Réformateurs modernes, n'oſe condamner ni Luther, ni Calvin. Que dis-je ? Il eſt ſi indulgent & ſi benin, que peu s'en faut qu'il ne préfére les (*b*) Sociniens

(a) *Ibid. pag.* 439.
(b) *Supplément du Comm. Philoſ. pag.* 555.

aux autres Sectes. Ainſi il ne refuſera *la grace de l'acte* ni à Luther ni à Calvin. Voilà par conſéquent le même S. Eſprit qui fait croire à Luther que Jeſus-Chriſt eſt dans l'Euchariſtie, & à Calvin qu'il n'y eſt pas, & ne peut y être. Quelle abſurdité! Mais écoutons Bayle lui-même. Ce ſera encore lui qui renverſera la ſuppoſition que je lui ai prêtée, pour donner à ſa Thèſe générale un ſens du moins ſupportable. Voici comme il parle : (a) » On ne peut point nous marquer un » caractere ſûr & nullement équivoque des » ſentimens, où Dieu nous dirige par une » faveur ſpéciale..... Comment voulez-vous qu'un payſan s'aſſure légitimement qu'il croit ſa Religion par ce principe (la grace extraordinaire du S. Eſprit), » pendant qu'il voit d'autres payſans de » Religion oppoſée, ſoutenir pareillement » qu'ils croient leur Religion par un effet » de la grace ? Un Luthérien ne ſoutient-il » pas que c'eſt par la miſéricorde & faveur » de Dieu qu'il croit les dogmes que les » Sociniens & les Calviniſtes rejettent, ceux-» là touchant les trois Perſonnes Divines, » ceux-ci touchant la (b) réalité, le franc » arbitre, l'univerſalité de la grace ? Un Réformé avouera que ce Luthérien a raiſon »

(a) *Suppl. pag.* 585.

(b) *C'eſt-à-dire, la préſence réelle de Jeſus-Chriſt au S. Sacrement.*

„ d'attribuer à la grace la perſuaſion de la
„ Trinité, mais non pas des autres dogmes.
„ Cependant le Luthérien ne ſçauroit ni
„ marquer à un autre, ni ſentir lui-même
„ quelque différence entre le motif qui
„ l'attache au dogme de la Trinité, & celui
„ qui l'attache aux autres. Par conſéquent,
„ être perſuadé que Dieu nous révéle cer-
„ tains dogmes, n'eſt pas une preuve que
„ ces dogmes ſoient véritables; & dès-là,
„ l'objection (a) que je réfute ne vaut plus
„ rien. Car, ſi je n'ai pas une preuve certai-
„ ne & néceſſaire qu'une aſſiſtance ſpéciale
„ de l'eſprit de Dieu me dirige vers la vérité,
„ je me l'imagine *ſans une raiſonnable certi-*
„ *tude, & témérairement*, quand même il
„ ſeroit vrai dans le fonds que j'en fuſſe di-
„ rigé. Deux hommes, dont l'un diroit,
„ que les parties d'un pouce cubique du
„ corps de la Lune ſont en nombre pair, &
„ l'autre en nombre impair, ne ſeroient-ils
„ pas également téméraires, ſoit qu'ils le diſ-
„ ſent à vue de pays & comme s'ils jouoient
„ à croix & à pile, ſoit qu'ils le diſſent ſur
„ quelque calculs géométriques, qui né-
„ ceſſairement ſeroient ſujets à erreur, &c.
Que vous en ſemble? N'eſt-ce pas là renver-
ſer d'un ſeul coup cette vaine aſſurance &
cette belle Orthodoxie, qu'il attribue à cha-

(a) *Que la perſuaſion des dogmes eſt un effet de la grace.*

que particulier assisté par *la grace de l'Acte?*

Le Biblioth. Je vous avoue que je ne comprens rien à ce galimathias. Tantôt c'est *la grace de l'Acte* qui nous fait adhérer aux vérités révélées. Tantôt cette même grace n'a aucun *caractere sûr & nullement équivoque des sentimens où Dieu nous dirige.* De sorte que c'est *sans une raisonnable certitude & témerairement* que tout Particulier s'imagine qu'il est dirigé *vers la verité.* Je commence à croire que vous avez raison.

Le Docteur. Il n'est point étonnant que vous n'y compreniez rien. Vous ne connoissez pas ce Protée, qui prend toutes sortes de figures, selon les différentes circonstances où il se trouve. Il souffle le froid & le chaud, selon que l'un ou l'autre peut l'accommoder davantage. C'est ce que vous verrez plus clairement, quand j'examinerai son Pyrrhonisme en fait de Religion. Ici je me contente de vous faire remarquer, que les principes de Bayle introduisent dans la Religion une incertitude bien affligeante, & bien cruelle. Car il faut croire pour être sauvé. (a) *Celui qui ne croira pas, sera condamné.* (b) *Sans la foi il est impossible de plaire à Dieu.* Or ce n'est point l'apparence trompeuse de la vérité, mais la vérité elle-même qu'il faut croire, & telle que Jesus-Christ l'a en-

(a) *Marc.* 16. (b) *Heb.* 11.

ſeignée aux Apôtres, qui nous l'ont tranſmiſe, qui l'ont confirmée par les miracles, & qui l'ont enfin ſcellée de leur ſang. Hé quoi ? Jeſus-Chriſt auroit lancé ce terrible anathême contre les incrédules, *Celui qui ne croira pas, ſera condamné* ; & il n'auroit appellé incrédules que ceux qui ne donnent point un *ſens à ce qu'ils diſent* ou entendent dire, & qui ne *ſentent pas que ce ſens ſoit véritable* ! Quel blaſphême contre le divin Auteur & le Conſommateur de notre foi ! Mais ceux qui ſuivroient les principes de Bayle, pourroient-ils être bien tranquilles ſur ce point capital ? Ne ſeroit-ce pas *ſans une raiſonnable incertitude & temerairement* qu'ils ſe perſuaderoient qu'ils croient réellement les vérités, dont la croyance eſt néceſſaire au ſalut ? Les voilà donc dans la plus accablante incertitude par rapport à cette grande & unique affaire. C'eſt encore Bayle lui-même, qui appuye mon raiſonnement. *Il faut qu'ils ſongent*, dit-il, (les Catholiques (a) *que s'ils ſe trompent dans ce point là*, (ſur l'infaillibilité de l'Egliſe,) *ils riſquent non ſeulement leur propre ſalut, mais auſſi celui de tous les Chrétiens. Car s'ils ſe perſuadent fauſſement qu'ils ſont infaillibles, ils croiront hardiment tout ce qui leur viendra dans l'eſprit ; & le peuple, qui les croira infaillibles, embraſſera ſans ſcrupule toutes leurs*

(a) *Critiq. génér. lett. 29. pag. 135.*

extra-

extravagances, ne pouvant reconnoître la fauſſeté d'aucune choſe, parce qu'il n'oſera s'en fier à ſa raiſon au préjudice de ſon Egliſe, qu'il tiendra pour infaillible. Appliquez ceci au ſyſtême de l'eſprit particulier. Hé bien, n'ai-je pas eu raiſon de dire que c'eſt là une héréſie capitale, quoique Bayle ici comme ailleurs détruiſe d'une main ce qu'il bâtit de l'autre?

C'eſt le même eſprit qui l'engage à ſoutenir comme une vérité inconteſtable, qu'il n'y a point de Juge de controverſes en matiere de Religion.

Le Biblioth. Quoi? Bayle refuſe de reconnoître même les premiers Conciles pour infaillibles? Eſt-ce que les Hérétique modernes n'avouent pas que les quatre premiers ſiécles ont perſévéré dans la pureté de la Doctrine Evangélique?

Le Docteur. Bayle eſt un Hérétique Philoſophe; & par conſéquent il veut errer de ſuite, & n'accorder rien aux Catholiques dont ils puiſſent tirer avantage. S'il avouoit que les quatre premiers Conciles méritent vraiment d'être révérés comme les quatre Evangiles, avec toute ſa Logique, il ne pouroit éluder les conſéquences, qu'un Catholique, auſſi bon Philoſophe que lui, tireroit de cet aveu.

Le Biblioth. Eh! ne pourroit-il pas les éluder de la même façon que les Hérétiques, qui font cet aveu?

Le Docteur. Je ne ſçais pas ſi ceux, dont vous parlez, ont jamais bien ſenti toutes les ſuites de cette hypothèſe. Mais je ſuis perſuadé que Bayle les a ſenties, (vous voyez que je lui rends juſtice quelquefois) & qu'il s'eſt donné bien de garde de s'enferrer juſqu'à ce point là. Vous paroiſſez admirer le ton hardi & déciſif, ſur lequel je le prens. Hé bien, faites pour un moment le perſonnage de Bayle. Accordez l'infaillibilité à l'Egliſe des quatre premiers ſiécles; & vous parerez alors comme vous pourrez, les coups que je vous porterai.

Le Biblioth. Je le veux bien. J'avoue ſans peine que les quatre premiers Conciles n'ont point erré dans leurs déciſions.

Le Docteur. Ce n'eſt pas là ce que je vous demande. Bayle en dira tout autant pour des raiſons à lui connuës; mais il ajoutera, que ſi ces Conciles n'ont pas erré & s'ils [a] *ont attrappé la vérité*, c'eſt par hazard. Dites donc tout franc & tout net qu'ils n'ont pu errer, ou qu'ils ont été infaillibles.

Le Biblioth. Hé bien ſoit; je le dis: qu'en concluez-vous?

Le Docteur. En vertu de quoi ces Conciles ont-ils été revêtus de cette autorité infaillible? Tranchez le mot ſans biaiſer.

Le Biblioth. Parce qu'alors l'Egliſe étoit dans ſa pureté.

(a) *Diction. art. Redon.*

Le Docteur. Eſt-ce *par un coup d'un hazard heureux* qu'elle s'eſt conſervée pure alors ? ou bien eſt-ce parce qu'alors elle étoit infaillible dans ſes Conciles ? Si vous recourez à *cet heureux hazard*, vous abandonnez l'infaillibilité.

Le Biblioth. C'eſt parce qu'elle étoit infaillible dans ces tems fortunés.

Le Docteur. Et qui la rendoit infaillible ?

Le Biblioth. La plaiſante queſtion que vous me faites là ! C'eſt Jeſus-Chriſt.

Le Docteur. Sans doute en vertu des promeſſes qu'il a faites à ſon Egliſe, contre laquelle il a aſſuré que les portes de l'Enfer ne prévaudroient jamais.

Le Biblioth. Oui, je vous paſſe que c'eſt en vertu de ſes promeſſes.

Le Docteur. Or les promeſſes de Jeſus-Chriſt s'étendent à tous les tems. (a) *Allez*, dit-il à ſes Apôtres, *allez, enſeignez toutes les Nations ; baptiſez-les au nom du Pere, & du Fils, & du S. Eſprit ; & leur apprenez à obſerver tous les préceptes que je vous ai donnés : Voilà que je ſuis avec vous tous les jours juſqu'à la conſommation des ſiécles.* Il ne dit pas, Je ſuis avec vous juſqu'au cinquiéme ſiécle ; mais, J'y ſuis *tous les jours, juſqu'à la conſommation des ſiécles* Et par une conſéquence néceſſaire, il s'enſuit que, ſi

(a) *Matth.* 24.

les premiers Conciles généraux ont été infaillibles en vertu des promeſſes de Jeſus-Chriſt, tous les autres Conciles Œcuméniques qui les ont ſuivis, & tous ceux qui pourront ſe tenir juſqu'à la fin du monde, doivent jouir de la même infaillibilité en vertu de ces mêmes promeſſes. Prendrez-vous cet Argument pour un ſophiſme? & penſez-vous que Bayle avec toute ſa ſubtilité eût pu énerver la force d'un raiſonnement ſi ſimple, mais ſi évident?

Le Biblioth. Je ne vois pas en effet ce qu'il auroit pu y répondre. Que je ſuis fâché de n'avoir pas d'abord apperçu cette conſéquence!

Le Docteur. Bayle a eu ſoin de la prévenir, en niant le principe d'où elle coule ſi naturellement. Il ne veut point d'infaillibilité, & il employe toutes les forces de ſon eſprit pour arracher à l'Egliſe Catholique cette glorieuſe prérogative, que l'Apôtre lui attribue, & qui eſt d'être la [a] colomne inébranlable de la vérité. De-là naît ſon dogme favori, la liberté de conſcience & l'eſprit particulier, qu'il appuye par grimace, & qu'il détruit enſuite de tout ſon cœur. Je dis *par grimace*; car je vous ferai toucher au doigt que ce Pyrrhonien ſe joue de toutes les Sectes, & qu'il n'eſt pas plus favorable aux Proteſtans qu'aux Catholiques. Mais revenons, & voyons ce qu'il avance pour combattre

(a) 1 *Thimoth. c.* 3.

l'infaillibilité de l'Egliſe, que lui-même avoue être *le* [a] *grand point & la véritable pierre de touche de toutes les Controverſes.*

Il prétend donc qu'il n'y a point de paſſages de l'Ecriture Sainte qui prouvent clairement l'infaillibilité de l'Egliſe ; [*b*] *que la Doctrine de l'infaillibilité implique contradiction* ; [*c*] qu'*il eſt clair qu'un Tribunal infaillible ne ſert de rien pour la certitude de chaque Fidele, à moins que tous les Fideles ou tous les Curés ne ſoient infaillibles auſſi* : [*d*] qu'enfin la Providence *a permis que l'on pût reconnoître à tant de marques ſenſibles que l'Egliſe Romaine n'a point le privilege dont elle ſe vante*, qu'il ne *comprend pas comment ſe pourroient excuſer ceux qui le lui attribuent.* Vous liſez ces paſſages avec moi, & vous en comprenez tous le ſens. Qu'en dites vous ?

Le Biblioth. Des propoſitions ſi hardies me font horreur. Et ſi elles étoient vraies, je ſerois tenté de croire qu'il n'y a point de Religion.

Le Docteur. Quoi ? Vous ne ſeriez que tenté ? Ne devriez-vous pas plutôt conclure qu'il eſt évident qu'il n'y auroit point de Religion, ſi on admettoit comme vrais les principes de Bayle ? En ſuppoſant qu'il n'y a point de Tribunal infaillible ſur la ter-

(a) *Critiq. gén. lett.* 28. *pag.* 135. *hic lett.* 29. (b) *pag.* 139. (c) *pag.* 141. (d) Ibid.

courus pour vous affermir dans la vérité. S'il ſe trouve donc que Bayle ſoit redoutable pour vous, il doit l'être encore bien davantage pour une infinité d'autres. Combien de gens qui n'ont ni commencement de Philoſophie, ni connoiſſances bien arrangées, ne liſent gueres pour s'inſtruire; ne liſent même que pour trouver de quoi confirmer leurs doutes, & liſent les Critiques en fait de Religion avec cette funeſte prévention, que ce doit être la lecture à la mode pour les beaux Eſprits. Entrons en matiere? Je vais vous mettre aux priſes avec Bayle ſur l'infaillibilité de l'Egliſe. Voyez comment vous vous tirerez d'affaire. Liſez ce Texte avec moi : (a)

» Pour prouver qu'il n'y a point dans l'Ecriture quelques paſſages, où le peuple » puiſſe reconnoître l'infaillibilité de l'Egliſe » ſans l'intervention de l'Egliſe, je me ſers » d'abord d'une raiſon, qui combat l'infaillibilité de l'Egliſe par l'infaillibilité même. En effet, ſi le peuple peut reconnoître l'infaillibilité de l'Egliſe dans l'Ecriture ſans l'intervention de l'Egliſe, il s'enſuit qu'à tout le moins, à l'égard de certains paſſages, l'Ecriture eſt le ſeul Juge » des Controverſes; & que le peuple n'a » pas beſoin d'une autorité infaillible pour » reconnoître la révélation, & pour avoir » l'un des principaux articles de ſa Foi. Or

(a) *Critiq. génér. lett. 29. n. 2. pag. 136.*

comme

» comme *il eſt certain d'ailleurs* que les paſ-
» ſages qui contiennent l'infaillibilité de l'E-
» gliſe (ſuppoſé qu'il y en ait) *ſont des plus*
» *difficiles* de l'Ecriture; il s'enſuit que ſi le peu-
» ple les peut entendre ſans l'aide d'une auto-
» rité infaillible, il pourra ſans le même ſe-
» cours entendre tout le reſte de l'Ecriture; &
» par conſéquent nous n'avons que faire de
» ce Tribunal infaillible. On s'en paſſe pour
» les *Points les plus obſcurs*; on s'en paſſera
» bien pour les autres. Vous voyez, Mr.
» que l'infaillibilité de l'Egliſe Romaine eſt
» preſque comme ces propoſitions que les
» Logiciens appellent *ſeipſas falſificantes*:
» car par cela même que l'Egliſe ſeroit in-
» faillible, ſon infaillibilité ſeroit inutile,
» puiſqu'il faudroit reconnoître néceſſaire-
» ment que le peuple peut décider par lui-
» même, aidé de la parole de Dieu, le
» point de l'infaillibilité, qui *eſt l'un des*
» *plus difficiles à appercevoir dans l'Ecriture.*

» Je me ſers après cela de l'aveu de nos
» Adverſaires, comme d'une nouvelle rai-
» ſon. Ils avouent que les interprétations,
» que le peuple & les Docteurs particuliers
» donnent aux paſſages de l'Ecriture, ne
» ſont point des articles de Foi, & ne le
» peuvent être qu'après les déciſions de l'E-
» gliſe. Donc ils reconnoiſſent qu'il n'y a
» point de paſſages dans l'Ecriture, où le
» peuple puiſſe découvrir l'infaillibilité de
» l'Egliſe indépendamment des déciſions de

» l'Egliſe. Quand je parle de découvrir l'in-
» faillibilité de l'Egliſe dans un paſſage de l'E-
» criture, je n'entens pas une découverte
» de probabilité, de conjecture, ou d'opi-
» nion ; car en ce ſens-là rien n'empêche
» qu'un Particulier qui feuillette la Sainte
» Ecriture, ne ſe perſuade qu'il y a des
» paſſages qui promettent à l'Egliſe le don
» de l'infaillibilité. J'entens une décou-
» verte de conviction & qui ſoit un vrai
» article de Foi, comme le doit être, dans
» les principes de la Communion de Rome,
» la créance de chaque Fidéle touchant l'au-
» torité de l'Egliſe. Dans ces principes, cha-
» que Fidéle doit croire, comme un article
» de Foi fondamental, que l'Egliſe eſt in-
» faillible: car, s'il le croyoit ſeulement com-
» me une choſe probable, il s'enſuivroit que
» les déciſions de l'Egliſe ne ſeroient que
» probablement infaillibles à ſon égard ; ce
» qui ſeroit une Héréſie, puiſque, pour être
» bon Catholique, il faut qu'il croie fer-
» mement que les déciſions de l'Egliſe ne
» peuvent être erronées. Or ſelon la Doctri-
» ne de l'Egliſe Romaine, il n'y a point d'ar-
» ticle de foi ſans la déciſion de l'Egliſe :
» Donc le peuple ne peut point connoître
» ſans la déciſion de l'Egliſe cet article de
» foi, qu'on appelle infaillibilité de l'Egli-
» ſe. Conſidérez un peu, je vous prie, l'ab-
» ſurdité qui naît de cela. Si le peuple ne

» peut être assuré qu'une Doctrine est de foi
» qu'après la décision de l'Eglise, il s'ensuit
» qu'avant que l'Eglise ait prononcé qu'elle
» est infaillible, le peuple n'a point une cer-
» titude de foi, touchant l'infaillibilité. Mais
» si cela est, comment peut-il être pleine-
» ment assuré que, quand l'Eglise prononce
» qu'elle est infaillible, cette décision est
» véritable ? Qui ne voit que le plus haut
» dégré de sa certitude sera de croire qu'il
» est probable que cette décision de l'Eglise
» est infaillible ; ce qui est croire qu'il faut
» qu'il y ait de la fausseté. Et par conséquent,
» si le peuple ne connoît pas évidemment
» l'infaillibilité de l'Eglise par lui-même,
» il ne la croira jamais, après les décisions
» des Papes ou des Conciles, comme un
» article de Foi ? Mais la plus forte raison,
» à mon avis, pour prouver que les passages
» de l'Ecriture, qui parlent de l'infaillibilité
» de l'Eglise, ne sont pas si clairs que le
» peuple les puisse entendre, est de dire
» qu'ils sont si obscurs que *l'Eglise elle-mê-*
» *me ne les entend pas.* Il est facile de s'en con-
» vaincre, en considérant qu'il y a deux grands
» partis dans la Communion de Rome, fort
» opposés touchant le sujet où réside l'in-
» faillibilité. Les uns soutiennent que c'est
» au Pape seul que Jesus-Christ a donné ce
» privilége : les autres que c'est à l'Eglise
» universelle représentée par les Conciles

» Généraux. Chacun de ces deux partis eſt » obligé de produire ſes titres de Nobleſſe » & ſes pieces originales tirées de la Sainte » Ecriture. Mais qu'arrive-t'il! C'eſt que les » Partiſans du Pape ſoutiennent que l'inter- » prétation des paſſages allégués pour l'in- » faillibilité des Conciles, eſt fauſſe. On leur » rend la pareille : car les Partiſans du Con- » cile ſoutiennent que l'interprétation des » paſſages allégués pour l'infaillibilité des » Papes, eſt contraire à la parole de Dieu » écrite & non écrite.

Voilà un Texte, qui doit vous avoir bien ennuyé. Pour en appercevoir tout l'artifice, il faut l'examiner mûrement. Peſez-en donc tous les termes, & voyez ſi vous pourrez en détruire les conſéquences.

Le Biblioth. J'entrevois que ce raiſonnement ne peut être que ſpécieux. Autrement il faudroit renoncer à l'infaillibilité de l'Egliſe, dont je n'ai garde de douter. Mais je n'en apperçois pas le foible.

Le Docteur. Croyez-vous qu'il y ait beaucoup de Lecteurs qui puiſſent l'appercevoir ?

Le Biblioth. Je ne connois pas la portée de tous les Lecteurs : mais pour moi, à qui vous faites grace en me traitant de Philoſophe & même de Théologien, je vous avoue que je ne me ſens point aſſez habile pour démontrer ce raiſonnement.

Le Docteur. Seriez-vous assez bon pour croire que Bayle n'avance rien en l'air, & qu'on ne doit pas se défier de cet air de confiance avec lequel il prête aux Catholiques des aveux qu'ils n'ont jamais faits! Apprenez donc à connoître cet Aventurier. J'avois résolu de ne vous parler que plus tard de sa mauvaise foi, de sa hardiesse & de ses raisonnemens peu dignes d'un Philosophe. Mais puisqu'il s'agit ici d'un point capital, & *de la veritable pierre de touche de toutes les Controverses*, vous serez bien aise sans doute que je vous mette bien au fait, & que je vous instruise de façon que vous sçachiez à quoi vous en tenir sur cet article fondamental de la Foi, comme sur tout le reste.

Le Biblioth. J'ai toujours oui dire qu'il n'y a qu'une Controverse nécessaire, qui est l'infaillibilité de l'Eglise; & que ce point emporte tout le reste. C'est pourquoi je desire de tout mon cœur que vous dissipiez tous les nuages, que les raisonnemens de Bayle répandent sur cette vérité fondamentale.

Le Docteur. Je vais essayer de le faire. Remarquez bien sur quoi table principalement cet Auteur. 1°. Qu'*il est certain que les passages qui contiennent l'infaillibilité de l'Eglise (supposé qu'il y en ait) sont des plus difficiles de l'Ecriture.* 2°. Que, *selon la Doctrine de l'Eglise Romaine, il n'y a point d'article de Foi sans la décision de l'Eglise.* 3°. Que les

Catholiques ſont *fort oppoſés* entr'eux *touchant le ſujet où reſide l'infaillibilité* ; de ſorte que les paſſages controverſés *ſont ſi obſcurs que l'Egliſe elle-même ne les entend pas.* Je ne lui prête rien. Ce ſont ſes propres termes, qui n'ont pas beſoin de commentaire. Or ce ſont là trois fauſſetés ſi manifeſtes, qu'il n'y a que la plus aveugle ignorance, ou que la mauvaiſe foi la plus inſigne, qui puiſſe les avancer avec hardieſſe. Si donc ces trois points ſont faux, ſa concluſion, qui ne porte que ſur ces principes, doit néceſſairement crouler.

Commençons par démontrer la premiere fauſſeté. Le ſilence de Bayle eſt déja pour nous un bon préjugé. S'il étoit *certain* que ces paſſages fuſſent *des plus difficiles* & des plus *obſcurs*, il n'auroit pas manqué de les rapporter, & d'en démontrer à ſa façon la difficulté & l'obſcurité. Il n'a eu garde de le faire. Il a bien ſenti que tout Lecteur de bon ſens n'eût pas trouvé cette obſcurité prétendue. Que fait-il ? Il n'indique aucun de ces paſſages difficiles & obſcurs. Il aſſure qu'ils ſont tels ; il veut qu'on l'en croie ſur ſa parole : il ſemble même nous faire grace, en ſuppoſant qu'il y ait quelques paſſages, qui parlent de cette infaillibilité : *ſuppoſé qu'il y en ait*, dit-il. N'eſt-ce pas là un ſcrupule qui marque combien cette ame ſincere étoit éloignée d'avancer rien à l'aventure ? Mais

faiſons ce qu'il n'a oſé faire, & jettons les yeux ſur ces paſſages qu'il oſe ſoutenir qu'ils *ſont des plus difficiles* & des plus *obſcurs*. Quelle obſcurité trouverez-vous dans celui-ci : (a) *Vous êtes Pierre, & ſur cette Pierre je bâtirai mon Égliſe, & les portes de l'Enfer ne prevaudront point contre elle ?* Et dans cet autre : (b) *Allez, enſeignez toutes les Nations .... & voici que je ſuis avec vous tous les jours juſqu'à la conſommation des ſiécles ?* Quoi ! ces paſſages ſont obſcurs ? Quoi ! l'on ne peut y appercevoir l'infaillibilité promiſe à l'Egliſe ? Quoi ! l'Egliſe enſeigneroit l'erreur, & abandonneroit les vérités annoncées par Jeſus-Chriſt ; & les portes de l'Enfer ne prévaudroient point contre elle ? Qu'eſt-ce donc que le Fils de Dieu lui promet ici, s'il ne lui promet pas une perſévérance inébranlable dans la profeſſion de toutes les vérités qu'il a daigné lui révéler ? Jeſus-Chriſt veut être avec ſes Apôtres & avec leurs Succeſſeurs *tous les jours, juſqu'à la fin du monde :* & il ſeroit avec eux enſeignant l'erreur ? Quel blaſphême ! Mais ajoutons encore quelques autres textes de l'Écriture auſſi clairs & auſſi intelligibles que ceux-là. (c) *Je prierai mon Pere*, dit le Sauveur ; *& il vous donnera un autre Conſolateur, qui demeurera avec vous éternellement. Cet Eſprit de vérité .... cet Eſprit Saint, qui vous enſei-*

(a) *Matth.* 16. (b) *Matth.* 28. (c) *Joan.* 14.

gnera toutes choſes, qui *vous fera ſouvenir de tout ce que je vous ai dit..... qui vous enſeignera toute vérité.* (*a*) Le Saint Eſprit doit prendre la place du Fils de Dieu pour gouverner l'Egliſe : il doit demeurer *éternellement* avec elle, & lui enſeigner *toute vérité* ; & ſous un tel guide elle pourroit s'égarer, & faire profeſſion de l'erreur ? Quel eſt le Chrétien qui oſât penſer de la ſorte ?

En S. Matthieu, ch. 18, le Fils de Dieu nous preſcrivant les regles de la correction fraternelle, nous ordonne de nous adreſſer à l'Egliſe. *Dic Eccleſiæ : Dites-le à l'Egliſe : Que s'il n'écoute pas l'Egliſe, regardez-le & le traitez comme un Payen & un Publicain.* Quoi ! l'Egliſe n'auroit pas une autorité infaillible, ſous laquelle tout doit plier ; il ſeroit permis d'examiner après elle, de penſer autrement qu'elle, de la contredire, de lui déſobéïr ? & cependant Jeſus-Chriſt nous ordonneroit de regarder comme des Payens & des Publicains tous ceux qui oſeroient ſe révolter contre ſon autorité ? Quelle idée nous donne-t'on de la Sageſſe du Fils de Dieu ? Enfin S. Paul écrivant à Timothée lui dit, qu'il veut lui apprendre comme il doit (*b*) *ſe comporter dans la Maiſon de Dieu, qui eſt l'Egliſe du Dieu vivant, la colomne & le ferme appui de la vérité. Columna & firmamentum veritatis.* La vérité, c'eſt l'E-

(a) *Joan.* 16. (b) 1. *Timot.* 3.

Vangile de Jeſus-Chriſt. Cette vérité ne peut être ébranlée : *les Cieux & la Terre paſſeront, mais mes paroles ne paſſeront jamais :* & l'Egliſe, qui eſt la colomne & l'appui de cette vérité, & *la fidelle* (a) *gardienne* des paroles du Fils de Dieu, pourroit être ébranlée ou renverſée ? En vérité, ne faut-il pas s'aveugler de gaieté de cœur, pour n'appercevoir pas une vérité ſi clairement révélée ? Dire que ces *paſſages ſont des plus difficiles* & des plus *obſcurs* de l'Ecriture, n'eſt-ce pas une *hardieſſe épouvantable*, pour ne rien dire de pis ?

Le Biblioth. Je vois clairement que la premiere fauſſeté eſt démontrée ; & je ſens à merveille que, ſi le peuple peut voir l'infaillibilité de l'Egliſe dans des paſſages ſi clairs & ſi faciles à entendre, il ne s'enſuit pas qu'on n'a *que faire de ce Tribunal infaillible* pour tout le reſte.

Le Docteur. Vous concluez là tout le contraire de ce que conclut Bayle ; & vous avez raiſon. Venons à la ſeconde fauſſeté. Il ſoutient que, *ſelon la Doctrine de l'Egliſe Romaine, il n'y a point d'article de foi ſans la déciſion de l'Egliſe.* Remarquez, je vous prie, avec quelle adreſſe il conduit inſenſiblement ſon Lecteur à cet énoncé général. Il avoit dit plus haut : *Ils avouent* (les Catholiques) *que les interprétations, que le peuple & les*

(a) *Ce ſont les termes des Réformés.*

Docteurs particuliers donnent aux paſſages de l'Ecriture, ne ſont point des articles de foi, & ne le peuvent être qu'après les déciſions de l'Egliſe. Et puis il dit indéfiniment : *Or, ſelon la Doctrine de l'Egliſe Romaine, il n'y a point d'article de foi ſans la déciſion de l'Egliſe.* Quelle bonne foi ! Au reſte, c'eſt là un de ces tours de ſoupleſſe, dont cet Auteur frauduleux a coutume de ſe ſervir. Je vous le demande, croyez-vous que ces deux propoſitions ſont équivalentes, & qu'elles énoncent préciſément la même choſe ? La premiere eſt vraie à certains égards ; & la ſeconde eſt un impudent menſonge. Les Catholiques avouent ſans peine que, quand il s'agit d'une opinion qui n'a jamais été crue par tous les Fidéles comme un point de foi, les interprétations particulieres des Docteurs n'en peuvent faire un article de foi, & qu'il n'y a que l'autorité de l'Egliſe, qui puiſſe fixer notre croyance ſur des points controverſés dans les Ecoles Catholiques. Je pourrois vous en donner mille exemples. La Conception immaculée, la Prédeſtination gratuite à la gloire, la Science moyenne des Moliniſtes, la Grace efficace des Thomiſtes, &c. Mais jamais l'Egliſe Romaine n'a enſeigné *qu'il n'y a point d'article de foi ſans la déciſion de l'Egliſe.* Le Symbole des Apôtres ne contient-il pas des articles de foi, que tout Chrétien eſt obligé

de croire ſous peine de damnation éternelle? Bayle n'oſeroit le nier ouvertement. Tous les Catholiques ne regardent-ils pas,& n'ont-ils pas toujours regardé comme des points fondamentaux de la Religion, l'Unité d'un Dieu, la Trinité des Perſonnes, l'Incarnation de Jeſus-Chriſt, ſa Mort, ſa Réſurrection, ſa triomphante Aſcenſion, le Jugement dernier, *l'Egliſe Univerſelle*, la rémiſſion des péchés, la réſurrection de la chair, & la vie éternelle? Voilà ce qu'on a cru dès la naiſſance de l'Egliſe, & qu'on n'a jamais ceſſé de croire. Voilà les premieres leçons qu'on donne aux enfans. Or dans quels Conciles tous ces points ont-ils été ſolemnellement décidés? Les Catholiques n'en feront point l'inutile recherche. Ils ſçavent qu'il ſuffit qu'un dogme n'ait jamais été nié, pour faire qu'il n'y en ait point eu de déciſion. Ils reconnoiſſent des articles de foi, qui ont été long-tems ſans être décidés dans des Conciles. Ils ſoutiennent qu'on ne trouvera nulle part des déciſions ſur la Conſubſtantialité du Verbe, ſur l'Unité de la perſonne de Jeſus-Chriſt, ſur la diſtinction de deux natures divine & humaine, ſur ſes deux volontés, avant que les Ariens, les Neſtoriens, les Eutychiens, les Monothelites, ou quelques autres Hérétiques euſſent attaqué ces articles de la foi de l'Egliſe. De ſorte que, quand il n'y a eu aucune déciſion

ſur un dogme, c'eſt une marque ſûre que perſonne ne l'a nié. L'Egliſe ne reçoit point de nouvelles révélations : elle interprête les anciennes. Elle ne fait point des articles de foi ; elle déclare ſeulement ceux qu'elle a reçus, ou de l'Ecriture, ou de la Tradition Apoſtolique ; & elle n'interpoſe ſon autorité, que quand des eſprits inquiets & ſuſcités par l'homme ennemi ont la témérité d'innover dans des points qui concernent la Religion. Voilà la Doctrine de l'Egliſe Romaine. Jugez à préſent ſi Bayle ne l'a point malignement défigurée ; & ſi ce n'eſt point la plus aveugle témérité qui lui fait dire, que, *ſelon la Doctrine de l'Egliſe Romaine, il n'y a point d'article de foi ſans la déciſion de l'Egliſe.* Si ce faux principe eſt regardé comme non avenu, que devient ſa concluſion ? Elle porte ſur un fondement ruineux ; & dès-là elle ne peut avoir de ſolidité.

Ce n'eſt pas ici le lieu d'expliquer comment nous croyons l'Egliſe, avant que de croire l'Ecriture. Bayle ne renouvelle pas l'objection de M. Claude : & l'illuſtre M. Boſſuet y a répondu avec tant de force & de préciſion dans la conférence qui convertit Mademoiſelle de Duras, qu'il n'y a qu'à lire cet excellent Ouvrage, pour être convaincu, que cette objection eſt une pitoyable chicane, que les Réformés eux-mêmes ne peuvent ſoudre qu'en admettant cette

impiété, qu'un Chrétien eſt incapable de faire un Acte de foi divine ſur la divinité de l'Ecriture, avant que de l'avoir toute lue, peſée, examinée & comparée avec toutes les interprétations des Saints Peres: Abſurdité qui fait pitié, & qui néanmoins ſuit néceſſairement des principes qu'admetteſt les Proteſtans. Ainſi, ſans répéter ce qu'a dit ce formidable adverſaire du Miniſtre Claude, je vous renvoie à ſa conférence, & à ſes Réflexions; & j'oſe ſeulement ajouter, que les motifs de crédibilité qui nous engagent à croire l'Ecriture, nous portent auſſi à reconnoître l'autorité de la véritable Egliſe. C'eſt Jeſus-Chriſt qui a établi cette Egliſe, & qui nous a garanti cette Ecriture. Ce ſont les Apôtres de Jeſus-Chriſt qui nous ont tranſmis le Symbole, où l'on nous oblige à croire l'Egliſe Catholique. Les prodiges qu'ils ont opérés en vertu des promeſſes de leur divin Maître, ont confirmé les vérités qu'ils annonçoient. Leur ſang & celui d'une infinité de Martyrs a ſcellé ces divines vérités. Ce don des Miracles n'a point été ôté à l'Egliſe. Il devoit être un de ſes caracteres, ſelon cet Oracle du Sauveur: *Ceux* (a) *qui croiront feront ces prodiges; ils chaſſeront les demons en mon nom; ils parleront un langage nouveau*, &c. C'eſt là une partie des puiſſans motifs, qui nous attachent à l'Egliſe &

(a) *Marc.* 16.

à l'Ecriture que nous recevons de ſes mains. Tranquilles dans cette Arche, hors de laquelle il n'y a point de ſalut, nous ne craignons point le naufrage ; & nous ſommes tellement aſſurés que notre foi eſt raiſonnable & prudente, que nous oſons dire à Dieu avec un S. Pere : *Seigneur, ſi ce que nous croyons eſt une erreur, c'eſt vous qui nous avez trompés.* Mais cette digreſſion eſt trop longue. Il eſt tems de revenir à Bayle, & d'achever de le confondre.

Pour prouver que les paſſages qui contiennent l'infaillibilité ſont des *plus obſcurs*, & que *l'Egliſe elle-même ne les entend pas*, il ſoutient hardiment que les Catholiques ſont fort diviſés *touchant le ſujet où réſide l'infaillibilité.*

Si c'étoit l'extravagant Jurieu qui avançât une pareille fauſſeté, je n'en ſerois pas ſurpris. Mais que Bayle, cet Auteur à qui l'on prodigue le titre d'illuſtre ; cet Auteur dont on fait ſonner ſi haut la vaſte érudition, la fine critique, l'exactitude infinie, & le judicieux diſcernement, ait voulu ſe dégrader lui-même, & ternir à jamais cette éblouiſſante réputation ; c'eſt ce qui me paſſe. Car enfin il ne pouvoit ignorer la vraie croyance de tous les Catholiques ; & ce ne peut être que par la mauvaiſe foi marquée au coin de l'impudence, & par une ſupercherie indigne d'un homme d'honneur,

qu'il oſe ainſi défigurer la croyance Catholique.

Le Biblioth. Mais encore, les Diſputes touchant l'infaillibilité du Pape, la ſupériorité ſur les Conciles, & la ſupériorité des Conciles ſur les Papes, ne lui ont-elles pas donné un juſte ſujet de raiſonner de la ſorte ?

Le Docteur. Non. Et l'emploi de ces Diſputes eſt un hors-d'œuvre capable de dèshonorer un Ecrivain tant ſoit peu ſenſé. S'agit-il ici des queſtions problématiques qui ſont agitées dans les Ecoles Catholiques? Il s'agit préciſément de ce que croit l'Egliſe Univerſelle. Or c'eſt un fait conſtant & plus clair que le jour que tous les Catholiques croient comme un point de Foi que l'Egliſe eſt infaillible. Par l'Egliſe, ils entendent le corps des premiers Paſteurs unis au chef viſible, qui eſt le Souverain Pontife. Voilà la véritable croyance de l'Egliſe Romaine & de tous les Fidéles attachés à ce centre de l'Unité. Il n'y a, ſur ce point capital, ni diſpute, ni partage de ſentimens entre les Catholiques. Bayle lui-même ne pouvoit pas s'aveugler juſqu'au point d'ignorer un fait, & ſi important, & ſi évidemment conſtaté. Après cela, n'a-t'il pas bonne grace de nous donner ces ſortes de diſputes pour la croyance de l'Egliſe, & d'inſulter à l'Epouſe de J. C. par cette fade plaiſanterie : (a) *Je demande à cette*

(a) *Critiq. gén. lett. 29. n. 5. pag. 137.*

Egliſe pourquoi elle nous a excommuniés ? Eſt-ce à cauſe que nous ne croyons pas que le Concile ſoit infaillible ? Mais en cela nous ne diſons rien que le Pape ne croie. Veut-on que nous ſoyons plus Papiſtes *que le Pape même ? Eſt-ce à cauſe que nous ne croyons pas que le Pape ſoit infaillible ? Mais en cela nous ne diſons rien que l'Egliſe Gallicane ne diſe auſſi-bien que nous. Veut-on que nous ſoyons plus Catholiques que l'Egliſe Gallicane ? Pouvons-nous mieux faire ; pour rendre juſtice aux uns & aux autres, que de prononcer, à cauſe des raiſons de l'Egliſe Gallicane, que le Pape n'eſt point infaillible ; & à cauſe des raiſons du Pape, que le Concile n'eſt point infaillible non plus ?* Que d'eſprit étalé à pure perte ! Car encore une fois, toutes ces figures de Rhétorique ſont bâties ſur le menſonge. Ainſi il eſt inutile de réfuter toutes les vaines déclamations, & toutes les conſéquences abſurdes que Bayle entaſſe les unes ſur les autres, enſuite de cette fauſſe ſuppoſition. Tous les Catholiques ont toujours cru & croient unanimement, que J. C. a établi ſur la Terre un Tribunal infaillible, qui eſt l'Egliſe enſeignante, c'eſt-à-dire, le Pape à la tête des Evêques. (a) Ils croient, ſur la parole expreſſe de ce divin Maître, comme il eſt prouvé par des paſſages clairs & déciſifs de l'E-

(a) Ils anathématiſent même comme Hérétiques tous ceux qui croient le contraire.

criture,

criture, qu'ils reçoivent comme la parole de Dieu-même, fondés ſur des motifs de crédibilité ſi évidens, qu'il eſt métaphyſiquement impoſſible que leur croyance ne ſoit pas prudente : *rationabile obſequium.*

Que le Pape ſoit infaillible, comme le penſent les Ultramontains; ou qu'il ne le ſoit pas, comme on le ſoutient en France; qu'il ſoit ſupérieur ou ſubordonné au Concile, ce n'eſt point de quoi il eſt ici queſtion : & les ennemis de l'Egliſe Romaine n'en ſçauroient tirer aucun avantage. C'eſt ce que je vais vous démontrer, en répondant ſimplement aux queſtions de Bayle que nous avons ſous les yeux. *Je demande*, dit-il, *à cette Egliſe pourquoi elle nous a excommuniés. Eſt-ce à cauſe que nous ne croyons pas que le Concile ſoit infaillible ?* Oui ſans doute. Car il eſt de foi que tout Concile Général légitimement aſſemblé, eſt infaillible dans ſes déciſions dogmatiques. Tous les Catholiques en conviennent; & on ne peut le conteſter ſans devenir hérétique. *Mais en cela nous ne diſons rien que le Pape ne croie.* Cela eſt abſolument faux. Jamais aucun Pape n'a conteſté l'infaillibilité des Conciles Généraux; & tous au contraire ont anathématiſé & anathématiſeront toujours quiconque oſera nier ce dogme de la foi Catholique. En quoi conſiſte ſur cela la diverſité des ſentimens entre les Catholiques ? Le voici. C'eſt

que les Papes ſe perſuadent que c'eſt de leur autorité qu'émane l'infaillibilité des Conciles ; au lieu qu'on ſoutient en France, que cette infaillibilité eſt indépendante de l'autorité du Pape. Mais quelle que ſoit la ſource de cette infaillibilité, les Papes & l'Egliſe Gallicane la reconnoiſſent également. Tous les Catholiques conviennent de ſon exiſtence ; & c'eſt là le dogme. S'ils diſputent entr'eux ſur ſa ſource, c'eſt une controverſe qui n'intéreſſe point la foi. *Veut-on que nous ſoyons plus Papiſtes que le Pape même ?* Non. Vous pouvez croire comme l'Egliſe Gallicane, que c'eſt par leur propre autorité fondée ſur l'aſſiſtance du S. Eſprit, que les Conciles Généraux ſont infaillibles ; mais il faut que vous croyez comme le Pape même, qu'ils le ſoient. *Eſt-ce à cauſe que nous ne croyons pas que le Pape ſoit infaillible ?* Nullement ; & vous ſçavez bien le contraire, puiſque vous n'ignorez pas que ceux qui ſoutiennent en France que le Pape n'eſt pas infaillible, n'ont jamais été excommuniés. *Veut-on que nous ſoyons plus Catholiques que l'Egliſe Gallicane ?* Non encore une fois ; vous pouvez croire comme elle que le Pape n'eſt pas infaillible, pourvu que vous croyez comme elle que les Conciles Généraux le ſont. Mais ne croire ni l'un ni l'autre, c'eſt être hérétique ; & voilà pourquoi vous êtes juſtement excommuniés.

Le Biblioth. Je ſuis pleinement convaincu que Bayle trompe ſes lecteurs dans les endroits que nous venons d'examiner. Non, je ne le regarderai plus déſormais que comme un fauſſaire. Mais y a-t'il encore de pareils traits dans la ſuite de cette longue lettre ?

Le Docteur. C'eſt toujours le même homme, même hardieſſe, même ſupercherie, même mauvaiſe foi. De ſorte qu'on diroit qu'il a pris à tâche de pratiquer ſérieuſement cette maxime badine de Ciceron ; *Quand on a une fois franchi les bornes de la pudeur, il faut être impudent tout de bon.* Jugez-en par le trait qui ſuit. Il s'agit du fait de Janſenius. Voici comment ce fidéle Auteur en retrace l'hiſtoire. (a) » Vous n'avez pas ou-» blié ſans doute, Monſieur, les démêlés de » la ſignature du Formulaire, & de l'inſépa-» rabilité du fait & du droit dans la cauſe » de Janſenius. Cela fut cauſe de pluſieurs » déſordres, & fit naître quantité de beaux » Ouvrages, dans leſquels on prouva *ſi évi-» demment* qu'il n'y a point *d'autorité infail-» lible* dans l'Egliſe *à l'égard des faits*, que le » parti oppoſé aux Janſéniſtes ſe trouva for-» cé d'avoüer qu'on n'étoit pas obligé de » croire que les cinq Propoſitions condam-» nées fuſſent dans le Livre de Janſenius, » quoique le Pape l'eût dit. Voici l'uſage que » je prétens faire de cette Doctrine. Nos ad-

(a) *Hic, lett. 29. n. XI. p. 138.*

» verſaires avouent que l'Egliſe n'eſt pas in-
» faillible dans les faits (car les Thèſes ſou-
» tenues au Collège de Clermont, qui por-
» toient expreſſément que le Pape eſt infail-
» lible, non-ſeulement dans le droit, mais
» auſſi dans le fait, ne doivent pas être con-
» ſidérées comme l'opinion dominante). Ils
» avouent qu'on n'eſt pas obligé de croire
» qu'un tel Livre enſeigne un certain dog-
» me, quoique les Papes & les Conciles dé-
» clarent formellement qu'il contient ce
» dogme. Ils avouent qu'il eſt permis à un
» chacun d'examiner ſi le Livre contient ce
» dogme, & de ne croire qu'il le contient,
» qu'en cas qu'il s'en convainque par ſon étu-
» de particuliere. Et plus bas : » Elle avoue
» de bonne foi (l'Egliſe Romaine) que
» toute queſtion, où il s'agit du ſens d'un
» Auteur, eſt une queſtion de fait ; &
» qu'elle n'a point reçu de Dieu le privi-
» lége de l'infaillibilité, pour décider que
» Janſenius, par exemple, a dit dans une
» telle page, une telle ou telle choſe. Elle
» doit donc convenir, que, quand il s'agit de
» déterminer *le ſens d'un Verſet de l'Ecriture*,
» c'eſt une véritable queſtion de fait, pour
» laquelle Dieu ne lui a point accordé la
» grace d'être infaillible... Enfin il ajoute
» (a) qu'il eſt de la derniere *évidence* que
» de ſçavoir ſi un tel paſſage de l'Ecriture,

(a) *Pag. 139. n. IX.*

» ou d'un Pere de l'Egliſe, ſignifie telle cho-
» ſe, n'eſt pas moins une queſtion de fait,
» que de ſçavoir ſi Janſenius a dit une telle
» Propoſition dans un tel endroit de ſon
» *Auguſtinus*. Et qu'ainſi, c'eſt une conſé-
» quence néceſſaire qu'il n'y a point d'infail-
» libilité dans l'Egliſe pour l'intelligence de
» la révélation. « Ces principes poſés, il raiſonne de la ſorte contre l'infaillibilité de l'Egliſe. Faites attention à ſon argument.

Si l'Egliſe n'eſt pas infaillible quant au fait,
Elle ne peut l'être quant au droit:
Or elle n'eſt point infaillible quant au fait;
Elle l'avoue elle-même:
Donc elle n'eſt point infaillible quant au droit.

Vous voyez que je tire la quinte-eſſence de ces deux longues pages; & tous ces raiſonnemens ſe réduiſent à cet unique ſyllogiſme.

Le Biblioth. J'en conviens; c'eſt là le raiſonnement de Bayle; & il me paroît qu'il eſt en forme.

Le Docteur. Oui vraiment, c'eſt un argument en forme; & ſi on lui paſſoit les deux premieres propoſitions, on ſeroit forcé d'admettre la concluſion, qui eſt une héréſie capitale. Mais malheureuſement pour Bayle, la ſeconde propoſition & ſa preuve, ſont des

impoſtures ſi marquées & ſi criantes, que je ne comprens pas comment il a eu le front de les avancer. En vérité, il faut qu'il croie tous ſes lecteurs bien dupes, pour tâcher de les tromper d'une maniere ſi groſſiere.

Le Biblioth. Quoi! l'Egliſe eſt-elle infaillible dans les faits? Si je ne me trompe, bien des Docteurs Catholiques ſoutiennent le contraire.

Le Docteur. Diſtinguons fait & fait, & débrouillons ce que Bayle a malignement embrouillé, ſelon ſa coutume. Quand il s'agit d'un pur fait, d'un fait perſonnel, comme de ſçavoir ſi Virgile eſt l'Auteur de l'Enéïde, ou même ſi un Ecrivain a eu intérieurement telle penſée ou tel deſſein en traçant telle ou telle propoſition, tous les Docteurs Catholiques conviennent que l'Egliſe n'eſt pas infaillible dans ces ſortes de faits, dont la connoiſſance certaine eſt fort indifférente pour le ſalut, & ne peut contribuer en rien à l'édification des fidéles. Auſſi ne penſera-t'elle jamais à diſcuter & à décider des queſtions ſi inutiles. Mais ce n'eſt pas de quoi il s'agit ici. Il eſt queſtion des faits doctrinaux, qu'on nomme auſſi faits dogmatiques, pour les diſtinguer du dogme. Le fait doctrinal conſiſte à ſçavoir, par exemple, quelle eſt la doctrine d'un Saint Pere, ou d'un Auteur qui a écrit ſur des matieres de Religion. Que cette propoſition-ci ſoit dé-

clarée hérétique, *l'homme n'a point la liberté d'indifférence*, c'eſt dogme, c'eſt queſtion de droit. Mais déclarer qu'elle eſt enſeignée ou formellement, ou quant au ſens, dans un tel Livre qu'on veut proſcrire, c'eſt le fait doctrinal ou dogmatique. C'eſt ainſi qu'on a coutume de parler dans les Ecoles Catholiques, quoiqu'il y en ait qui veuillent que le fait dogmatique ne ſoit guéres diſtingué du dogme. Ne nous attachons pas à une diſpute de mots, & venons à la choſe même. C'eſt ſur ces faits doctrinaux que Bayle prétend que l'Egliſe avoue qu'elle n'eſt point infaillible. Il s'exprime aſſez clairement là-deſſus. Il donne pour exemple, *le fait de Janſenius, le ſens d'un verſet de l'Ecriture, l'intelligence de la révélation, &c.* Or il eſt évidemment faux que l'Egliſe ait jamais avoué, qu'*elle n'a pas reçu de Dieu le privilége de l'infaillibilité pour décider* ces ſortes de faits. Au contraire elle a toujours obligé les fidéles à ſe ſoumettre d'eſprit & de cœur aux déciſions qu'elle en a faites. Sans rappeller ici la fameuſe affaire des (*a*) trois Chapitres, dont M. de Fenelon a ſi judicieuſement tiré une preuve convaincante, que l'Egliſe s'eſt toujours crue infaillible ſur le fait dogmatique ; ſans me prévaloir de la conduite des anciens Conciles, qui ont obligé les Hérétiques de dire Anathême aux Pa-

(*a*) *Au cinquiéme Concile œcuménique.*

triarches des Sectes, dont ils vouloient abjurer les erreurs ; je me borne au fait de Janſénius, où Bayle paroît établir ſon fort ; & je dis qu'il a mal choiſi ſon terrein. S'il y avoit bien penſé, pour en impoſer avec moins de groſſiéreté, il ſe ſeroit attaché à quelque hiſtoire plus ancienne & moins connue. Mais par je ne ſçais quel travers d'eſprit, il nous donne pour vraie une hiſtoire, que tout l'Univers reconnoît être fauſſe. En effet y a-t'il au monde un Théologien ; que dis-je ? y a-t'il une femme en France, qui ne ſçache par cœur l'Hiſtoire du Formulaire ? Les Bulles réïtérées des Papes, les Mandemens des Evêques, les Edits & les Déclarations du Roi pour obliger à la ſignature pure & ſimple du Formulaire, démontrent clairement que l'Egliſe ſe croit en droit d'exiger la croyance des faits doctrinaux. C'eſt donc une Loi reçue dans toute l'Egliſe, & qui eſt devenue Loi de l'Etat, que quiconque aſpire aux Ordres ſacrés, ou prétend obtenir un Bénéfice, ou prendre les dégrés dans une Univerſité, eſt obligé de jurer ſur les SS. Evangiles, qu'il condamne purement & ſimplement les cinq propoſitions extraites du Livre de Janſénius, & qu'il les condamne dans le ſens de l'Auteur : *In ſenſu ab authore intento.* Tous ceux qui refuſent de ſe ſoumettre à cette Loi, ſont regardés par l'Egliſe comme des

Enfans

Enfans rébéles, qui, par une diſtinction inventée après (*a*) coup, s'efforcent d'éluder la condamnation de *l'Auguſtinus*, & d'en ſauver la doctrine anathématiſée.

Perſonne n'ignore ni les contradictions, les tergiverſations, les chicanes de ce parti, ni la conſtante fermeté avec laquelle le Corps des Paſteurs l'a forcé dans ſes foibles retranchemens. Eſt-ce là *avouer que l'Egliſe n'eſt pas infaillible dans les faits dogmatiques, dont il s'agit ici ?* Eſt-ce ainſi que le *parti oppoſé aux Janſéniſtes s'eſt trouvé forcé d'avouer qu'on n'étoit point obligé de croire que les cinq Propoſitions condamnées fuſſent dans le Livre de Janſénius ?* & qu'il a (*b*) *été permis* à ſes *Diſciples de ſoutenir que ſon Livre ne les contient pas ?* Vous voyez plus clair que le jour que ce ſont autant de fauſſetés manifeſtes. Voilà donc un quatriéme menſonge ſur le compte de notre fidéle Auteur. Ce n'eſt pas le dernier dont je le convaincrai.

Le Biblioth. Je n'aurois jamais cru que Bayle fût capable de la mauvaiſe foi dont vous venez de le convaincre. Mais encore quelle conſéquence tire-t'il de ce fait ſuppoſé ?

Le Docteur. L'avez-vous déja oubliée ?

(a) *Tout le monde ſçait que les Janſéniſtes ont d'abord ſoutenu les cinq Propoſitions comme Catholiques au ſens de Janſénius : Ils les croyoient donc alors vraiment de Janſénius. Et ce n'eſt qu'après le Jugement porté à Rome, qu'ils ont changé de langage.*

(b) *Hic, p. 138. col. 2.*

Il en conclut qu'il eſt de toute impoſſibilité que l'Egliſe ſoit infaillible. Ecoutons-le lui-même : (*a*) » On ne manquera pas de ſe » récrier que c'eſt une contradiction mani- » feſte, de dire que l'Egliſe eſt infaillible dans » les queſtions de droit, & ſoutenir en mê- » me tems que la déciſion particuliere du » ſens de la révélation eſt une choſe de fait. » C'eſt auſſi ce que je prétens & ce que je » cherche. Je prétens que la doctrine de » l'infaillibilité implique contradiction ; & » que Mrs de l'Egliſe Romaine ne pouvant » point ſoutenir, ſans ſe rendre ridicules, que » le Pape ou le Concile ſont infaillibles dans » le fait, c'eſt une conſéquence néceſſaire » qu'il n'y a point d'infaillibilité dans l'Egli- » ſe pour l'intelligence de la révélation. . . « *Et plus bas :* » Admirons ici, Monſieur, la » ſage Providence de Dieu, qui, pour nous » aider dans les ténébres de notre ignorance » à reconnoître qu'il n'a point établi de Tri- » bunal infaillible ſur la terre, a permis que » ceux qui ont eu la vanité de s'attribuer » le privilége de l'infaillibilité, ont été con- » traints de tomber d'accord qu'ils ſe trom- » pent tous les jours dans les faits. « *Enfin il conclut :* » D'où il s'enſuit que l'Egliſe n'é- » tant point infaillible quant au fait, ne l'eſt » point quant au droit. « Voyez-vous où il conduit ſon lecteur avec ce menſonge ?

Le Biblioth. J'apperçois bien cette der-

(*a*) *Hic, p.* 139.

nière conséquence, qui porte à faux; puisque l'Eglise n'a jamais avoué, & ne peut avouer, qu'elle soit faillible dans les faits doctrinaux. Mais je ne vois pas encore que ce Philosophe raisonne juste, lorsqu'il prétend *que la Doctrine de l'infaillibilité implique contradiction*, supposé même cet aveu prétendu. Si je n'ai point oublié ma Logique, je pense que tomber en contradiction, c'est nier & affirmer la même chose du même sujet. Les Catholiques seroient-ils dans ce cas, s'ils avouoient ce que Bayle leur prête?

Le Docteur. Eh, oui, ils seroient dans le cas, si ce que Bayle avance comme un fait constant, n'étoit pas un mensonge. Les Catholiques prouvent aussi solidement que Bayle, que l'Eglise ne seroit point infaillible quant au droit ou au dogme, si elle n'étoit infaillible quant au fait doctrinal; puisque les fidéles ne pourroient jamais s'assurer qu'un tel dogme, qu'une telle proposition est contraire à la révélation, si l'Eglise pouvoit se tromper en interprétant ou la révélation, ou telle proposition qu'elle proscrit comme hérétique. Et voici comme raisonne ce Sophiste rusé: L'Eglise n'est point infaillible quant au droit, si elle n'est point infaillible quant au fait doctrinal; Or les Catholiques avouent qu'elle ne l'est point quant à ce fait; Donc ils sont obligés d'avouer qu'elle ne l'est point non plus quant au droit. Par conséquent sou-

tenir qu'elle eſt infaillible quant au droit, & avouer qu'elle ne l'eſt pas quant au fait (dont il s'agit) c'eſt ſoutenir qu'elle eſt infaillible & qu'elle ne l'eſt pas dans le même point, qui eſt le droit : ce qui renferme une contradiction manifeſte. Sentez-vous la force de ce raiſonnement ? Il ſeroit ſans réplique, ſi la ſeconde propoſition étoit auſſi vraie qu'elle eſt fauſſe. Mais je crois que vous en connoiſſez la fauſſeté, que vous êtes en état de la démontrer à quiconque oſera tabler ſur cet impudent menſonge de Bayle. Ainſi voilà ce grand, ce ſolide, cet invincible argument réduit en poudre ; parce qu'il eſt démontré que la *mineure* eſt une fauſſeté, que l'effronterie ſeule eſt capable d'avancer. Paſſons maintenant à la prétendue inutilité d'un Tribunal infaillible ſur la terre. C'eſt un point que Bayle exagere beaucoup, & où il a réüſſi à ſon ordinaire. Vous en jugerez.

Le Biblioth. Si je ne me trompe, j'ai lu à ce moment que Bayle * avoue, qu'un Tribunal infaillible nous ſeroit fort commode ; & que tous les Chrétiens l'euſſent demandé, s'il leur avoit été permis de choiſir la maniere dont ils euſſent voulu être conduits dans le ſentier obſcur de la Foi. Comment après cela prétendre qu'un pareil Tribunal ſeroit inutile ?

Le Docteur. Vous ne vous trompez pas ; & vous avez lu juſte. Oui, Bayle dit cela fort préciſément.

* *Lettre 29. pag. 139.*

Le Biblioth. Comment donc l'accorder avec lui-même, lorſqu'il prétend que l'infaillibilité de l'Egliſe ne ſeroit d'aucune utilité ?

Le Docteur. Que vous êtes bon de croire que Bayle ſoit incapable de ſe contredire ! Ne vous ſouvenez-vous pas que je vous ai fait remarquer déja une contradiction étonnante, au ſujet de l'eſprit particulier ? C'eſt le propre de l'erreur, de l'iniquité, de l'impiété, de ſe démentir elle-même : *Mentita eſt iniquitas ſibi.* Oui, Bayle ſe contredit ici encore. Il avance (a) qu'il ne trouveroit *rien de plus commode que de pouvoir conſulter ſur tous ſes doutes un Oracle vivant, qui lui dit au vrai l'intention du S. Eſprit, ſans ſe méprendre.* Et à la page ſuivante il dit, que *l'infaillibilité ne ſerviroit de rien, ſi chaque Particulier n'étoit infaillible.* C'eſt la note marginale, qui eſt le précis de ſon raiſonnement. Un Tribunal infaillible très-commode pour Bayle, qui ſans doute n'oſeroit ſe vanter d'avoir reçu le privilége de l'infaillibilité ; & néanmoins inutile, à moins que chaque Particulier ne ſoit infaillible. Je vous avoue que c'eſt là une énigme, que je ne ſçaurois développer, & que le ſeul Bayle eſt capable de comprendre.

L'infaillibilité de l'Egliſe ſeroit pour moi un avantage très-conſidérable, quoique je ne ſois pas moi-même infaillible ; & cependant elle ne me ſerviroit de rien, ſi je n'étois

(a) *Hic ubi ſuprà, lett. 29. pag. 139.*

moi-même infaillible! N'eſt-ce pas là une contradiction bien ſenſible? Mais paſſons lui cette bévue, & voyons s'il prouve bien la ſeconde propoſition, qu'il oſe regarder comme une des plus fortes preuves contre l'infaillibilité. Liſez, s'il vous plaît, ce texte, n. XII.

Le Biblioth. lit: »Je regarde que le princi-» pal fruit de ce Tribunal ſeroit ſans doute » de produire une ferme Foi dans l'ame de » chaque fidéle, en lui fourniſſant un principe » inébranlable de certitude. Chacun ſeroit » aſſuré de croire les vérités que Dieu nous » a révélées, & non pas ce qu'un Docteur s'i-» magine que Dieu nous a révélé, ou ce qu'il » croit découvrir lui-même dans la parole de » Dieu. Cela ne ſeroit pas peu conſidérable, » il en faut tomber d'accord. Mais d'ailleurs, » ſi nous avons beſoin de ce Tribunal, afin » d'avoir une parfaite certitude de Foi, il s'en-» ſuit que nous avons beſoin auſſi nous-mê-» mes d'être infaillibles, ou d'être du moins » inſtruits par des Curés infaillibles. Car, s'il » eſt néceſſaire, pour avoir une vraie certi-» tude de Foi, de connoître que ce que l'on » croit a été décidé par un Juge inſpiré du » S. Eſprit, il n'y a point de bon Catholique » qui ne doive connoître, que ce qu'il croit » eſt contenu dans les Saints Canons. Je de-» mande comment il connoît celà. Eſt-ce » parce qu'il a lu lui-même les Conciles? «

Le Docteur. N'allez pas plus loin. La patience m'échape ; & peu s'en faut que la juſte indignation ne m'engage à employer contre Bayle les violentes invectives de Bayle contre l'extravagant Jurieu.

La belle alternative ! *ou d'être du moins inſtruits par des Curés infaillibles !* Eh ! ſi l'infaillibilité de l'Egliſe ne ſerviroit de rien, à moins que chaque Fidéle ne fût infaillible, de quoi ſerviroit celle des Curés, ſi chaque Paroiſſien n'étoit infaillible ? Bayle oublioit ſûrement qu'il devoit un jour paſſer pour le plus grand Philoſophe de ſon ſiécle, lorſqu'il raiſonnoit de la ſorte. Ainſi rayons cette alternative. Elle ne ſignifie rien ; ou elle prouve, que ni les Curés, ni les fidéles, ne doivent point être infaillibles, pour que l'infaillibilité de l'Egliſe ſerve à quelque choſe. Car ſi l'infaillibilité de l'Egliſe ne peut ſervir de rien lorſque chaque fidéle n'a pas le même privilége, celle des Curés ſera auſſi inutile, à moins que tous les Paroiſſiens n'ayent auſſi le don de l'infaillibilité. Quand Bayle reviendroit au monde avec infiniment plus d'eſprit qu'il n'en a eu, il ne viendroit point à bout de juſtifier cette alternative peu meſurée.

Le Biblioth. Je ſens bien qu'en cela il n'a point meſuré ſes expreſſions. Mais, de grace, montrez-moi bien qu'il a tort dans le fond ; & mettez-moi en état de prouver à d'autres que ſon raiſonnement n'a point de force.

Le Docteur. Sa grande preuve, c'eſt que, dans la ſuppoſition dont il s'agit, *il n'y a point de bon Catholique qui ne doive connoître que ce qu'il croit, eſt contenu dans les ſaints Canons.* Pitoyable équivoque, qui eſt tout-à-fait indigne d'un Philoſophe! Qu'entend-il par ces mots, *qui ne doive connoître?* Veut-il préciſément que chaque fidéle doive croire avec une vraie certitude de foi, que tout ce que l'Egliſe décide eſt conforme à la révélation? Nous ſommes d'accord. C'eſt la foi du Charbonnier, que nous recommandons tant à tous les fidéles. Mais il eſt évident qu'il prétend autre choſe, & qu'il veut qu'un fidéle connoiſſe, par ſon propre examen, que la déciſion eſt contenue dans les ſaints Canons. C'eſt ce que prouve ce long verbiage, où, par bien des figures de Rhétorique, il exagere les terribles difficultés de cet examen, l'incertitude touchant l'orthodoxie des Curés, des Evêques, des Conciles même Nationaux, ſur le nombre de Couriers qu'il faudroit envoyer & recevoir avant que d'être aſſuré de ce qu'auroit décidé ou Rome ou le Concile, &c. Mais que d'éloquence employée à pure perte! Se trouvera-t'il un Théologien, même novice, qui lui avoue cette conſéquence? *Un Tribunal infaillible a décidé tel point de Doctrine: donc, pour avoir une vraie certitude de foi, il faut que je connoiſſe par moi-même que ce point*

eſt contenu dans les ſaints Canons ? Conſéquence auſſi éloignée du principe, que le Ciel l'eſt de la terre ; conſéquence dont le plus mince Philoſophe devroit avoir honte, & que Bayle déſavoueroit peut-être, s'il revenoit au monde, & qu'il vînt à lire ces légeres réflexions. En effet, la ſeule conſéquence légitime qu'on puiſſe tirer de cette propoſition, *l'Égliſe infaillible a décidé tel point de Doctrine ;* nous ne pouvons donc douter que ce point ne ſoit bien décidé, & que la déciſion ne ſoit conforme à la révélation. Autrement il faudroit dire que l'infaillibilité de Jeſus-Chriſt même n'auroit ſervi de rien ſur la terre, à moins que tous ceux qui l'écoutoient, & qui l'ont ſuivie, n'euſſent reçu le privilége de l'infaillibilité. Les Apôtres n'étoient-ils pas infaillibles ? Les Proteſtans ſont obligés d'en convenir, comme Bayle lui-même l'avoue (*a*) expreſſément. Or, je vous le demande, tous les particuliers qu'ils ont convertis au Chriſtianiſme avoient-ils auſſi le don d'infaillibilité ? Je ne crois pas que Bayle lui-même oſât l'avancer. Donc l'infaillibilité des Apôtres & de J. C. étoit inutile, ne pouvoit *ſervir de rien, & impliquoit même contradiction.* Quel Chrétien peut, ſans frémir, entendre un ſi horrible blaſphême ? C'eſt pourtant la conſéquence qui ſuit naturellement des principes & des raiſonnemens

(a) *Suppl. du Comm. Philoſ. pag.* 522.

de Bayle. Concluons donc que ce grand Philoſophe s'eſt oublié ici, comme en bien d'autres circonſtances ; & que ſon raiſonnement étant auſſi faux qu'il l'eſt, on doit en revenir aux principes ſimples & intelligibles des Catholiques, que, ſuppoſé l'infaillibilité d'une Egliſe éternellement viſible, chaque particulier, pour être ſûr de ſa foi, n'a beſoin que d'un examen bien court, bien aiſé, & qui eſt à la portée de tout le monde. C'eſt de voir & de s'aſſurer ſi cette Egliſe, ce Juge infaillible, cet Oracle vivant & permanent, a parlé & porté des déciſions : ce qui ſûrement ne demande pas de longues diſcuſſions. Les Evêques Catholiques ne manquent jamais d'inſtruire les fidéles des déciſions de l'Egliſe ; & les Hérétiques mêmes ſervent à les conſtater, par l'horrible emportement avec lequel ils ſe déchaînent contre ces déciſions reſpectables. Tout homme raiſonnable ſentira ceci à merveille, & conclura ſans peine avec nous, que Bayle inſulte, je ne dis pas à un lecteur Philoſophique, mais même à tout lecteur de bon ſens, lorſqu'il ajoute : (a) » De tout cela on peut conclure, que, de la » maniere que les hommes ſont faits, il im» plique contradiction que Dieu ait établi » un Tribunal infaillible dans l'Egliſe, com» me un moyen néceſſaire à la certitude de » la foi. D'où il s'enſuit que c'eſt par le diſ-

(a) *Lett. 29. pag. 141.*

cernement que Dieu nous fait faire de ſa « vérité, en liſant ou en écoutant ſa parole, « que nous ſommes aſſurés d'être fidéles. «

Le Biblioth. Que dit-il là, *que nous ſommes aſſurés d'être fidéles?* Ne m'avez-vous pas fait voir qu'il dit tout le contraire ailleurs; & que ce ſeroit *ſans nulle raiſonnable certitude, & téméraírement*, qu'un particulier s'imagineroit qu'il eſt dirigé vers la vérité *par la grace de l'acte.*

Le Docteur. Je vous ſçais bon gré de cette attention. Vous commencez à profiter de nos Entretiens, & à rapprocher Bayle de Bayle même. Pour peu qu'on le confronte avec lui-même, on le ſurprendra ſouvent en de pareilles contradictions. Mais peu lui importe, pourvu qu'il vienne à bout de faire illuſion aux lecteurs peu circonſpects, ou qui cherchent à s'entretenir dans leurs doutes. Etes-vous pleinement ſatisfait ſur ce point?

Le Biblioth. Je ne ſçaurois deſirer rien de plus. Mais, ſi je ne me trompe, il reſte encore une difficulté à réſoudre. C'eſt qu'il prétend *que la Providence a permis que l'on pût reconnoître à tant de marques ſenſibles, que l'Egliſe Romaine n'a point le privilége dont elle ſe vante*, qu'il regarde les Catholiques comme aveugles & inexcuſables.

Le Docteur. Oui, c'eſt là ſon dernier raiſonnement contre ce point fondamental de

notre Religion ; & il y montre autant de hardieſſe & de mauvaiſe-foi, que dans toutes les miſérables chicanes que je viens de réfuter. Ayons la patience de l'entendre encore parler lui-même : (a) » Pour une diſ-
» penſation comme celle où nous vivons,
» mêlée d'ombres & de lumiere, il ſemble
» que Dieu ne pouvoit pas confondre plus
» ſenſiblement l'orgueil de ces prétendus in-
» faillibles, qu'en permettant, comme il a fait,
» 1°. Qu'il y ait eu des Papes & des Conci-
» les qui ont erré, même dans des points
» de Doctrine très-importans. 2°. Que les
» Papes & les Conciles ayent changé & caſſé
» les uns ce qui avoit été ordonné par les
» autres. 3°. Que, malgré la politique que
» l'on a dans l'Egliſe, qui ſe vante de ne pou-
» voir errer, de bien garder le *decorum*, on
» ait mille fois mis en diſpute, & ſoumis à
» un nouvel examen, les queſtions déja déci-
» dées. 4°. Que l'on entende tous les jours
» dans les Parlemens pluſieurs violentes in-
» vectives contre les prétentions de la Cour
» de Rome, que l'on voie flétrir les Bulles
» qui viennent de ces pays-là, » &c. Je m'arrête ici : je ne puis tenir davantage contre un raiſonnement de cette force : Les Parlemens crient contre Rome : donc Dieu nous donne en cela une marque ſenſible que l'Egliſe Romaine n'eſt pas infaillible. Eſt-ce

(a) *Hic, pag.* 141.

le grand, *l'illuſtre M. Bayle* que nous liſons ? ou bien eſt-ce l'inſenſé Jurieu ? Un homme qui voudroit ſe dèshonorer de gaiété de cœur, raiſonneroit-il autrement ? Ignore-t'il, cet homme univerſel, que, quand on parle d'infaillibilité, il n'eſt queſtion que du dogme, & de déciſions dogmatiques ; & que, dans les démêlés que les Rois de France & leurs Parlement ont eus avec les Papes & la Cour de Rome, il n'a jamais été queſtion que de quelques points de Diſcipline, ou de quelques prétentions des Papes ſur le temporel des Souverains ? Mais laiſſons ce miſérable ſophiſme aux admirateurs de Bayle ; & voyons s'il n'eſt pas mieux fondé dans les trois premiers points.

Le Biblioth. Il eſt aiſé de tourner en ridicule un Auteur, en détachant une preuve de toutes les autres, qui, priſes enſemble, font un tout. Chaque preuve en particulier pourroit être foible ; ce n'eſt que dans la liaiſon & dans la totalilité que doit conſiſter la force d'un raiſonnement compoſé de pluſieurs parties.

Le Docteur. Mille preuves de cette trempe réünies enſemble ne feroient pas une preuve ſupportable. Ainſi vous avez tort de trouver mauvais le ridicule que je donne à cet argument de Bayle. Mais ce qui

doit achever de le confondre, c'eſt que les trois premieres ſont, ou des fauſſetés palpables & cent fois débattues, ou des équivoques qu'un raiſonnement ſérieux ne ſouffre pas. Je le dis donc, avec toute la confiance que doit inſpirer la vérité, qu'il eſt faux, 1°. Qu'aucun Pape adreſſant une Bulle dogmatique à toute l'Egliſe, ou aucun Concile légitime, a jamais *erré dans des points de Doctrine.* 2°. Faux *que les Papes* ou les Conciles légitimes ayent changé ou révoqué ce qui avoit été auparavant décidé en fait de dogme. 3°. Faux que des queſtions de dogme ſolemnellement décidées ayent été ſoumiſes à un nouvel examen, comme s'il n'y eût eu encore rien de fixe & d'irréformable. Car c'eſt en ce ſens qu'on doit entendre ces belles preuves de Bayle, puiſque c'eſt là l'état de la queſtion: ou bien elles ne prouvent rien, & ne ſont que des équivoques, dont un homme de bon ſens devroit avoir honte. On lui paſſe des changemens en fait de diſcipline; mais ce n'eſt pas de quoi il s'agit: & on le défie, lui auſſi-bien que tous les Sectaires, d'apporter un exemple bien net & bien marqué d'un changement en fait de dogme. Auſſi ne cite-t'il rien. Il avance hardiment les propoſitions les plus préciſes, ſans ſonger à la preuve: il prétend apparemment qu'on l'en croye ſur

ſa parole. Mais qu'il n'eſpere pas cette politeſſe de ma part. Après l'avoir trouvé en flagrant délit, & convaincu de tant de menſonges, je ne ſçaurois plus rien croire ſur ſon témoignage le plus précis. Le reſte de cet article conſiſte en des citations vagues de changement de diſcipline, ce qui eſt hors d'œuvre, en une fade répétion du fait de Janſenius, en des invectives ſanglantes contre les déſordres prétendus des Conciles, de la Cour de Rome, &c. Ce qui ne devroit point arrêter un eſprit raiſonnable, puiſque Bayle lui-même (a) avoue que, s'il y avoit une révélation de l'infaillibilité, il ſeroit *très-mal fondé de nier* cette *infaillibilité, ſous prétexte de ces intrigues & de ces vices.* Eh! n'ai-je pas démontré qu'il y a une pareille révélation? N'eſt-il pas plus clair que le jour que les promeſſes de Jeſus-Chriſt aſſurent cette infaillibilité à l'Egliſe? que cette Egliſe eſt perpétuelle & viſible? que c'eſt cette Cité bâtie ſur une montagne, cette lumiere qui brille ſur un chandelier expoſé aux yeux de tous les hommes? C'eſt donc bien à tort que Bayle a le front d'ajouter à ſes menſonges & à ſes ſophiſmes cette mépriſante turlupinade. (b) *Ce prétendu Juge infaillible n'étant pas reconnoiſſable, étant* INCOGNITO *dans l'Egliſe, comme M. le Maréchal de Gram-*

(a) *Ibid. n. XIII. p.* 142.
(b) *Ibid. n. XVI. p.* 143.

Le Biblioth. Ce jeune Abbé, qui eſt de famille... Eh! vous le connoiſſez : c'eſt l'Abbé d'***.

Le Docteur. Je le connois depuis longtems. Je voudrois qu'il devînt notre proſélyte.

Le Biblioth. C'eſt ce qu'il deſire. Il a ouï parler de nos converſations. On lui en a rapporté une partie, mais tout de travers, comme il n'arrive que trop entre gens qui ſaiſiſſent les premiers bruits, & qui comptent ſur les diſcours des Caffés. Il eſt venu me trouver. J'ai démêlé le vrai du faux : je lui ai fait un détail de tout ce que vous m'avez fait remarquer dans Bayle. Et voyant qu'il y prenoit goût, je lui ai montré tous les endroits que j'avois exactement marqués, & je lui ai donné copie de vos réflexions & des remarques que j'ai jettées ſur le papier immédiatement après nos entretiens. Il les a étudiées : il a tout confronté : & il déteſte autant Bayle, qu'il l'a eſtimé autrefois. Mais je lui ai promis que je vous engagerois à ſouffrir qu'il ſe trouvât ici, quand vous m'inſtruirez ſur le Pyrrhoniſme de Bayle, ſur ſa mauvaiſe foi, &c. Ne me ſuis-je pas trop avancé?

Le Docteur. Non, je ne vous déſavouerai pas. Je ſerai même charmé que cet Abbé, qui a accès dans le monde, ſoit bien au fait. Comme il eſt goûté dans les plus brillantes

assemblées, & qu'il a autant de modération que de délicatesse, ce qu'il dira contre Bayle, fera plus d'impression que les déclamations les plus vives de nos Docteurs & de nos Prédicateurs. Vous lui direz donc de ma part qu'il me fera bien de l'honneur, s'il daigne être présent à nos Entretiens.

Le Biblioth. Si j'avois pressenti votre pensée, il seroit demeuré aujourd'hui : mais ce sera pour demain, s'il vous plaît.

Le Docteur. Vous pouvez l'y inviter. En attendant, voyons la suite de notre long Entretien sur l'Eglise. Cette seule erreur de Bayle suffiroit pour le faire regarder comme le Patron de toutes les Hérésies. Mais je veux vous faire voir que lui-même aime le détail, & qu'il a pris à tâche d'étaler & de préconiser les erreurs du Luthéranisme, du Calvinisme & du Jansénisme. En voici un petit échantillon. (a) *Il faudroit le dire, selon la supposition que j'examine ici, selon laquelle il faut conclure : que tout homme, qui auroit demandé à Dieu de l'éclaircir, & qui auroit consulté sa sainte Parole avec un esprit humble & une intention sincere de s'instruire, auroit reconnu la fausseté des* VŒUX MONASTIQUES, DE LA LOI DU CÉLIBAT ET DES JEÛNES, DE L'INVOCATION DES SAINTS, DES IMAGES ET DES RELIQUES, DE LA PRÉSENCE RÉELLE, &c.

(a) *Supplém. du Comm. Philos. chap. XIII. p. 514.*

Le Biblioth. Voilà bien des erreurs raſſemblées.

Le Docteur. Il les rebat ſouvent ; & il ſe fait gloire ſur tout de combattre la liberté d'indifférence, la préſence réelle de J. C. dans l'Euchariſtie, la ſainteté des Vœux Monaſtiques, &c. Mais la plupart de ces erreurs repaſſeront, quand j'examinerai ou ſa mauvaiſe foi, ou ſon ignorance, ou ſes pitoyables raiſonnemens.

Voyons en peu de mots ce qu'il dit de la Priere pour les Morts, du Purgatoire, de la Confeſſion auriculaire, &c. Il s'exprime ainſi : (a) » Cet article de la Priere pour » les Morts m'a ſurpris ; car l'uſage de cette » pratique, quelque ancienne qu'elle ſoit, » ne mérite pas d'être regretté. Il n'a jamais » été fondé que ſur des erreurs groſſieres : & » ſi j'oſois me ſervir, dans un ſujet de peu » d'importance, de la liberté profane que » M. Mainbourg s'eſt donnée en parlant du » myſtere de la Prédeſtination, je dirois que » le Purgatoire, la Priere pour les Morts, & » tout ce qui en dépend, ſont DES FA» DAISES..... La Confeſſion auricu» laire ne vaut pas mieux que la Priere pour » les Morts ; & il n'y a que des Eccléſiaſti» ques curieux & intéreſſés, qui en puiſſent » regretter le retranchement. Car il paroît, » par l'exemple de ceux qui la pratiquent

(a) *Critiq. génér. Let.* 28. *n.* XV. *p.* 133.

avec le plus d'aſſiduité, qu'elle ne ſert de « rien pour la réformation des mœurs, com- « me l'avoue (*a*) M. Arnauld. « L'important témoignage que celui de M. Arnauld ! Certes, un aveu de ce poids doit porter un horrible coup aux Catholiques ; & il figure bien avec les cenſures & les invectives de Bayle. Mais ce critique exact & ſcrupuleux oublie ici la maxime dont il ſe ſert contre Jurieu, qui avoit cité M. Arnauld au ſujet de la mort de Grotius. La voici : (*b*) *Il cite* (Jurieu) *pour tout témoin & pour toute preuve M. Arnauld ; c'eſt-à-dire, un homme dont il fait dans ce même ouvrage un portrait ſi monſtrueux, qu'il n'y a point de Tribunal équitable, où l'on voulût mettre à l'amende ceux que vingt témoins ſemblables à ce portrait accuſeroient d'homicide. Peut-on voir un aveuglement plus énorme ? Ne faut-il pas avouer, que l'envie de médire eſt de toutes les paſſions la plus capable de faire perdre de vue les idées du ſens commun ?* Que Bayle s'applique à lui-même cette belle maxime. Au reſte, j'aurai encore plus d'une occaſion de la lui remettre devant les yeux.

Le Biblioth. Bayle a raiſon contre Jurieu : mais je ne vois pas que vous ayez raiſon contre Bayle. Jurieu avoit décrié M. Arnauld :

(a) *De la fréq. Comm. part.* 3. *ch.* 16.

(b) *Dictionn. art.* Grotius, *I.*

mais Bayle n'en fait-il pas le plus grand homme du monde?

Le Docteur. Votre réflexion eſt juſte : mais elle porte à faux. Bayle nous livre Arnauld comme un Auteur qui eſt très-grand, quand il attaque l'Egliſe Romaine, ou les Moliniſtes; mais qui eſt très-mince Auteur, quand il ſe meſure avec les Proteſtans. Et comment n'en parle-t'il pas dans l'article de Grotius? Ecoutez ſes termes : (a) *C'eſt une objection que M. Arnauld n'a pas eu honte de propoſer; elle eſt indigne de réponſe.* Et dans ſa Critique générale, pag. 29, ne dit-il pas que ce *grand homme* a écrit contre la Religion des Proteſtans *avec tous les emportemens imaginables, & avec un débordement de bile bien plus grand que celui du P. Mainbourg?* D'ailleurs, il le cite par-tout, comme la plus ferme colomne du Janſéniſme, comme l'ennemi déclaré de tous ceux qui ont attaqué Port-Royal. Enfin, il ſçait dans ſon ame que M. Arnauld a été convaincu de mille menſonges, de mille calomnies atroces, par l'Auteur de la Défenſe des nouveaux Chrétiens : & c'eſt là cet homme qu'il *cite pour tout témoin & pour toute preuve* de l'inutilité de la Confeſſion *pour la réformation des mœurs.* Ai-je tout-à-fait tort de lui appliquer en quelque ſorte le reproche qu'il fait à Jurieu? Au reſte, je le lui appliquerai d'une maniere qui ne ſouffrira

(a) *Ibid. Rem. I.*

point de réplique, quand je vous entretiendrai plus particuliérement de ſa mauvaiſe foi.

Le Biblioth. Quoique je n'aye pas ſenti d'abord toute la juſteſſe de cette application, je vois bien que Bayle a eu tort de n'apporter pas d'autre preuve de ſon accuſation que l'aveu de M. Arnauld.

Le Docteur. Le beau garant d'une calomnie faite à l'Egliſe ! Mais laiſſons cette digreſſion, qui eſt déja trop longue. Bayle continue de décrier la Confeſſion auriculaire : & les inconvéniens que ſon imagination libertine y trouve, ſont décrits & exagérés avec des traits ſi affreux, que j'aurois honte de vous les faire lire. Il les répete dans un autre (a) Ouvrage, où, après avoir dit que la Reine Elizabeth eût pu établir des Prêtreſſes pour adminiſtrer les Sacremens aux femmes, il ajoute, qu'*il n'y a point d'Egliſe, où les Prêtreſſes fuſſent plus néceſſaires que dans la Communion de Rome*, ſur tout par rapport à la Confeſſion des femmes. Puis il égaye ce beau ſujet par un petit conte, où l'on feint que les femmes *ſe ſont plaintes de ce qu'on leur défendoit d'être confeſſeuſes* ; & que le Pape, ne leur ayant pas trouvé aſſez de ſecret, n'a point eu d'égard à leur Requête. C'eſt le

(a) *Réponſe aux queſtions d'un Provincial. T. C. pag. 1039.*

grand, c'eſt *l'illuſtre* M. Bayle, qui nous régale de ces curieuſes bagatelles, pour rendre plus ſolides ſes accuſations contre une pratique, qui eſt de droit divin, qui eſt appuyée ſur la plus pure Tradition, & autoriſée par les Déciſions ſolemnelles de cette Egliſe, qui ne peut ni approuver ni tolérer l'erreur: *Nec approbat, *nec tacet.*

Le Biblioth. Je connois à préſent le tort que j'ai eu de douter ſi Bayle étoit un hérétique. Et je ne vois que trop qu'on ne doit point permettre la lecture de ſes Ouvrages à toutes ſortes de perſonnes.

Le Docteur. Il y en a bien peu qui ſoient en état de les lire ſans ſe gâter l'eſprit. Vous vous en convaincrez de plus en plus, à meſure que nous avancerons dans l'examen léger & la critique générale que nous en faiſons. Avant que de finir l'article des héréſies, j'ai à cœur de vous faire remarquer certains blaſphêmes contre l'Egliſe, contre ſes Conciles, contre la Canoniſation des Saints, contre la Loi du Célibat, &c. & vous verrez de quel eſprit étoit animé cet Auteur, que tant de perſonnes prennent pour leur Oracle. Donnez-moi l'article *Rodon.*

Le Biblioth. C'eſt dans le Dictionnaire: le voici.

Le Docteur. Cherchez la Remarque B. Elle eſt fort longue: on y rapporte la diſ-

* *S. Auguſtin.*

pute

pute de Mrs Saurin & Jurieu au ſujet de Neſtorius & de S. Cyrille. Voyons-en la fin, où Bayle ajoute ſon avis & ſon jugement définitif. Voici ſes termes : « Je dis ſeulement qu'il n'y a nulle apparence que de Rodon « ait ſongé à favoriſer la prétendue faction « latitudinaire ; car il ſoutient Neſtorius, « non pas en le regardant comme le Patron « de l'union morale du Verbe avec la nature « humaine, mais en le conſidérant comme « Orthodoxe ſur l'union hypoſtatique ; & il « ne maltraite Cyrille que parce qu'il le con- « ſidere comme l'Auteur de la confuſion « Eutychienne des deux natures. Sans doute « il n'a prétendu que chagriner les Papiſtes, « & leur faire honte de l'oppreſſion où ils « tiennent la mémoire des (*a*) innocens, « tandis qu'ils élevent juſques aux nues un « (*b*) hérétique, qui eut pour lui le bras ſé- « culier, la faveur de l'Empereur, & la ca- « bale prédominante d'un Concile. Si l'on « vouloit même pouſſer un peu loin la cha- « rité, l'on aſſureroit qu'il n'eut point d'autre « motif que de ſecourir l'innocence, en fai- « ſant paroître que c'eſt à tort que Neſtorius « eſt regardé comme un hérétique. Il n'y a « point néceſſairement un principe de mali- « gnité dans la conduite d'un homme qui « maltraite S. Cyrille. Jamais peut-être un « chef de parti n'a moins mérité qu'on le mé- «

(a) *Neſtorius.* (b) *S. Cyrille.*

» nageât : il ſe gouverna d'une maniere ſi
» violente & ſi furieuſe, qu'il ne mérite pas
» qu'on le remercie d'avoir ſoutenu la véri-
» té, *en cas qu'il l'ait ſoutenue*; s'il l'a trou-
» vée, c'eſt par hazard, c'eſt par accident.
» Des chevaux fougueux qui prennent le
» frein aux dents, & qui ne ſe caſſent point
» la tête contre les murailles de l'écurie,
» parce que leur impétuoſité les a conduits
» vers une porte qui, par bonheur, étoit en-
» tr'ouverte, ſont l'image de certains Do-
» cteurs qui rencontrent l'Orthodoxie,
» malgré cent paſſions impétueuſes qui les
» tranſportent, & qui leur font violer tou-
» tes les régles. Tous les lieux communs de
» M. Jurieu pour juſtifier S. Cyrille, & pour
» condamner Neſtorius, peuvent ſervir à
» juſtifier celui-ci, & à condamner celui-là.
» Il ſeroit facile d'en montrer l'eſſai. « Ne frémiſſez-vous pas, en liſant de ſi horribles blaſphêmes? Quoi! Neſtorius eſt innocent? S. Cyrille hérétique, un furieux, un emporté, qui n'a trouvé la vérité *que par hazard, en cas qu'il l'ait ſoutenuè*, & qu'on peut comparer à un cheval fougueux qui, par bonheur, ne ſe caſſe pas la tête? Quel Catholique peut ſupporter une lecture ſi affreuſe? Et c'eſt là cet Auteur exact, modéré, équitable, impartial; cet Oracle, ce guide aſſuré pour tout lecteur qui ne cherche que la pure vérité? En vérité, il faut être bien peu-

ple pour ſe laiſſer leurrer de la ſorte, par l'injuſte réputation que lui ont faite certaines gens, qui, penſant & n'oſant parler comme lui, ſont charmées qu'il ſe ſoit trouvé un libertin aſſez étourdi pour rompre la glace, & frayer le chemin à l'irréligion.

Le Biblioth. Ce ſeul trait décrédite entiérement Bayle dans mon eſprit; & je ne ſçaurois plus avoir pour ſes Ecrits que la plus juſte horreur.

Le Docteur. Vous reconnoiſſez là ſon eſprit. Il en veut à l'Egliſe & à ſon infaillibilité; & il s'efforce de dégrader l'autorité reſpectable des premiers Conciles que l'ancienne Egliſe a révérés comme les quatre Evangiles. Mais que peuvent les vains efforts des hommes contre ce que la Sageſſe de Dieu a établi? Malgré les ſophiſmes & les emportemens de Bayle & de tous ſes Partiſans, les Fidéles reconnoîtront toujours dans l'Egliſe ce Tribunal infaillible, dont l'autorité ſuprême met leur foi en aſſurance. Voyons maintenant l'article *Neſtorius*. Comment n'y parle-t'il pas du ſaint Concile d'Epheſe, où Neſtorius fut dépoſé, & la Sainte Vierge maintenue dans la juſte poſſeſſion du glorieux titre de Mere de Dieu? Il dit d'abord dans le corps de l'article: « On ne vit jamais « un Jugement plus précipité, ni plus ſuſ- « pect de paſſion, que celui qui fut rendu « dans le Concile d'Epheſe contre Neſto- «

» rius. Cependant Cyrille qui y préſidoit, » & qui fut l'ame de cette Sentence tu- » multueuſe, conſerva ſon rang & ſa di- » gnité, & dans toute la ſuite des ſiécles on » l'a vénéré comme un grand Saint; au lieu » que Neſtorius paſſa tout le reſte de ſa vie » dans un triſte état, & que ſa mémoire eſt » encore abominable. » aux vrais Catholiques s'entend, & non point à Bayle, qui oſe le regarder comme un innocent opprimé *par la cabale prédominante d'un Concile.*

Il commente enſuite le Texte avec ſa malignité ordinaire; & après avoir décidé en Maître, (*a*) » qu'il eſt facile de compren- » dre qu'il n'y avoit qu'une diſpute de mots » entr'eux (*b*); il ajoute, Quoiqu'il en » ſoit, on peut retenir tout le dogme de l'u- » nion hypoſtatique, & rejetter néanmoins » le titre de Mere de Dieu: tant parce qu'il » eſt fort propre à fournir aux Infidéles une » occaſion de plaiſanter comme faiſoient » les Chrétiens, mais avec plus de fondement, » contre Cybele; que parce que dans un » ſens de rigueur il n'eſt pas vrai que la » Sainte Vierge ſoit Mere de Dieu. » Et à la marge il préte aux Infidéles cette déteſtable plaiſanterie: » Ne pouvoient-ils pas dire que » Dieu ſelon les Chrétiens a pere & mere, » grand-pere, grand'-mere, biſayeul & bi- » ſayeule, & ainſi de toutes ſortes de dégrés

(*a*) *Rem. A.* (*b*) *S. Cyril. & Neſtor.*

de parenté directs & collatéraux ? « N'eſt-ce pas là porter l'audace ſacrilége juſqu'au Thrône de Dieu même ? *Iniquitatem in excelſo locuti ſunt.* Et dans la Remarque B, après avoir copié l'infidéle M. Dupin, « Pour faire connoître les irrégularités de ſaint Cyrille, & montrer que ce Concile, bien loin de mettre la paix, n'a porté que du trouble, des diviſions, & des ſcandales dans l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, il ajoute : M. Dupin n'a rien oublié pour répondre à ces objections ; mais la matiere lui a été ſi peu favorable, qu'on peut dire que ſes réponſes ſont la foibleſſe même. « Il auroit parlé juſte s'il avoit dit que Dupin eſt un prévaricateur qui trahit la cauſe de l'Egliſe pour favoriſer les Novateurs. Enfin ce judicieux critique conclut de la ſorte : *Que n'a-t'on une Hiſtoire de ce Concile par* un Fra-Paolo ! Quel regret de n'avoir pas le Pere Paul pour Hiſtorien du Concile d'Ephéſe ! Hé, M. (*a*) Dupin ne vaut-il pas un Fra-Paolo en ce genre ? Ils doivent être également chers & reſpectables à Bayle, qui paroît ſe faire gloire de puiſer dans ces ſources empoiſonnées. Au reſte

(a) Voyez la Note marginale de la Remarque x, où Bayle cite *le Diſcours de M. de Lamoignon, Avocat Général, demandant la ſuppreſſion du Livre de M. Dupin ; ce qu'il obtint.*

Bayle, ici comme ailleurs, ſemble peindre de fantaiſie ; & ſa démangeaiſon inſurmontable de décrier la vraie Religion, lui fait hazarder bien des choſes, dont lui-même n'eſt pas trop ſûr ; car il dit, Remarque E : *L'on verroit plus clair dans cette affaire, ſi l'on avoit les Relations des Neſtoriens, & celles des autres Sectes : mais nous ne ſçavons gueres ces choſes que ſur le rapport du Parti victorieux ; & nous en ſçavons néanmoins aſſez pour pouvoir juger que la Puiſſance Impériale a eu toujours trop de part aux déciſions.* N'eſt-ce pas là avouer qu'il n'a que de foibles conjectures, & des ſoupçons ſuggérés par l'envie de tout révoquer en doute? En effet, s'il ne ſçait rien *que ſur le rapport du parti victorieux*, eſt-il vraiſemblable que les Catholiques *victorieux* ayent laiſſé dans leurs Ecrits de quoi prouver l'innocence de Neſtorius, que Bayle prétend avoir été injuſtement opprimé ? A qui perſuadera-t'il un pareil paradoxe ? J'avois deſſein de laiſſer cet article, n'y ayant pas moyen de faire paſſer en revue toutes les ſottiſes & les impiétés qui s'y préſentent en foule ; mais afin de n'y plus revenir, je veux vous lire encore un endroit qui doit frapper par ſa nouveauté. A la Remarque L, il dit : *Ce fut donc en tant qu'homme qu'il* (Jeſus-Chriſt) *fut établi Plénipotentiaire.* Que penſez-vous de cette expreſſion ? Elle peut renfermer bien du venin. Je n'o-

ſerois juger que Bayle ait eu dans l'eſprit tout ce que cette métaphore inuſitée peut cacher de mauvais. Mais, s'il penſoit en Chrétien, pourquoi ne parloit-il pas comme le reſte des Chrétiens ! Pourquoi attribuoit-il à l'Homme-Dieu ce titre prophâne qu'on ne donne qu'aux Ambaſſadeurs des Monarques de la Terre ? Eſt-ce par le même eſprit qu'il donne à l'Auguſte Marie *la qualité de Reine-Mere & de Reine-Regente* ? Que les Lecteurs judicieux le décident.

Le Bibliſth. Vous devenez tout à coup bien benin & bien reſervé. J'aurois de la peine à lui paſſer ces expreſſions, ſans y donner un coup de dent. Eſt-ce ainſi qu'on doit parler de J. C. & de ſa ſainte Mere ?

Le Docteur. Il faudroit des Volumes entiers pour contenir les juſtes cenſures que méritent une infinité d'expreſſions prophânes & blaſphématoires, que ce nouveau Rabelais employe dans les ſujets les plus ſaints. Il vouloit apparemment s'accommoder au goût de ce malheureux ſiécle, que lui-même n'a pas peu gâté. Mais que direz-vous de cette concluſion * : « Voici, *dit-il*, comment je crois que par accident les « diſputes de Neſtorius & de Cyrille ont « augmenté ſur la terre les honneurs de la « ſainte Vierge. Le titre de Mere de Dieu « conteſté pendant quelque tems, & enfin «

* *Remarque L, à la fin.*

» nageât : il ſe gouverna d'une maniere ſi
» violente & ſi furieuſe, qu'il ne mérite pas
» qu'on le remercie d'avoir ſoutenu la véri-
» té, *en cas qu'il l'ait ſoutenue*; s'il l'a trou-
» vée, c'eſt par hazard, c'eſt par accident.
» Des chevaux fougueux qui prennent le
» frein aux dents, & qui ne ſe caſſent point
» la tête contre les murailles de l'écurie,
» parce que leur impétuoſité les a conduits
» vers une porte qui, par bonheur, étoit en-
» tr'ouverte, ſont l'image de certains Do-
» cteurs qui rencontrent l'Orthodoxie,
» malgré cent paſſions impétueuſes qui les
» tranſportent, & qui leur font violer tou-
» tes les régles. Tous les lieux communs de
» M. Jurieu pour juſtifier S. Cyrille, & pour
» condamner Neſtorius, peuvent ſervir à
» juſtifier celui-ci, & à condamner celui-là.
» Il ſeroit facile d'en montrer l'eſſai. » Ne frémiſſez-vous pas, en liſant de ſi horribles blaſphêmes? Quoi! Neſtorius eſt innocent? S. Cyrille hérétique, un furieux, un emporté, qui n'a trouvé la vérité *que par hazard, en cas qu'il l'ait ſoutenuë*, & qu'on peut comparer à un cheval fougueux qui, par bonheur, ne ſe caſſe pas la tête? Quel Catholique peut ſupporter une lecture ſi affreuſe? Et c'eſt là cet Auteur exact, modéré, équitable, impartial; cet Oracle, ce guide aſſuré pour tout lecteur qui ne cherche que la pure vérité? En vérité, il faut être bien peu-

ple pour ſe laiſſer leurrer de la ſorte, par l'injuſte réputation que lui ont faite certaines gens, qui, penſant & n'oſant parler comme lui, ſont charmées qu'il ſe ſoit trouvé un libertin aſſez étourdi pour rompre la glace, & frayer le chemin à l'irréligion.

Le Biblioth. Ce ſeul trait décrédite entiérement Bayle dans mon eſprit; & je ne ſçaurois plus avoir pour ſes Ecrits que la plus juſte horreur.

Le Docteur. Vous reconnoiſſez là ſon eſprit. Il en veut à l'Egliſe & à ſon infaillibilité; & il s'efforce de dégrader l'autorité reſpectable des premiers Conciles que l'ancienne Egliſe a révérés comme les quatre Evangiles. Mais que peuvent les vains efforts des hommes contre ce que la Sageſſe de Dieu a établi? Malgré les ſophiſmes & les emportemens de Bayle & de tous ſes Partiſans, les Fidéles reconnoîtront toujours dans l'Egliſe ce Tribunal infaillible, dont l'autorité ſuprême met leur foi en aſſurance. Voyons maintenant l'article *Neſtorius*. Comment n'y parle-t'il pas du ſaint Concile d'Epheſe, où Neſtorius fut dépoſé, & la Sainte Vierge maintenue dans la juſte poſſeſſion du glorieux titre de Mere de Dieu? Il dit d'abord dans le corps de l'article: « On ne vit jamais « un Jugement plus précipité, ni plus ſuſ- « pect de paſſion, que celui qui fut rendu « dans le Concile d'Epheſe contre Neſto- «

» rius. Cependant Cyrille qui y préſidoit, » & qui fut l'ame de cette Sentence tu- » multueuſe, conſerva ſon rang & ſa di- » gnité, & dans toute la ſuite des ſiécles on » l'a vénéré comme un grand Saint; au lieu » que Neſtorius paſſa tout le reſte de ſa vie » dans un triſte état, & que ſa mémoire eſt » encore abominable. » aux vrais Catholiques s'entend, & non point à Bayle, qui oſe le regarder comme un innocent opprimé *par la cabale prédominante d'un Concile.*

Il commente enſuite le Texte avec ſa malignité ordinaire; & après avoir décidé en Maître, (*a*) » qu'il eſt facile de compren- » dre qu'il n'y avoit qu'une diſpute de mots » entr'eux (*b*); il ajoute, Quoiqu'il en » ſoit, on peut retenir tout le dogme de l'u- » nion hypoſtatique, & rejetter néanmoins » le titre de Mere de Dieu: tant parce qu'il » eſt fort propre à fournir aux Infidéles une » occaſion de plaiſanter comme faiſoient » les Chrétiens, mais avec plus de fondement, » contre Cybele; que parce que dans un » ſens de rigueur il n'eſt pas vrai que la » Sainte Vierge ſoit Mere de Dieu. » Et à la marge il préte aux Infidéles cette déteſtable plaiſanterie: » Ne pouvoient-ils pas dire que » Dieu ſelon les Chrétiens a pere & mere, » grand-pere, grand'-mere, biſayeul & bi- » ſayeule, & ainſi de toutes ſortes de dégrés

(*a*) *Rem. A.* (*b*) *S. Cyril. & Neſtor.*

de parenté directs & collatéraux ? « N'eſt-ce pas là porter l'audace ſacrilége juſqu'au Thrône de Dieu même ? *Iniquitatem in excelſo locuti ſunt.* Et dans la Remarque B, après avoir copié l'infidéle M. Dupin, « Pour faire connoître les irrégularités de ſaint Cyrille, & montrer que ce Concile, bien loin de mettre la paix, n'a porté que du trouble, des diviſions, & des ſcandales dans l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, il ajoute : M. Dupin n'a rien oublié pour répondre à ces objections ; mais la matiere lui a été ſi peu favorable, qu'on peut dire que ſes réponſes ſont la foibleſſe même. « Il auroit parlé juſte s'il avoit dit que Dupin eſt un prévaricateur qui trahit la cauſe de l'Egliſe pour favoriſer les Novateurs. Enfin ce judicieux critique conclut de la ſorte : *Que n'a-t'on une Hiſtoire de ce Concile par* un Fra-Paolo ! Quel regret de n'avoir pas le Pere Paul pour Hiſtorien du Concile d'Ephéſe ! Hé, M. (a) Dupin ne vaut-il pas un Fra-Paolo en ce genre ? Ils doivent être également chers & reſpectables à Bayle, qui paroît ſe faire gloire de puiſer dans ces ſources empoiſonnées. Au reſte

(a) Voyez la Note marginale de la Remarque x, où Bayle cite *le Diſcours de M. de Lamoignon, Avocat Général, demandant la ſuppreſſion du Livre de M. Dupin ; ce qu'il obtint.*

admirablement donner l'allarme, & faire retentir le tonnerre de ſes triomphes. Et dans la Remarque C. *Il s'éleva contre Abailard, contre Arnauld de Breſſe, contre Pierre de Bruys, contre Gilbert Porretan, &c. En un mot ce n'eſt point atteindre à ſon merite que de l'appeller chien de meute, chien au grand collier : il faut en un certain ſens le comparer à Nimrod, & dire qu'il étoit* UN GRAND VENEUR DEVANT L'ETERNEL. Peut-on rien dire de plus injurieux à la mémoire d'un Saint que tous les Catholiques réverent? Mais Bayle va toujours à ſon but : il veut prouver que l'Egliſe éleve à tort & à travers au rang des Bienheureux des hommes que lui Bayle juge peu dignes de cet honneur. Il n'épargne pas même ni S. Louis, ni la Reine Blanche ſa mere (a) *On l'accuſa*, dit-il, *non-ſeulement d'avoir eu des galanteries, mais auſſi de prêter la main à celles du Roi ſon fils, par l'envie de l'éloigner des affaires, & de ſe conſerver une autorité plus abſolue.* Et plus bas : *Quelques Auteurs content de la Reine Blanche une bonne partie des choſes qui préparent le chemin à la Canoniſation. D'autre côté, on voit encore certains monumens de la paſſion que le Comte de Champagne eut pour elle, qui ſemblent ſignifier qu'il ne ſoupira pas toujours inutilement.* Quelle malignité! Il parle ainſi dans le corps de l'article pour décrier cette grande Reine,

(a) *Dictionn. art, Caſtille.*

& les Egliſes qui l'honorent comme une Sainte ; quoique dans les Remarques, que tous les lecteurs ne voyent pas, il ſoit obligé d'avouer que *ſa chaſteté fut impénétrable.* Je ne finirois pas cet Entretien, ſi je voulois raſſembler dans un point de vue tous ſes blaſphêmes contre les Saints que l'Egliſe Romaine invoque, contre ſa maniere de les canoniſer, &c:

Diſons un mot de ſes invectives contre la Loi du célibat des Prêtres. Donnez-moi l'article *Reihing*, Remarque D.

Le Biblioth. Je ne me ſouviens pas d'avoir lu cet article. Mais ils eſt aiſé de le trouver. Le voici. Hé ! que les Remarques ſont longues !

Le Docteur. Bayle y trouve de quoi calomnier un Ordre reſpectable, dont ce Reihing eſt Apoſtat. Il croit y avoir beau jeu, & il s'en donne au cœur joie. Après avoir rapporté certaines explications que Reihing & ſon Panégyriſte avoient données au paſſage de S. Paul, comme ſi ce grand Apôtre eût impoſé aux Evêques l'obligation de ſe marier ; il finit ainſi ſa téméraire & bizarre Diſſertation : « S. Paul ſelon la Grammaire « commande le mariage aux Evêques ; mais « la raiſon nous montre qu'il n'a prétendu « leur défendre que la polygamie. C'eſt donc « à cela qu'il faut s'en tenir. Reihing & ſes « ſemblables ont tort de trouver là un com- «

„ mandement de ſe marier : on n'y en trouve „ raiſonnablement que la permiſſion. Mais „ leur erreur eſt beaucoup plus digne d'excu- „ ſe, que la hardieſſe épouvantable que l'on „ s'eſt donnée d'interdire le mariage aux Ec- „ cléſiaſtiques. Les peuples ne ſe laveront ja- „ mais devant Dieu, de la lâcheté qu'ils ont „ eue de ſouffrir que l'on abrogeât les Loix „ de S. Paul, claires, préciſes, intelligibles „ s'il en fut jamais. Ils en ont été bien punis „ par le déluge effroyable d'impuretés qui a „ ſouillé leurs familles, & ils n'en ſont pas „ quittes encore. Diſons en paſſant que l'on „ a traité l'Ecriture dans le Chriſtianiſme à „ peu près comme le Code de Juſtinien. On „ eſt bien aiſe, quand le Droit coutumier eſt „ conforme au Droit écrit ; mais ſi l'on trou- „ ve mieux ſon compte au Droit coutumier „ qu'au Droit écrit, on ſe paſſe de toute con- „ formité. Le Chriſtianiſme pendant plu- „ ſieurs ſiécles n'a point été un Pays de Droit „ écrit. «

Que d'impiétés & que d'extravagance tout à la fois ! Eſt-ce le ſens commun, ou ſon ſens particulier qui lui dicte que quand l'Apôtre a dit, *il faut*, il a prétendu dire, *je permets ?* Selon quelle Grammaire *S. Paul recommande-t'il le mariage aux Evêques*, tandis *que la raiſon montre* qu'il ne leur *défend que la polygamie ?* Si la droite raiſon montre que la polygamie eſt défendue aux Evêques, aux Diacres, aux Veu-

ves ;

ves ; car l'Apôtre ſe ſert de la même expreſſion & pour les Diacres & pour les veuves; ne pourroit-on pas conclure que l'Apôtre ne la défend pas aux Laïques ? Ce ſeroit bien là de quoi faire triompher l'extravagant Auteur du Livre, *Poligamia triumphatrix*. Je m'étonne que Luther ne ſe ſoit pas aviſé d'avoir recours à cet Argument pour juſtifier la déteſtable (a) diſpenſe qu'il a oſé accorder au Landegrave. Mais où ſont ces *Loix de ſaint Paul, claires, préciſes, intelligibles*, que l'Egliſe a abrogées en exigeant le vœu de continence de tous ceux qui voudroient recevoir les Ordres ſacrés ? Plus haut, c'eſt une *permiſſion* ; ici, c'eſt une *Loi préciſe*. Accordez Bayle avec Bayle. Veut-il dire que S. Paul a porté une Loi qui liât les mains à l'Egliſe, & qui lui ôtât le pouvoir d'interdir le mariage à ſes Miniſtres ? & ſelon quelle Grammaire la trouvera-t'il cette Loi dans le Texte de l'Apôtre ? Il en faut donc revenir au ſens que l'Egliſe a toujours donné à ce Texte, qui eſt que S. Paul ne veut pas qu'on choiſiſſe des bigames pour ſervir à l'Autel : *Uniûs uxoris virum*, c'eſt-à-dire qui n'aura été marié qu'une fois ; comme quand il s'agit du choix d'une veuve, par ces paroles, *quæ fuerit uniûs viri uxor*, il entend une

(a) *C'eſt-à-dire la permiſſion d'épouſer une ſeconde femme du vivant de la premiere. Bayle convient de ce fait. Art.* Luther.

femme qui n'aura pas été mariée deux fois. Car il n'y a perſonne qui ſoit aſſez inſenſé pour prétendre qu'il ait voulu dire qu'il falloit choiſir une veuve qui n'eût eu qu'un ſeul mari à la fois. Vous voyez que tout ce long diſcours de Bayle eſt un verbiage que peut-être il n'entendoit pas fort bien lui même. C'eſt là le ſort de tous ceux qui préferent leur orgueilleuſe & foible raiſon à l'autorité de l'Egliſe que J. C. nous a ordonné d'écouter comme lui-même.

Quant à ce qui regarde la comparaiſon qu'il fait de l'Ecriture avec le Code, c'eſt un blaſphême d'autant moins ſupportable, qu'il eſt fondé ſur des fauſſetés que le ſeul pere du menſonge peut avoir ſuggérées. En effet, comment prouvera-t'il que *le Chriſtianiſme pendant pluſieurs ſiécles n'a pas été un Pays de Droit écrit*; c'eſt-à-dire que, pendant pluſieurs ſiecles, l'Egliſe a autoriſé des uſages contraires à l'Ecriture? Apparemment c'eſt Luther, c'eſt Calvin, c'eſt Bayle qui ont aboli le *Droit coutumier* abuſif, & rétabli le *Droit écrit*. Quelle impertinence, pour ne rien dire de pis! Mais n'en voilà que trop ſur les héréſies & les blaſphêmes de Bayle contre l'Egliſe. Ce ſont les préludes de ſon pyrrhoniſme en fait de Religion. Nous entamerons demain cette matiere. Ne manquez pas d'inviter l'Abbé **.

Le Biblioth. Je m'en vais de ce pas lui faire cet agréable compliment.

V. ENTRETIEN.

Le Docteur, l'Abbé, le Bibliothécaire.

Le Biblioth. SI je ne vous avois apperçu de loin, je volois chez vous pour vous conjurer de venir au plutôt. L'Abbé eſt ici depuis deux heures. Il eſt vrai qu'il ne s'ennuie pas. Il examine avec attention tous les endroits que vous avez cenſurés, & que j'ai marqués très-exactement.

L'Abbé. Que je ſuis ſenſible à la grace que vous me faites, Monſieur!

Le Docteur. C'eſt bien moi qui vous ſuis redevable de ce que vous voulez bien vous prêter à la diſcuſſion qui nous reſte à faire. Vos lumieres nous ſeront d'un grand ſecours.

L'Abbé. Je ſçais ce que je dois penſer là-deſſus, Monſieur. Mais laiſſons les complimens. Je vous avoue que depuis quinze jours que j'examine vos réflexions que M. m'a communiquées, je ne ceſſe de déplorer l'aveuglement où j'ai été au ſujet de Bayle. Prévenu par les louanges exceſſives que lui donnent des perſonnes qui paſſent dans le beau monde pour gens d'un eſprit délié

& d'un goût épuré, je l'ai lu assez légèrement. Certaine netteté d'expressions m'a plu ; quelques saillies ingénieuses, des traits d'érudition heureusement placés, des lieux communs délicatement maniés m'ont ébloui: & sans y regarder de plus près, j'ai applaudi aux applaudissemens qu'on lui donnoit, & il n'a pas tenu à moi que ses Ouvrages ne devinssent la lecture ordinaire de tous les curieux. Le charme est à présent levé ; & il ne me reste qu'à déplorer ces tems de ténébres, & qu'à réparer le mal que j'ai fait en louant un Livre qui devroit être en exécration à tous les gens de bien.

Le Docteur. Que je suis charmé de vous voir dans des sentimens & si justes & si édifians ! Mais oserois-je vous demander si vous y êtes bien fondé, & si vous vous croyez en état de les inspirer & de les faire goûter à ces beaux esprits, que votre rang vous engage, ou de voir chez eux, ou de recevoir chez-vous ? Vous feriez par-là un bien infini, & vous arrêteriez cette contagion qui perd tant de personnes peu fermes dans la foi.

L'Abbé. Je me flate d'être bien au fait au sujet des obscénités & des erreurs ; & je me crois assez fort pour démontrer que l'Aubrussel n'a point exagéré. Vous en jugerez par l'echantillon que je vous présente. C'est un recueil de vos remarques, dont Mon-

ſieur m'a donné copie. J'ai tout vérifié par moi-même ; & j'en ai ébauché un eſpéce d'Entretien, qui eſt un genre d'écrire aſſez à la mode. Je vous prie de le voir, d'y ajouter, d'y retrancher. C'eſt votre bien ; je ne puis en diſpoſer qu'à votre gré.

Le Docteur. Je le verrai avec plaiſir. Si je retrouve mon canevas, je ſuis bien ſûr que j'y reconnoîtrai votre façon, qui ne peut être que de main de Maître.

L'Abbé. Le ſtyle en eſt ſimple & familier. Un pareil ſujet n'a pas beſoin d'ornemens. Au reſte, Monſieur, je continuerai à copier ce que vous voudrez bien me faire remarquer dans ces Ecrits monſtrueux ; & quand j'aurai achevé ces petits Entretiens, ſi vous les jugez dignes de votre approbation, je les donnerai au Public.

Le Docteur. Votre deſſein me plaît infiniment. M....., que vous ne deſirez plus rien ſur les deux premiers points, voulez-vous que nous paſſions au troiſiéme, & que nous examinions ſi l'Aubruſſel a eu raiſon de dire qu'on trouve dans Bayle de quoi former un véritable Athéïſme?

L'Abbé. C'eſt ce que j'ai extrémement à cœur.

Le Biblioth. Vous m'avez dit, Monſieur, que vous nous feriez voir ſon Pyrrhoniſme en fait de Religion, & que ſes principes y

conduiſent ouvertement. Etre Pyrrhonien, Déïſte & Athée, ſeroit-ce peut-être la même choſe ?

Le Docteur. Il s'en faut de peu. Bayle dit lui-même quelque part, que la différence entre le Déïſme & l'Athéïſme, ſi on prend les choſes à la rigueur, n'eſt preſque rien.

L'Abbé. J'ai une idée confuſe d'avoir lu quelque choſe de ſemblable.

Le Docteur. Or un bon Pyrrhonien eſt un bon Déïſte. Il eſt aiſé de s'en convaincre. Vous ſçavez ſans doute, Monſieur, ce que c'eſt que le Pyrrhoniſme ?

L'Abbé. Bayle lui-même a ſoin de nous l'apprendre. Nous n'avons qu'à voir l'article Pyrrhon.

Le Biblioth. C'eſt dans le Dictionnaire, n'eſt-ce pas ? Le voici.

L'Abbé. Souffrez, Monſieur, que je vous épargne la fatigue de la lecture. (a) *L'art de diſputer ſur toutes choſes, ſans prendre jamais d'autre parti que de ſuſpendre ſon jugement, s'appelle le* PYRRHONISME : *c'eſt ſon titre le plus commun. C'eſt avec raiſon qu'on le déteſte dans les Ecoles de Théologie, où il tâche de puiſer de nouvelles forces, qui ne ſont que des chimeres : mais il peut avoir ſes uſages pour obliger l'homme, par le ſentiment de ſes ténébres, à implorer le ſecours d'en-haut, & à ſe ſou-*

(a) *Art. Pyrrhon.*

mettre à l'autorité de la foi. Voilà, ce me ſemble, ce qui fait à notre ſujet dans le corps de l'article.

Le Docteur. Vous vous regardez l'un l'autre avec un air de ſurpriſe. Je parierois bien que vous m'allez dire qu'il s'en faut de beaucoup que Bayle ne ſoit Pyrrhonien, qu'il abhorre le Pyrrhoniſme, & qu'il a une attention infinie à ſauver *l'autorité de la foi.*

Le Biblioth. Hé ! qui ne le diroit, après avoir lu ce texte ? Ne dit-il pas que *c'eſt avec raiſon qu'on déteſte* le Pyrrhoniſme *dans les Ecoles de Théologie* ; que les forces qu'il y puiſe, *ne ſont que des chimeres* ; & qu'il peut *obliger l'homme à ſe ſoumettre à l'autorité de la foi ?* Cette déclaration n'eſt-elle pas bien préciſe ?

L'Abbé. Ces réflexions ſont juſtes ; & je ſuis aſſez de cet avis.

Le Docteur. J'oſe me flater que vous changerez tous deux de ſentimens avant la fin de cet Entretien, & que vous aurez honte de vous être laiſſé éblouir à ces déclarations artificieuſes. Faites moi la grace de m'entendre tranquillement. Je ne prétens pas que Bayle ait fait ouvertement profeſſion du Pyrrhoniſme. Il n'avoit garde de donner ſi beau champ à ſes adverſaires, qui prétendoient le convaincre d'irreligion & d'Athéïſme. Mais je dis qu'il établit preſque par-tout des prin-

cipes d'où le Pyrrhoniſme coule naturellement ; & qu'un Eléve bien formé à ſon Ecole, ne peut être qu'un bon Pyrrhonien en fait de Religion.

L'Abbé. C'eſt juſtement ce que je voudrois que vous me démontraſſiez bien clairement.

Le Docteur. Je tâcherai de le faire d'une maniere qui vous contente pleinement. Mais avant que de raſſembler dans un point de vue tous ſes principes, qui ſapent la Religion, je veux vous faire voir l'aveu que fait à ce ſujet ſon Panégyriſte.

Le Biblioth. N'eſt-ce pas M. de Beauval, dans l'Eloge de Bayle ?

Le Docteur. Oui.

Le Biblioth. Je l'ai ici ſous la main, à la tête du IVe. volume des Œuvres de Bayle.

Le Docteur. Liſons ce trait, vers la fin de l'Eloge : *Sur l'article de la Religion, il s'eſt trop abandonné à ſon eſprit de doute & de Pyrrhoniſme ; & il a pouſſé trop loin ſa ſagacité à trouver des difficultés. Il pouvoit s'expliquer avec plus de circonſpection. En voulant rabbattre l'orgueil de la raiſon, il n'a pas aſſez ménagé le Public ; il a donné l'eſſor à ſon imagination, & pris des libertés qu'on appellera, ſi l'on veut, des débauches d'eſprit.* Que cette cenſure eſt douce & mitigée ! Mais que ne laiſſe-t'elle pas à penſer ? Qu'en penſez-vous vous-même, Monſieur l'Abbé ?

L'Abbé.

L'Abbé. C'eſt un Proteſtant qui fait cet aveu ? C'eſt un Panégyriſte ? Je commence à croire que vous nous prouverez aiſément que Bayle étoit un vrai Pyrrhonien.

Le Docteur. Si je ne prouve pas qu'il l'étoit dans l'ame, du moins je prouverai que, par *ces libertés, ces débauches d'eſprit*, ces ſaillies d'imagination, il a fait tout ce qu'il falloit faire, & pour être regardé comme un Déïſte, & pour former autant de Pyrrhoniens qu'il ſe trouvera de libertins d'eſprit, qui étudiront ſes principes pour en faire un ſyſtême lié.

Mais pour effacer l'impreſſion qu'a fait ſur vous cette trompeuſe condamnation du Pyrrhoniſme, faites attention, je vous prie, qu'il déclare bien plus expreſſément & plus ſouvent, qu'il eſt bon Proteſtant, qu'il eſt intimement convaincu de la vérité de ſa Religion, & qu'il ne veut ſe départir en rien de l'orthodoxie prédominante, qui eſt la foi du ridicule Synode de Dordrecht. Pour cela croirons-nous qu'il fût Calviniſte dans le cœur ?

Le Biblioth. Pourquoi ne le croirons-nous pas, s'il n'a jamais dit le contraire !

Le Docteur. Monſieur l'Abbé ne va pas ſi vîte, & il a raiſon.

L'Abbé. Je m'apperçois bien que vous voulez prouver que, malgré ces déclarations, il n'étoit point bon Proteſtant.

Le Docteur. C'eſt où mon raiſonnement doit me conduire. Peſez donc les preuves que Bayle lui-même me fournit. 1°. J'ai déja fait remarquer qu'il ſe moque de *la grace de l'acte* qui dirige les Calviniſtes vers la vérité, & qu'il aſſure que ce ſeroit (*a*) *ſans une raiſonnable certitude, & témérairement*, qu'un particulier s'imagineroit *qu'une aſſiſtance ſpéciale de l'Eſprit de Dieu le dirige vers la vérité.* Voilà donc chaque Proteſtant ſans cette certitude raiſonnable, ſans cette foi divine, qui eſt néceſſaire au ſalut. Perſuadé de ce principe, Bayle pouvoit-il adhérer avec une foi inébranlable aux dogmes du Proteſtantiſme ? Il ne pouvoit donc être ſincere & bon Proteſtant. 2°. Il établit deux ou trois principes, dont les conſéquences naturelles renverſent de fond en comble cette belle Réforme, que le Pere de toutes les héréſies a inſpirée au Patriarche des Calviniſtes. Dans la continuation des penſées diverſes ſur les Cométes, §. LXXXI, Tom. C, p. 307, il dit formellement que *le dogme, qui fait Dieu auteur du péché, eſt pire que l'Athéïſme, ſelon les Prédeſtinateurs mêmes.* Or le Calviniſme fait Dieu auteur du péché : donc, ſelon Bayle, le Calviniſme eſt pire que l'Athéïſme.

Le Biblioth. Cette conſéquence ſeroit néceſſaire, ſi Bayle admettoit la *Mineure* : mais, ſi je ne me trompe, il la nie expreſſément,

(*a*) *Supp. du Comm. Philoſ. pag. 545.*

Le Docteur. J'avoue que Bayle, Calvin, & les Calviniſtes ſe récrient fort contre les Catholiques, au ſujet de cette accuſation. Mais comment s'en défendent-ils ? Montrent-ils clairement qu'on a tort de leur imputer ce blaſphême ? Point du tout. Ils vous diſent froidement que vous n'avez pas la liberté d'indifférence, c'eſt-à-dire, que vous n'avez pas la puiſſance morale de choiſir entre l'un ou l'autre parti. Que c'eſt Dieu qui vous détermine invinciblement à choiſir ce bien ou ce mal : & qu'il vous eſt impoſſible de haïr, lorſque la grace vous porte à aimer; ou d'aimer, lorſque l'action de Dieu vous porte à haïr. N'eſt-ce pas là affirmer équivalemment que c'eſt Dieu qui néceſſite l'homme à pécher; & par conſéquent, que, s'il y a des péchés, c'eſt Dieu qui en eſt l'auteur ? Les Proteſtans (*a*) ont beau nier cette conſéquence : elle n'en eſt pas moins liée au principe; & quiconque poſe ce principe, que Dieu néceſſite l'homme au péché, doit néceſſairement, s'il eſt Philoſophe, imputer à Dieu

(*a*) Sur tout les Prédeſtinateurs rigides, les Supra-lapſaires, &c. ſelon Bayle, hic pag. 360. *M. Parker, Theologien Proteſtant .... fit éclater une très-forte indignation contre les Athées dogmatiſans, & contre les Prédeſtinateurs rigides ... il veut ſurtout qu'on chaſſe ceux-ci ...*, Bayle ajoute : *N'allez pas croire qu'il parle d'un dogme, qui, ſelon lui, ſoit un cas métaphyſique : il le conſidere comme très-réel*, parmi les Proteſtans, s'entend.

le péché : & par conſéquent, Bayle, qui, pour ſoutenir ſes idées ſur l'Athéïſme, prétend que l'Athéïſme ſeroit plus ſupportable qu'une Religion qui feroit Dieu auteur du péché, porte par-là même un coup mortel au Calviniſme.

L'Abbé. Je ſens la force de ce raiſonnement ; & je penſe que Bayle même ne ſçauroit le détruire. Mais je voudrois avoir des aſſertions qui renverſaſſent le Calviniſme, & où la chicane ne trouvât pas de quoi mordre.

Le Docteur. Vous allez être ſatisfait. Donnez-moi le Supplément du Commentaire Philoſophique.

Le Biblioth. Si je ne me trompe, c'eſt dans le ſecond Volume des Œuvres diverſes. Le voici. Quel chapitre voulez-vous que je cherche ?

Le Docteur. Voyons le chapitre XXXI ; page 559 ; & écoutons Bayle.

L'Abbé lit : » J'ai déja marqué que c'eſt » un grand ſujet de ſcandale, que de voir » que des perſonnes ſuſcitées extraordinai» rement, pour redreſſer l'Egliſe tombée en » ruine & déſolation, comme parle la Con» feſſion de Genêve, n'aient point compris » les immunités ſacrées & inviolables de la » conſcience ; & qu'ayant rejetté tant de fo» lies & d'héréſies de la Communion Ro» maine, ils aient retenu le dogme de la

contrainte ; dogme en conſéquence duquel « elle s'étoit enyvrée du ſang des Saints, & « tombée dans les principaux excès qui « obligerent une partie des Chrétiens à la « déſavouer pour leur Mere. Il n'eſt pas be- « ſoin de prouver au long ce que je viens de « marquer à la charge de nos Réformateurs, « car le fait eſt trop notoire. «

Le Docteur. Faites-vous une attention ſérieuſe à ce beau texte ?

L'Abbé Je vois bien qu'il cenſure vivement les Réformateurs ; mais cette cenſure ſape-t'elle la Réforme même ?

Le Docteur. N'avez-vous pas remarqué, en liſant & le Commentaire & le Supplément, qu'il tâche de prouver par mille raiſons que le dogme de la contrainte eſt une héréſie capitale, contraire au bon ſens & à l'Evangile ; qu'une Religion qui l'embraſſe, ne peut être la vraie Religion ; de ſorte qu'on peut (*a*) *douter ſi ces petites ſectes* (*b*), *qui ont ſeules retenu le dogme en queſtion* (la Tolérance), *n'ont pas été auſſi heureuſes à l'égard des autres parties de la foi des premiers ſiécles, qu'à l'égard de ce morceau ?* Mais liſons quelques lignes plus haut : » C'eſt donc le ſou- « verain dégré de l'aveuglement & du déſor- « dre, qu'une Doctrine auſſi enragée que «

(a) *Hic, c. 29, pag. 555.*

(b) *Les Sociniens, les Arminiens, &c.*

» celle qui autoriſe la punition de ceux qui » refuſeront, par des motifs de conſcience, » la ſignature d'un Formulaire, ſe ſoit répan- » due dans l'Egliſe Chrétienne, avec l'ap- » plaudiſſement de preſque tous les Doc- » teurs, & s'y ſoit ſi bien maintenue, qu'on » paſſe preſque pour Hérétique, juſques » chez les Proteſtans, lorſqu'on parle avec » quelque force pour la tolérance, comme » j'ai fait. « Ces textes ont-ils beſoin de commentaire ?

L'Abbé. Je les trouve aſſez clairs & aſſez précis.

Le Docteur. Formons-en le raiſonnement ſimple qui en réſulte. Une Religion perſécutante eſt contraire (a) *aux lumieres du ſens commun, à la raiſon la plus épurée, à l'eſprit de l'Evangile, au ſentiment des Chrétiens des trois premiers ſiécles :* & par conſéquent, ne peut être la vraie Religion.

Or, le Calviniſme eſt une Religion perſécutante : Bayle dit que c'eſt *un fait trop notoire* pour avoir beſoin de preuve ; vous venez de l'entendre. Donc le Calviniſme eſt contraire *aux lumieres du ſens commun, à la raiſon la plus épurée, à l'eſprit de l'Evangile, au ſentiment des Chrétiens des trois premiers ſiécles* ; & par conſéquent, il ne peut être la vraie Religion.

L'Abbé. Je n'ai rien à répliquer à cet ar-

(a) *Hic, pag.* 555.

gument ; & je commence à voir que Bayle n'eſt guéres plus favorable aux Proteſtans qu'aux Catholiques.

Le Docteur. C'eſt ce que je prétens. Mais achevons cette démonſtration. Vous avez lu avec moi qu'un dogme contraire *au ſentiment des Chrétiens des trois premiers ſiécles*, ne peut être une *partie de la foi* ; c'eſt-à-dire, que Bayle ne feroit pas de difficuté d'admettre cette propoſition : Une Religion contraire à l'Egliſe des trois premiers ſiécles, ou à l'ancienne Egliſe, n'eſt pas la vraie Religion.

L'Abbé. Eh ! qui n'admettroit point une propoſition ſi claire ? S'il y a une véritable Religion, n'eſt-ce pas évidemment celle qui eſt conforme à l'ancienne Egliſe, à cette Egliſe fondée par Jeſus-Chriſt ! Les Héréti-ques eux-mêmes n'en appellent-ils pas ſans ceſſe à cette Egliſe des premiers ſiécles, qu'ils ſe vantent d'avoir *redreſſée*, après qu'elle étoit *tombée en ruine & déſolation ?*

Le Docteur. Nous pouvons donc regarder ce principe comme inconteſtable, & comme avoué des deux partis.

Or, ſelon Bayle, la Religion Proteſtante n'eſt pas conforme à l'ancienne Egliſe ; donc la Religion Proteſtante n'eſt pas la vraie Religion.

Le Biblioth. Mais ſi les Bayliſtes vous nioient la *Mineure*, que deviendroit votre conſéquence ?

Le Docteur. Donnez-moi le Dictionaire, article *VORTIUS.* Puiſque vous avez pour agréable de le lire, Monſieur, liſez, s'il vous plaît, cet endroit. (a)

L'Abbé lit. » L'ancienne Egliſe n'étoit » point du ſentiment de S. Auguſtin. Ce Pere » fut cauſe qu'elle embraſſa la Doctrine qu'on » nomme aujourd'hui le Calviniſme : mais » elle revint inſenſiblement au premier état. «

Le Docteur. Eh bien me niera-t'on la Mineure ?

L'Abbé. Ce que Bayle avance là, eſt une fauſſeté manifeſte.

Le Docteur. Paſſons-lui ce menſonge : & prenons à profit ce qu'il dit contre ſa Religion. N'aſſure-t'il pas formellement que le Calviniſme n'eſt pas du ſentiment de l'ancienne Egliſe ?

L'Abbé. Il ne pourroit l'aſſurer plus clairement, qu'en ſe ſervant de vos termes.

Le Docteur. Il s'enſuit donc que, ſelon les principes de Bayle, le Calviniſme ne peut être la vraie Religion. Jugez s'il étoit bon Proteſtant. Et ſi, malgré toutes ſes déclarations, il n'étoit pas pour la Religion qu'il profeſſoit extérieurement, de quelle Religion étoit-il ? Si, malgré ces déclarations, il n'étoit pas Proteſtant dans l'ame, n'ai-je pas ſujet de croire qu'il peut être bon Pyrrhonien, quoiqu'il paroiſſe condamner le Pyr-

(a) *Rem. O.*

rhoniſme en fait de Religion ? Mais c'eſt ce que vous voulez que je vous prouve directement. Je me flate de le faire à votre gré.

L'Ablé. Je connois un fort galant homme, qui eſtime Bayle, & qui avoue ſans biaiſer, qu'il étoit Pyrrhonien. Mais je voudrois en avoir une preuve démonſtrative, pour confondre ſes Apologiſtes, qui crient ſans ceſſe à l'impoſture & à la calomnie, qui vantent Bayle comme un Philoſophe, qui a excellemment prouvé l'exiſtence de Dieu, l'immortalité de l'ame, &c. & qui a eu un ſoin infini de mettre la foi à couvert.

Le Docteur. Il ne faut que raſſembler tous ces principes : dès qu'on les aura mis dans leur ordre naturel, il ſera impoſſible de n'en tirer pas les conſéquences les plus préjudiciables à la Religion. Commençons. 1. Il ne veut pas de Tribunal infaillible ſur la Terre : c'eſt ſon dogme favori. 2. Il rejette la *grace de l'acte*, comme inſuffiſante pour fonder une *certitude raiſonnable*. Vous en convenez. Par conſéquent point de certitude de foi. Dès-là chacun peut & doit ſuſpendre ſon jugement ſur les Myſteres de la Foi :& voilà tout le monde Pyrrhonien, ou du moins ſans cette foi ferme & inébranlable, qui doit être le fondement du ſalut. 3. Il ſape le Calviniſme par les fondemens, en aſſurant que *l'ancienne Egliſe n'étoit pas du ſentiment* des Calviniſtes : Donc, ſi la Religion qu'il pro-

feſſoit extérieurement comme ſeule véritable, eſt fauſſe, il n'y a ſelon lui point de véritable Religion. Voilà ce qu'un bon Bayliſte devroit conclure des principes de ſon Maître : & n'eſt-ce pas là donner dans ce Pyrrhoniſme ſi *dangereux & ſi déteſté dans les Ecoles de Théologie ?* 4. Il dit (a) que ſi par notre propre examen nous n'acquérons pas *une conviction entiere de la vérité* d'un dogme, *nous ne ſommes obligés à rien ſi nous ne voulons.* IL CREDERE È DI CORTESIA, *comme on dit en Italie.* Il répete la même choſe à la page 132. C'eſt-à-dire, que de ſe ſoumettre à la déciſion d'un Concile même Œcuménique & légitimement reçu de toute l'Egliſe, c'eſt une politeſſe, une grace que nous pouvons faire, & qu'on ne peut exiger de nous. Je vous le demande, les Pyrrhoniens ne s'accommoderont-ils pas de cette belle maxime ?

L'Abbé. Oui certes, ils s'en accommoderont, & ne demanderont rien de plus. Mais cette affreuſe maxime eſt néceſſairement liée avec ſon principe hérétique, qu'il n'y a point de Tribunal infaillible ſur la terre.

Le Docteur. Voyons, s'il vous plaît, comment il en dévelope les conſéquences à la page 142.

L'Abbé lit : » De tout ce que j'ai établi » contre l'exiſtence d'un Tribunal infailli-

(a) *Critq. génér. let. 29. pag.* 138.

ble, l'on peut conclure : 1. Que ceux qui « font des déciſions dans les matieres de Foi, « ne peuvent point exiger que l'on s'y ſou- « mette ſans les examiner, & avant que de « s'être convaincu qu'elles ſont vraies & ju- « ſtes. 2. Que ces déciſions peuvent être « examinées en tout tems & en tous lieux : « car n'y ayant point de ſucceſſion, pour ſi « longue qu'elle ſoit, qui preſcrive contre « la vérité, il eſt évident que les hommes « *ſont toujours Mineurs* à cet égard ; je « veux dire, qu'ils peuvent ſe relever tou- « jours des engagemens de la naiſſance, de « l'éducation, & de la ſignature d'un For- « mulaire. D'où paroît combien eſt frivole « la prétention de M. Maimbourg, qui a « fait un Livre tout exprès, pour faire voir « que notre Doctrine touchant la préſence « réelle, ayant été condamnée en la perſonne « de Berenger dans le onziéme ſiecle, Cal- « vin n'a pu la faire revivre ſans héréſie. « Qu'il ſçache qu'en matiere de Religion, « de conſcience & de vérité, les peres ne « s'engagent pas pour leurs enfans. Nous n'a- « vions point donné procuration à nos an- « cêtres de ſigner pour nous le Formulaire « *Ego Berengarius* ; c'eſt pourquoi nous l'a- « vons pu ſoumettre à notre cenſure, & le « ratifier, ou le rejetter, comme bon nous « a ſemblé. Malheur à nous ſi nous l'avons « rejetté ſans raiſon. Mais auſſi malheur à «

» ceux qui l'ont ratifié ſans raiſon. Le con-
» ſentement de nos ancêtres pendant plu-
» ſieurs ſiécles, la capacité des Aſſemblées
» Eccléſiaſtiques qui ont décidé une choſe,
» & quelques autres préjugés ſemblables
» peuvent être conſidérés comme des mo-
» tifs de *crédibilité*, je le veux : mais enfin,
» il en faut venir au point capital, qui eſt de
» ſçavoir, ſi la déciſion eſt conforme à la
» volonté de Dieu. Tout le reſte n'engage
» point notre Foi. Sans cette derniere clau-
» ſe, je le dis & le répéte, *il credere è di*
» *corteſia.*

Le Docteur. Vous avez trop de pénétration, Monſieur, pour ne ſentir pas où conduiſent ces conſéquences, jointes avec les autres principes. C'eſt aux hommes *toujours Mineurs* à l'égard de la vérité, de prendre leur parti en matiere de Foi : ſans un examen qui emporte conviction, leur ſoumiſſion ne peut être qu'une politeſſe volontaire & gratuite : Cette conviction, qui fonde *une certitude raiſonnable*, ils ne peuvent l'avoir, puiſque ce ſeroit *ſans une certitude raiſonnable & témérairement* qu'ils s'imagineroient être *dirigés vers la vérité* par la *grace de l'Acte.* Les voilà donc incertains & chancelans : les voilà vrais Pyrrhoniens en fait de Religion. Que vous en ſemble ? Faut-il avoir une Logique bien raffinée pour tirer ces conſéquences des principes de Bayle.

L'Abbé. Je n'euſſe jamais cru que les principes de cet Auteur, tant vanté & ſi peu connu, euſſent des ſuites ſi pernicieuſes à la Religion. Je commence à y voir clair.

Le Docteur. Faiſons quelques réflexions ſur ce texte. La Doctrine des Proteſtans ſur l'Euchariſtie eſt la même que celle de Berenger. Elle a été condamnée dans ſa perſonne : & cependant Calvin l'a pu faire revivre ſans héréſie. N'eſt-ce pas là dire bien nettement qu'on peut renouveller ſans héréſie toutes les opinions condamnées par l'Egliſe, en quelque tems qu'elle ait porté ces ſentences? Ainſi les quatres premiers Conciles peuvent être revus & corrigés, ſi on le veut : Que dis-je ? il s'enſuivroit que nous aurions droit de *ſoumettre à notre cenſure* le Concile de Jéruſalem célébré par les Apôtres : Concile qui ſert de modéle à toutes ces auguſtes Aſſemblées, que le Saint Eſprit fait célébrer quand ſa ſageſſe infinie les juge convenables au bien de l'Egliſe.

Le Biblioth. Souffrez que je vous arrête, Monſieur. Le Concile des Apôtres étoit infaillible. Bayle lui-même convient que les Proteſtans l'avouent ; ainſi il ne paroît point que ce ſoit le même cas.

Le Docteur. Je ſuis bien aiſe que vous faſſiez ces ſortes d'attentions. Mais remarquez en même tems que, ſelon les principes de Bayle que j'ai réfuté déja, l'infaillibilité des

Apôtres impliquoit contradiction, ou du moins ne pouvoit ſervir de rien pour la certitude de la Foi, à moins que les fidéles ne fuſſent eux-mêmes infaillibles, *ou du moins inſtruits par des* Paſteurs *infaillibles.* Ainſi je n'ai pas tort d'appliquer au Concile même des Apôtres ce que Bayle dit de toutes les déciſions les plus ſolemnelles de l'Egliſe.

Jeſus-Chriſt n'a accordé cette infaillibilité aux Apôtres que pour la tranſmettre à leurs ſucceſſeurs. Autrement il n'auroit établi qu'une Egliſe paſſagere, qui ſe ſeroit diſſipée à la mort de ſes Diſciples. Ce ne ſeroit point ce Royaume éternel, qui, ſelon le Prophéte Daniel, devoit s'élever ſur les ruines de toutes les Monarchies, & s'étendre juſqu'au bout de l'univers: Ce ne ſeroit point cette colomne inébranlable de la vérité: Ce ne ſeroit point cette Egliſe bâtie ſur la pierre, & qui ne doit jamais être ébranlée par tous les efforts de l'Enfer: *Et portæ inferi non prævalebunt adverſùs eam.* Et par conſéquent, ſi nous ſommes en droit d'examiner après cette Egliſe, nous pouvons auſſi examiner après les Apôtres qui en ont été les Maîtres & les Docteurs.

L'Abbé. Il s'enſuit du moins que ſelon Bayle nous aurions droit d'examiner après les ſucceſſeurs immédiats des Apôtres. Car ſi ces ſucceſſeurs euſſent été infaillibles, ils

ne l'euſſent été qu'en vertu des promeſſes de Jeſus-Chriſt qui s'étendent à tous les ſiécles juſqu'à la fin du monde ; & par une conſéquence néceſſaire, tous les ſucceſſeurs jouiroient du même privilége juſqu'à la conſommation des ſiécles. Mais puiſque Bayle nie l'infaillibilité de ceux-ci, il doit conſéquemment nier que les premiers ſucceſſeurs des Apôtres ayent été infaillibles. Ce ſeul principe peut conduire au Pyrrhoniſme.

Le Docteur. Oui, on deviendroit Pyrrhonien en admettant ce principe. Mais je prétens quelque choſe de plus. Quoique Bayle diſe que les Proteſtans reconnoiſſent l'infaillibilité des Apôtres, il ne s'enſuit pas qu'il la reconnoiſſe lui-même. Il n'étoit pas un de ces Proteſtans du commun qui croient tenir du moins à l'ancienne Egliſe : Il ſe guinde bien plus haut, & il ſape l'infaillibilité de l'ancienne Egliſe même. Vous le ſçavez, on lui fait la grace de le regarder comme un Philoſophe qui pouſſe le raiſonnement juſqu'à la plus juſte préciſion. Eh bien, voyons ſi en raiſonnant juſte il ne doit pas nier l'infaillibilité des Apôtres. Il dit qu'il eſt clair que Dieu n'a point établi de Tribunal infaillible ſur la terre : Donc les Apôtres n'étoient pas infaillibles ; car s'ils avoient été infaillibles, Jeſus-Chriſt montant au Ciel eût laiſſé ſur la terre un Tribunal infaillible ; c'eſt-à-

dire, l'Egliſe enſeignante, compoſée des Apôtres. Que Bayle choiſiſſe; il faut qu'il tombe en contradiction, ou qu'il nie l'infaillibilité des Apôtres. Ainſi, je le dis & le répete ſelon ſes principes, ſi nous avons droit d'examiner après l'Egliſe, nous pouvons examiner après les Apôtres mêmes. On n'a donc rien de fixe & de sûr en fait de Religion. N'eſt-ce pas là le Pyrrhoniſme le plus marqué? Mais finiſſons ce point.

Les Sociniens & Ariens toujours *Mineurs* à l'égard de la vérité, ne nous diront-ils pas avec autant de raiſon que Bayle: *Nous n'avions pas donné procuration à nos Ancêtres*, Arius, Euſebe, Théognis, *de ſigner pour nous* la déciſion du Concile de Nicée: *Nous n'avions pas donné procuration à* S. Thomas de faire pour nous cette profeſſion, *Dominus meus & Deus meus*, mon Seigneur & mon Dieu; ni à S. Pierre de prononcer pour nous ce grand article de ſa Foi, *Tu es Chriſtus Filius Dei vivi*; vous êtes le Chriſt, Fils du Dieu vivant: *C'eſt pourquoi nous les avons pu ſoumettre à notre cenſure & les ratifier; ou les rejetter comme bon nous a ſemblé*? Que leur répondroit Bayle? Rien du tout. Auſſi eſt-il manifeſte qu'il aime à leur prêter des armes. N'eſt-ce pas pour cela qu'il dit quelque part que, ſi Arius revenoit au monde, il pourroit intenter la réviſion de ſon procès?

Je

Je puis ajouter qu'il gagneroit ſûrement en Réviſion, s'il avoit pour Juges Bayle & ſes véritables Diſciples.

L'Abbé. Que dites-vous là ? Prétendez-vous prouver que Bayle ait été Socinien, Arien & Déïſte ?

Le Docteur. Je prétens qu'il ſeme par tout des principes d'où l'on peut être naturellement conduit au Socianiſme & au Déïſme. Vous avez déja vu qu'il ſemble préférer les Sociniens & aux Proteſtans & aux Catholiques. Il eſt bon de vous remettre ſon texte ſous les yeux. (a) *Qui doute*, dit-il, *que ce ſcandale* (le fantôme du Dogme de la contrainte) *ne puiſſe faire douter quelques gens*, 1. *Si Dieu n'a point débouté encore une fois ſon peuple*, (*car les promeſſes faites aux Juifs d'une alliance éternelle n'étoient pas moins expreſſes que celles de l'Evangile*,).... 2. *Si ces petites Sectes*, (les Sociniens &c.) *qui ont retenu le dogme en queſtion*, (la Tolérance) *n'ont pas été auſſi heureuſes à l'égard des autres parties de la Foi des premiers ſiécles, qu'à l'égard de ce morceau*..... 3. *Enfin ſi au pis aller les Sectes ſi décriées pour leurs Héréſies ſpéculatives ne valent pas autant pour le moins que celles qui ſe vantent d'être Orthodoxes*, &c. Quelle témérité ! quelle hardieſſe ! Quoi ! il oſe comparer la Synagogue avec l'Egliſe ? l'eſclave avec l'Epouſe ? Agar avec Sara ?

(a) *Suppl. Comm. c. 29. pag. 555. Tom. B.*

Quoi! contre le conſentement unanime de tous les Peres, il avance hardiment que *les promeſſes faites aux Juifs d'une alliance éternelle n'étoient pas moins expreſſes que celles de l'Evangile?* Reconnoiſſez-vous là cet Auteur déciſif, qui explique l'Ecriture à ſa fantaiſie, & qui ſemble mépriſer ici comme ailleurs les oracles de l'Apôtre qui nous aſſure que tout ce qui ſe paſſoit chez les Juifs n'étoit que la figure des merveilles qui devoient s'opérer dans l'Egliſe? Mais commentons le reſte. Quoi! on peut *douter ſi Dieu n'a point débouté encore une fois ſon peuple*! Et que deviennent donc les Prophéties qui annoncent un Royaume éternel? Que deviennent les promeſſes de Jeſus-Chriſt, qui nous aſſûre qu'il ſera avec ſon Egliſe *tous les jours juſqu'à la fin du monde*! Mais ce qui frappe le plus, & qui fait directement à notre ſujet, c'eſt qu'il veut faire douter ſi les Sociniens, c'eſt-à-dire ces Ariens nouveaux qui nient la divinité de Jeſus-Chriſt, la Trinité, l'Incarnation, &c. n'ont point en cela conſervé la Foi des premiers ſiécles, & ſi leur Doctrine ne vaut pas *autant pour le moins* que la Doctrine de ceux qui ſe croient Orthodoxes. Cela ſignifie en bon François qu'on pourroit douter ſi le myſtere de la Trinité n'eſt pas une fable, ſi Jeſus-Chriſt eſt vrai Dieu & vrai Homme &c. Peut-on entendre ſans horreur de ſi affreux blaſphêmes? Et quiconque

penſe comme Bayle, n'eſt-il pas un vrai Pyrrhonien ſur les points fondamentaux de notre Religion ?

L'Abbé. Je n'avois pas apperçu tout le venin de ce paſſage, quand je l'ai vu la premiere fois. J'en reconnois à préſent toute la malignité.

Le Bibliothécaire. Il dit ſeulement que quelques-uns pourroient douter de tout cela. Il ne dit point qu'il en doute lui-même.

Le Docteur. Je réponds premiérement que c'eſt ſa louable coutume de parler de certaines perſonnes en l'air, & d'une maniere vague, lorſqu'il hazarde certaines réflexions Pyrrhoniennes qu'il n'oſe prendre ouvertement ſur ſon compte. Je pourrois en citer mille exemples. Mais je veux vous laiſſer le plaiſir d'y faire attention vous-même, quand l'occaſion ſe préſentera dans la ſuite de nos Entretiens.

En ſecond lieu, je dis que, s'il raiſonne conſéquemment, non-ſeulement il doute de ces articles fondamentaux de la Foi, mais il les rejette abſolument. Jugez-en par ce trait. C'eſt au douziéme chapitre de ce Supplément, page 522.

L'Abbé lit : » Ce nous eſt une choſe fort » avantageuſe quand nous combattons la » réalité, de dire qu'elle renverſe les plus » pures idées de la raiſon, & les principes » les plus inconteſtables de la Philoſophie. »

» On nous répond que la raiſon doit ſe tai-
» re, quand Dieu parle ; & que ce n'eſt
» point à nous à donner des bornes à la
» puiſſance de Dieu. Nous répliquons que
» Dieu ne nous a pas donné la raiſon pour
» nous être un meuble inutile, & que tout
» ce qui implique contradiction eſt impoſſi-
» ble. Voilà comment nous faiſons valoir
» alors les lumieres naturelles. Mais avons-
» nous à faire, à quelque tems de-là, à
» quelque Socinien qui combatte par de ſem-
» blables principes la Trinité & la Prédeſti-
» nation, nous le renvoyons à l'infinité in-
» compréhenſible de Dieu, aux ténébres de
» notre petite raiſon, au commandement
» de captiver notre intelligence ſous le joug
» de la Foi : Ainſi ce qui nous ſert contre
» les Catholiques Romains, ſert contre nous
» aux Sociniens. « Permettez-moi de vous demander, Monſieur, ſi Bayle ne détruit nulle part cette rétorſion des Sociniens : S'il la laiſſe entiere & ſans y toucher, c'eſt une marque qu'il l'adopte dans le cœur.

Le Docteur. Il eſt vrai qu'au 1 chap. (*a*) du Commentaire, dont voici le titre : *Que la lumiere naturelle, ou les principes généraux de nos connoiſſances, ſont la regle matrice & originale de toute interpretation de l'Ecriture, en matiere de mœurs principalement* ; Bayle déclare qu'il ne veut point *étendre autant que*

(*a*) *Tom. B. pag.* 367.

ſont les Sociniens, la juriſdiction de la lumiere naturelle & des principes métaphyſiques. Mais il falloit bien qu'il fît cette déclaration, ſans quoi on l'eût aiſément convaincu qu'il renverſoit la Religion de fond en comble : & il avoit intérêt de paſſer pour Proteſtant Orthodoxe ; c'eſt-à-dire, qui croit la Trinité, l'Incarnation, &c. Ainſi cette artificieuſe proteſtation ne m'en impoſe pas, & je ſçai à quoi m'en tenir. Voyons donc s'il ne donne pas gain de cauſe aux Sociniens dans ce texte, que vous avez lu.

L'Abbé. S'il croit ſon argument bon contre l'Euchariſtie, il doit le croire bon auſſi contre la Trinité, l'Incarnation, &c.

Le Docteur. S'il ne le croit pas bon contre les Catholiques, il ſe joue donc de la Religion qu'il a embraſſée : & le voilà fauſſaire en fait de profeſſion de Foi. Mais il le croit bon & même invincible. Ne dit-il pas à la même page, (*a*) qu'il eſt *clairement convaincu que le ſens de figures eſt le véritable* ? Sûr quoi fondé ? Parce que, ſelon lui, le dogme de la Tranſubſtantiation *renverſe les plus pures idées de la raiſon & les principes les plus inconteſtables de la Philoſophie :* Ce qu'il affecte de répéter ſouvent dans ſes Ouvrages. Or il prête aux Sociniens le même argument contre la Trinité, & il ne ſe met point en peine de le réfuter. Hé ! comment

(a) *Hic, t. 9, page 522.*

le réfuteroit-il dans ſes principes ? N'eſt-il pas évident que les Myſteres de la Trinité, de l'Incarnation, &c. ſont pour le moins auſſi incompréhenſibles que celui de l'Euchariſtie, & ne paroiſſent pas moins révolter notre foible raiſon ? Donc, ſi l'on doit rejetter le dogme de la Tranſubſtantiation, parce qu'il ne s'accorde pas avec *les plus pures idées de la raiſon*, on a le même droit de rejetter les dogmes de la Trinité, de l'Incarnation, &c. qui ne s'accordent pas mieux avec ces prétendues *pures idées de la raiſon*. Y eut-il jamais de conſéquence plus juſte & plus évidemment liée avec le principe ? Bayle a beau faire ſemblant de vouloir reſtraindre *la juriſdiction de la lumiere naturelle* à certains dogmes, qu'il n'oſe rejetter ouvertement : c'eſt une pure grimace, qui n'en impoſera jamais à un Lecteur vraiment Philoſophe. Son principe eſt général : Dieu, ſelon lui, ne peut révéler des Myſteres, qui heurtent de front la pure raiſon : Donc, malgré ſes proteſtations frauduleuſes, ce principe général doit s'étendre à tous les dogmes, dont la raiſon ne peut s'accommoder. Hé ! de quel droit viendroit-il nous dire : Il faut rejetter le dogme de l'Euchariſtie, parce qu'il *renverſe les plus pures idées de la raiſon* : mais il ne faut pas rejetter les dogmes de la Trinité, de l'Incarnation, &c. quoiqu'ils ne paroiſſent pas moins contraires

à *ces pures idées* ! Ne ſeroit-ce pas là inſulter à des lecteurs de bon ſens ? Il eſt donc clair que, ſi Bayle a ſuivi ſes principes, il a nié mentalement les Myſteres de la Trinité, de l'Incarnation, &c. qu'il a été un vrai Déiſte ; & que tous ceux qui auront le malheur de le ſuivre de principe en principe, & de conſéquence en conſéquence, donneront infailliblement dans ce déplorable égarement.

L'Abbé. Je ne vois pas comment on pourroit vous diſputer ces conſéquences, qui me paroiſſent bien juſtes. Mais ne fuſſent-elles pas auſſi évidentes que je le crois, il ſeroit bien difficile de ne les tirer pas de ſes principes. Et par conſéquent, prendre Bayle pour guide en fait de Religion, c'eſt s'expoſer à un danger évident de faire naufrage dans la Foi.

Le Docteur. Pour vous faire voir combien il table ſur ce principe général, qui a de ſi fâcheuſes conſéquences pour la Religion, je vais vous montrer deux textes bien formels & bien propres à favoriſer les prétentions des Sociniens. Liſons cet endroit. (a) Avec ſa bonne foi ordinaire il y prête aux Catholiques des aveux, qui peut-être ſeront échapés à quelques minces Ecrivains, que l'Egliſe n'avouera pas. Voici comme il parle : *Qu'on ne diſe donc plus que la Théologie*

(a) *Comm. Philoſ. 1. part. c. 1, pag.* 368.

eſt une Reine, dont la Philoſophie n'eſt que la ſervante: *car les Théologiens eux-mêmes témoignent par leur conduite, qu'ils regardent la Philoſophie comme la Reine, & la Théologie comme la ſervante : & de-là viennent les efforts & les contorſions qu'ils livrent à leur eſprit, pour éviter qu'on ne les accuſe d'être contraires à la bonne Philoſophie. Plutôt que s'expoſer à cela, ils changent les principes de la Philoſophie, dégradent celle-ci* (a) *ou celle-là, ſelon qu'ils y trouvent leur compte. Mais par toutes ces démarches ils connoiſſent claîrement la ſupériorité de la Philoſophie, & le beſoin eſſentiel qu'ils ont de lui faire la cour : ils ne feroient pas tant d'efforts pour ſe la rendre favorable & pour être d'accord avec ſes Loix, s'ils ne reconnoiſſoient que tout dogme qui n'eſt point homologué, pour ainſi dire, vérifié & enregiſtré au Parlement ſuprême de la raiſon & de la lumiere naturelle, ne peut qu'être d'une autorité chancelante & fragile comme le verre.* Et un peu plus bas à la même page : *Il s'enſuit donc que nous ne pouvons être aſſurés qu'une choſe eſt véritable, qu'en tant qu'elle ſe trouve d'accord avec cette lumiere* (b) *primitive & univerſelle que Dieu répand dans l'ame de tous les hommes, & qui entraîne infailliblement & invinciblement leur perſuaſion, dès qu'ils y ſont bien attentifs.*

Encore un coup, c'eſt en vain, qu'il dit

(a) *C'eſt apparemment une faute de l'Imprimeur de Bayle.* (b) *La Métaphyſique.*

qu'il

qu'il *n'étend pas ce principe autant que font les Sociniens* : cette reſtriction vient après coup ; c'eſt un leurre pour dérouter ſes accuſateurs. Son principe eſt univerſel ; & il ne peut le reſtraindre à certains dogmes, ſans le détruire abſolument : car ſi un dogme *eſt d'une autorité fragile comme le verre*, dès-là qu'il n'eſt point *homologué*, *vérifié & enregiſtré au Parlement ſuprême de la raiſon*, les dogmes fondamentaux de la Trinité, de l'Incarnation, &c. ſeront néceſſairement d'*une autorité fragile comme le verre*, puiſqu'il eſt impoſſible que ces ineffables Myſteres ſoient *homologués* avec connoiſſance de cauſe au foible & ignorant *Parlement de la raiſon*, & qu'ils ſe *trouvent* jamais bien *d'accord avec cette lumiere primitive & univerſelle*. En effet, ils ſont tout-à-fait hors de ſa ſphére : ils ſont infiniment au-deſſus de ſa foible portée : ce ſont des Myſteres environnés de ténébres, que la raiſon humaine ne ſçauroit jamais percer. Hé ! comment *vérifieroit* elle, *enregiſtreroit*-elle à ſon aveugle Tribunal des vérités où elle ne peut atteindre ? Et puiſque, ſelon Bayle, *nous ne pouvons être aſſurés qu'une choſe eſt véritable, qu'en tant qu'elle ſe trouve d'accord* avec la raiſon, il s'enſuit néceſſairement que nous ne pouvons jamais être aſſurés que les Myſteres de la Trinité, de l'Incarnation, &c. ſoient véritables. N'eſt-ce pas là ſaper par

les fondemens notre divine Religion ? Et Bayle n'étoit point Socinien & Déïſte ? Et ceux qui le prennent pour leur oracle ne donnent point tête baiſſée dans le Déïſme ? Je vous en fais juge, Monſieur.

L'Abbé. Ces conſéquences m'effrayent. Il eſt pourtant évident qu'elles ſont juſtes. Ainſi je ne puis douter que Bayle n'ait été un Pyrrhonien & un Déïſte, s'il a ſuivi ſes principes en Philoſophe.

Le Docteur. S'il ne les a pas ſuivis lui-même, & qu'en cela il ait oublié ſa Philoſophie, n'eſt-il pas à craindre que les lecteurs, également ſubtils & corrompus, ne les ſuivent & ne les adoptent dans toute leur étendue ? Hélas ! on ne les ſuit que trop dans ce malheureux ſiécle. Ceux qui connoiſſent un peu le grand monde & certains prétendus beaux eſprits, en peuvent rendre témoignage. N'y aura-t'il donc perſonne qui pourra arrêter la ſéduction, & arracher à des lecteurs, qui veulent ſe perdre, un Ouvrage ſi capable de les conduire au précipice de l'irreligion ? Mais revenons à ſon texte. Il aſſure que les Controverſiſtes Catholiques avouent que c'eſt la Philoſophie, qui eſt la Reine, aux loix de laquelle la Théologie doit ſe conformer. C'eſt une impoſture. Si quelques Auteurs ſe ſont exprimés d'une maniere à donner occaſion à cette fauſſe conſéquence, ſûrement leur opinion ne fait

pas la Doctrine de l'Egliſe. Les vrais Théologiens parlent autrement. Suarès, par exemple, ne dit-il pas qu'on ne démontre point la poſſibilité de nos Myſteres, & qu'il ſuffit de faire voir que les libertins n'en ſçauroient jamais démontrer l'impoſſibilité? Ecoutons ſur ce ſujet un Auteur moderne, dont le zèle pour la Religion eſt auſſi vif, que ſa Métaphyſique eſt juſte. Voici comme il parle (*a*): » Il eſt pluſieurs de nos dogmes, » dont la raiſon purement humaine ne ſçau- » roit s'accommoder; contenant des Myſ- » teres tout ſurnaturels, c'eſt-à-dire, au- » deſſus de toute la portée naturelle de no- » tre eſprit, & auſquels il ne ſçauroit jamais » atteindre naturellement. Ne ſeroit-ce donc » pas ſe combattre ſoi-même que de préten- » dre prouver à la raiſon une choſe à quoi » l'on avoue que la raiſon ne peut parvenir? » Quelques-uns diſent que la Théologie en- » treprend ſeulement de prouver que nos do- » gmes ſont au-deſſus de la raiſon, ſans être » contre la raiſon. Je ne ſçais ſi on a une idée » bien nette ſous ces expreſſions; car ſi on » avoue qu'un objet eſt au-deſſus de la raiſon » & de ſa portée, comment prouver que cet » objet n'y eſt point contraire? Pour montrer » l'oppoſition ou la non oppoſition d'un ob- » jet avec la raiſon, il faut entiérement con-

(a) *Traité des premieres Vérités, part. 3, pag. 130. 131.*

» noître cet objet dans tout ce qu'il eſt ; ſans » quoi il y auroit dans cet objet quelque » endroit que nous ne connoîtrions pas : & » ſi nous ne le connoiſſions pas, comment » pouvons-nous aſſurer ou prouver que cet » endroit, à nous inconnu, n'a rien d'oppo- » ſé à la raiſon ? C'eſt comme ſi l'on vou- » loit prouver ou affirmer qu'un reméde à » nous inconnu par certains endroits, n'eſt » en rien contraire à la ſanté par ces en- » droits-là mêmes : mais comment le ſça- » vez-vous, ſi vous ne le connoiſſez pas? Ce judicieux Auteur ajoute, que, »quand on » attaque nos Myſteres du côté de la raiſon, » la plus courte réponſe, & au même-temps » la plus plauſible & la plus ſolide, eſt de » dire que l'objection eſt ridicule ou frivole; » puiſque, tombant ſur un objet que nous » diſons être ſurnaturel & au-deſſus de la » portée naturelle de l'intelligence humaine, » nous le connoiſſons par-là de nature à ne » pouvoir être ni attaqué, ni juſtifié par la » pure raiſon naturelle, ſans le ſecours de » l'autorité divine : *Réponſe* qui diſſipe tout » à coup les vains raiſonnemens des Soci- » niens & de tous les prétendus eſprits forts.« Réponſe enfin qui fait évanouir les chicanes de Bayle, & qui montre avec quelle mau- vaiſe foi il impute aux Catholiques des ſen- timens qu'ils n'ont pas, & qu'ils ne peu- vent avoir, ſans avouer qu'il ne faut plus

captiver notre intelligence ſous le joug de la foi, & que notre foi n'eſt plus une vraie obéiſſance, quoique raiſonnable & prudente au ſouverain dégré. *Rationabile obſequium.* Ce qui ſeroit contredire les oracles de l'Ecriture.

L'Abbé. Ce petit éclairciſſement me fait un vrai plaiſir. Et je vois maintenant pourquoi Bayle fait tant valoir les droits prétendus de la raiſon.

Le Docteur. Il les met pourtant bien au rabais ces droits, lorſqu'il a affaire aux Théologiens rationaux de ſa Religion. Mais nous n'examinons pas ici ſes contradictions : il s'agit de ſon Pyrrhoniſme. Ce que je vous ai déja fait remarquer, ſuffiroit pour vous convaincre qu'il n'a rien négligé de tout ce qui peut ſervir à faire douter de la Religion. Je veux cependant vous faire obſerver encore quelques traits qui ne contribueront pas peu à vous perſuader. Croiriez-vous que cet homme qui, ſelon ſa Religion, ne doit tabler que ſur l'Ecriture, affoiblit néanmoins autant qu'il peut l'autorité & l'autenticité de l'Ecriture même ? Voyons ſes Nouvelles de la République des Lettres ; où donnant l'extrait d'un gros ouvrage de M. Dupin, il dit : (a) « L'Auteur avoue ingénuement que « l'Hiſtoire de Judith, de Tobie & des « Machabées, & les autres Livres que les «

(a) *T. A. pag.* 575.

» Réformés regardent comme apocryphes, » ont été tenus pour tels par un grand nombre de Peres, & qu'ils n'ont été joints au » Canon de l'Ecriture que dans le 3. Concile de Carthage l'an 397... Pluſieurs autres Catholiques Romains ſont convenus » de cela..... Or comme l'on ſçait d'ailleurs » que quelques Epîtres des Apôtres & l'Apocalypſe de ſaint Jean, n'ont pas toujours paſſé pour Canoniques dans l'eſprit » de tous les Fidéles, mais qu'enfin le conſentement univerſel les a pleinement canoniſées, il pourroit y avoir des gens qui » nous viendroient dire, que, puiſque ce » conſentement univerſel a été aſſez fautif » pour fourrer dans le Canon des Ecritures » le Roman de Judith & de Tobie, il ne » faut pas trop s'y fier à l'égard de ces Epîtres qui ont été d'abord ſuſpectes de fauſſeté. Mais en ce cas-là il faudroit répondre, que ceux qui ont tenu pour ſuſpectes » l'Epître aux Hébreux, celle de ſaint Jacques, celle de ſaint Jude, la 2. de ſaint » Pierre, &c. ne ſont en rien comparables à » ceux qui les ont toujours tenues pour canoniques. L'Apocalypſe de ſaint Jean a été » la plus expoſée au rebut.... mais enfin elle » a été miſe dans le Canon par le Concile » de Carthage.» Que penſez-vous, Meſſieurs, de cette objection & de cette réponſe?

L'Abbé. A mon avis l'objection renferme

beaucoup de malignité, & la réponſe eſt bien foible. Car, ſelon Bayle, non-ſeulement la plus nombreuſe partie de l'Egliſe, mais l'Egliſe toute entiere n'eſt pas infaillible : & par conſéquent, ſoit qu'une partie même la plus conſidérable de l'Egliſe, ſoit que l'Egliſe toute entiere nous préſente des Livres comme Canoniques & comme faiſant partie de l'Ecriture ; cela ne nous oblige à rien ſi nous ne voulons : *il credere è di corteſia.* C'eſt un motif de *crédibilité* tout au plus : ainſi, *puiſque le conſentement univerſel* de l'Egliſe *eſt aſſez fautif pour fourrer des Romans dans le Canon des Ecritures*, nous ne pouvons être ſûrs d'aucune partie de l'Ecriture ; car c'eſt la même Egliſe qui nous préſente comme Divins tous les Livres de l'Ecriture. Je ne ſçais ſi vous ſouſcrirez ſimplement à cette Réflexion.

Le Docteur. J'y ſouſcris de tout mon cœur, & je n'ai rien à y ajouter. Mais vous, Monſieur, (*a*) ne direz-vous rien à l'occaſion de ce beau texte ?

Le Bibliothécaire. N'eſt-ce pas là un de ces endroits où Bayle parle par Procureur ? Et quand il dit, *Il pourroit y avoir des gens qui nous viendroient dire*, n'eſt-ce pas lui qui parle par la bouche de ces gens imaginaires ?

Le Docteur. C'eſt la réflexion que j'aimois

(a) *Au Bibliothécaire.*

que vous fiſſiez de vous-même. Je vous en fais mon compliment. Oui, c'eſt Bayle qui ſe ſert de ces obliquités pour nous faire douter de l'autenticité de l'Ecriture. Eh ! que devient la Religion, ſi nous n'avons que des probabilités touchant les Livres Saints ? Après avoir ainſi traité l'Ecriture, il ne doit pas ſe faire un ſcrupule de dégrader les Peres & les anciens Auteurs qui rendent témoignage à la Religion Chrétienne. Voici ce qu'il dit au même endroit : *Il n'eſt pas édifiant que tout le monde ſoit inſtruit que les Chrétiens ont fourré dans l'Hiſtoire de Joſephe un témoignage glorieux à Notre Seigneur, & qu'ils ſe ſoient ſervis de tant de fraudes pieuſes. Mais cela eſt déſormais ſi connu, que la précaution du latin ſeroit inutile.* Et plus bas : *Ce Livre* (de M. Dupin) *eſt fort propre à déſabuſer ceux qui croient que plus les Peres ont été voiſins de la ſource, plus ils ont été éclairés : car on nous fait voir de grandes erreurs dans la plupart des Peres des trois premiers ſiécles.* Eſt-ce un Chrétien qui parle ? ou n'eſt-ce pas un Celſe, un Porphyre, un Spinoſa ? Ce dangereux Pyrrhonien n'affecte de décréditer de la ſorte les Peres de l'Egliſe, que pour nous arracher, s'il le pouvoit, la tradition conſtante & irréfragable touchant la divinité du Chriſtianiſme. Et je le croirai Chrétien ? Et je ne le mettrai pas au nombre des Déiſtes ? Pour ce qui regarde le témoi-

gnage de l'Hiſtorien Joſephe, je ſçais qu'il eſt conteſté par quelques Critiques, qui le révoquent en doute : mais il eſt adopté comme légitime par Euſebe, ſaint Jerôme, ſaint Iſidore de Damiete, Sozomene, & par une infinité de Sçavans ; & il eſt appuyé ſur des preuves ſi ſolides, qu'il faut avoir toute la témérité & toute la mauvaiſe foi de Bayle pour oſer décider que c'eſt un fait *connu* que ce témoignage *fourré dans l'Hiſtoire de Joſephe*, eſt une de ces *fraudes pieuſes* des Chrétiens. Dupin lui-même, tout hérétique qu'il eſt, *ne décide* (a) *pas ſi le paſſage de Joſephe eſt une de ces tromperies à bonne intention* : Et notre faiſeur d'Extraits oſe l'affirmer avec une hardieſſe, qui ne peut être inſpirée que par le pere du menſonge. Quel fond peut-on faire ſur le témoignage d'un Ecrivain qui reſpecte ſi peu la vérité, & qui nous préſente comme conſtans des faits qui ſont du moins conteſtés de façon qu'un homme ſage peut prudemment prendre le contre pied de ce qu'affirme Bayle ? Je vous avoue que je ne compterois jamais ſur rien, ſi je n'avois que Bayle pour garant. Je me flate que vous penſerez comme moi, lorſque nous examinerons ſa mauvaiſe foi. Mais revenons à ſon Déïſme ; & à tous ces principes pernicieux, ajoutons quelques-uns de ſes blaſphèmes contre les Pro-

(a) *Ibid.*

phétes, les Miracles, les Martyrs, l'Ecriture, & la puiſſance de JESUS-CHRIST même. Il dit : (a) *Quelque déteſtable qu'ait toujours paru à toutes les Communions Chrétiennes le dogme des deux principes, on n'a pas laiſſé de reconnoître dans le Chriſtianiſme un principe ſubalterne du mal moral.* C'eſt le Démon..... *Il attaqua le premier homme & le renverſa. Le voilà donc maître du genre humain.....* Le Fils de Dieu *prit ſur lui de combattre le parti du Diable, de ſorte qu'il fut le chef du parti de Dieu contre le Diable chef des créatures rebelles..... Or en parcourant l'Hiſtoire, nous ne trouvons que peu de triomphes de Jeſus-Chriſt..... & nous rencontrons par tout les trophées du Démon..... Si ce parti rebéle faiſoit des Annales de ſes exploits, il n'y auroit point de jour qui n'y fût marqué d'une ample matiere de feux de joie, de chants, de triomphe, & de telles autres marques de bon ſuccès. Il ne ſeroit pas néceſſaire que l'Annaliſte uſât d'hyperboles & de flateries, pour faire connoître la ſupériorité de cette faction.* Tout le reſte de cette remarque eſt dans le même goût. Un Auteur, qui parleroit en Chrétien, oſeroit-il dire que la faction du Démon a *la ſupériorité* ſur le parti du Sauveur du Monde ?

Le Biblioth. Il veut peut-être dire ſeulement que le nombre des Elus eſt petit,

(a) *Article* Xenophanes, *Rem.* C.

& qu'il y a bien plus d'hommes qui ſuivent le parti du Démon ; ce qui eſt vrai.

L'Abbé. Depuis que je commence à connoître Bayle, je ſuis fort en garde contre ſes expreſſions ; & quand elles ſont équivoques, j'ai de la peine à les expliquer en bonne part.

Le Docteur. Il faut éviter les deux extrémités. C'eſt le devoir d'un Juge équitable. Mais connoiſſant Bayle comme je le connois, la moindre ambiguité dans ſes diſcours m'eſt ſuſpecte : dans un autre ce ſeroit mépriſe ou inattention ; chez lui c'eſt deſſein prémédité. Et s'il ne vouloit exprimer ici que la pure croyance des Chrétiens, contrediroit-il ſi ouvertement les principes des Proteſtans par cette belle (*a*) concluſion : *Que l'homme eſt de ſa nature ſi porté au mal, qu'excepté le petit nombre d'Elus, tous les autres hommes vivent & meurent aux gages de l'eſprit malin, ſans que les ſoins paternels de Dieu pour les ſauver puiſſent guérir leur malice ni les amener à la repentance.* Croyez-vous entendre un Proteſtant ? Vous le ſçavez : ſelon Calvin, la grace dont Dieu nous prévient, eſt néceſſitante ; c'eſt-à-dire, qu'elle emporte infailliblement, par ſa ſeule vertu, notre conſentement : & voici un homme, qui ſe pique d'être Calviniſte Orthodoxe, & qui cependant dit fort nettement *que les*

(a) *Ibid.*

ſoins paternels de Dieu pour ſauver les hommes ne peuvent guérir leur malice, ni les amener à la repentance ; c'eſt-à-dire, que la grace n'eſt point aſſez forte pour vaincre l'opiniâtreté de l'homme qui n'eſt pas Elu. C'eſt une contradiction, il eſt vrai, entre Bayle Proteſtant, & Bayle Pyrrhonien : Mais ne ſentez-vous pas qu'il ne ſe contredit de la ſorte que pour relever *la ſupériorité de la faction* du Démon ſur le parti de Jeſus-Chriſt? Et il étoit bien perſuadé de la vérité de l'Evangile? C'eſt ce que je ne ſçaurois me perſuader. Que direz-vous de cet endroit, (*a*) où, après avoir rapporté quelques réveries des Mahométans, qui vénerent comme Vierge Fatime mere de pluſieurs enfans, &c. il ajoute : *L'Egliſe Romaine n'eſt donc pas la ſeule qui honore l'Aſſomption des Vierges. Nous allons voir que la Conception Immaculée & la Virginité d'une Mere ſemblent être deux dogmes du Mahométiſme* ; parce que les Muſulmans nomment cette Fatime, *Vierge Immaculée, mere des douze vrais Vicaires de Dieu, &c.*

Le Biblioth. Il entend, ſans doute, qu'il lui paroît que les Mahométans regardent ces deux points comme deux dogmes.

Le Docteur. Il eut ôté l'équivoque, s'il s'étoit exprimé comme vous faites. Mais ſa propoſition ne ſignifie-t'elle pas également

(*a*) *Art.* Fatime, *Rem. D. & E.*

que les Chrétiens ont emprunté ces dogmes des Mahométans ; comme quand nous disons que les extravagances du Carnaval ſont des cérémonies du Paganiſme ?

L'Abbé. Pour moi je crois qu'il y a du venin caché ſous cette expreſſion ambigue.

Le Docteur. Prendrez-vous auſſi en bonne part (*a*) cette maniere de parler : *On prétend qu'une colombe volant devant ceux qui le cherchoient* (ſaint Grégoire), *leur montroit le chemin qu'ils devoient ſuivre, ou qu'une lumiere miraculeuſe leur marquoit l'endroit de ſa retraite. Voilà qui reſſemble fort à l'avanture des Mages, qui allerent adorer le Meſſie nouveau né ?* Un homme qui auroit tant ſoit peu de reſpect pour l'Evangile, oſeroit-il traiter *d'avanture* un événement miraculeux, que l'Evangile décrit avec tant d'exactitude ? Je trouve la même malignité dans la comparaiſon qu'il fait d'Hercule & de Moïſe. Liſez ce texte ; (b) *Alors Minerve le prit* (Hercule) *& le porta chez Alcmene comme chez une nourrice à qui elle l'auroit recommandé. Il y a là de quoi faire un parallèle entre Moïſe & Hercule.* Voilà une réflexion bien courte & bien nue.

Le Bibliothécaire. Comme la mere de Moïſe a été ſa nourrice, ainſi Alcmene a allaité

(a) *Article* Grégoire I. *Rem. C.*
(b) *Article* Hercule, *Rem. P.*

ſon propre fils. C'eſt là un paralléle, ſi je ne me trompe.

L'Abbé. Eſt-ce le ſeul qu'on puiſſe faire ? & eſt-ce celui que Bayle avoit en vue ?

Le Docteur. S'il ne vouloit les comparer qu'en ce point, ce trait d'érudition ſeroit ou déplacé ou inutile. Croyez-moi, il vouloit que certains Lecteurs fiſſent le paralléle plus complet. Au reſte, n'euſſé-je pas tous ces ſujets de croire qu'il a cherché en tout d'introduire le Pyrrhoniſme en fait de Religion, les principes peu équivoques que j'ai déja developpés, & ce que je dois encore vous faire remarquer, tout cela doit vous faire regarder Bayle comme le plus dangereux de tous les Déiſtes. Voyons un peu ce qu'il dit ſur les miracles. Commençons par la critique générale, page 87, Tome B. » Vous n'y » entendez rien, me diront-ils ; Clovis & » Conſtantin ſe ſont convertis au Chriſtia- » niſme, après des viſions & des miracles » ſurprenans ; au lieu que la Reine Eliza- » beth a quitté l'Egliſe Romaine ſans de » bonnes raiſons. Je réponds, *dit Bayle*, » que quand tout ce que l'on conte de Clo- » vis & de Conſtantin ſeroit vrai, & que la » preuve tirée des viſions & des miracles » ſeroit auſſi forte qu'elle l'eſt peu (comme » le reconnoiſſent quelques Catholiques » Romains après Tertulien & ſaint Auguſ- » tin, qui ſe moque des miracles des Do-

natiſtes comme d'une preuve illégitime « de la vérité de leur Communion, & qui « les appelle par mépris MIRABILIARIOS, « faiſeurs de miracles) cela ne feroit point « de véritable différence entre eux & les « Princes qui ſe réformerent du tems de « Luther & de Calvin. Car que firent tous « ces miracles ? Rien autre choſe, ſinon « qu'ils perſuaderent Clovis & Conſtantin « de la vérité de la Religion Chrétienne. « Mais je trouve cela même ſans l'interven- « tion des miracles dans les Princes qui « ſe réformerent. Je les trouve perſuadés « de la vérité de la Doctrine prêchée par « Luther & par Calvin. « Ne nous amuſons point à réfuter un ſi pitoyable raiſonnement : mais faiſons ſeulement attention à ce qu'il avance contre la preuve tirée des miracles. C'eſt une fauſſeté manifeſte que de vrais miracles ne ſoient qu'une foible preuve de la vérité de la Religion. Jeſus-Chriſt n'a-t'il pas donné ſes miracles pour preuves de ſa Miſſion & de ſa Divinité ? N'a-t'il pas dit que les vrais fidéles feroient les plus grands prodiges ? N'a-t'il pas appuyé la Prédication de l'Evangile par les merveilles les plus éclatantes : (a) *Domino cooperante, & ſermonem confirmante ſequentibus ſignis ?* Saint Auguſtin ne dit pas que la preuve tirée des vrais miracles, eſt foible & *illegitime* : Mais ſans trop

(a) *Marc. 16.*

diſcuter les prétendus miracles que vantoient les Donatiſtes, qu'il appelle *Mirabiliarios*, conteurs de miracles, plutôt que *faiſeurs de miracles*; il prétend que, quand l'Égliſe eſt établie, & ſon autorité reconnue, ce n'eſt point par les miracles qu'il faut juger de la foi, mais par la foi qu'il faut juger des miracles. N'eſt-ce pas là ce que les Evêques Catholiques inculquent ſans ceſſe aux Fidéles qu'on tâche d'ébranler par le récit trompeur des honteux prodiges de M. Paris ? N'eſt-ce pas pour cela que l'Apôtre dit que les miracles ſont pour les Infidéles, c'eſt-à-dire, pour ceux qui ne croient point encore l'Evangile, & non pas pour les Fidéles qui appuyent leur Foi ſur le fondement inébranlable de l'Egliſe ? Mais Bayle cherche à tout embrouiller ; & ſon but eſt d'énerver la force des motifs de crédibilité, qui prouvent ſi clairement la divinité de notre Religion. Il porte ſa témérité juſqu'au point de révoquer en doute les miracles les mieux conſtatés, & de les faire paſſer pour des pures inventions des Légendaires. Dans (*a*) ſes Nouvelles de la République des Lettres, après avoir remarqué que M. Varillas *dit nettement que la Reine Jeanne a fait des miracles, au lieu que* Brantome *s'eſt contenté de ces paroles : On la tenoit comme Sainte & quaſi faiſant miracles* ; il ajoute : *En ces*

(a) *T. A. Pag.* 138.

matieres,

matieres, plus on eſt éloigné de la ſource, plus on en ſçait. Sentez-vous toute la malignité de cette réflexion ?

L'Abbé. Si je ne me trompe, elle inſinue que les contemporains n'ont rien ſçu des miracles qu'on publie plus tard comme des faits conſtans ; & que par conſéquent ces ſortes de faits miraculeux, publiés après coup, ſont fort ſujets à caution.

Le Docteur. C'eſt ſa penſée, qu'il explique aſſez nettement en d'autres endroits. Mais que ne dit-il pas contre les prodiges opérés par ſaint François Xavier ; prodiges que bien des Proteſtans ont été forcés de reconnoître ? Jettez les yeux ſur ce paſſage : (a) « On ne vit jamais plus de miracles que « dans ce Livre, (*Xavier Thaumaturge, par le P. Friſon.*) On ne ſçauroit faire un pas « ſans y en trouver : & l'on demanderoit « volontiers qui des deux doit paſſer pour « le miracle, ou l'interruption, ou le cours « de la nature. On ne ſçait où eſt l'excep- « tion, & où eſt la régle ; car l'une ne ſe « préſente gueres moins ſouvent que l'autre. « Ainſi c'eſt avec raiſon que S. Xavier por- « te ici le titre de Thaumaturge ; car on le « mériteroit à moins, beaucoup mieux que « cet Evêque de Néocelarée, auquel il a été « affecté. On ne pourroit guere s'imaginer « que Dieu ait donné à faire la converſion des «

(a) *Nouv. de la Républ. Tom. 4. pag.* 350. 351.

» Indes au rabais des miracles. Je me ſers » de l'expreſſion qu'un ami de M. Arnauld » a employée..... Le paſſage vaut la peine » d'être tranſcrit. Il eſt d'un langage d'ima- » gination qui plaira à beaucoup de perſon- » nes. L'Auteur de la Recherche de la véri- » té, dit-on, veut que Dieu ait conſidéré » tous les divers ſyſtêmes de la conduite des » Anges ; & qu'ayant reconnu par cet exa- » men que ſaint Michel ſeroit le plus mé- » nager en matiere de miracles, il a choiſi » le ſien. C'eſt comme s'il diſoit que Dieu a » donné le Peuple Juif à gouverner aux An- » ges au rabais des miracles ; & qu'ayant » trouvé que ſaint Michel s'en acquitteroit » à meilleur marché, il l'a préféré à tous les » autres. »

N'eſt-ce pas là tourner en ridicule & les miracles de l'Apôtre des Indes, & la piété des Auteurs qui les ont publiés pour l'édification des Fidéles ? Il applaudit à ce *langage d'imagination* qui doit plaire *à beaucoup de perſonnes* : N'eſt-ce pas dire qu'il s'eſt fait peu de miracles dans le Gouvernement des Juifs, & que Dieu a été chiche de prodiges ? J'avoue qu'il cite là un argument fait contre Malbranche : mais il l'enchâſſe dans ſes réflexions malignes contre les miracles de ſaint Xavier : & bien des Lecteurs ſeront tentés de croire que le nombre des miracles rapportés dans la Bible eſt exagéré. Mais ce

n'eſt pas ce ſeul motif de crédibilité qu'il s'efforce d'enlever à l'Egliſe Catholique : il n'épargne pas même cette nuée de temoins, ces millions de Martyrs qui ont ſigné de leur ſang la Religion Chrétienne. Si on écoutoit notre audacieux Commiſſaire, il faudroit faire parmi les Martyrs une réforme égale à celle qu'il a tenté de faire parmi les Saints canoniſés.

Voyons, s'il vous plaît, un (a) article bien détaillé ſur cette matiere. Après avoir donné quelque échantillon des Diſſertations de M. Dodwel Proteſtant, il s'attache principalement à celle qui regarde les Martyrs, & il ajoute ces édifiantes réflexions : « On « ſçaura donc qu'il eſt arrivé à l'Auteur (M. « Dodwel) ce qui arriva aux Aſtronomes, « quand ils ſe mirent à compter exactement « toutes les étoiles. Ils avoient cru, ſans « doute, ce que le vulgaire s'imagine enco- « re aujourd'hui, que les Aſtres que l'on « voit durant une belle nuit ſont innom- « brables ; mais à peine en trouverent-ils « mille vingt-deux dans le Firmament, après « avoir bien contemplé les deux Hémiſphe- « res. Voilà juſtement ce qui eſt arrivé à M. « Dodwel, à l'égard du nombre des anciens « Martyrs. Je ne doute pas qu'il n'ait cru, « lorſqu'il n'avoit pas encore étudié la cho-

(a) *Nouvelle de la Républ. des Lettres, T. A, année 1686, pag. 557, 558, &c.*

» ſe, & qu'il s'en rapportoit bonnement à la » Tradition courante, que les Empereurs » Païens avoient fait mourir un prodigieux » nombre de Fidéles. C'eſt ainſi que tout le » monde ſe repréſente les anciennes perſé- » cutions : On s'y figure les Martyrs à tas & » à piles, comme les miracles dans l'Hiſtoi- » toire de François Xavier ; & il y a tel jour » que l'on conſacre à la mémoire d'onze » mille Vierges martyriſées. La vérité eſt » qu'il y a beaucoup à rabattre dans tout ce » que l'on s'imagine ſur cela ; & que, ſi l'on » compte bien, on trouve que les Papes & » les Princes Catholiques ont fait mourir » plus de gens pour cauſe de Religion, » que les Empereurs Païens. Mais c'eſt une » étrange choſe que les préjugés : ils groſ- » ſiſſent & ils appetiſſent les mêmes actions, » ſelon qu'elles viennent de telles ou de tel- » les perſonnes. Rendons néanmoins cette » juſtice aux Auteurs Chrétiens qui ont » été les plus voiſins des perſécutions païen- » nes, qu'ils n'ont point outré les choſes : » ce ſont ceux qui ont été éloignés de la » ſource qui ont tout gâté ; & c'eſt le ſort des » événemens humains, comme nous l'avons » dit en un autre lieu au ſujet des mira- » cles de ſaint Ignace. « Ce texte eſt aſſez intelligible pour n'avoir pas beſoin de paraphraſe. Voilà donc nos Martyrs réformés comme les Saints & les miracles. Voilà

l'extravagant Martyrologe des Hérétiques & mieux fourni & plus autentique que le Martyrologe Romain, puiſque, ſelon Bayle, *la vérité eſt que les Papes & les Princes Catholiques ont fait mourir plus de gens pour cauſe de Religion, que les Empereurs Païens.* Quelle téméraire audace, pour ne pas dire, quel horrible blaſphême! Il tâche de l'appuyer, d'après M. Dodwel, par des témoignages des anciens Peres. Mais les Proteſtans ſinceres ne ſont pas moins intéreſſés que les Catholiques, à réfuter ces vagues allégations; puiſqu'ils ſoutiennent avec nous la vérité & la divinité de la Religion Chrétienne, comme ayant été confirmée par des milliers de prodiges, & ſcellée du ſang d'une infinité de Martyrs, de tout ſexe, de tout âge & de toute condition. Vous ne dites rien, Monſieur.

L'Abbé. Mon ſilence doit vous plaire. Il prouve que je ſuis convaincu que Bayle a pris à tâche de nous arracher les plus fortes preuves de notre Religion; autenticité des Livres ſaints, Miracles les mieux avérés, nombre prodigieux de Martyrs; tout cela n'eſt point à l'abri de la ſacrilége critique de ce Phyrrhonien. Hé! ne nous fera t'il pas auſſi douter ſi l'on démontre bien l'exiſtence d'un Dieu?

Le Docteur. Vous verrez bien-tôt qu'il porte juſques-là ſon Pyrrhoniſme. Ainſi,

ſans m'arrêter aux blaſphêmes qu'il a vomis contre le Prophète Elie, contre David, dont on l'a obligé de réformer l'article : ſans rappeller ici tout ce qu'il dit contre Adam, Eve, Abraham, Sara, &c. je paſſe aux principes qu'il établit en faveur de l'Athéïſme, à qui il ſemble affecter de prêter des armes.

Dans un volume (*a*) preſque entier, qu'il a fait ſur les Cométes, il s'efforce de prouver 1°. Qu'on peut être Athée, & être très-honnête homme. 2°. Que c'eſt à tort qu'on fait tant valoir le conſentement univerſel de toutes les Nations touchant l'exiſtence de Dieu : Puiſque, dit-il, on ne ſçait ni on ne peut ſçavoir ſi ce conſentement univerſel exiſte ; & que, quand même il exiſteroit, ce ne ſeroit qu'une bien foible preuve de l'exiſtence d'un ſeul Dieu, premier principe de toutes choſes : car, ajoute-t'il, (*b*) ce *conſentement général* n'eſt point *la voix de la nature*, ni *un caractere certain de la vérité* : autrement, dit-il équivalemment, le deſir de ſe vanger devroit *paſſer pour la voix de la nature*. Il dit de plus (*c*) que cette preuve ne peut être bonne, *qu'il ne s'enſuive que le dogme de la pluralité des Dieux eſt véritable*. Voilà donc un de nos argumens moraux qu'il s'efforce de renverſer. Il fait les mêmes

(a) *Oeuvres diverſes T. C.* (b) *T. C. pag. 726.*
(c) *Hic, pag. 715.*

tentatives contre les preuves méthaphyſiques. Voyons, s'il vous plaît, l'article *Spinoſa*.

L'Abbé. L'article *Spinoſa*, Monſieur! Eſt-ce que Bayle n'a pas invinciblement réfuté le Spinoſiſme, & dans cet article & dans d'autres Ouvrages?

Le Docteur. Il eſt vrai qu'il le réfute, & qu'il dit même que (a) *de toutes les hypothèſes d'Athéïſme, celle de Spinoſa eſt la moins capable de tromper*, puiſqu'*elle combat les notions les plus diſtinctes*, c'eſt-à-dire les idées les plus *pures de la raiſon*. Il falloit bien qu'il parlât de la ſorte; autrement il auroit donné gain de cauſe à Mrs Jurieu, Jaquelot, le Clercq, Bernard, &c. Mais n'ajoute-t'il pas malignement que Spinoſa (b) *auroit été plus redoutable, s'il avoit mis toutes ſes forces à éclaircir l'hypothèſe des Chinois*, qui, ſelon lui, admettent autant d'êtres néceſſaires & éternels qu'il y a d'eſprits? Quoi! le prétendu Athéïſme des Chinois ſeroit *redoutable* à un Philoſophe Chrétien? Hé! que devient donc cette démonſtration que Bayle prétend donner d'un ſeul vrai Dieu? Y a-t'il un ſophiſme qui puiſſe être redoutable à un homme qui ſçait démontrer Dieu auſſi clairement qu'il eſt clair que le tout eſt plus grand que ſa partie, ou que deux êtres ne peuvent pas ſe créer l'un l'autre?

(a) *Art.* Spinoſa. (b) *Ibid. à la fin.*

L'Abbé. Je vous ſuis obligé, Monſieur, de cette remarque. Juſqu'à préſent j'avois cru que Bayle avoit ſérieuſement renverſé le Spinoſiſme ; mais je vois bien qu'il a voulu faire douter de l'évidence des preuves qui nous démontrent qu'il y a un ſeul vrai Dieu, un ſeul être éternel, indépendant, infini, &c.

Le Bibliothécaire. Il me paroît que vous lui faites auſſi un crime de ce qu'il a voulu prouver que des Athées pourroient être gens de bien. Eſt-ce là favoriſer l'Athéïſme? Eſt-ce qu'un Athée eſt néceſſairement un ſcélérat ?

Le Docteur. Tous les Lecteurs ne ſont pas capables de ſe borner au point précis où Bayle paroît ſe renfermer pour parer les coups que lui ont porté ſes accuſateurs. Il propoſe un cas métaphyſique, dont il ne s'agit pas : & pour ſoutenir une Thèſe auſſi inutile d'un côté qu'elle eſt dangereuſe de l'autre, il prétend non-ſeulement que les Païens qui reconnoiſſent pluſieurs Dieux, mais que les Chrétiens mêmes qui n'adorent qu'un ſeul vrai Dieu, ſont plus méchans que ne le ſeroient ces Athées qu'il peint de fantaiſie. Je vous le demande, n'eſt-ce pas-là inſinuer adroitement que la Religion eſt fort indifférente par rapport aux bonnes mœurs ? & n'eſt-ce pas contredire l'Ecriture qui dit formellement que (a) *l'inſen-*

(a) *Pſal.* 13.

ſé

ſi a dit dans ſon cœur, Il n'y a point de Dieu: d'où eſt née la corruption, l'abomination, & l'éloignement ou le mépris de tout bien ? *Dixit inſipiens in corde ſuo, Non eſt Deus. Corrupti ſunt & abominabiles facti ſunt, &c.*

L'Abbé. Je conviens que tous ces raiſonnemens paroiſſent bien favorables aux Athées. N'ai-je pas lu auſſi dans l'article *Simonide*, qu'il *eſt mal aiſé de définir Dieu?*

Le Docteur. Oui : & Bayle ſe cite lui-même dans la continuation des penſées diverſes. (*a*) Que ſi, ſelon ce Pyrrhonien, il eſt ſi difficile de ſe former l'idée de Dieu, doit-il, ſelon lui, être bien aiſé de démontrer qu'il exiſte ? Ajoutons ce qu'il dit dans le même Ouvrage : (*b*) *Comme donc il y a des peuples qui n'admettent aucune Divinité, il faut conclure qu'ils ont été dans cet état dès leur premiere origine....* Et un peu plus bas : *Il eſt certain que l'on met la Religion parmi les choſes qui ont été établies par ceux qui ont retiré de l'état ſauvage le genre humain.* Et à la page 213. *Vous ſçavez la maxime de Pétrone, que la crainte inſpirée aux hommes par la chûte de la foudre a été la premiere cauſe de la Religion.* A la page 211. *L'intérêt tient lieu de raiſon*, en ce qui regarde la Religion. Voilà donc des peuples ſans Religion dès leur premiere origine : Voilà la Religion devenuë une invention humaine & fondée

(*a*) *T. C. pag.* 214. (*b*) *Ibid. pag.* 197.

ſur l'intérêt & les paſſions : ce langage eſt-il d'un homme bien perſuadé qu'il y a une Religion vraiment divine ? Les Déiſtes ou les Athées parleroient-ils autrement ? S'il ne ſe déclare pas ouvertement pour eux, du moins il les favoriſe adroitement ſous main. Auſſi s'efforce-t'il de groſſir prodigieuſement le nombre des Athées. Il cite (*a*) le P. Merſenne *fameux Minime*, qui *a débité qu'il y en avoit plus de 50 mille dans Paris, & que ſouvent il s'en trouvoit une douzaine dans une ſeule maiſon.*

Le Biblioth. Souffrez, Monſieur, que je vous montre un endroit (*b*) que je viens de remarquer. Bayle nie abſolument tous les Miracles de l'Egliſe Romaine.

Le Docteur. Je crois vous l'avoir prouvé en parlant des Miracles de ſaint François Xavier. Ainſi, il ne dit rien de nouveau lorſqu'il s'exprime de la ſorte en cet endroit : *Vous ne croyez pas non plus que* les Eſprits forts, *que les Miſſionnaires de Rome faſſent des Miracles, ni que la grace du S. Eſprit accompagne leur prédication : car ſelon vos principes* (des Proteſtans) *cette grace ne ſe donne qu'aux Elus ; & la converſion faite par ces Miſſionnaires ne retire perſonne de la voie large qui mene à la perdition : elle fait ſeulement paſſer d'une idolâtrie à l'autre.* C'eſt là ſon langage ordinaire, quand il contrefait

(*a*) *Ibid. pag.* 219. (*b*) *Ibid. p.* 212.

le Proteſtant. Au reſte, ne nous arrêtons point à examiner tous ces textes impies ou dangereux. Il nous faudroit des volumes plus gros que ſon Dictionnaire, pour les récueillir tous, & les réfuter même en gros. Paſſons, s'il vous plaît, à ſes articles des Manichéens, Pauliciens, &c. Nous y trouverons de quoi nous confirmer dans la perſuaſion où vous devez être avec moi, que Bayle n'étoit rien moins que Calviniſte & Chrétien.

L'Abbé. C'eſt-à-dire, qu'il étoit un vrai Déiſte, ou du moins qu'il écrivoit comme ſi réellement il avoit eu dans le cœur tous les ſentimens des Déiſtes & des Athées.

Le Docteur. Ceſt ma penſée: & ſi je ne me trompe, c'eſt maintenant la vôtre.

Le Biblioth. Voici l'article des *Manichéens.* C'étoient des Hérétiques, n'eſt-ce pas? Et par conſéquent ils admettoient une Religion.

L'Abbé. Une Religion vraiment divine; non: une Religion telle quelle, que le caprice de l'homme tourne comme un nez de cire; je le veux. Un habile homme a voulu pluſieurs fois me perſuader que tout Hérétique, qui eſt capable de l'être en bon Philoſophe, eſt ordinairement un parfait Déiſte. Je ne ſçais pas trop s'il avoit ſi grand tort.

Le Docteur. Il eſt fort peu important d'établir cette thèſe générale. Mais il eſt cer-

tain que les Manichéens étoient une eſpéce d'Athées, qui, en reconnoiſſant deux principes éternels, l'un bon, l'autre mauvais, renverſoient toute l'œconomie de notre Religion, ſi conforme à la raiſon, au ſujet d'un ſeul vrai Dieu, principe de toutes choſes. Ainſi les Manichéens étoient bien moins Chrétiens que Païens; & ils ne faiſoient que renouveller les extravagances d'un Zoroaſtre, d'un Empedocle, d'un Pythagore, d'un Plutarque, &c. ſi nous en croyons Bayle.

L'Abbé. Ne réfute-t'il pas ces infâmes Hérétiques?

Le Docteur. Il en dit beaucoup de mal, & il leur fait tout le bien qu'il peut, en appuyant leurs objections, & en réfutant la réfutation que les SS. PP. en ont faite. Vous en jugerez par les traits ſuivans. Dans le corps de l'article il dit de cette Secte: (a) » Son foible ne conſiſtoit pas, comme il le ſemble » d'abord, dans le dogme des deux principes. » ..... Il faut avouer que ce faux dogme » beaucoup plus ancien que Manès, & inſoutenable dès que l'on admet l'Ecriture » Sainte ou en tout ou en partie, ſeroit aſſez difficile à réfuter, ſoutenu par des » Philoſophes Païens aguerris à la diſpute. » Ce fut un bonheur que Saint Auguſtin, » qui ſçavoit ſi bien toutes les adreſſes de la

(a) *Art.* Manichéens.

Controverſe, abandonnât le Manichéïſme; « car il eût été capable d'en écarter les erreurs « les plus groſſieres, & de fabriquer du reſte « un ſyſteme, qui entre ſes mains eût em- « barraſſé les Orthodoxes. *A la Remarque* « *D*. Il n'y a point de ſyſtême, qui pour être « bon n'ait beſoin de ces deux choſes, l'une « que les idées en ſoient diſtinctes, l'autre « qu'il puiſſe donner raiſon des expériences... « L'homme ſeul fournit de très-grandes ob- « jections contre l'unité de Dieu, *parce qu'il* « eſt méchant & malheureux. *Et plus bas* : « La raiſon humaine eſt trop foible pour cela « (*pour réfuter le Manichéïſme*). C'eſt un « principe de deſtruction, & non pas d'é- « dification : elle n'eſt propre qu'à former « des doutes..... elle n'eſt propre qu'à faire « connoître à l'homme ſes ténébres & ſon « impuiſſance, & la néceſſité d'une autre « révélation. C'eſt celle de l'Ecriture. *Art.* « *Marcionites*, *Rem. F. il dit* : Si un hom- « me d'autant d'eſprit que M. Deſcartes « avoit eu en main cette affaire, on n'auroit « pas pu confondre le ſyſtême des deux prin- « cipes auſſi aiſément que les Peres le con- « fondoient, n'ayant à combattre qu'un Cer- « don, un Marcion, un Apelles, un Ma- « nès, gens qui ne pouvoient ſe bien ſervir « de leurs avantages. « *Puis il donne un coup de dent aux Peres, qu'il accuſe d'avoir mal*

raiſonné contre le dogme des deux Principes. Il finit (a) *ainſi cette Remarque.* » La révéla-
» tion eſt l'unique magazin des argumens
» qu'il faut oppoſer à ces gens-là : ce n'eſt
» que par cette voie que nous pouvons ré-
» futer l'éternité prétendue d'un mauvais
» principe..... Toutes les hypothèſes que les
» Chrétiens ont établies, parent mal les coups
» qu'on leur porte : elles triomphent toutes
» quand elles agiſſent offenſivement ; mais
» elles perdent tout leur avantage, quand il
» faut qu'elles ſoutiennent l'attaque. Nos
» idées là-deſſus ne ſont claires, qu'autant
» qu'il le faut pour éterniſer la guerre ; ſem-
» blables à ces Princes qui n'ont pas la force
» d'empêcher que l'on ne ravage leurs fron-
» tieres, & qui ſont aſſez puiſſans pour faire
» des courſes dans le Pays ennemi. Il ne pa-
» roît pas que Marcion & ſes ſectateurs ayent
» bien connu le fort & le foible des Ortho-
» doxes. «

Il répete à peu près les mêmes choſes dans l'article *Pauliciens, les plus artificieux des Manichéens* ; c'eſt ici qu'il ſemble ramaſſer toutes ſes forces, & armer de pied en cap les troupes auxiliaires qu'il amene au ſecours des Manichéens & des Païens. Il dit » que les Saints Peres n'ont (*b*) guéres bien

(a) Marcionites, *Rem. F.*
(b) *Art.* Pauliciens, *Rem. E.*

répondu aux objections *des Manichéens.* « *Que* les (*a*) Manichéens, avec une hypothèse tout-à-fait absurde & contradictoire, « expliquent les expériences (*du bien & du mal*) cent fois mieux que les Orthodoxes « *avec la supposition véritable de l'éternité d'un premier principe. Que* (*b*) l'opinion « répandue de tout tems dans le Christianisme que le Diable est l'Auteur de toutes les fausses Religions, des schismes, « de tous les crimes, &c..... *fournit aux Manichéens* je ne sçais quelle matiere de se « glorifier & d'insulter les Orthodoxes..... « *Que c'est là* faire mille fois plus de tort à « Dieu que de dire qu'il n'est pas le seul Etre « nécessaire & indépendant. *Qu'enfin* toute « la Philosophie est ici à bout; que sa foiblesse nous doit conduire aux lumieres de « la révélation, où nous trouverons l'ancre « sûre & ferme. «

N'en voilà que trop pour fonder la conséquence que je veux prouver, que Bayle ici encore plus qu'ailleurs favorise les Athées. Selon Bayle tout système, pour être bon, doit pouvoir *donner raison des expériences*; or selon lui le système de l'unité de Dieu ne peut

(a) *Ibid.*

(b) *Ibid. Rem. H.* Nota. *Dans cet article, Bayle, paroît prouver que le Calvinisme fait Dieu auteur du péché. Ce sera donc la mineure du syllogisme contre le Calvinisme.*

donner raiſon des expériences du bien & du mal ; les Manichéens les *expliquent cent fois mieux que les Orthodoxes* ; *toute la Philoſophie eſt ici à bout*, &c. Donc le ſyſtême de l'unité de Dieu ne peut être bon en Philoſophie. D'ailleurs l'hypothèſe des deux principes eſt *abſurde & contradictoire* : ainſi ſelon la pure raiſon on ne peut démontrer ni deux principes oppoſés, ni un ſeul principe, qui ſoit l'unique vrai Dieu. Donc ſelon la raiſon pure il n'y a ni un, ni deux Dieux. Bayle ne tire pas la conſéquence : il la laiſſe aux Athées, qui ne manqueront pas de la tirer. Auront-ils tort, je vous le demande, de raiſonner ainſi ſur les principes de Bayle ?

L'Abbé. Les Athées n'admettent point la révélation, à laquelle ſeule Bayle nous renvoie & veut ſoumettre notre curieuſe mais foible raiſon. Et par-là il y a une différence infinie entre Bayle & les Athées.

Le Docteur. Quelle différence, grand Dieu ! Différence d'expreſſion, & rien de plus. Dans le fonds, c'eſt la même choſe. Remarquez en paſſant qu'ici il donne tout à la foi, & rien à la raiſon ; lui qui dans le Commentaire Philoſophique aſſervit la foi à la raiſon d'une maniere auſſi impie que les Sociniens. Vous vous en ſouvenez. Mais paſſons lui cette contradiction. Et voyons ſi, en ramenant tout à la révélation, il ſauve

ſes principes & en écarte bien toutes les conſéquences.

L'Abbé. Je commence à douter ſi cette affectation de tabler tant ſur les lumieres de la Foi, n'eſt pas un voile dont il couvre ſes ſentimens dangereux, afin d'éblouir des Lecteurs peu attentifs, & de ſe mettre à l'abri des accuſations de ſes ennemis. Je ne comprens pas trop comment nous pouvons avoir une vraie foi Théologique, ſi la raiſon ne démontre pas clairement & invinciblement l'exiſtence d'un Dieu, qui ſoit unique, infiniment bon, ſage, éclairé, incapable d'être trompé & de tromper ſes Créatures. J'ai une idée confuſe d'avoir lu dans Saint Thomas (*a*) que l'exiſtence d'un Dieu n'eſt pas tant un article de foi, qu'un point préalablement requis pour les articles de foi; & que la foi préſuppoſe la connoiſſance naturelle.

Le Docteur. Ne vous défiez pas tant de votre mémoire, Monſieur: Elle eſt très-fidelle. Saint Thomas dit cela même expreſſément: Et il parle là en Ange de l'Ecole. En effet notre foi eſt fondée ſur le témoignage de Dieu-même. Et comment croirai-je Dieu ſur ſa parole, ſi je ne ſçais pas qu'il exiſte? Quoi de plus ridicule & de plus inſenſé que ce raiſonnement, Je ſuis ſûr que

(a) 1. *p. q.* 2. *a. ad.* 1.

telle choſe eſt, parce qu'un homme de probité me l'a dite, quoique je ne ſois pas bien aſſuré que cet homme de probité exiſte ? Il eſt donc impoſſible que j'aye une foi ferme & inébranlable en vertu de la révélation de Dieu, à moins que je ne ſois antécédemment certain de l'exiſtence de Dieu. Cette certitude de l'exiſtence de Dieu, je ne puis l'avoir que par la raiſon, que par cette lumiere primitive & univerſelle, qui eſt la Métaphyſique. Autrement je devrois raiſonner ainſi : Dieu exiſte, & j'en ſuis sûr : Pourquoi ? parce qu'il l'a dit. Mais il ne peut le dire ſans exiſter: Et comment ſçais je qu'il exiſte ? parce qu'il l'a dit. Qui ne voit que ce raiſonnement eſt puérile & même abſurde ?

Or ſelon Bayle la raiſon ne peut démontrer qu'il n'y a pas deux premiers principes, l'un bon, l'autre méchant, l'un principe néceſſaire du bien, l'autre principe néceſſaire du mal : *Toute la Philoſophie eſt ici à bout*, dit-il. Donc ſelon lui il eſt impoſſible qu'il y ait une révélation capable de fonder une foi ſouverainement certaine & infaillible. Car ſi la raiſon, ſi la Philoſophie ne m'aſſûre pas qu'il n'y a point deux principes également puiſſans & indépendans ; mais un ſeul infiniment puiſſant, infiniment ſage, infiniment bon & juſte ; je ne pourrai ja-

mais m'assurer que l'Ecriture est l'ouvrage du bon principe plutôt que du mauvais; ou que du moins il n'y a pas dans les livres saints un affreux mélange de vérité & de mensonges; comme l'Univers seroit un horrible cahos de biens & de maux, en dépit du bon principe, selon l'hypothèse des Manichéens. Hé! que devient la révélation? Que devient notre foi fondée sur cette prétendue révélation?

L'Abbé. Ces réflexions me frappent vivement, & je ne vois pas ce qu'on pourroit y répondre.

Le Biblioth. Je ne sçavois point encore que je dusse ainsi faire mon acte de foi.

Le Docteur. Je ne vous dis pas que tous les Fidéles doivent ainsi former leur acte de foi. Mais je prétens qu'un Théologien ne peut autrement prouver la certitude souveraine de l'Acte de foi. Ces deux choses sont bien différentes.

Au reste je ne veux pas ici toucher à ces questions de Théologie, si la science & la foi sont compatibles ensemble, si l'on peut faire un acte de foi touchant la révélation même, &c. Je n'ai garde d'entrer dans cette discussion; ce seroit vous jetter à l'écart. Je ne parle que de la premiere connoissance de Dieu; & je dis que la foi présuppose cette premiere connoissance, qui doit être naturelle, c'est-à-dire, tirée des pures lumie-

res de la raiſon : de ſorte que, ſi je ne préſuppoſe pas Dieu comme connu par la raiſon, ſon témoignage, ſa premiere révélation ne pourra jamais ſervir de fondement à une foi inébranlable : Car en ce cas-là il faudroit que je cruſſe que Dieu ne peut me tromper, préciſement parce qu'il me diroit qu'il n'eſt pas trompeur, & quoique d'ailleurs je ne connuſſe point ſa véracité. Pour peu qu'on réfléchiſſe là-deſſus, on ſentira que j'ai raiſon lorſque je prétens que c'eſt une pure illuſion de nous ramener à la foi, à la révélation, & de ſoutenir en même tems que la raiſon, que la Philoſophie ſeule ne peut jamais faire *un ſyſtême* qui ſoit *bon* touchant l'unité de Dieu.

Mais revenons à Bayle. Ou il ſçavoit ces ſolides régles de l'analyſe de notre foi, ou il ne les ſçavoit pas. S'il ne les ſçavoit pas, c'eſt donc un ignorant, un étourdi, un avanturier moins excuſable, & par conſéquent plus mépriſable que nos petits-Maîtres qui blaſphêment tous les jours ce qu'ils ignorent : Car on pardonne à un jeune étourdi ces bévues, qu'on ne paſſe point à un Auteur d'importance, qui s'érige en Docteur & en Critique de tout l'Univers. S'il les ſçavoit ces régles, c'eſt un fauſſaire, qui prend ſes Lecteurs pour dupes, & qui cherche à leur faire illuſion par un reſpect hypocrite pour la révélation, qu'il ſçait bien ne pou-

voir avoir lieu dans l'hypothèse dont il s'agit. Voilà donc Bayle convaincu ou d'une ſtupidité dont je n'oſe le ſoupçonner, ou d'une malignité qui fraye un chemin bien ouvert à l'Athéïſme.

Au reſte je puis encore ici le battre par ſes propres armes. Donnez-moi, s'il vous plaît, l'article *Rorarius*.

Le Biblioth. N'eſt-ce pas ce long article que vous fites voir derniérement à quelqu'un touchant l'ame des bêtes ?

Le Docteur. C'eſt cela même. Voyons la Remarque C. à la fin, & écoutons Bayle qui porte une Sentence contre ſoi-même. *On pourroit mettre le Livre du P. Pardies ſur la connoiſſance des bêtes, parmi ceux qui ont été faits pour l'opinion de M. Deſcartes ; car on y trouve les raiſons des Cartéſiens propoſées très-fortement, & réfutées très-foiblement. De ore tuo te judico, ſerve nequam.* (a) Voilà l'Arrêt de Bayle tout minuté par ſa propre bouche. Il n'y a qu'à changer de ſujet, & à dire : *On pourroit mettre* les Ouvrages de M. Bayle *parmi ceux qui ont été faits pour* le Déïſme, le Manichéïſme, l'Athéïſme, &c. : *car on y trouve les raiſons* & les chicanes des Manichéens, des Athées, &c. *propoſées très-fortement, & réfutées très-foiblement.* Que dis-je ? Non-ſeulement il les réfute *foiblement* & d'une maniere vague ; mais il

(a) *Luc. 19.*

les appuie de toute ſa force ; mais il ſoutient que *toute la Philoſophie eſt ici à bout* ; mais il oſe dire que la raiſon eſt trop foible pour les réfuter ces objections, & qu'il en faut abſolument revenir aux lumieres de la révélation Faux : fuyant, Sophiſme malignement entortillé pour en impoſer & cacher ſon dangereux Pyrrhoniſme, comme je crois l'avoir démontré. J'ai donc prouvé que l'Aubruſſel a eu raiſon de dire qu'on trouve dans les Ouvrages de Bayle *de quoi former le plus monſtrueux aſſemblage d'obſcénités, d'Héréſies & d'Athéïſme.*

L'Abbé. J'en ai la plus vive perſuaſion ; & je ſuis convaincu que, ſi Bayle n'a point été un franc Athée dans l'ame, il eſt du moins impoſſible de ne le devenir pas en ſuivant ſes principes.

Le Docteur. Nous examinerons une autre fois ſa mauvaiſe foi & ſes faux raiſonnemens. J'ai l'honneur de vous ſouhaiter le bon ſoir.

VI. ENTRETIEN.

Le Docteur. JE ne ſerai plus en faute cette fois-ci. Je viens d'aſſez bonne heure ; auſſi ſérai-je charmé d'attendre à mon tour notre Abbé.

Le Biblioth. Vous ne l'attendrez gueres. Je l'ai averti ce matin de votre part. Il m'a aſſuré qu'il ſeroit ici à une heure. Le voilà qui vient.

L'Abbé. Pardon, Monſieur, ſi je vous ai fait attendre.

Le Docteur. Je ne vous ai point attendu auſſi long-tems que vous m'attendîtes ces jours paſſés : & vous m'otez le plaiſir d'avoir ma revanche. Mais que vous me paroiſſez échauffé !

L'Abbé. Je viens d'avoir la ſcène la plus vive avec un de mes amis, partiſan outré de Bayle. Il ſouffre impatiemment que je décrie par tout cet Auteur ſcandaleux ; il eſt perſuadé que c'eſt vous qui m'avez converti, & perverti ſelon lui. Il m'a vu paſſer. Il m'a arrêté ; & d'un air peu gratieux il m'a dit : Vous allez ſans doute trouver votre pédant ; ce cagot que des bibus ſcandaliſent, & qui ne ſe déchaîne contre Bayle que parce

qu'il ne l'entend pas, & qu'il voit que cet Auteur infiniment ſupérieur à toute critique met dans un grand jour le foible du Moliniſme, & le fort du Janſéniſme. Cette propoſition m'a révolté, & je vous avoue que je me ſuis un peu échapé. Je lui ai dit des choſes aſſez dures; & puis me rappellant un peu, j'ai tâché de lui faire entendre raiſon. Mais le tems n'eſt pas encore venu. Il s'eſt emporté d'une maniere à me déſarçonner, ſur tout quand je lui ai dit qu'il comptoit ſur l'Auteur le plus infidéle, le plus partial, le plus téméraire & le moins accoutumé à raiſonner juſte. J'ai dû quitter la partie & me retirer bruſquement.

Le Biblioth. S'il m'étoit permis de deviner, je dirois que c'eſt le même eſprit fort qui me dit derniérement qu'il faudroit renoncer au bon ſens pour ſe priver de la lecture de Bayle.

L'Abbé. Ne devinez pas. Je ne nommerai point le maſque. Je ſçais de quelle délicateſſe je dois uſer à l'égard de mes amis. S'ils ne s'embarraſſent point de ſe dèshonorer dans mon eſprit, je dois les ménager aſſez pour ne les dèshonorer pas dans l'eſprit des autres.

Le Docteur. C'eſt là une attention que je ne ſçaurois trop louer. J'eſpere, Monſieur, que vous ſerez bientôt en état de démontrer les propoſitions qui ont tant gendarmé

mé votre ami. Mais avant que d'entrer dans cet examen, je veux vous dire un mot au ſujet des Cahiers que je vous remets. Je les ai lus avec autant de plaiſir que d'attention. Ils ſont fort de mon goût : & je vous exhorte à continuer ſur le même ton.

L'Abbé. Je n'ai travaillé que d'après vous, Monſieur : je continuerai, puiſque vous le trouvez bon ; & ſi vous approuvez le reſte, je ſuis ſûr qu'un certain public ne le déſapprouvera pas.

Le Biblioth. Vous voulez donc enfin, Monſieur, convaincre Bayle de mauvaiſe foi, Mais ſi c'étoit ignorance, mépriſe, bévue, inattention, comme le diſent ceux qui ne veulent point entendre parler de la mauvaiſe foi d'un Auteur pour qui ils ont un reſpect infini, vous vous ſeriez trop avancé, ſi je ne me trompe.

Le Docteur. Vous n'avez pas oublié, je crois, qu'on vous a prôné Bayle comme un Sçavant du premier ordre, comme l'Auteur le plus éclairé & le mieux inſtruit. Ainſi ce ſeroit le faire tomber de bien haut, que de le convaincre d'ignorance, ſur tout dans des points eſſentiels. En effet, quel fond un Lecteur cenſé peut-il faire ſur un Ecrivain à qui échapent les bévues les plus groſſieres. Il me ſeroit donc égal, pour le but que je me propoſe, de le convaincre ou d'ignorance

ou de mauvaiſe foi. Mais il y a dans Bayle des traits tellement marqués au coin de l'impoſture, qu'il faudroit s'aveugler pour les attribuer à une ſimple ignorance. Par exemple, ſes menſonges affreux au ſujet de l'infaillibilité de l'Egliſe, touchant les prétendus aveux des Catholiques, le fait de Janſénius, les Papes, les Conciles, la ſupériorité de la Philoſophie ſur la Théologie, &c. ſont-ce préciſément des mépriſes ? Ne ſont-ce pas évidemment des traits de la plus inſigne mauvaiſe foi ? Ces traits ſeuls me ſuffiroient pour armer de toute piéce Monſieur l'Abbé contre ſon ami Bayliſte. Mais j'ai encore bien d'autres preuves de ſa fourberie, & je vais vous les détailler le plus briévement qu'il me ſera poſſible. Avant que de commencer ce court détail, il eſt bon que je vous diſe ce que j'entens par mauvaiſe foi. Un Auteur de mauvaiſe foi chez moi eſt un homme qui cite faux, ou qui du moins ne cite que des Traductions défectueuſes, quand il peut aiſément avoir recours au texte original : un homme qui débite des piéces ſuppoſées, lorſqu'il peut en connoître la ſuppoſition : un homme qui avance comme vrais des faits qu'il ſçait être faux, ou comme certains lorſqu'ils ne ſont que très-peu probables : un homme qui fait ſonner bien haut les mépriſes de ſes Adverſaires &

des Auteurs Catholiques, tandis qu'il réduit au rang des peccadiles les plus honteuſes impoſtures des Héros de la Réforme : un homme enfin qui table ſur le témoignage de ceux, ou qu'il a lui-même décriés, ou qu'il ſçait avoir été convaincus de fourberie par d'autres Ecrivains. Tout homme équitable & non prévenu ne m'avouera-t'il pas que ce ſont là autant de traits de mauvaiſe foi ? Or il m'eſt aiſé de vous démontrer que Bayle eſt coupable de tous ces cas. Je vais le faire ; & vous jugerez de ſa bonne foi.

1. Dans ce Commentaire Philoſophique, qui fera toujours un tort infini à ſa réputation de grand Philoſophe, & où il prend à tâche de décrier, de dégrader, de déshonorer le grand S. Auguſtin, il emploie pour ce noble deſſein la ſupercherie la plus indigne d'un honnête homme. Il donne ſans ceſſe le change à ſes Lecteurs. Au vrai état de la queſtion agitée entre le S. Docteur & les Donatiſtes, il en ſubſtitue une autre que la malignité ſeule peut fabriquer. Il donne pour le texte & le vrai ſens de S. Auguſtin, la traduction infidelle de l'Abbé Dubois ; & lui faiſant dire ce qu'il n'a jamais dit ni penſé, il le régale des plus groſſieres invectives, & il ſe vante de l'avoir *bien relancé*. (a) Je voudrois avoir le tems de vous lire le ſe-

(a) *Art. Agar. Rem. C.*

cond Traité d'un Livre intitulé, *Véritable clef des Ouvrages de S. Auguſtin*; vous y verriez un monſtrueux tiſſu d'infidélités & d'impoſtures dont Bayle eſt convaincu, ſes raiſonnemens pitoyables, ſes injures empruntées des crocheteurs, ſon affreux entêtement pour le Tolérantiſme, &c. C'eſt là qu'on peut dire à juſte titre que Bayle eſt *bien relancé*.

L'Abbé. J'ai entendu parler de cet excellent Ouvrage, & je ſerois bien aiſe d'en enrichir ma petite Bibliothéque.

Le Biblioth. Je n'en ai qu'un exemplaire, & je dois l'envoyer demain à un habile homme qui travaille à démontrer les énormes infidélités de l'Auguſtin d'Ypres.

Le Docteur. Donnez-le nous un moment. Je ferai remarquer à Monſieur l'Abbé certaines falſifications ſi manifeſtes, qu'il aura de la peine à modérer ſa juſte indignation contre Bayle. Donnez-moi, s'il vous plaît, en même tems les Lettres de S. Auguſtin. Jettez d'abord un coup d'œil ſur cette (*a*) Lettre à Vincent Evêque Donatiſte. Vous y verrez clairement qu'il ne s'agit pas là de prouver le pouvoir légitime qu'ont les Princes Catholiques de punir l'Héréſie comme un crime; mais préciſément de montrer

(a) *La 48. ancienne Edit., & la 93. Edit. nouvelle.*

qu'on peut & qu'on doit quelquefois exercer ce pouvoir, & que la ſeule charité peut engager les Evêques à en demander le juſte exercice à la Puiſſance temporelle pour réprimer & détruire les héréſies. C'eſt à cet unique but que tendent toutes les raiſons de S. Auguſtin. Que fait Bayle ? Il prête au S. Docteur ce qu'il ne dit pas : il ſe ſert d'un Texte infidélement traduit ; & lui inſultant de la maniere la plus hautaine, il dit d'un ton magiſtral : (a) « Voilà un des plus mé- « chans débuts que l'on vît jamais, & le plus « capable de faire naître des ſoupçons con- « tre la bonne foi de S. Auguſtin : Car c'eſt « parler en homme qui cache le vrai état de « la queſtion, qui cherche à donner le chan- « ge à ſes Lecteurs, qui craint de s'expli- « quer en un mot, &, pour couper court, « qui veut gagner ſa cauſe par ſupercherie. « Ne diroit-on pas, ſur la foi de ces paro- « les, que la raiſon pour laquelle il croit « qu'on peut faire intervenir l'autorité du « bras ſéculier à l'encontre des Hérétiques, « eſt leur inquiétude perturbatrice du repos « public ? « &c. Pour voir ſur qui doit tomber le juſte reproche de *ſupercherie*, comparons le vrai Texte de ſaint Auguſtin, avec le Texte falſifié.

(a) *Comm. Philoſ. 3. part. pag. 446.*

Texte faux employé par M. Bayle.	*Le vrai texte.*
» Je ſuis encore	» J'ai cru devoir ré-
» plus amateur du re-	» pondre, que j'aime
» pos préſentement	» encore plus la tran-
» que dans le tems	» quillité & la paix
» que vous m'avez	» que quand vous
» connu jeune à Car-	» m'avez connu jeu-
» thage: mais les Do-	» ne à Carthage, du
» natiſtes étant auſſi	» vivant de Rogat, à
» inquiets qu'ils le	» qui vous avez ſuc-
» ſont, je ne laiſſe	» cédé : mais les Do-
» pas d'être perſua-	» natiſtes ſont trop
» dé qu'il eſt très à	» inquiets; & je crois
» propos de les répri-	» qu'il n'eſt pas inu-
» mer par l'autorité	» tile qu'ils ſoient ré-
» des puiſſances éta-	» primés & corrigés
» blies de Dieu.	» par les puiſſances
	» établies de Dieu.

Quos per ordinatas à Deo poteſtates cohiberi atque corrigi mihi non videtur inutile.

Bayle prétend qu'il s'agit là d'une *inquiétude perturbatrice du repos public*, & que c'eſt là le ſeul motif que ſaint Auguſtin donne aux Loix Impériales, quoiqu'il en cache un autre, qui eſt d'obliger les Hérétiques de revenir à l'unité. Mais n'étoit-il pas plus clair que le jour que ſaint Auguſtin dit ouvertement qu'il trouve ces Loix utiles &

conformes à la charité, puiſqu'elles ont réellement ramené tant de Donatiſtes au ſein de l'Egliſe. Il ne *cache* donc pas *le vrai état de la queſtion:* Il *ne veut* donc pas *gagner ſa cauſe par ſupercherie.* La ſupercherie eſt donc toute entiere ſur le compte de Bayle.

Le ſaint Docteur ne dit pas comme l'infidéle Traducteur, *il eſt à propos*, mais, *il me paroit utile* & profitable aux Hérétiques mêmes d'être corrigés par les puiſſances établies de Dieu. Et il prouve ſa propoſition par celle qui ſuit, & qui eſt tronquée dans l'Ouvrage de Bayle. Jugez-en.

Texte tronqué.	*Texte entier.*
(a) » Auſſi avons-	» Car nous avons la
» nous la joie d'en	» joie de voir un
» voir pluſieurs,	» grand changement
» qu'on a fait revenir	» dans pluſieurs, qui
» par ce moyen à l'u-	» s'attachent à l'uni-
» nité Catholique.	» té Catholique, qui
	» la défendent avec

» tant de ſincérité, & qui ſe réjouiſſent ſi » ouvertement de ſe voir délivrés de leurs » anciennes erreurs, que nous ne ſçavons » aſſez ni les admirer, ni les congratuler.

Le Biblioth. Ce n'eſt pas là le même paſſage, ſi je ne me trompe.

L'Abbé. Sans doute ce n'eſt pas le même,

(a) *Hic, pag.* 447.

puiſqu'il eſt tronqué de plus de la moitié. Mais quelle raiſon Bayle a-t'il pu avoir pour mutiler ainſi ce Texte?

Le Docteur. C'eſt qu'il craint de faire appercevoir que le ſeul but de ſaint Auguſtin eſt de prouver combien la contrainte qui vient des Loix Impériales, eſt avantageuſe & ſalutaire aux Hérétiques, & que par conſéquent cette contrainte peut être l'effet de la plus pure & de la plus ardente charité. Bayle ne veut pas que cette eſpéce de contrainte opere des converſions ſinceres: Saint Auguſtin, comme témoin oculaire & digne de foi, atteſte la ſincérité de ces converſions. Il a donc fallu que notre Ariſtarque tronquât le paſſage, pour ne laiſſer pas appercevoir à des Lecteurs judicieux qu'il a la hardieſſe de donner un démenti au ſaint Docteur. C'eſt ſans doute pour la même raiſon, & non pas ſimplement pour abréger, qu'il tronque encore le paſſage ſuivant.

Paſſage tronqué.	*Texte entier.*
(a) » Combien avons-	» O ſi je pouvois
» nous de Circoncel-	» vous faire voir com-
» lions mêmes, qui	» bien nous avons de
» ſont préſentement	» Circoncellions mê-
» des Catholiques zé-	» mes qui ſont Ca-
» lés, & qui ne ſe-	» tholiques déclarés,
» roient jamais reve-	» qui déteſtent leur

(a) *Hic, pag.* 448.

nus

» nus à eux, ſi on n'a-
» voit employé, pour
» les lier comme des
» phrénétiques, les
» Loix de nos Sou-
» verains ?

» vie paſſée, & le mal-
» heureux aveugle-
» ment qui leur fai-
» ſoit croire qu'ils
» faiſoient pour l'E-
» gliſe de Dieu tout
» ce qu'une furieuſe
» témérité leur inſpiroit ; & qui cependant
» ne ſeroient jamais revenus à eux, ſi on n'a-
» voit employé, pour les lier comme des
» phrénétiques, ces mêmes Loix qui vous
» déplaiſent !

Il n'eſt pas difficile de deviner pourquoi cet honnête homme omet deux ou trois lignes eſſentielles au *vrai état de* queſtion. C'eſt pour avoir quelque raiſon de s'écrier au ſujet du phrénétique, *comparaiſon pitoyable* ! Ce n'eſt pas ici le lieu de relever ſes bévues en fait de raiſonnement. Il eſt bien relancé dans l'Ouvrage qui me fournit ces réflexions. Il ne s'agit ici que de ſes citations infidelles. Voyons-en quelques-unes encore. Saint Auguſtin dit que Sara ne haïſſoit point Agar quand elle la maltraitoit, mais qu'elle cherchoit à dompter ſon orgueil : *Utique non eam, quam ſuperiùs beneficio ſuo Matrem fecerat, crudeliter oderat, ſed in eâ ſuperbiam ſalubriter edomabat.* M. Dubois traduit ainſi ce Texte : *Puiſqu'elle l'aimoit juſqu'à vouloir qu'Abraham la fît devenir Mere.*

Comme ſi Bayle ignoroit le Latin, il ſaiſit cette miſérable traduction, il l'impute au ſaint Docteur : & puis il *le relance* à ſa façon en ces termes : Je (a) *ne dis rien de la mépriſe aſſez étonnante de ſaint Auguſtin, lorſqu'il prétend..... que Sara traitoit Agar d'une maniere fort dure, dans le même tems qu'elle l'aimoit aſſez tendrement, &c.* Bayle ne trouve cet anachroniſme que dans ſon malhabile Traducteur ; & il oſe l'imputer à ſaint Auguſtin. Quelle inſolence ! Cette mépriſe n'eſt donc pas du ſaint Docteur, qui diſtingue exactement le tems du bienfait & du mauvais traitement. Il ne faut qu'avoir des yeux, & ſçavoir un peu le Latin, pour s'en convaincre.

(*b*) Autre infidélité bien marquée. Saint Auguſtin dit : » Nous voyons pluſieurs Vil-» les qui ont été Donatiſtes qui ſont main-» tenant Catholiques, qui déteſtent de » tout leur cœur leur ſchiſme diabolique, » qui aiment ardemment l'unité, & qui » ſont devenues Catholiques à l'occaſion » de cette crainte qu'inſpirent les Loix » que vous déſapprouvez. « Quoi de plus juſte & de plus ſenſé pour prouver que les Loix portées contre les Hérétiques & les Schiſmatiques leur ſont ſouvent ſalutaires, & par conſéquent qu'il n'eſt pas contraire à la charité d'en demander l'exécution ?

(a) *Hic, page* 453. (b) *Hic, page* 465.

Mais que dit Bayle ? Armez-vous de patience. » Ce raiſonnement, *dit-il*, eſt ſi in- « digne d'être réfuté dans un Commentaire « Philoſophique, que j'aurois honte d'en « montrer au long le foible : & tout de bon « ſaint Auguſtin me fait pitié, &c.... Il faut « que ces gens-là aient la vue bien courte, « puiſqu'ils ne s'apperçoivent pas qu'ils rai- « ſonnent ſur ce principe ; que tout ce dont « les ſuccès ſont heureux, eſt juſte, &c. « L'honnête homme que M. Bayle ! S. Auguſtin dit bien préciſément que les Loix Impériales, qui ont procuré le ſalut à tant de Villes engagées dans le Schiſme, doivent être regardées comme utiles & ſalutaires ; & l'infidéle Commentateur lui prête cet affreux principe, *que tout ce dont les ſuccès ſont heureux, eſt juſte :* d'où ſon admirable Logique lui fait tirer ces belles conſéquences : *Il s'enſuivra que la Religion de Mahomet & ſa contrainte ſont juſtes, & qu'un Catholique Romain devra convenir que les Loix d'Edouard & de la Reine Elizabeth étoient auſſi juſtes que celles de la Reine Marie, &c.* Vit-on jamais une mauvaiſe foi plus impudente ? Je ſerois infini ſi je parcourois tout cet abominable Commentaire. N'en voilà que trop ſur ce premier chef de mauvaiſe foi. Par ces petits échantillons vous pourrez juger de la piéce entiere, & de l'ouvrier qui l'a fabriquée. Mais avant que de laiſſer cet excellent trai-

té, où Bayle eſt *ſi bien relancé*, j'aime à vous faire remarquer une ſaillie d'imagination, qui vous plaira beaucoup ; la voici. *Je crois qu'il auroit mieux fait* (Bayle) » de ne pas » s'expoſer à être convaincu de tant d'im» poſtures ſi hardies & ſi criantes. Que ne » ſe contentoit-il de ce mot tout ſimple, » Moi *Pierre Bayle*, je tiens que ſaint Au» guſtin eſt un fat ? Il n'auroit dit qu'une ſot» tiſe, & il en débite ſans nombre.

L'Abbé. Ce trait me paroît inimitable, & je tâcherai de ne l'oublier pas. Il pourra me ſervir dans certaines occaſions. Mais je ne puis revenir de la ſurpriſe que me cauſent tant de fourberies : & je ne comprens pas comment j'ai pu m'aveugler avec mille autres juſqu'au point de croire Bayle l'Auteur le plus exact, le plus fidéle & le plus ſcrupuleux quand il s'agit de la vérité. Il y a bien à rabattre, je vous l'aſſure ; & je ſerai déſormais infiniment éloigné de l'en croire ſur ſa parole.

Le Docteur. Plus nous examinerons ſes infidélités, & plus vous en concevrez de juſte défiance. C'eſt être de mauvaiſe foi, c'eſt même ſe rendre coupable de calomnie que de publier des piéces ſuppoſées. C'eſt une ſentence portée par Bayle même. Ecoutons-le. Voici comme il prononce (a) » Bol» ſec eſt donc très-évidemment calomnia-

(a) *Art.* Bolſec, *Rem. H.*

» teur quant à la plus atroce de ſes injures » (contre Calvin). Il n'eſt (*a*) donc plus » croyable ſur le reſte. *Semel malus ſemper » præſumitur malus in eodem genere mali.* Je » n'ignore pas qu'il ſe fonde ſur un acte » qu'il dit avoir vu entre les mains de Ber- » telier : mais cela ne le diſculpe point. C'é- » toit une piéce ſuppoſée ; & celui qui dé- » bite de telles piéces ou qui les publie, » n'eſt pas moins calomniateur que celui qui » les fabrique.

L'Abbé. Cette Sentence eſt-elle bien juſte ? Et ſi Bolſec avoit cru de bonne foi que cet acte ne fût pas ſuppoſé, étoit-il *évidemment calomniateur* ?

Le Docteur. Souvenez-vous, Monſieur, que nous n'examinons point ici les faux raiſonnemens de Bayle. Que celui-ci ſoit juſte ou non, peu m'importe. C'eſt toujours une Sentence que notre impoſteur a prononcée contre lui-même. Il m'eſt aiſé de vous prouver qu'il eſt dans le cas de Bolſec. N'avez-vous jamais lu la défenſe des nouveaux Chrétiens ?

L'Abbé. Je l'ai lue & relue avec toute l'attention imaginable ; & j'ai été étrangement frappé des affreux menſonges dont

(a) *Appliquez ceci à Bayle. Il eſt convaincu de menſonge, d'impoſture, de calomnie, en ce qu'il débite contre l'Egliſe, ſaint Auguſtin, &c.* Il n'eſt donc plus croyable ſur le reſte, *que je n'ai pas le loiſir d'examiner.*

les Auteurs de la Morale Pratique y ſont convaincus. Mais pourquoi me faites-vous cette queſtion ? Où cela nous conduit-il ?

Le Docteur. Vous l'allez voir. Bayle avoit lu cette défenſe. Il en cite de longs textes dans les articles *Bellarmin* & *Loyola* : & par conſéquent il ne pouvoit, ſans s'aveugler, ne voir pas que le Théâtre Jéſuitique & la Morale Pratique étoient des Ouvrages remplis de piéces manifeſtement ſuppoſées, de fourberies diaboliques, de menſonges contradictoires, &c. Il a lu que le Théâtre Jéſuitique fut brûlé en Eſpagne, & la Morale Pratique en France. Il a lu que l'Evêque de Malaga, à qui on a eu l'audace d'attribuer cet infâme Théâtre, a déclaré dans ſa *Plainte Catholique*, que (*a*) *c'eſt un libéle* (*b*) *diffamatoire & infâme, indigne de voir le jour, ayant été fabriqué dans les ténebres de l'enfer. .... Qu'on peut nommer un tel Ouvrage le fruit d'une vipere* ; que *c'eſt de cette ſource que les Hérétiques, principalement Bayle & Jurieu, ont tiré leur venin, &c.* Bayle a lu tout cela : il a vu qu'il n'y a dans ces Ouvrages de ténébres aucune calomnie qui ne ſoit entiérement détruite, aucune piéce dont on ne démontre ou la falſification ou la ſuppoſition. Il a vu enfin qu'on peut dire à bien plus juſte titre encore & du Théâtre

(a) *La Morale-pratique, tirée du Théâtre Jéſuitique.*
(b) *Défenſe des nouv. Chrétiens, part. 1. pag. 67.*

Jéſuitique & de la Morale Pratique, ce que lui-même dit (*a*) de l'Hiſtoire de l'Egliſe de Rome par M. Maimbourg, qu'*enfin on peut aſſurer que cette petite critique démonte l'Hiſtoire de M. Maimbourg, autant que livre ait jamais été démonté.* C'eſt pourtant de ces ſources empoiſonnées que Bayle emprunte certaines anecdotes qu'il publie dans ſon Dictionnaire & ailleurs. Ce ſont ces Ouvrages *fabriqués dans les ténebres de l'Enfer*, qui ſont l'unique magazin des gentilleſſes qu'il débite contre des Auteurs reſpectables. Voyons l'article *Loyola* (*b*). Il cite un long texte de Louis Henriquès; il dit nettement que ce Jéſuite Eſpagnol *aſſure* (je n'oſe ici vous lire le paſſage entier) que le Paradis des Chrétiens eſt à peu près ſemblable au Paradis des Turcs. Il nous renvoye à la Morale Pratique; c'eſt ſon unique garant. Or il eſt démontré que cet Ouvrage eſt un tiſſu de menſonges & de calomnies groſſiérement inventées: qu'Henriquès n'a jamais écrit le Livre, *Occupation des Saints dans le Ciel*: qu'il eſt même probable qu'il n'y a jamais eu un tel Livre au monde. Bayle ne peut ignorer la ſuppoſition de ces piéces; il les publie néanmoins; le voilà donc ſelon ſa propre maxime & d'auſſi mauvaiſe foi & auſſi *évidemment calomniateur que celui qui les a fabriquées.*

(a) *Nouvelles de la Républ. T. A. page* 543.

(b) *Art.* Loyola, *Rem. T.*

L'Abbé. Je ne vois pas qu'on puiſſe oppoſer rien de raiſonnable à cet argument *ad hominem.* Vous avez eu raiſon de me dire que, plus nous avancerions dans cet examen, plus vous me convaincriez de la mauvaiſe foi de ce prétendu oracle.

Le Docteur. Que direz-vous d'un autre trait dans l'article *Lugo*! Liſons-le, s'il vous plaît. » Un fragment d'une de ſes Lettres (du » Cardinal de Lugo) nous a découvert un » myſtere aſſez curieux : c'eſt qu'il y a quel- » quefois une fine politique dans la dévo- » tion pour la ſainte Vierge. Puis commençant ce beau texte, il ajoute (*a*) à la Remarque F. » Les Jéſuites n'enſeignent pas la » Conception Immaculée par piété, mais par » haine contre les Dominicains, & pour » les rendre odieux à tout le peuple. Le Car- » dinal de Lugo Jéſuite écrivit cette Lettre » à un de leurs Peres de Madrid. Que votre » Révérence faſſe enſorte que les vôtres » s'appliquent avec ſoin dans vos quartiers à » réveiller la dévotion de la Conception, à » laquelle on eſt fort affectionné en Eſpagne, » pour voir ſi par ce moyen nous pouvons dé- » tourner ailleurs les Dominicains qui nous » preſſent fort ici en défendant ſaint Auguſ- » tin : & je crois que, ſi on ne les oblige de » s'employer ſur quelque autre matiere, ils » nous ſurmonteront dans les principaux » points *de Auxiliis.*

(a) *Art.* Lugo. *Rem. F.*

L'Abbé. Quel eſt le garant d'un fait ſi odieux ?

Le Docteur. Liſez la Note marginale. C'eſt encore la Morale Pratique.

L'Abbé. Il eſt donc encore calomniateur de ce ſeul chef, puiſqu'il publie des piéces ſuppoſées.

Le Biblioth. Il ne paroît guéres juſte de mettre des calomnines ſur le compte d'un Ecrivain qui cite ſes garants & ſes témoins.

Le Docteur. Que Bayle s'en prenne à lui-même. C'eſt lui qui a porté ſentence, en établiſſant cette regle contre Bolſec. D'ailleurs ne débite-t'il pas ces faits comme certains, & comme s'il les rapportoit d'après les Auteurs les plus fidéles ? Mais je veux bien renoncer à l'avantage de la rétorſion. J'ai quelque choſe de bien plus fort & de plus précis à vous faire voir ſur cet article. Que direz-vous, ſi je vous démontre que Bayle a pu connoître par lui-même la fauſſeté de cette accuſation ?

Le Biblioth. Je dirai qu'il a erré de mauvaiſe foi, & qu'on ne peut l'excuſer d'avoir avancé une calomnie connue, ou que du moins il pouvoit aiſément connoître.

Le Docteur. Si les Congrégations *de Auxiliis* étoient finies quinze ans avant que de Lugo allât à Rome, & près de quarante ans avant qu'il fût Cardinal ; il eſt impoſſible que le Cardinal de Lugo ait écrit de Rome

à Madrid, pendant ces Congrégations, l'impertinente Lettre qu'on lui impute.

L'Abbé. La choſe ſaute aux yeux. Et Bayle a la réputation d'être trop éclairé pour ne point appercevoir ce contraſte, s'il avoit ſçu ces dates différentes.

Le Docteur. C'eſt pourtant Bayle qui m'indique ces dates ; & c'eſt dans l'article *Lugo* que je trouve les plus importantes.

L'Abbé. Vous me ſurprenez infiniment. Cela n'eſt preſque pas concevable.

Le Docteur. Liſons donc le corps de l'article. *Il partit* (le P. de Lugo) *au mois de Mars 1621 .... Il ſe rendit à Rome au commencement de Juin de la même année... Le Pape* (Urbain VIII) *le fit Cardinal le 14 Décembre* 1643. Vous voyez de vos yeux que je ne vous en impoſe pas. Or ſelon Bayle (*a*) même les Congrégations *de Auxiliis* furent terminées ſous Paul V. en 1605, ou tout au plus tard en 1606. Donc le Cardinal de Lugo, qui n'eſt allé à Rome qu'en 1621, & qui n'a été créé Cardinal qu'en 1643, n'a pu pendant ces Congrégations écrire de Rome à Madrid cette Lettre qui *découvre* à Bayle *un myſtere ſi curieux.* Qu'en dites-vous, Meſſieurs ?

Le Biblioth. Il n'y a pas là de la mauvaiſe foi. Il n'y a que de la folie : car il faut que Bayle ſoit fou à vingt-quatre karats, pour

(a) *Nouvelles de la Répub. année 1686. page 670.*

fournir dans le même article des preuves ſi plauſibles de l'impoſture.

L'Abbé. Je ne ſçais que penſer. Tout ce que je puis dire, c'eſt que cet Auteur eſt un avanturier, à qui il eſt indifférent de dire vrai ou faux, pourvu qu'il diſe des impertinences capables de noircir gens qu'apparemment il a trouvés dans ſon chemin.

Le Docteur. Et il m'eſt encore plus indifférent à moi que Bayle ſoit un fou, un avanturier, ou un impoſteur : un ſeul de ces titres bien avéré ſuffit pour le décréditer. Mais comme il s'agit de ſa bonne foi, que tant de gens aveugles prônent avec emphaſe, je ſuis bien aiſe de vous faire remarquer qu'il s'en faut bien qu'il ſoit auſſi fidéle qu'on le dit, & qu'il eſt difficile de trouver une mauvaiſe foi plus marquée que celle que je vous ai fait voir juſqu'à préſent dans ſes Ouvrages.

Le Biblioth. Mais à propos de Jéſuites, Bayle leur rend aſſez ſouvent juſtice : il les diſculpe ſur bien des points : de même qu'il réfute l'extravagante fable de la Papeſſe Jeanne. Ainſi cet Auteur n'eſt point auſſi partial & d'auſſi mauvaiſe foi, que vous le prétendez.

Le Docteur. Il eſt vrai, il affecte quelquefois de relever les fautes de certains calomniateurs : il ſe pare de je ne ſçais quelle droiture. Il fait ſurtout valoir ſon équité au ſujet de

l'aſſaſſinat d'Henri IV. Il dit que les accuſateurs des Jéſuites (*a*) *demeurent en reſte en pluſieurs choſes.* Il parle de la même façon ſur bien des calomnies inventées contre les Papes, les Conciles, les Saints, &c. & auſſi mal prouvées que groſſiérement fabriquées. Mais comme je connois la malignité de Bayle, & que d'ailleurs il eſt évident, par tout ce que nous avons vu & que nous verrons encore, qu'il eſt coupable de la mauvaiſe foi la plus noire, & de la plus aveugle partialité, ne ſuis-je point en droit de lui appliquer ce qu'il dit (*b*) contre M. Maimbourg ? Il s'objecte que cet Auteur *témoigne* de la bonne foi *en bien des endroits* : qu'il affecte *de reconnoître les fautes du parti qu'il favoriſe.... qu'il n'épargne point ſon Baronius...* qu'*il abandonne ſouvent le terrein à ſes adverſaires de fort bonne grace.* Voici ce qu'il répond : *Tout cela m'eſt ſuſpect, & je ſuis fort tenté de croire que ce n'eſt qu'un artifice & qu'une ruſe. Il veut qu'on s'endorme ſur ſa bonne foi, & qu'on s'imagine que, puiſqu'il ſe rend à la raiſon en certains cas remarquables, par tout ailleurs c'eſt la même choſe. Il veut ſe faire un chemin par ces ingénuités affectées, à tromper plus ſûrement : Timeo Danaos &c.*

L'Abbé. L'application eſt heureuſe. Il eſt clair que Bayle eſt préciſément dans le mê-

(a) *T. D. pag. 859. Lettres 3. 22.*
(b) *Critiq. génér. Lettre 4. pag. 20. T. B.*

me cas qu'il reproche à Maimbourg.

Le Biblioth. Je me ſçais gré de mon objection. Sans cela il ne vous fut peut-être point venu à l'eſprit de nous faire part d'une telle remarque.

Le Docteur. Il y en a tant de pareilles à faire ſur le compte de cet impoſteur, qu'il eſt aiſé d'en oublier bon nombre. Mais avançons: & avant que de retourner au Dictionnaire, liſons certains traits de la Critique générale, où Bayle avec ſa hardieſſe ordinaire avance les fauſſetés les plus notoires. A la page 21. T. B. il dit: *Qu'on a reconnu que le Port-Royal étoit Catholique & déchargé de toute note d'héreſie....* Qu'on a *reconnu publiquement pour Orthodoxes, des perſonnes ou des Livres* (a) *qu'il* [Maimbourg] *a mille fois décriés comme hérétiques.* Page 22. que *la verſion de Mons... dans la ſuite a été univerſellement reçue dans le Royaume.* Page 25. *que le Pape Innocent XI.* étoit *un grand Janſéniſte.*

L'Abbé. Ces faits ne fuſſent-ils que douteux, la témérité de Bayle ſeroit inexcuſable, puiſqu'il les publie comme certains: mais ils ſont ſi notoirement faux, qu'il n'a pu en ignorer la fauſſeté, lui qui ſelon ſes partiſans avoit une érudition ſi profonde, ſi vaſte & ſi juſte. Ce ſont là des traits ou d'une mauvaiſe foi viſible, ou d'un aveuglement énorme.

(a) *Ce ſont les Livres des Janſéniſtes.*

Le Docteur. Je vais vous faire remarquer une choſe, qui vous cauſera bien de la ſurpriſe. Donnez-moi le Dictionnaire, article *Gediccus*. Liſez ceci (*a*), s'il vous plaît.

L'Abbé lit : *Ce que je trouve de plus étrange, eſt de voir que dans un Concile on ait gravement mis en queſtion, ſi les femmes étoient une créature humaine, & qu'on n'ait décidé l'affirmative qu'après un long examen.* Il nous renvoye à la marge, où il dit : *Concile de Mâcon.* Je vous avoue que je n'ai jamais oui parler d'une controverſe & ſi ridicule & ſi bizarrement diſcutée.

Le Biblioth. Sans doute que Bayle ne dit point cela de ſon chef & ſans nommer ſon garant.

Le Docteur. Oui, il cite ſon garant. C'eſt l'Auteur de la *Polygamia triumphatrix*, & il en copie un long paſſage Latin.

L'Abbé. Hé ! quel eſt donc cet Auteur de la *Polygamia triumphatrix ?* & quel eſt ce Livre, dont le titre paroît d'abord ſi extraordinaire ?

Le Docteur. L'Auteur, c'eſt Jean Lyſerus. Voyons ſon article, & nous ſerons auſſi-tôt inſtruits, & du mérite de l'Auteur, & de la beauté de l'Ouvrage.

Le Biblioth. Voici cet article. Il eſt bien court, & il ne nous apprend preſque rien.

Le Docteur. Il nous (*b*) apprend d'abord

(a) *Art.* Gediccus, *Rem. C.*

(b) *Dictionn. art.* Lyſerus. (*Jean*)

que c'eſt Jean Lyſerus, qui eſt Auteur du Livre également impie & extravagant, *Polygamia triumphatrix*; & qu'il *étoit dans la derniere miſere à Amſterdam, lorſqu'il l'y faiſoit imprimer*. Il nous renvoye enſuite aux Nouvelles de la république des Lettres, & à l'article *Lamech*. Commençons par les Nouvelles. Liſez ces endroits, ſi vous le voulez bien, Monſieur.

L'Abbé lit: » Où (*a*) eſt l'homme de bon « ſens qui ne croie, que ceux qui s'engagent « à ſoutenir le paradoxe de cet Auteur, doi- « vent être mis au nombre des Ecrivains « qui ont fait l'éloge de la fiévre ou de *la « folie*, ſoit par jeu d'eſprit, ſoit par un bi- « zarre entêtement? « Cela ſignifie, ſi je ne me trompe, que cet Auteur eſt un fou, ou un plaiſant, qui n'a rien voulu écrire ſérieuſement.

Le Docteur. Prenez-le comme il vous plaira: J'y trouverai toujours mon compte: c'eſt-à-dire, que Bayle aſſure des faits importans, dont lui-même ne pouvoit être bien certain. Conſultons maintenant l'article *Lamech*, & peſons bien tous ces termes. (*b*) » C'eſt un plaiſant homme que l'Auteur « de *Polygamia triumphatrix*, qui uſa ſes « biens & ſa vie à travailler pour le Dog-

(a) *Nouvelles de la République, année 1685, mois d'Avril, art. 1. page 256.*

(b) *Art.* Lamech, *Rem. A.*

» me de la pluralité des Femmes..... Voilà » comment ce *pauvre Auteur* s'étoit entêté » de Polygamie : il en avoit fait ſa marotte. « &c. C'eſt pourtant ſur l'unique témoignage de ce *pauvre Auteur*, de ce fou, qu'il oſe nous citer une déciſion ſuppoſée du Concile de Mâcon. Je pourrois donc lui appliquer ici ce que je lui ai déja appliqué au ſujet du reproche qu'il fait à Jurieu d'avoir cité *pour tout témoin* M. Arnauld contre Grotius. Mais je le lui appliquerai encore bientôt.

Le Biblioth. Etes-vous bien ſûr que cette expreſſion, *pauvre Auteur*, ſignifie la même choſe, que *pitoyable*, que *miſérable Auteur* ?

Le Docteur. Jugez du ſens de Bayle par cette propoſition (*a*) : *Le nombre des Auteurs pauvres ayant toujours été pour le moins auſſi conſidérable, que celui des* pauvres Auteurs. C'eſt donc d'après un pitoyable Auteur qu'il publie cette calomnie contre l'Egliſe. Et Bayle eſt un Auteur de bonne foi ? N'a-t'il pas prononcé le contraire? Au reſte j'ai une autre preuve plus directe ou de ſon aveugle ignorance, ou de ſa mauvaiſe foi. J'ai feuilleté exactement tous les Compilateurs des Conciles, *Labbe*, *Bail*, *Sirmond*, *Coriolan*, *Hardouin*, &c. & je n'ai trouvé que trois Conciles de *Mâcon*, dans aucun deſquels il n'y a pas un mot qui ait pu

(*a*) *Nouvelles, ibid. art.* 2, *page* 259.

donner

donner occaſion à cette fable. Bayle débite donc encore ici une *piéce ſuppoſée :* il eſt donc d'auſſi mauvaiſe foi & auſſi (a) *évidemment calomniateur* que celui qui l'a *fabriquée.*

L'Abbé. Qu'on vienne maintenant me défier de prouver que Bayle ait jamais cité faux ; il me ſera aiſé de confondre les admirateurs d'un Ecrivain ſi infidéle, ſi aveugle & ſi téméraire.

Le Docteur. N'eſt-ce pas auſſi manquer de bonne foi, que d'avancer comme certains des faits évidemment faux ? Bayle eſt encore coupable de ce chef. Vous venez d'en voir une preuve au ſujet de la prétendue Orthodoxie de Port-Royal & du Nouveau Teſtament de Mons.

Le Biblioth. Ne peut-il pas ſe faire que Bayle l'ait cru bonnement, & qu'il n'ait écrit que ce qu'il penſoit ?

Le Docteur. Que dites-vous là ? Quoi ! ce *Sçavant du premier ordre*, ce *grand Philoſophe*, cet Ariſtarque éclairé, qui s'eſt érigé en Critique de tous les Saints Peres, qui a ſi *bien relancé* ſaint Auguſtin, *&c.* ce redoutable vengeur & de l'Hiſtoire & de la Fable, Bayle enfin, c'eſt tout dire ſelon l'idée de ſes Partiſans, Bayle, dis-je, auroit pu ignorer l'Hiſtoire de ſon tems, & croire de bonne foi que la France avoit *reconnu que le Port-Royal étoit Catholique* ; que *la*

(a) *Art.* Boſſec.

Verſion de Mons étoit univerſellement reçue dans le Royaume; que les Catholiques ne s'accordent pas touchant *le ſujet en qui réſide l'infaillibilité*; que l'Egliſe Romaine *avoue de bonne foi qu'elle n'eſt pas infaillible* touchant *le ſens de* la *révélation*; que les Janſéniſtes ont forcé leurs adverſaires d'avouer qu'on *n'eſt point obligé de croire* que les cinq fameuſes Propoſitions ſont de Janſénius, &c.! A quel Bayliſte perſuáderez-vous que ce *grand Maître* a été ſi ignorant & ſi aveugle? Au reſte, ſi, pour ſauver ſa bonne foi, on s'aviſe de lui attribuer la plus groſſiere ignorance & la plus inſolente témérité, peu m'importe. Il n'en méritera pas moins le juſte mépris de tout Lecteur judicieux.

L'Abbé. C'eſt bien la même choſe pour moi. Mais je ne ſçaurois croire que Bayle ait été ignorant de bonne foi.

Le Docteur. Je ne le crois pas plus que vous. Je vais vous confirmer dans votre juſte idée. Examinons l'article *ſaint Auguſtin.* Voici comme parle *cet admirable critique.* » Il eſt certain que l'engagement où eſt l'Egliſe Romaine de reſpecter le ſyſtême de » ſaint Auguſtin, la jette dans un embarras » qui tient beaucoup du ridicule. « C'eſt là le texte. Voyons le Commentaire. » Il (a) » eſt ſi manifeſte à tout homme qui exami-

(a) Auguſtin, *Rem. E.*

ne les choſes ſans préjugé & avec les lu- «
mieres néceſſaires, que la doctrine de «
S. Auguſtin, & celle de Janſénius Evêque «
d'Ypres, ſont une ſeule & même doctrine, «
qu'on ne peut voir ſans indignation que la «
Cour de Rome ſe ſoit vantée d'avoir con- «
damné Janſénius, & d'avoir néanmoins «
conſervé à ſaint Auguſtin toute ſon auto- «
rité & toute ſa gloire. Ce ſont deux choſes «
tout-à-fait incompatibles. Bien plus : le «
Concile de Trente, en condamnant la «
doctrine de Calvin ſur le franc-arbitre, «
a néceſſairement condamné celle de S. Au- «
guſtin.... Ceux que le Concile de Tren- «
te a condamnés, ne rejettent le franc ar- «
bitre, qu'en tant qu'il ſignifie la liberté «
d'indifférence. Les Thomiſtes le rejettent «
auſſi ſous cette notion, & ne laiſſent pas «
de paſſer pour très-Catholiques. Voici une «
autre ſcène de Comédie. La Prédeſtina- «
tion phyſique des Thomiſtes, la néceſſité «
de ſaint Auguſtin, celle des Janſéniſtes, «
celle de Calvin, ſont au fond la même «
choſe : & néanmoins les Thomiſtes renon- «
cent les Janſéniſtes ; & les uns & les au- «
tres prétendent qu'on les calomnie, quand «
on les accuſe d'enſeigner la même doc- «
trine que Calvin. S'il étoit permis à l'hom- «
me de juger des penſées de ſon prochain, on «
ſeroit fort tenté de dire que les Docteurs «
ſont ici de grands Comédiens, & qu'ils «

» n'ignorent pas que le Concile de Trente » n'a condamné qu'une chimere qui n'é- » toit jamais montée dans l'eſprit des Cal- » viniſtes, ou qu'il a condamné ſaint Auguſ- » tin, & la prédétermination phyſique : de » ſorte que, quand on ſe vante d'avoir la foi » de ſaint Auguſtin, & de n'avoir jamais » varié dans la Doctrine, on ne le fait que » pour garder le DECORUM, & pour éviter » la diſſipation du ſyſtême qu'un aveu ſin- » cere de la vérité produiroit néceſſairement. » Il y a des gens pour qui c'eſt un grand » bonheur que le peuple ne ſe ſoucie point » de ſe faire rendre compte ſur la Doctrine, » & qu'il n'en ſoit pas même capable. Il » ſe mutineroit plus ſouvent contre les Doc- » teurs, que contre les Maltotiers. «

L'Abbé. Pouvez-vous *ſans indignation* lire de pareilles impertinences : pour moi je crois qu'il m'eſt permis de ſuccomber à la tentation que *j'ai de dire* que Bayle eſt ici comme ailleurs, non pas un *grand Comédien*, mais un fauſſaire ſans honneur & ſans honte. Quoi ! il *eſt manifeſte* que *la Doctrine de ſaint Auguſtin* & celle de Janſénius *ſont une ſeule* & même Doctrine ? Quoi ! les Thomiſtes *rejettent la liberté d'indifférence* ? Cette célébre Ecole ſouffrira-t'elle patiemment une calomnie ſi atroce ? Et Meſſieurs les Janſéniſtes doivent-ils être bien contens de Bayle, qui affecte par tout de les aſſocier à Calvin ?

Le Docteur. Trouvez-vous que ce ſoit là ſimple ignorance? Bayle étoit-il aſſez aveugle pour ne voir pas ce qui ſaute aux yeux, qu'il y a une différence infinie entre l'Auguſtin d'Hyppone & l'Auguſtin d'Ypres? Au reſte, ce ne ſont pas là des propoſitions échapées : ce ſont des ſentimens qu'il inculque par-tout, & qu'il appuie de ſon mieux. Il répete les mêmes choſes dans l'article *Janſénius*, où il dit : (a) *Le premier parti eſt celui des Moliniſtes, l'autre eſt celui des Thomiſtes, & des Janſéniſtes & des Proteſtans de la Confeſſion de Genêve. Voilà trois ſortes de gens qui combattent le Moliniſme, & qui, dans le fond, ne peuvent avoir là-deſſus que le même dogme.* Et dans l'article *Priſcilien*, ne dit-il pas avec ce front d'airain qui lui eſt propre? (b) *Voici trois choſes certaines : 1. Saint Auguſtin croit que l'homme eſt déterminé invinciblement ou au mal par ſa corruption naturelle, ou au bien par le Saint-Eſprit. 2. Cette Doctrine ôte à l'homme le franc-arbitre, en prenant ce mot pour la liberté d'indifférence. 3. La Doctrine de Saint Auguſtin a été autoriſée par l'approbation ſolemnelle de l'Egliſe.* Le deuxiéme point eſt vrai; c'eſt-à-dire, que l'erreur Calvinienne, qu'il attribue fauſſement à ſaint Auguſtin, eſt contraire à la vraie liberté qu'admet l'Egliſe

(a) *Article* Janſénius, *Rem. H.*
(b) *Article* Priſcilien, *Rem. H.*

Romaine. Le premier eſt une fauſſeté, qu'on a mille fois démontrée. Et le troiſiéme n'eſt vrai que dans un ſens bien éloigné du ſens de Bayle: je veux dire, que l'Egliſe a toujours cru ce qu'enſeigne S. Auguſtin, que ſans la grace de Jeſus-Chriſt, nous ne pouvons rien faire qui ſoit méritoire; que la prédeſtination à la premiere grace eſt purement gratuite, & n'eſt nullement fondée ſur les mérites naturels; que la perſévérance finale eſt un don de Dieu; que Dieu couronne ſes dons en couronnant nos mérites, &c. Voilà ce qui eſt *autoriſé par l'approbation ſolemnelle de l'Egliſe.* Mais pour ce qui regarde la néceſſité Calvinienne ou Janſénienne, comment l'Egliſe auroit-elle pu approuver dans ſaint Auguſtin une Doctrine qu'il eſt évident que ſaint Auguſtin n'a jamais enſeignée ? Il y a donc dans toutes ces affirmations hardies de Bayle une témérité inſupportable, un affreux aveuglement, & une mauvaiſe foi capable de révolter tout lecteur qui aime le vrai.

L'Abbé. Cela me paroît ſi clair & ſi inconteſtable, que j'oſe mettre en fait que quiconque y fera attention, aura néceſſairement de Bayle la même idée que nous.

Le Docteur. Reprenons un moment l'article *Auguſtin.* Quand j'ai parlé de l'inſenſé Tolérantiſme de Bayle & de ſon Commentaire Philoſophique ſi peu digne d'un *Phi-*

loſophe, je ne me ſuis pas ſouvenu de ce que je veux vous faire remarquer. Ecoutons Bayle. (*a*) » J'ai deux choſes à montrer ; « l'une, que M. Claude a trouvé mauvais que « ſaint Auguſtin ait approuvé les Loix pé- « nales contre les Hérétiques ; l'autre, que « s'il avoit vécu encore trois ou quatre ans, « il eût été cenſuré d'avoir cenſuré S. Augu- « ſtin... Les Actes du Synode des Egliſes Wal- « lonnes des Provinces-Unies des Pays-Bas, « tenu à Amſterdam au mois d'Août 1690, « établiſſent invinciblement la ſeconde cho- « ſe que j'ai à prouver ; car c'eſt ici une « des propoſitions que cette Aſſemblée con- « damna : LE MAGISTRAT N'EST POINT « EN DROIT D'EMPLOYER SON AUTORITÉ « POUR ABATTRE L'IDOLATRIE, ET EM- « PÊCHER LES PROGRÉS DE L'HÉRÉSIE : « Cette propoſition, dis-je, eſt une de celles « que le Synode DÉCLARE SOLEMNELLE- « MENT ET UNANIMEMENT FAUSSES, SCAN- « DALEUSES, PERNICIEUSES, deſtructives « ÉGALEMENT DE LA MORALE ET DES DOG- « MES DE LA RELIGION... Si M. Claude eût « été en vie pendant la tenue de ce Synode, « on n'auroit pas peut-être condamné la pro- « poſition que j'ai rapportée ; mais quoiqu'il « en ſoit, on ne peut nier que ſon ſentiment « n'ait reçu le coup de foudre : car il eſt vi- « ſible que ſaint Auguſtin n'a établi autre «

(a) *Article* Auguſtin, *Rem. H.*

» choſe, ſinon que les Magiſtrats (a) doi-
» vent réprimer les Hérétiques, en les ſou-
» mettant à certaines peines. Or le Synode
» d'Amſterdam établit cela avec tant de for-
» ce, qu'il met la propoſition contraire au
» nombre des erreurs pernicieuſes, pour leſ-
» quelles il veut qu'on excommunie les Laï-
» ques, & qu'on ſuſpende les Miniſtres : ce
» Synode a donc décidé la même doctrine
» que M. Claude avoit condamnée dans ſaint
» Auguſtin ; ainſi le ſentiment de M. Claude
» a été fulminé dans ce Synode. «

Le Biblioth. Je ne vois pas trop où cette digreſſion nous mene.

L'Abbé. Je crois l'appercevoir. N'avons-nous pas vu que Bayle condamne auſſi la doctrine de ſaint Auguſtin au ſujet des Loix Impériales portées contre les Hérétiques ? Ne ſe vante-t'il pas d'avoir *bien retancé* le ſaint Docteur ? Ne tâche-t'il pas d'établir partout la doctrine contraire, c'eſt-à-dire, le Tolérantiſme le plus outré ? Voilà donc Bayle dans le cas du Miniſtre Claude : ſes ſentimens ont *reçu le coup de foudre* ; & j'ai droit de dire : *Ce Synode a donc décidé la même doctrine que* M. Bayle *avoit condamnée dans ſaint Auguſtin ; ainſi le ſentiment de* M. Bayle *a été fulminé dans ce Synode.*

Le Docteur. Qu'il y a de juſteſſe dans cet-

(a) *Saint Auguſtin dit*, peuvent, font bien, *&c. Il y a dolce ici mauvaiſe foi, faux-raiſonnement, &c.*

te

le réflexion ! & que je vous en ſçais gré ! Mais permettez-moi d'en faire deux autres. 1. Bayle n'eſt mort que ſeize ans après la tenue de ce Synode : pourquoi donc ne l'a-t'on pas excommunié, lui qui, juſqu'à la mort, a ſoutenu avec la plus aveugle opiniâtreté cette propoſition condamnée & défendue *ſous les dernieres cenſures ?* N'a-t'on oſé le faire ? ou a-t'on ignoré ſa *pernicieuſe* doctrine ? C'eſt à Meſſieurs les Miniſtres à expliquer cette énigme. 2. Bayle veut paſſer pour un Proteſtant Orthodoxe : & cependant il enſeigne conſtamment des propoſitions condamnées par des Synodes qu'il fait ſemblant de reſpecter. N'ai-je pas ſujet *de dire* qu'il eſt lui-même un *grand Comédien* en fait de Religion, & qu'il n'a ni foi, ni loi, ni honneur ? Mais revenons à ce qui nous reſte à démontrer.

C'eſt mauvaiſe foi, c'eſt partialité qui déshonore un Auteur, que d'avoir poids & poids, meſure & meſure, & de traiter de bagatelles les infidélités marquées des Hérétiques, tandis qu'on veut faire paſſer pour des crimes énormes les mépriſes des Catholiques. Rien n'eſt plus aiſé à prouver que cette honteuſe & lâche partialité de Bayle. Donnez-nous l'article *Gregoire VII.* Il s'agit d'une infidélité criante de Dupleſſis-Mornai, qui, pour décrier le Pape Gregoire VII, tronque un paſſage de Lambert de

Schaffnabourg. Mais liſons Bayle même. Après avoir cité le paſſage mutilé, il ajoute : (a) » Voilà où Dupleſſis s'arrête ; & voici » la plainte de Coeffetau. Mais, Lecteur, que » diras-tu, ſi je te montre que cet Auteur, » (b) ce grave Hiſtorien, comme il l'appel- » le, réfute en ce même lieu cette effrontée » calomnie ?... De quelle foi donc, ains de » quel front l'alléguer pour diffamer ? « &c. C'eſt Coeffetau qui releve Dupleſſis ; & Bayle l'excuſe de la ſorte : » C'eſt trop crier » pour ſi peu de choſe : j'avoue que M. Du- » pleſſis n'eût pas mal fait de remarquer en » paſſant que Lambert de Schaffnabourg » réfute cela ; mais enfin, comme ſon » principal but n'étoit que de rapporter » *quel jugement* on faiſoit du Pape Gregoire, » il ne faut pas trouver ſi étrange qu'il ſe » ſoit contenté des paroles où Lambert de » Schaffnabourg apprend au Public les mé- » diſances qui couroient contre ce Pape. «

L'Abbé. Quelle pitoyable Apologie ! N'eſt-ce pas manquer de jugement, que de prétendre que Dupleſſis-Mornai, dans l'impertinent livre, *Myſtere d'iniquité*, n'a eu pour *principal but*, que de *rapporter quel jugement on faiſoit du Pape Gregoire ?* Quoi ! ce Héros de la Réforme fait un Livre pour décrier l'Egliſe Romaine & les Papes ; il

(a) *Art.* Gregoire VII, *Rem. G.*
(b) *Lambert de Schaffnabourg.*

raſſemble tous les faits odieux, vrais ou faux, toutes les ſatyres, les médiſances, les calomnies, ſans diſcernement & ſans choix; il cite des Hiſtoriens graves; il en prend ce qui peut être propre à ſon but; il retranche tout ce qui eſt favorable aux accuſés; & ſon *principal but* eſt préciſément de *rapporter quel jugement on faiſoit du Pape Gregoire ?* Le judicieux Ecrivain que M. Bayle ! Mais en rapportant le jugement qu'on faiſoit de ce Pape, & ſupprimant la réfutation qui démontre que ce jugement étoit faux & calomnieux, Dupleſſis n'avoit-il pas évidemment une autre fin principale, qui étoit d'inſpirer aux Proteſtans toute l'horreur qu'il avoit lui-même pour l'Egliſe & les Papes ? Si dans un Livre, où je ramaſſerois tout ce qui a été dit contre Calvin, je diſois : *Un Auteur grave*, qui eſt M. Bayle, cite Bolſec, qui (a) *a débité que Calvin fut convaincu à Noyon* d'un horrible crime, *& condamné ſeulement à la fleur de lys, ſon Evêque ayant intercédé pour lui, afin que l'on modérât la peine*; & que je ne diſe pas un mot de la longue & vive réfutation que Bayle fait de cette accuſation, Meſſieurs les Proteſtans ne crieroient-ils pas à la mauvaiſe foi ? Ne me prodigueroient-ils pas les titres de fauſſaire, d'impoſteur, d'homme ſans honneur & ſans conſcience ? Aurois-je

(a) *Art.* Bolſec, *Rem. H.*

droit de leur répondre que *c'eſt trop crier pour peu de choſe ?* Et pourrois-je leur faire goûter cette ingénieuſe excuſe : *J'avoue que je n'euſſe pas mal fait de remarquer en paſſant que* Bayle *réfute cela ; mais enfin, comme* mon *principal but n'étoit que de rapporter quel jugement on faiſoit de* Calvin : *il ne faut pas trouver ſi étrange* que je me ſois *contenté des paroles où* Bayle *apprend au public les médiſances qui couroient contre* cet Héréſiarque ? Une telle réponſe, au lieu de les appaiſer, ne les irriteroit-elle pas juſqu'à la fureur ? Que l'on voye donc ce qu'il faut penſer de Bayle.

Le Docteur. On ne ſçauroit réfuter d'une maniere plus ſimple & plus juſte cette miſérable échapatoire de Bayle. Je vous fais mon compliment, Monſieur, de ce que vous ſçavez ſi adroitement vous ſervir de ſes armes contre lui-même. Il eſt donc manifeſte qu'il y a ici de la mauvaiſe foi, une partialité outrée, & peu de jugement. Quoi ! il fait paſſer pour *peu de choſe* l'infidélité la plus marquée : il appelle (*a*) *une faute du célébre Pierre Dumoulin*, ce que M. Maimbourg appelle avec raiſon *la plus horrible & la plus groſſiere impoſture qui fut jamais ?* Et les moindres mépriſes des Catholiques lui paroiſſent des monſtres ? Parce que les Catholiques diſent que les Réfugiés exagerent

(*a*) *Art.* Gregoire I, *Rem.* C.

infiniment les mauvais traitemens que leurs freres ont eſſuyés en France, cette juſte défenſe eſt dans l'eſprit de Bayle (*a*) *mauvaiſe foi la plus inouie, mauvaiſe foi monſtrueuſe, fourberie & menterie palpable*, &c. De ſorte qu'il eſt viſible, ſelon lui, que l'Egliſe Catholique eſt la fille du démon : (*b*) » Que ce « devroit être la même choſe que de dire la « Religion Catholique, & de dire la Reli- « gion des malhonnêtes gens ; qu'un hon- « nête homme devroit regarder com- « me une injure d'être appellé Catholique, « &c. J'ai honte de vous lire des expreſſions dictées par les furies mêmes. Finiſſons ce point. Voici comme il parle contre M. Maimbourg (*c*) : » Pour le maſſa- « cre de Vaſſi, notre Auteur dit bien que « les Miniſtres en ont fait grand bruit, mais « il prétend que c'eſt à tort ; que ce n'eſt « qu'une bagatelle ; que ce furent les Hu- « guenots qui commencerent, & qu'ils mé- « ritoient d'être encore plus punis. Voilà « comment un homme qui s'eſt mis dans la « tête que ſon parti a raiſon, extenue tou- « tes ſes fautes, & aggrave celles du parti « oppoſé, par une injuſtice doublement pu- « niſſable. « N'eſt-il pas évident que Bayle

(a) *La France toute Catholique, ſous le régne de Louis le Grand, t. B, pag.* 338, 339 *& ſuivantes.*
(b) *Ibid.* 337.
(c) *Critique générale, Lettre* 17, *pag.* 73, *t. B.*

eſt coupable du crime dont il accuſe M. Maimbourg ? Il faut qu'il ait été ou bien aveugle pour ne le voir pas, ou bien hardi pour ne craindre point la rétorſion. Après cela n'eſt-il pas bien fondé pour dire : (a) *La bonne foi dont je me pique ne me permet pas de me déclarer ici contre Coeffeteau ?* Ne diroit-on pas que Bayle eſt un de ces religieux amateurs du vrai, qui ſe font un ſcrupule de s'éloigner de l'apparence même de la vérité ? Nous ſçavons, vous & moi, à quoi nous en tenir ſur la prétendue bonne foi dont il fait parade.

L'Abbé. Je vous l'ai déja dit, & je ne ceſſerai de le dire, je ne ſçaurois jamais rien croire ſur la ſeule parole de Bayle. Mais ne nous reſte-t'il rien à examiner au ſujet de ſa bonne foi ?

Le Biblioth. J'ai marqué ſur ce papier les points qu'il s'agiſſoit de prouver. Voici le dernier : Que c'eſt mauvaiſe foi ou aveuglement de produire en garantie d'un fait, des Auteurs ou qu'on a décriés ſoi-même, ou qu'on ſçait avoir été juſtement décriés par d'autres.

Le Docteur. Oui, c'eſt là ce que je prétens examiner en dernier lieu. Nous avons déja remarqué quelques traits qui ont rapport à ce point ; mais il y en a une infinité de pareils dans les Ouvrages de Bayle ; ils

(a) *Art.* Gregoire VII, *Rem. P.*

s'y préſentent *à tas & à piles :* & il nous faudroit des mois entiers pour compter toutes les fautes qu'il a commiſes en ce genre. Voyons-en quelques-unes des plus marquées. De quelle façon ne décrie-t'il pas la Reine Marie Stuart? (*a*) C'étoit *un eſprit inquiet & querelleux*, dit-il ; & il ajoute : *Pour ne rien dire de ſes impudicités, qui ont été les plus ſcandaleuſes du monde.* Voilà une affirmation bien préciſe.

L'Abbé. Quel eſt le garant d'une ſi noire calomnie contre une Princeſſe ſi reſpectable?

Le Docteur. Il n'en peut avoir d'autre que le ſatyrique Buchanan. Il eſt vrai qu'il cite auſſi M. de Thou ; mais Bayle lui-même convient (*b*) que cet Hiſtorien faiſoit *imprimer cent choſes qui étoient copiées de Buchanan.* Vous n'ignorez pas quel a été le caractere de ce Poëte Ecoſſois. Mais apprenons-le de Bayle même. A l'article *Camden*, Remarque G, voici comme il parle de Buchanan. « I. Une vie coureuſe & vagabonde comme la ſienne, & tant de « vers qu'il a compoſés, ſatyriques d'un côté, laſcifs & impudiques de l'autre, ne « préviennent point en ſa faveur.... II.... « Buchanan a été perſonnellement intéreſſé « à la noircir [Marie Stuart]. Il étoit enga- « gé des plus avant dans la faction qui dé- «

(a) *Critique générale, Lettre 3, page 15, t. B.*
(b) *Art.* Buchanan, *Rem. F.*

» trôna & qui chaſſa cette Reine... « Un coureur & un vagabond, un ſatyrique impur, un factieux, qui conſpire à détrôner ſa Souveraine, & qui eſt *perſonnellement intéreſſé à la noircir* : voilà l'irréprochable garant que Bayle a de cette horrible accuſation, que *les impudicités de* Marie Stuart *ont été les plus ſcandaleuſes du monde.*

L'Abbé. En vérité il faut que Bayle ait perdu l'eſprit, pour s'expoſer de la ſorte au juſte reproche qu'il fait à Jurieu dans l'article *Grotius.* Vous vous ſouvenez, Monſieur, que vous vous êtes engagé à tourner d'une maniere invincible contre Bayle le raiſonnement qu'il y fait contre ſon ennemi.

Le Docteur. La rétorſion peut avoir lieu ici, je l'avoue: mais j'aime mieux la faire au ſujet de Jurieu même. Voyons l'article *Xenophanes*, Remarque C. Liſez cette Remarque, Monſieur.

L'Abbé lit : » Un Auteur moderne ſou» tient que, dans les lieux où le Papiſme eſt » encore dominant, il n'y a aucune véritable piété.... Et que l'Italie & l'Eſpagne » ſont des lieux où il n'y a guéres plus de » véritable vertu qu'en Turquie. Il dit dans » un autre Ouvrage, que c'eſt une notoriété publique & reconnue, que tous les » Couvens d'Eſpagne & de Portugal ſont » des lieux de proſtitution, « &c. N'eſt-ce pas Jurieu qu'il cite en marge?

Le Docteur. C'eſt lui-même : & il paroît compter ſur cette reſpectable autorité pour prouver ſa Thèſe impie, que la faction du Démon *a la ſupériorité* ſur celle de Jeſus-Chriſt. Et par conſéquent il paroît adopter comme vrai ce qu'avance le Prophéte Jurieu ; quoiqu'il diſe malignement un peu plus bas : (a) *Qu'on diſe, ſi l'on veut, que les deſcriptions de cet Auteur ſont outrées ; il ſera toujours fort vrai que la corruption des mœurs parmi les Chrétiens eſt déplorable.* Je ſuis perſuadé même qu'il ne trouve point là d'hyperbole pour ce qui regarde les déréglemens des Catholiques, & qu'il n'ajoute cette modification que pour faire ſa cour aux Réformés, aux Princes, aux Paſteurs, aux femmes d'Angleterre & d'Allemagne, ſur qui Jurieu jette un vernis bien affreux. Voilà donc l'unique témoin qu'il cite pour faire valoir ſes accuſations impies contre l'Egliſe & contre Jeſus-Chriſt même. Voyons maintenant ſi Jurieu paſſe chez Bayle pour un Auteur digne de foi. J'ai marqué dans mon porte-feuille grand nombre de textes ; mais je veux me borner à deux ou trois. Commençons par l'article *Pauliciens*, Remarque I. à la fin. Voyez comment il met en piéces le pauvre Jurieu : (b) » Vous avez « ici en petit le caractere de ce Docteur : il «

(a) *Art.* Xenophanes, *Rem. C.*

(b) *Art.* Pauliciens, *Rem. I. in fine.*

» n'y a nulle juſteſſe dans ſes cenſures, nulle » liaiſon dans ſes dogmes : tout y eſt plein » d'inconſéquences : l'inégalité, les contra- » dictions, les variations regnent dans tous » ſes Ouvrages. « Ce n'eſt ici qu'un échantillon.

Le Biblioth. Eh ! que ſera-ce donc de la piéce entiere ?

Le Docteur. Vous avez ſous la main l'article *Grotius*, M. l'Abbé ; montrez-le nous un moment : & voyons ce que Bayle y dit de ſon reſpectable témoin. Dans le corps de l'article il dit : (a) *Il a paru une très-forte réponſe à cet endroit de l'eſprit de M. Arnauld* (Livre de M. Jurieu), *qui, étant demeurée ſans repartie, montre clairement que l'accuſateur* (Jurieu) *ſe ſent convaincu de calomnie.* A la Remarque L. il dit que Jurieu *médit de tout le genre humain : homo iſte procaciſſimus, &c.* Il nous renvoye enſuite à la chimere de la cabale, & à la cabale chimérique, petits ouvrages compoſés contre Jurieu. Voyons-les, s'il vous plaît : & liſons-en cinq ou ſix traits. (b) *Il a lui ſeul* (Jurieu) *toute la vanité que M. Arnauld reproche à la ſocieté des Jéſuites.... Il a témoigné qu'il n'a aucune conſcience..... Il a fait connoître manifeſtement qu'il ſe moque des Loix les plus ſacrées, de l'équité naturelle & de l'Evangile....* (c)

(a) *Art* Grotius. (b) *La Chimere, T. E. pag.* 724.
(c) *Ibid. page* 779.

Aveugles fauteurs de ce faux Prophéte (Jurieu), *reconnoiſſez ici combien ſa témérité le rend indigne de créance.... Jamais Auteur n'a plus hardiment falſifié les citations.... ni écrit plus étourdiment que lui.* Enfin, il n'y a preſque aucun des Ouvrages de Bayle, où Jurieu ne ſoit traduit comme l'Ecrivain le plus téméraire, le plus infidéle, le plus grand fauſſaire, le plus inſenſé, & dont les accuſations ſont les moins capables de faire tort à perſonne dans l'eſprit des connoiſſeurs. C'eſt pourtant ce fanatique, ce faux Prophéte, dont Bayle emprunte le témoignage pour appuyer ſon blaſphême que la faction du Démon *a la ſupériorité* ſur celle de Jeſus-Chriſt : nous avons donc plein droit de lui appliquer ici ſon raiſonnement contre Jurieu : Faiſons-le donc, & nous ſervons de ſes termes, en changeant ſeulement de ſujet. » Il cite (*a*) pour tout témoin & « pour toute preuve Monſieur *Jurieu*, c'eſt-« à-dire, un homme dont il fait dans *ſes* « *Ouvrages* un portrait ſi monſtrueux, qu'il « n'y a point de Tribunal équitable où l'on « voulût mettre à l'amende ceux que vingt « témoins ſemblables à ce portrait, accuſe-« roient d'homicide. Peut-on voir un aveu-« glement plus énorme ? Ne faut-il pas « avouer que l'envie de médire eſt de tou-« tes les paſſions la plus capable de faire «

(a) *Article* Grotius, *Rem. I.*

» perdre de vue les idées du ſens commun ?

Le Biblioth. Il ne me vient rien que je puiſſe oppoſer à cette application. Mais vous pouviez la faire avec autant de juſteſſe au ſujet du vagabon Buchanan, cet ennemi juré de l'illuſtre Reine Marie Stuard. Bayle le décrie preſqu'autant qu'il a décrié Jurieu; & néanmoins c'eſt des infâmes écrits de cet Apoſtat (*a*) doublement perfide, que notre fidéle Critique tire l'horrible calomnie, dont il tâche de noircir la mémoire de cette Auguſte Princeſſe.

Le Docteur. Je ne déſapprouve pas votre penſée : mais il m'a paru plus naturel de faire retomber ſur Bayle au ſujet de Jurieu même le reproche de mauvaiſe foi & d'aveuglement qu'il fait à Jurieu. Dailleurs, je me hâtois de tirer le rideau ſur des ſcènes infiniment dèshonorantes pour une Nation ſi illuſtre depuis tant de ſiécles, & qui, avant les malheureux tems de Luther & de Calvin, n'avoit pas été moins fidelle à ſes Souverains, qu'attachée à la véritable Religion : Tant il eſt vrai que l'héréſie vient aiſément à bout de révolter contre les Rois de la Terre ceux qu'elle a engagés dans la révolte contre l'Egliſe & contre Dieu même. C'eſt en vain que Bayle s'efforce en mille endroits de prouver qu'on calomnie la

(a) *Il a trahi ſa Souveraine, après avoir renoncé la Religion Catholique.* (b) *Lettre 152. T. D. page 696.*

prétendue Réforme, lorſqu'on l'accuſe d'en vouloir à la ſouveraineté des Rois, en parlant d'un Livre de M. Locke, qui tend à établir la ſouveraineté des peuples (*a*) : n'avoue-t'il pas expreſſément que c'eſt là *l'Evangile du jour parmi les Proteſtans ?* Mais diſons encore un mot ſur les témoins qu'il cite, & qu'il a décriés lui-même, ou qu'il avoue avoir été bien relevés par d'autres Ecrivains.

L'Abbé. J'ai remarqué qu'il cite aſſez ſouvent d'*Aubigné*, Paul Jove, du Maurier, Fra-Paolo, Guicciardin, &c.

Le Docteur. Il en copie bien d'autres auſſi peu fidéles que ceux-là : Mais pour ne pas multiplier les remarques à l'infini, contentons-nous de voir ce qu'il dit de ces cinq Auteurs. Dans l'article *Marie*, Remarque B, où d'Aubigné fait une ſi ſanglante raillerie contre deux grandes Saintes, Bayle ajoute : *L'omiſſion de cet Auteur à l'égard de ſainte Marie Egyptienne, & de ſainte Magdelaine, eſt inexcuſable..... Pour agir de bonne foi, il falloit parler de la longue pénitence de ces deux Saintes.... Apprenons de là que les Auteurs ſatyriques ſont les gens du monde, contre leſquels il faut qu'un Lecteur ſoit le plus en garde.....* Appliquez, ſi vous voulez, cette courte réflexion à Bayle, le plus infidéle de tous les ſatyriques. A la Re-

(*a*) *Lettre* 152. *T. D. page* 696.

marque C, où il avoue *une fraude de* d'Aubigné, *concernant ſaint Dominique*, il dit : *Il eſt certain que d'Aubigné falſifie la Légende, afin de donner au conte un air plus divertiſſant. Or je ne crois point que les loix de la raillerie, ni même celles de la ſatyre, permettent cela..... Après tout les railleries de d'Aubigné ne peuvent être que fauſſes, puiſqu'elles ne ſont fondées que ſur un menſonge.* C'eſt pourtant là un Auteur favori, dont Bayle employe ſouvent le témoignage. Mais avançons. Il nous (*a*) cite du Maurier contre Merie Sénar, & contre Henri III qu'il accuſe (*b*) d'avoir envoyé M. le Préſident de Bellievre en Angleterre, *en apparence pour ſolliciter en faveur de la Reine Marie, mais en effet pour hâter ſa mort.* Et à la même page, il lui reproche une mépriſe aſſez legere, il eſt vrai, mais qui marque le peu d'exactitude de cet Auteur, qui compte quarante Juges au lieu de quatre cens : & à l'article *Grotius*, Remarque F, & G. il le releve d'importance : *M. du Maurier raconte*, &c. *il ajoute* &c. *cela ne s'accorde point avec la vie de Grotius. .... C'eſt ainſi qu'en parle M. du Maurier; & il a bien tort d'avilir juſqu'à ce point là le but de l'Auteur..... Du Maurier nous trompe plus d'une fois dans les paroles que l'on va lire*, &c. Eſt-ce là un témoin bien digne de foi ?

(a) *Critique Générale, Lettre 3. page 15.*
(b) *Ibid. page 14.*

Vous ſçavez combien de fois il cite Paul Jove contre les Papes. Voyez comment il eſt traité dans ſon propre article. (*a*) » La « mauvaiſe foi n'eſt pas l'unique défaut que « l'on critique dans ſes Hiſtoires. *Remarque* « *A*. Il a eu le ſort de tous les menteurs, « c'eſt qu'on a de la peine à le croire, lors « même qu'il rapporte la vérité.... Ajoutez « ce paſſage de Voſſius, qui témoigne que « Paul Jove avoit, en quelque façon, dreſſé « une banque : Il promettoit une ancien- « ne généalogie & une gloire immortelle à « tous les faquins qui payeroient bien ſon « travail, & il déchiroit tous ceux qui n'a- « chetoient pas ſes menſonges.... Cet hom- « me n'a pas été en état d'écrire une bonne « Hiſtoire; car lorſqu'il pouvoit dire la vé- « rité, il ne la vouloit pas dire.... Jacques « Gohorri n'a pas fait difficulté de dire que « les (*b*) *Avantures* d'Amadis paroîtroient « auſſi véritables que les Hiſtoires de Paul « Jove. « Voilà un aſſez joli portrait, n'eſt-ce pas ? Et néanmoins les Hiſtoires tracées par cette plume vénale ſont l'heureux magazin de la plupart des impertinences qu'il débite contre les Papes Jules II, Jules III, Léon X, &c. Il appelle auſſi Guicciardin au ſecours de Paul Jove : Mais traite-t'il beau-

(a) *Article* Jove. (b) *Rapprochez ceci de* l'Avan- re des Mages, *Article* Gregoire I.

coup mieux cet Hiſtorien partial ? Voyons ſon article.

L'Abbé. Souffrez que je faſſe ici une petite réflexion. Le panégyriſte de Bayle vante beaucoup ſa fidelle mémoire ; mais il fait infiniment de tort à ſa bonne foi & à ſa probité : Car ſi Bayle s'eſt exactement ſouvenu de tout ce qu'il a écrit contre ces Auteurs, a-t'il pu en homme d'honneur s'appuyer ſur leurs témoignages contre les Papes & les Rois ? Renvoyons-le donc ici encore à l'article *Grotius.*

Le Docteur. Il mérite en effet d'y être renvoyé mille & mille fois ; & je ne ſçache point d'Auteur qui ſoit tombé ſi fréquemment dans la même faute, dont il reprend les autres. Voyons-le maintenant un moment ſur le chapitre de Guicciardin.

Le Biblioth. Voici ſon article, dont les Remarques ſont aſſez longues.

L'Abbé. Liſons-en quelques traits. Remarque A. *Les Proteſtans n'ont pas laiſſé perdre le fragment du quatriéme Livre que l'on en avoit détaché, & qui n'eſt pas au goût de la Cour de Rome. Ils l'ont publié en divers tems : M. Heidegger* (a) *en dernier lieu l'a ajouté à ſon* Hiſtoria Papatûs. L'eſtime des Proteſtans eſt ſans doute un excellent préjugé en faveur d'un Livre !

(a) *Auteur que Bayle lui-même trouve ſouvent en faute.*

Dans

Dans le corps de l'article : *Quelques-uns trouvent qu'il a été trop partial contre la France.* Et à la Remarque B, il rapporte les témoignages de du Verdier & de la Popeliniere ; & il ajoute : *Si cette cenſure eſt bien fondée, Guicciardin mérite la berne ; il ſe rend coupable de la faute des Gazetiers.....* Remarque E, il dit d'après Montagne, qu'il *a trop attribué les actions à des motifs illégitimes :* De ſorte qu'il eſt à craindre qu'il n'ait eu le goût dépravé, & qu'il n'ait meſuré les autres à ſon aulne. Remarque F, il dit que le Cardinal Pallavicin *impute trois menſonges* à Guicciardin ; & qu'*il croyoit plutôt le mal que le bien, pour ſatisfaire ſa médiſance.* Bayle ne réfute point ces reproches. Guicciardin doit donc paſſer chez lui pour un Auteur peu ſûr, & dont le témoignage ne peut porter coup. Cependant combien de fois ne le cite-t'il pas ſur des faits importans, qu'il avance comme certains ?

Le Biblioth. Que de fois il ſera renvoyé à l'article *Grotius* !

Le Docteur. Ces répétitions devroient vous ennuyer. Mais finiſſons. Son Héros, ſon Auteur favori contre Rome & le Concile de Trente, c'eſt Fra-Paolo.

L'Abbé. N'eſt-ce pas cet Hiſtorien que Bayle voudroit donner au Concile d'Ephèſe ?

Le Docteur. C'eſt lui-même ; & il nous le

livre pour un Luthérien & pour un impie : par conſéquent, Ecrivain bien croyable, n'eſt-ce pas ? Que Fra-Paolo fût hérétique dans l'ame, c'eſt un fait que Bayle avoue lui-même quelque part : mais liſons certains endroits que j'ai marqués. (a) *Pendant qu'à la Cour de Rome on traitoit d'Hérétique Fra-Paolo*, [HERETICO NOTORIO, diſoit M. le Nonce Vareſe] *les Vénitiens ſe déclarent hautement pour lui.*

(b) *Je vous avoue franchement que le Cardinal Pallavicin me paroît très-judicieux, lorſqu'il dit qu'on ne voit aucune marque de dévotion dans les Livres de Fra-Paolo : mà ſolo il zelo rabbioſo de' ſatyrici*, mais ſeulement une fureur ſatyrique..... (c) *Je n'en conſeillerois pas la lecture à qui voudroit devenir bon Catholique.*

Après avoir dit (d) que le Préſident du Ferrier a abjuré la Religion Romaine, & qu'il eſt mort bon Proteſtant, il ajoute, Remarque C : *Je penſe que le Cardinal Pallavicin auroit bien remercié celui qui lui eût appris ce que je rapporte à la Remarque A ; cela eût donné un poids extrême parmi ceux de ſon parti à la raiſon qu'il allégue contre Fra-Paolo, priſe des grandes liaiſons qui furent entre ce*

(a) *Nouvelles de la République, ann.* 1685, *p.* 403.
(b) *Nouvelles Lettres Critiques, t. B. page* 294.
(c) *Ibid.*
(d) *Dictionnaire, Art.* Ferrier, *Remarque A.*

Moine & l'Ambaſſadeur Ferrier; de qui *le* (a) *P. Paul*, ou Fra-Paolo, *a tiré la fauſſe monnoye qu'il débite comme du fin or*, ſelon Pallavicin, & ſans que Bayle le contrediſe.

Le (b) P. Paul a été à cet égard, ſçavoir qu'*un homme peut ſe tuer innocemment, dans les principes des Stoïciens; car lorſqu'on lui déclara que le Pape le vouloit faire enlever, il répondit entre autres choſes, qu'au cas qu'il le fit prendre vif pour le conduire à Rome, le Pape ne pouvoit pas douter que toute ſa puiſſance ne pût aller juſqu'à empêcher qu'un homme n'ait plus de pouvoir ſur ſa propre vie, que tous les autres enſemble, & qu'ainſi il ne pût diſpoſer de ſa vie avant que le Pape pût avoir le plaiſir de la lui faire perdre en public. Je ne ſçais ſi beaucoup de gens ont pris garde à cette maxime de Fra-Paolo.*

L'Abbé. Mais Bayle y prend garde. Il doit donc regarder cet Auteur comme un très-méchant homme: c'eſt pourtant de lui qu'il emprunte mille impertinences & mille fauſſetés groſſieres contre le ſaint Concile de Trente. Et Bayle étoit de bonne foi? Je pourrois ici lui appliquer une de ſes maximes, que je viens de remarquer par hazard. C'eſt à l'Article *Diogene*, Remarque F. 2. *Quand on agit de bonne foi, on ne rapporte pas les choſes telles qu'on les trouve dans des*

(a) *Ibid. Remarque F.*

(b) *Dictionnaire, article* Saint-Ciran, *Rem. B.*

Auteurs apocryphes : on les emprunte des Ecrivains les plus graves & les plus dignes de foi. Voilà donc encore Bayle condamné par lui-même.

Le Docteur. Nous ſerions infinis, Monſieur, ſi nous voulions faire paſſer en revue toutes les infidélités de Bayle & tous ſes beaux lieux communs, où, en condamnant les autres, il porte ſentence de condamnation contre lui-même. Cela ſuffit pour démontrer que je n'ai pas eu tort de vous livrer Bayle pour l'Ecrivain le plus hardi, le plus téméraire, le plus infidéle & le plus partial.

Le Biblioth. Je conviens que ce point capital eſt démontré.

L'Abbé. Et je puis défier tous les Bayliſtes de juſtifier jamais leur aveugle & artificieux maître.

Le Docteur. La concluſion de cet Entretien eſt heureuſement contenue dans une belle penſée d'un habile homme, que j'eſtime & que j'aime beaucoup, & qui a dernièrement donné au Public quelques Diſſertations contre Bayle. Il l'accuſe de mauvaiſe foi ; & après avoir dit que cet Auteur téméraire, pour en impoſer à ſes dupes, diſſimule bien des choſes, & retranche ou des faits, ou des mots, qui juſtifieroient ceux qu'il accuſe, il ajoute (*a*) : *On trouveroit tout*

(a) *Examen d'un raiſonnement que M. Bayle attribue à Origene.*

cela, c'eſt-à-dire les faits ou mots malignement retranchés, *dans le Dictionnaire Hiſtorique & Critique, s'il étoit Critique d'une autre façon que les Libéles médiſans & calomnieux; s'il étoit Hiſtorique à plus juſte titre que les Romans qui ſont auſſi intitulés* HISTOIRES.

L'Abbé. Cette réflexion eſt auſſi juſte qu'elle eſt ſpirituelle. En effet, tout Lecteur qui n'eſt point aveuglément prévenu, & qui a quelque connoiſſance de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, de la foi Romaine, & des Ecrits des Peres, doit regarder les Ouvrages de Bayle comme une miſérable rapſodie de médiſances, de calomnies & de menſonges. Voilà le jugement que je ſuis forcé de faire de cet *admirable Auteur.*

Le Docteur. Oui, on pourroit les appeller des libéles diffamatoires *in folio.* Nous examinerons demain ſes raiſonnemens, s'il vous plaît.

VII. ENTRETIEN.

Le Biblioth. JE vous attendois, Meſſieurs; avec une impatience extraordinaire. J'ai appris ce matin de ſource que les Libraires, qui ſe ſont chargés de la nouvelle Edition de Bayle, ſont fort allarmés. Quelqu'un leur a mis la puce l'oreille, en les

avertiſſant qu'il doit bien-tôt paroître une ſanglante Critique qui décréditera Bayle, & fera tomber ſes Ouvrages. Ils ſont actuellement aſſemblés, & prennent toutes les meſures imaginables pour empêcher l'impreſſion de cette Critique.

L'Abbé. C'eſt apparemment mon ami Bayliſte qui ſe ſera mis en tête que j'avois quelque deſſein pareil, & qui aura donné ſes conjectures pour des réalités. Mais que faire, Monſieur, dans ces conjectures ?

Le Docteur. Continuez tranquillement vos Entretiens, que je ne doute pas qu'on n'attende impatiemment après ce qu'a promis l'Auteur de *la véritable clef de ſaint Auguſtin* : vous trouverez aiſément qui les imprime. Vous êtes trop ſage & trop circonſpect pour y gliſſer rien qui choque ou le Miniſtere ou l'Epiſcopat, ni qui puiſſe bleſſer tant ſoit peu les maximes du Royaume. Quel Tribunal prendra fait & cauſe pour un Auteur. Proteſtant & fugitif, qui devroit être en horreur à tous les bons François, après ce qu'il a écrit contre toute la Nation, ſur-tout dans ſon diabolique libéle, (a) *La France toute Catholique ſous le Régne de Louis le Grand* ? Quand vous faites des leçons un peu vertes à certains Lecteurs que l'aveuglement, l'héréſie ou le libertinage, a pu rendre les admirateurs

(a) *Tom. B. page 337. juſqu'à 352.*

d'un homme qui n'eſt admirable qu'à cauſe de ſon incroyable effronterie & de ſa prodigieuſe méchanceté, vous ne nommez, vous ne déſignez même perſonne : & qui eſt-ce qui oſera ouvertement venger les libertins en général ? Laiſſons donc Meſſieurs les Libraires intriguer tout à leur aiſe, & donnons le dernier coup de crayon au monſtrueux portrait que nous ne pouvons qu'exquiſſer. Il s'agit maintenant de la Logique de Bayle.

L'Abbé. J'ai toujours cru, & qui ne croit avec moi qu'on ne peut jamais raiſonner juſte contre la vérité en faveur de l'erreur, du moins ſans ſuppoſer des principes faux ? Autrement il faudroit que le vrai fût contraire au vrai ; ce qui eſt impoſſible.

Le Docteur. Ne dites donc pas que vous croyez, mais qu'il eſt évident. Pardonnez-moi, Monſieur, cette petite obſervation.

L'Abbé. Elle eſt juſte, Monſieur, & je n'avois pas aſſez meſuré mes termes. Or, il eſt clair que Bayle n'a écrit principalement qu'en faveur de l'erreur & de l'impiété : il eſt donc impoſſible que ſes Ecrits ne ſoient remplis ou de faux principes, ou de mauvaiſes conſéquences. Dailleurs n'avons-nous pas remarqué dans nos Entretiens précédens quantité de raiſonnemens louches, de ſophiſmes groſſiers, de chicanes inſoutenables ? Cela, ce ſemble, devroit ſuffire

pour le faire rayer de la petite liſte des Logiciens excellens. Mais puiſque vous voulez remplir le plan que vous vous êtes formé, je vous ſuivrai volontiers dans l'examen de cette merveilleuſe Logique qu'on lui prête.

Le Docteur. Cet examen ſera court, Monſieur ; nous confronterons avec les véritables régles cinq ou ſix raiſonnemens que Bayle regarde comme invincibles : & nous verrons s'il a mérité à juſte titre le nom de grand Philoſophe. Commençons par un argument contre l'Euchariſtie. Liſez cet (*a*) endroit, de grace.

L'Abbé lit : (*b*) « S'il eſt permis de douter que le pain de l'Euchariſtie ſoit du pain, il ſera également permis de douter que la Bible que l'on nous met devant les yeux ſoit un Livre, & qu'elle contienne tels & tels caracteres. Il ajoute que ſi la Tranſubſtantiation eſt véritable, Dieu aura privé le Chriſtianiſme de ſa plus forte confirmation, parce qu'on ne pourra plus faire ſervir à quoi que ce ſoit les Miracles éclatans, qui ſont la plus forte preuve de l'Evangile : car ſi vous prétendez qu'un homme qui voit reſſuſciter un mort doit être aſſuré de la réſurrection de ce mort,

(a) *Nouvelles de la République, page* 581. *T. A.*
(b) *C'eſt l'Argument de M. Tillotſon, que Bayle adopte & fait valoir comme une démonſtration.*

il

» il vous niera la conſéquence, & vous dira » que, puiſqu'il eſt obligé de croire que le » pain & le vin qu'il voit, qu'il touche & » qu'il goûte, ne ſont pas du pain & du » vin, il n'eſt pas obligé de croire qu'un » mort qu'il voit ſortir du tombeau, en ſor- » te véritablement.... Tout ceci & plu- » ſieurs autres raiſonnemens qui tendent » au même but, forment une preuve ſi ac- » cablante, que le ſeul moyen de n'en être » pas touché ſemble être d'avoir l'eſprit fort » peſant, ou par une inſenſibilité naturelle, » ou par une inſenſibilité d'éducation. Voilà » néanmoins le dogme auquel on a ſacrifié » la vie d'une infinité de perſonnes qui ne » le croyoient pas; ce qui eſt une rigueur » dont les ennemis du Chriſtianiſme doi- » vent être encore plus étonnés que du do- » gme même.

Le Docteur. Ces grands mots, cet air déciſif, ce ton inſultant ne vous ébranle-t'il pas?

L'Abbé. Non, je ne ſuis pas ébranlé: vous m'avez enhardi contre les ſophiſmes de ce préſomptueux raiſonneur, qui ſouvent triomphe lorſqu'il devroit ſe cacher de honte. Mais je vous avoue qu'il me faudroit un peu de tems pour développer le défaut que je crois appercevoir dans cette rétorſion.

Le Docteur. Niez-lui ſimplement la conſéquence, qu'il ne ſçauroit jamais prouver:

car elle eſt ſi extravagante & ſi abſurde, qu'il faut avoir la cervelle montée de travers pour y trouver *une preuve accablante.* Mais quoique nous ayons *l'eſprit fort peſant*, faiſons toucher au doigt l'abſurdité de ce chetif ſophiſme.

Vous ſçavez cette régle ſi ſimple, que, pour tirer une conſéquence juſte d'un cas à un autre, il faut qu'ils ſoient tous deux parfaitement ſemblables; & que le même motif de juger, s'applique également à tous les deux cas. Il n'y a pas de Logicien novice qui ne ſçache cette régle de l'argument *à pari.* Or y a-t'il la moindre ombre de reſſemblance entre le cas de l'Euchariſtie & celui de la réſurrection d'un mort? Jeſus-Chriſt nous aſſure que ce que nous voyons dans l'Euchariſtie n'eſt pas du pain, mais ſon Corps : *Prenez & mangez; ceci eſt mon Corps.* Mais nous aſſure-t'il que, quand nous voyons quelqu'un ſortir du tombeau, ce n'eſt point un mort qu'il reſſuſcite? Quand il a commandé à Lazare de ſortir de ſon ſépulcre, a-t'il dit : Ceci eſt un homme encore mort? Ainſi dans un cas nous avons le témoignage d'un Dieu qui nous oblige à croire que ce que nous voyons n'eſt pas ce que nous penſons voir; & dans l'autre nous n'avons aucune raiſon qui nous faſſe ſoupçonner même que ce qui ſe préſente à nos yeux, n'eſt pas en effet tel que nous le

jugeons. La différence eſt donc ici & ſi énorme & ſi ſenſible, *que le ſeul moyen de n'en être pas touché ſemble être*, je ne dis pas *d'avoir l'eſprit fort peſant*, mais de n'en avoir pas plus qu'une ſouche.

L'Abbé. Et ceſt là cette *preuve ſi accablante* ? C'eſt là de quoi fournir matiere de triomphe & d'étonnement aux *ennemis du Chriſtianiſme* ? Peut-on ne déplorer pas l'aveuglement de notre ſiécle, lorſqu'on voit un Sophiſte & ſi aveugle & ſi orgueilleux paſſer pour le plus *grand Philoſophe* ?

Le Docteur. Ce pitoyable Sophiſte eſt pourtant l'Oracle des beaux eſprits, & même de certaines précieuſes qui ſe mêlent de parler Théologie. Vous le ſçavez, Monſieur : & l'on ne rougit pas de nous renvoyer à l'A, B, C, ſi nous avouons que nous n'avons pas étudié Bayle.

Le Biblioth. Bayle a-t'il ſouvent des raiſonnemens de cette force ?

Le Docteur. Par tout c'eſt le même Philoſophe, même exactitude de Logique, mêmes preuves accablantes, lorſqu'il combat l'Egliſe & ſes dogmes. Voyons le Supplément du Commentaire Philoſophique. Liſez, Monſieur, & admirez ce raiſonnement.

L'Abbé lit : (a) » Souvenons-nous bien « que ſelon ces belles maximes une action «

(a) *Supplément, c. 27. T. B. page 551.*

» mauvaiſe ſe métamorphoſe en bonne, » pourvu qu'elle faſſe ſigner bien des Héré» tiques : cela étant, nous voici fort en état » d'innocenter le crime le plus odieux, le » plus brutal, & le plus brûlable que l'on » connoiſſe. « Ah, Monſieur! que me faites-vous lire ici ?

Le Docteur. Laiſſez le reſte. Vous avez là la quinte-eſſence de tous ſes affreux raiſonnemens contre le dogme qui attribue aux Princes & aux Magiſtrats le pouvoir de punir les Hérétiques. Il le défigure ce dogme, & le dépeint avec les plus noires couleurs, ſelon ſa malignité & ſa mauvaiſe foi ordinaires : puis il raiſonne ainſi : Selon (*a*) les Catholiques, les Princes peuvent juſtement infliger des peines temporelles à leurs ſujets, pour les faire rentrer dans le ſein de l'Égliſe : Donc *il* (b) *faut néceſſairement que les mêmes actions qui ſeroient un violement formel du Décalogue ſi elles n'avoient pour but de contraindre les Hérétiques à renoncer à leur croyance, deviennent une bonne action lorſqu'elles ſe font par ce motif :* Donc les Princes peuvent ſans crime engager leurs ſujets par menaces & par contrainte aux crimes les plus abominables, pour les forcer à ſi-

(a) *Il pouvoit ajouter, ſelon toutes les Sectes Chrétiennes, excepté les Sociniens, &c. comme il le prouve lui-même, & que nous l'avons remarqué en examinant ſon Athéiſme.* (b) *Ibid. page 550.*

gner un Formulaire. C'eſt là à peu près tout ſon raiſonnement. Que dites-vous de cette Logique ?

L'Abbé. De pareilles extravagances peuvent-elles échaper à un homme qui n'eſt pas dans le délire ? Et à qui viendra-t'il dans l'eſprit que c'eſt un Philoſophe de la premiere volée, qui tire des conſéquences ſi impertinentes ? Quoi ! parce que les Puiſſances qui ont reçu de Dieu le droit du glaive peuvent s'en ſervir pour *empêcher le progrès de l'Héréſie*, comme Bayle eſt forcé d'avouer que ſon Synode d'Amſterdam l'a défini, il s'enſuivra néceſſairement que ces mêmes Puiſſances pourront employer les crimes les plus abominables pour parvenir à cette fin ! Ah, Monſieur ! ne perdons point le temps à réfuter un raiſonnement & ſi peu ſenſé & ſi impie. Je ne crois pas qu'il puiſſe ſe trouver un Lecteur qui n'en ſente d'abord la fauſſeté & l'extravagance.

Le Docteur. Vous avez raiſon, Monſieur ; car il n'eſt perſonne qui ne voye la différence infinie qu'il y a entre infliger des peines temporelles, & ordonner le viol, &c. Cependant notre critique éclairé & judicieux avoue (a) qu'il ne ſçait pas trop pourquoi l'on ne pourroit pas faire également l'un & l'autre. Mais ce qu'il y a de plus admirable,

(a) *Ibid. page 553.*

c'eſt qu'il oſe (*a*) comparer les Edits de Louis XIV contre les Proteſtans, avec la burleſque & ſotte Ordonnance d'un Prince qui enjoindroit ſous de groſſes peines à ſes ſujets, *d'avoir dans un certain temps les yeux bleus, le nez aquilain, les cheveux blonds, &c.* Il faut avouer que ce grand Philoſophe eſt heureux en comparaiſons, en rétorſions & en conſéquences. C'eſt avec la même juſteſſe qu'il (*b*) compare le Pape décidant *ex Cathedrâ*, avec la Prêtreſſe de Delphes, qui devoit s'aſſeoir *ſur un trépied & attendre la bonne humeur d'Appollon*, ou avec la Sibylle qu'on pourroit, *en quelque façon, nommer la Papeſſe du Paganiſme.* O que *l'Illuſtre M. Bayle* imagine de jolies choſes, quand il eſt en belle humeur!

L'Abbé. Je ne crois pas qu'on puiſſe imaginer rien de plus fade & de plus ſou. Ces ſortes de ſottiſes paroiſſent être fort de ſon goût; car j'ai remarqué qu'il applaudit à une comparaiſon de même trempe. (*c*) Voici l'endroit: » Cet Ambaſſadeur qui haran-» guant un Pape....lui dit qu'il étoit le Grand » Turc des Chrétiens, avoit plus de raiſon » qu'il ne penſoit.... Quelque odieux que » l'on faſſe ce paralléliſme, il eſt pourtant » vraique les Turcs, tout Turcs qu'ils ſont,

(a) *Comment Philoſ.* 1. *p. c.* 4. *page* 375.
(b) *Nouvelles de la République, T. A. pag.* 657.
(c) *Critique générale, Lettre* 17. *page* 77. *T. B.*

inquietent moins les gens ſur les choſes « de conſcience, que ne fait l'Egliſe Ro- « maine. «

Le Docteur. Le bon mot au goût de nos libertins beaux eſprits ! Mais voyons encore quelques raiſonnemens de ce grand Logicien. Il rapporte (a) que M. Maimbourg a dit dans une Préface, qu'il *n'a plus été Jéſuite, par l'ordre du Pape, & par la permiſſion que le Roi a donnée de l'exécuter.* Je n'examine pas ſi l'expreſſion de Maïmbourg eſt aſſez meſurée : mais jugez ſi un bon Logicien peut en tirer ces conſéquences: » Donc « les ordres du Pape pour une choſe pure- « ment Eccléſiaſtique ſont nuls, à moins que « le Roi ne les approuve..... Donc ſi le Pape « remettoit les péchés à un homme, & qu'il « plût au Roi de vouloir que cet homme « demeurât encore dans les liens du péché, « il y demeureroit, & n'en pourroit ſortir « que quand il plairoit au Roi de lui don- « ner main-levée, en permettant à l'abſolu- « tion du Pape d'être légitime... C'eſt là ſans « doute mettre l'autorité ſéculiere au-deſſus « de la puiſſance Eccléſiaſtique dans les « choſes de conſcience. Qu'on nous aille « reprocher après cela que nous avons fait « un Pape du Roi d'Angleterre. « Voyez-vous comme ces conſéquences coulent de ſource ?

(a) *Critique générale, page* 34.

L'Abbé. Eh, Monſieur, nous devrions avoir honte de réfuter de pareils ſophiſmes. Le Roi a eu des raiſons pour arrêter les Lettres qui venoient de Rome : enſuite le Roi a cru devoir accorder au Pape ce qu'il deſiroit. Donc on a tort de reprocher aux Réformés d'avoir *fait un Pape du Roi d'Angleterre.* J'eſpere que les Lecteurs équitables & éclairés ſçauront rendre juſtice à ce beau raiſonneur.

Le Docteur. Que direz-vous de ces blaſphêmes horribles qu'il prétend inférer d'une réflexion de M. Maimbourg ? Cet Auteur (*a*) dit : » Cela (*b*) doit apprendre à » tous les Souverains qu'ils n'ont point de » plus dangereux ennemis que ceux qui le » ſont de l'Egliſe, en la troublant par la » nouveauté de leurs dogmes ; & qu'ils ne » pourront jamais régner paiſiblement, s'ils » ne s'appliquent fortement à étouffer leur » cabale & leur héréſie dans ſa naiſſance. « Il s'agit là de Souverains Catholiques de la véritable Egliſe, de vrais Hérétiques, de Cabaliſtes, &c. & Bayle, par une mauvaiſe foi qu'il fait ſervir à ſon aveugle & impie Tolérantiſme, défigure la maxime bien circonſtanciée de Maimbourg, & il la réduit à cette Thèſe générale, *qu'un Prince ne*

(a) *Critique générale, T. B. pages* 58. 59.
(b) *La Conjuration d'Amboiſe.*

Sçauroit regner paiſiblement, s'il n'étouffe & s'il n'écraſe ſes ſujets qui ne ſont point de ſa Religion. Reconnoiſſez-vous là la propoſition de Maimbourg ?

L'Abbé. Non ; mais j'y reconnois Bayle.

Le Docteur. De cette propoſition ainſi falſifiée, il nous tire en triomphant je ne ſçais combien de conſéquences, toutes plus abſurdes & plus impies les unes que les autres. » En vertu de ces maximes, *dit-il*, il » ſe trouvera que ceux qui gouvernoient la « Judée n'y entendoient rien, puiſqu'ils « ne firent pas mourir Saint Jean-Baptiſte, « dès ſa premiere Prédication... Il falloit... « faire brûler à petit feu ce nouveau Prédi- « cateur, & tous ceux qu'il auroit déja ſé- « duits. Il falloit pratiquer la même bonne « & briéve juſtice contre Jeſus-Chriſt, dès « la premiere fois qu'il ouvrit la bouche con- « tre les Scribes & les Phariſiens qui étoient « depuis ſi long-tems en poſſeſſion de la « Chaire de Moyſe, &c. « Tout le reſte de cet argument *ad hominem*, eſt de la même force.

L'Abbé. Ce raiſonnement paroît ſuppoſer que toutes les Religions ſont au même niveau, & que Jeſus-Chriſt ne pouvoit pas prouver plus évidemment ſa Miſſion que Luther & Calvin n'ont prouvé la leur.

Le Docteur. S'il le ſuppoſe, comme je n'en puis douter, connoiſſant Bayle autant

que je le connois, c'eſt un blaſphême qui doit faire horreur. S'il ne le ſuppoſe pas, c'eſt le raiſonnement le plus inſenſé & le plus indigne d'un homme qui veut paſſer pour Philoſophe. Mais ne vous laſſez-vous pas, Monſieur, de ſuivre Bayle dans ſes égaremens?

L'Abbé. Je ſuis bien dédommagé par le plaiſir que j'ai de me mettre en état de couvrir de confuſion les admirateurs de Bayle. Ainſi ne finiſſons pas ſi-tôt cet examen. Vous le ſçavez, Monſieur; c'eſt la Logique de Bayle qu'on fait le plus valoir. Si nous nous bornons à réfuter cinq ou ſix faux raiſonnemens, on ſera capable de croire que tout le reſte eſt juſte, & de dire qu'un ſi petit nombre de défauts ne ſçauroit décréditer l'Auteur de tant de volumes.

Le Docteur. J'aurois cru que tout Lecteur éclairé ſe ſeroit aiſément défié de tous les raiſonnemens que ce Sophiſte employe contre la Religion, après avoir vu que certains argumens qu'il donne pour des démonſtrations ſont de pitoyables paralogiſmes. Mais puiſque vous penſez autrement, je me rens à votre avis, & je veux bien pouſſer plus loin cette juſte Critique. Dans ce que vous avez déja mis au net, il ſe trouve bien des Sophiſmes, dont le foible eſt démontré. Repaſſons pourtant en revue un endroit qui m'a frappé; c'eſt au ſujet de Clovis, de

Conſtantin, de la Reine Elizabeth, & des autres Princes Réformés.

L'Abbé. Je me ſuis déja reproché à moi-même de n'avoir pas relevé cet endroit. Je vous ſçais gré de ce que vous m'y faites revenir. Reliſons le, s'il vous plaît.

Il lit.

* *Je répons que, quand tout ce que l'on conte de Clovis & de Conſtantin ſeroit vrai, & que la preuve tirée des viſions & des miracles ſeroit auſſi forte qu'elle l'eſt peu ..... cela ne feroit point de véritable différence entre eux & les Princes qui ſe réformerent du tems de Luther & Calvin. Car que firent tous ces miracles ? rien autre choſe, ſinon qu'ils perſuaderent Clovis & Conſtantin de la vérité de la Religion Chrétienne. Mais je trouve cela même, ſans l'intervention des miracles, dans les Princes qui ſe reformerent. Je les trouve perſuadés de la vérité de la Doctrine prêchée par Luther & par Calvin.*

Le Docteur. Que penſez-vous de cette réponſe ? eſt-elle bien juſte & bien ſolide ? Quoi ! il n'y a pas *de véritable différence* entre ceux que les plus puiſſans motifs perſuadent, & ceux qui ſont perſuadés ſans l'intervention de ces motifs ? Ne faut-il pas diſtinguer la perſuaſion téméraire & aveugle,

* *Suprà, pag.* 121.

de la perſuaſion prudente & fondée ſur de ſi bonnes raiſons ?

L'Abbé. J'avoue qu'il faut néceſſairement faire cette diſtinction : mais Bayle n'avoue pas que Clovis & Conſtantin ayent eu véritablement ces grands motifs.

Le Docteur. Mais ne les ſuppoſe-t'il pas ces grands motifs ? *Quand*, dit-il, tout cela *ſeroit vrai*, quand cette preuve *ſeroit auſſi forte, &c. cela ne feroit pas de véritable différence* &c. Voilà donc de vrais miracles, dont il ſuppoſe la réalité ; voilà une preuve dont il ſuppoſe toute la force, & qui cependant ne met nulle *véritable différence* entre ceux qui s'appuyent ſur cette preuve, & ceux à qui elle manque. Ainſi point *de véritable différence* entre un Sçavant qui eſt convaincu par des démonſtrations Géométriques que le Soleil eſt bien plus grand que le globe terreſtre, & un Payſan qui, ne conſultant que ſes ſens, eſt perſuadé que cet Aſtre eſt bien plus petit que la terre. Point *de véritable différence* entre un homme ſage, que l'autorité de mille témoins irréprochables engage à croire un fait, & un étourdi qui, ſur des bruits populaires, croit mille hiſtoriettes : que dis-je ? point *de véritable différence* entre les Chrétiens, les Juifs & les Mahométans, pas même entre nous & les Athées ſpéculatifs, dont Bayle s'efforce de conſtater le grand nombre : car il les trouvera tous éga-

lement perſuadés: & ſi de ſolides motifs d'une part, & le défaut de ces motifs de l'autre, ne mettent nulle différence entre perſuaſion & perſuaſion, voilà tous les Hérétiques, de quelque Secte qu'ils ſoient, les Juifs, les Mahométans, les Idolâtres, les Athées mêmes, qui en ſeront quittes pour dire qu'ils ſont *perſuadés de la vérité* de leurs opinions. Où ne nous conduit pas ce raiſonnement de Bayle, s'il eſt légitime?

L'Abbé. Je ſens bien qu'il ne vaut rien, & qu'il eſt le malheureux fruit du Tolérantiſme outré de Bayle: car cela revient à ce qu'il dit ailleurs (a), *Qu'il eſt certain qu'il eſt de la portée de chaque Particulier, quelque ſimple qu'il ſoit, de donner un ſens à ce qu'il lit, ou à ce qu'on lui dit, & de ſentir que ce ſens eſt véritable; & voilà ſa vérité à lui toute trouvée.*

Le Biblioth. Souffrez, Meſſieurs, que je vous faſſe remarquer que Bayle ne dit pas que les Princes Réformés n'avoient nulle preuve de la vérité de la Doctrine qu'ils ont embraſſée.

Le Docteur. Souffrez à votre tour que je vous faſſe remarquer qu'il n'allegue aucune preuve, qui les ait perſuadés; il dit ſeulement qu'il *les trouve perſuadés de la vérité de la Doctrine prêchée par Luther & par Cal-*

(a) *T. B. pag. 438. col. 2.*

vin. Mais ſur quoi fonde-t'il leur perſuaſion ? il n'en dit pas un mot. Eſt-ce donc raiſonner que d'avancer en l'air des propoſitions, que l'on ne ſoutient d'aucunes bonnes raiſons ? D'ailleurs ſe peut-il faire que les Princes Réformés ayent été également *perſuadés de la vérité de la Doctrine prêchée par Luther & par Calvin ?* La Doctrine de Luther eſt contradictoire à la Doctrine de Calvin, en bien des points. Il faut donc qu'il prétende qu'on peut également être perſuadé des deux contradictoires : ce qui conduit évidemment à ſon impie Tolérantiſme. Mais il n'eſt pas néceſſaire de pouſſer les conſéquences plus loin. Il eſt évident que ce raiſonnement, que nous examinons, eſt contraire à toutes les régles ; ou que, s'il eſt légitime, il entraîne des conſéquences qu'aucun homme de bon ſens n'admettra jamais : ce qui ſuffiroit pour le rejetter.

L'Abbé. En reliſant ces textes, j'apperçois que Bayle ſe contredit lui-même. Ici il dit que la *preuve tirée des Miracles* n'eſt guéres forte ; & lorſqu'il adopte (*a*) le raiſonnement de M. Tillotſon contre l'Euchariſtie, il dit que les Miracles *ſont la plus forte preuve de l'Evangile.*

Le Docteur. Je vous ai déja fait obſerver bien des contradictions dans ce *grand Philoſophe* : vous pouvez vous les rappeller ;

(*a*) *T. A. pag.* 581.

Mais ne pourroit-on pas juger ſans témérité qu'il ne ſe contredit pas, & qu'il prétend ſeulement que les plus *fortes preuves de l'Evangile* ſont des preuves très-foibles ? Ceux qui connoiſſent à fond ce Pyrrhonien, en décideront. Au reſte il ne s'agit plus ici de ſon Pyrrhoniſme ; nous n'examinons que ſes raiſonnemens.

Le Biblioth. Je trouve dans les Journaux de Trévoux pluſieurs Diſſertations, où l'on met dans le plus beau jour bien des bévues & des paralogiſmes de notre Philoſophe. Si vous le ſouhaitez, Meſſieurs, je vous ferai voir les endroits que j'ai remarqués.

L'Abbé. J'ai fait la même attention, & je reverrai volontiers ce que j'ai déja vu avec tant de plaiſir.

Le Docteur. C'eſt grand dommage que ce ne ſoit là que des morceaux détachés, ou plutôt que l'Auteur de ces Diſſertations n'ait pas fait un Ouvrage complet contre Bayle ; il y auroit parfaitement réuſſi. Peut-être le fera-t'il dans la ſuite. En attendant, profitons de ſes réflexions.

Le Biblioth. Voici le mois de Juin 1706, art. 74. Il s'y agit de quelques raiſonnemens de Bayle ſur la liberté, la prédeſtination, &c.

L'Abbé. Cet extrait n'eſt pas du même Auteur que l'Apologie de David ; mais peu

importe, voyons-le. Nous viendrons après cela aux Diſſertations du P. Merlin.

Le Docteur. L'Auteur de cet extrait releve aſſez bien Bayle : il le fait poliment, & je l'en loue ; mais je voudrois qu'il eût moins ménagé un Ecrivain, que la plupart de ſes Diſciples n'oſent preſque plus faire valoir, qu'à cauſe de cette prétendue Logique, dont il fait parade. Mais voyons les raiſonnemens dont on démontre ici le faux.

L'Abbé. Voici le premier. C'eſt une pariété. *Je ſens clairement*, dit Bayle, *que j'exiſte, & cependant je n'exiſte pas par moi-même ; donc quoique je ſente que je veux ce qui me plaît, il ne s'enſuit pas que je le veuille par moi-même.* C'eſt là un de ſes argumens contre la liberté.

Le Docteur. Dites, un de ſes Sophiſmes. Car, comme le remarque le Journaliſte, *cette objection tourne en preuve* contre Bayle. En effet, ajoute-t'il, *le même ſentiment qui me perſuade de mon exiſtence, me perſuade que je la tiens d'autrui : & au contraire le ſentiment qui m'apprend que je veux, m'apprend que j'ai pu ne pas vouloir* ; & par conſéquent que c'eſt par choix que je veux. D'un côté je ſens qu'il ne dépend pas de moi d'exiſter, & qu'ainſi j'exiſte en vertu du bon plaiſir d'une cauſe ſupérieure : de l'autre, je ſens qu'il dépend de moi de vouloir ou de ne vouloir pas telle ou telle choſe, & qu'ainſi

je

je ſuis parfaitement libre. *Il s'enſuit* donc *que je veux par moi-même*, lorſque je *veux ce qui me plaît*. Et Bayle s'oublie étrangement quand il prend pour une bonne parité, un raiſonnement qu'on devoit plutôt appeller une antithèſe.

L'Abbé. Mais il appuye ſa parité, & *il va juſqu'à dire que, quand nous ſerions abſolument néceſſités, nous aurions le même ſentiment.*

Le Docteur. D'où le ſçait-il ? en a-t'il fait l'expérience ? a-t'il éprouvé qu'il avoit *le même ſentiment*, la même conviction intérieure, lorſque par choix il rempliſſoit ſes Ouvrages d'obſcénités & d'impiétés, & lorſque des penſées obſcènes ou impies venoient le troubler malgré lui ? C'eſt donc là une propoſition en l'air, qu'aucun Bayliſte ne juſtifiera jamais.

L'Abbé. Que penſez-vous de l'exemple qu'il apporte en preuve ? Les Cartéſiens, dit-il, ont détrompé le monde ſur l'activité des cauſes ſecondes.

Le Docteur. Je répons avec le Journaliſte, que le monde n'eſt pas détrompé ; qu'on continue de croire ce que l'on ſent ; & que malgré les prétendues découvertes des Cartéſiens, je ſuis intimement convaincu que c'eſt moi qui par choix remue ma plume, lorſque j'écris. Bayle n'eſt donc pas plus heureux en exemples, qu'en raiſons. Celle-ci lui paroît d'une grande force. *La*

cauſe efficiente d'un effet doit le connoître, & connoître la maniere de le produire. Notre ame connoit auſſi peu une volition, qu'une idée, ou qu'un mouvement des muſcles ; elle ignore autant la maniere dont elle veut, que la maniere dont elle connoît, ou dont elle remue le corps : elle n'eſt donc pas la cauſe de ſes volitions, non plus que de ſes idées ou de ſes ſenſations ; elle n'en eſt que le ſujet, tout au plus l'inſtrument.

L'Abbé. Si, à l'exemple (*a*) de Bayle, nous voulions faire ici les ergoteurs, nous l'arrêterions tout court avec un ſimple *diſtinguo* : *La cauſe efficiente d'un effet doit le connoître & connoître la maniere de le produire* : *diſtinguo* : la cauſe efficiente créatrice, *concedo* : toute cauſe quelle qu'elle puiſſe être, *nego*. Mais ſçavez-vous qu'il eſt indifférent à Bayle qu'on diſe, ou que le feu connoît la chaleur qu'il produit, & la maniere de la produire, ou que ce n'eſt pas le feu qui produit la chaleur ?

Le Biblioth. Que dites-vous là, Monſieur ? Eſt-ce que Bayle ſeroit capable de s'imaginer que le feu connoît ?

L'Abbé. De quoi n'eſt pas capable un homme, qui oſe révoquer en doute ſi la terre n'eſt point animée par une ame intelligente, & qui n'attribue guéres plus de connoiſſance & de pénétration aux hommes qu'aux plus vils inſectes ?

(a) *Bayle ſe joue quelquefois de ces manieres uſitées ſur les Bancs.*

Le Docteur. L'accuſation eſt grave, mais eſt-elle bien fondée? Je ne me ſouviens pas d'avoir lu pareille extravagance dans ſes Ouvrages.

L'Abbé. Sans l'objection de Monſieur, je ne m'en ſerois peut-être pas ſouvenu. Donnez-moi, s'il vous plaît, le Dictionnaire, que le P. Porée appelle ſi ingénieuſement le *Dictionnaire Hiſtorique & Romaneſque, Critique & Antichrétien.* Vous n'aimez pas les digreſſions, Monſieur. Mais je crois que celle-ci ne vous ſera pas déſagréable. Voyons l'article *Kepler.*

Le Docteur. Ce nom réveille dans ma mémoire certaines idées confuſes. Je verrai volontiers cet endroit.

L'Abbé. Bayle, après avoir rapporté l'extravagante & impie opinion de Kepler touchant l'ame de la terre, du ſoleil & des étoiles, ajoute* tout de ſuite: *Remarquez bien qu'il ſeroit aſſez difficile de réfuter la ſuppoſition de Kepler;* CAR, *nous ne ſommes gueres plus en état de bien ſçavoir ſi la terre eſt animée, que l'eſt un Pou de ſçavoir ſi nous ſommes animés. Un Pou ſe contente de ſe nourrir de ce qu'il ſuce à la ſurface de nos corps; il ne ſçait point ſi nous penſons, il ne peut pas même découvrir les reſſorts internes qui nous meuvent. Pouvons-nous faire plus de découvertes ſur la queſtion ſi la terre penſe, & ſi elle*

* *Art.* Kepler, *Rem. D.*

a des ſentimens qui comme les nôtres déterminent certains reſſorts intérieurs à ſe mouvoir d'une certaine façon ?

N'admirez-vous pas ce *Car* ? Mais vous me paroiſſez tout interdit.

Le Docteur. J'en crois à peine à mes yeux. En vérité un Penſionnaire de Bicêtre ne raiſonneroit pas d'une maniere plus pitoyable. Quelle comparaiſon ! quelle eſt noble & ſublime ! Ce ſeul trait devroit dèshonorer ce *grand Philoſophe* dans l'eſprit de quiconque ſçait réfléchir. Paſſons vîte à d'autres choſes : une image ſi baſſe & ſi contraire aux bienſéances communes me révolte & me fait horreur.

Le Biblioth. Si ce grand Logicien n'avoit jamais raiſonné autrement, je croirois la comparaiſon juſte par rapport à lui ſeul.

L'Abbé. Eh bien, Monſieur ! Bayle n'eſt-il pas capable de ſoupçonner ſi le feu connoît & la chaleur, & la maniere de la produire ?

Le Docteur. Qu'il faut ſe faire de violence pour arrêter l'indignation qu'excite naturellement une idée ſi groſſiere & ſi folle ! Mais revenons au raiſonnement que le Journaliſte réfute. Je dis d'après lui, *que nous ſçavons parfaitement ce que c'eſt que vouloir. Nous diſtinguons ſi exactement cette opération de toutes les autres, qu'on ne conçoit pas comment on oſe avancer que nous ne connoiſſions*

pas notre volonté ni ſes actes. Seroit-ce parce que nous n'en avons pas d'images ſenſibles? La concluſion ne ſeroit pas juſte : on peut connoître ſans imaginer ; & l'impoſſibilité de concevoir la volonté & ſes actes ſous des figures ſenſibles, prouve ſeulement la ſpiritualité de cette puiſſance & de ſes opérations. N'adoptez-vous pas ces réflexions?

L'Abbé. Elles ſont auſſi juſtes que le raiſonnement de Bayle eſt louche.

Le Docteur. Suivons le Journaliſte : *Une autre objection*, dit-il, *que notre Auteur déclare abſolument inſoluble & priſe de la conſervation. La voici cette objection ſi terrible, à ce que M. Bayle aſſure : Dans le moment de la création, Dieu ſeul agit ; la créature ne fait rien : car il faut être pour agir. Or la conſervation eſt une création continuée : donc la créature n'agit pas davantage dans le ſecond ni dans le troiſiéme moment, que dans le premier : donc elle n'a aucune activité ; elle n'eſt que le ſujet de l'opération de Dieu : donc la liberté eſt une chimere.*

L'argument ſeroit fort, ſi la *Mineure* n'étoit point une pitoyable équivoque. Ainſi je dis avec le Journaliſte, qu'il eſt clair que Dieu ne nous crée pas de nouveau en nous conſervant, mais qu'il *nous maintient* préciſément *dans les dons que la création nous a faits : qu'on ne peut agir avant que d'être ; mais qu'on peut agir ſi-tôt qu'on eſt.* Voilà donc

voit pas ce que voient clairement tous les Théologiens Catholiques! Rien ne peut arriver contre la volonté efficace & abſolue de Dieu: c'eſt là une vérité que peut démontrer la raiſon ſeule. Mais n'y a-t'il en Dieu qu'une volonté efficace & abſolue, par rapport aux actions libres des hommes? Dieu veut ſérieuſement que tous les hommes ſe ſauvent, & parviennent à la connoiſſance de la vérité: mais il ne le veut pas indépendamment de toute condition. Il leur a impoſé des loix, dans le deſſein qu'ils s'y ſoumettent par une obéiſſance libre. Il défend le crime; mais en même-temps il le permet dans ce ſeul ſens, qu'il ne veut pas efficacement l'empêcher, ni néceſſiter l'homme à l'éviter; & cela, pour des raiſons dignes de ſa ſageſſe infinie. Ainſi le péché arrive contre la volonté de Dieu, & ſelon la permiſſion de Dieu: contre ſa volonté, parce qu'il défend ſérieuſement le péché; & ſelon ſa permiſſion, parce que, ſi Dieu ne vouloit pas permettre que l'homme fît uſage de ſa liberté, le péché n'arriveroit ſûrement pas. Et notre grand Philoſophe dira que ce milieu *eſt inſoutenable*; qu'il *faut que tout ce qui arrive ſoit conforme ou contraire à la volonté de Dieu*? Et en parlant de deux ſortes de volontés en Dieu, l'une efficace & abſolue, l'autre de permiſſion, il ſe vantera de pouvoir battre cette diſtinction par des objections

tions ſi terribles, *qu'il n'y a dans l'Univers aucune langue qui puiſſe trouver des termes propres à en faire connoître la fauſſeté.* Vous venez de les voir ces objections ſi terribles.

L'Abbé. Elles ſont ſi communes, ſi foibles, ſi uſées, qu'on auroit honte de les propoſer ſérieuſement ſur les bancs. Quoi! une ſimple permiſſion, qui, ſi j'oſe ainſi m'exprimer, eſt une inaction, ſera *d'une activité & d'une efficace infaillible?* Il eſt vrai que Dieu n'empêchant point le péché, ſçait retirer du péché même un très-grand bien: mais cette permiſſion n'a aucune influence ſur le péché, qui a pour unique cauſe l'homme qui abuſe de ſa liberté, contre la premiere intention de ſon Créateur.

Le Biblioth. Il me paroît que Bayle raiſonne ici, comme raiſonneroit un homme qui diroit que l'inaction d'un Pilote, qui demeure les bras croiſés, *eſt d'une grande activité* pour faire couler le vaiſſeau à fond.

Le Docteur. C'eſt la même choſe, à cela près, qu'un Pilote eſt obligé de ſe ſervir de tous les moyens imaginables pour éviter le naufrage, & que Dieu n'eſt nullement obligé d'empêcher les crimes qu'entraîne l'abus de la liberté.

L'Abbé. Vous m'aviez dit, Monſieur, que nous trouverions dans les Mémoires les plus récens, des preuves bien marquées des

mauvais raiſonnemens de Bayle. Vous les avez lus, ſans doute?

Le Docteur. Oui, je les ai lus & médités avec plaiſir. Tous ces morceaux détachés ſont d'un grand goût; & ſi ceux qui liſent les Journaux y font attention, il ſera impoſſible qu'ils ne reviennent pas de la prévention où les aura précipité l'injuſte réputation de notre Philoſophe Cynique & Pyrrhonien. On l'attaque avec ſuccès: on développe ſes ſophiſmes: on démontre ſa mauvaiſe foi: on fait la plus judicieuſe cenſure des cenſures peu meſurées dont il a chargé les ſaints Peres; & l'on fait voir qu'il n'eſt rien moins que Philoſophe, lorſqu'il accuſe ces grands Hommes d'avoir mal raiſonné. Mais je ne ſçais ſi vous trouverez le moyen d'abréger ces petites piéces, pour les inſérer dans les Entretiens que vous voulez donner au Public; par exemple, celle-ci qui m'eſt tombée entre les mains.

L'Abbé. Il s'agit d'un paſſage de S. Baſile cenſuré par M. Bayle, à l'article des Marcionites, lettre F. Liſez la réfutation que le Pere Merlin en fait; & vous jugerez ſi j'affoiblis ſes Remarques & ſes raiſonnemens en les abrégeant.

1°. On y repréſente un Texte de S. Baſile, dont la traduction n'eſt pas juſte. C'eſt déja un bon grief ſur le compte de Bayle. Le voici:

Dieu, dit S. Baſile, *n'a point voulu que nous l'aimaſſions par force : & nous-mêmes nous ne croyons pas que nos valets ſoient affectionnés à notre ſervice, pendant que nous les tenons à la chaîne, mais ſeulement lorſqu'ils obéïſſent de bon gré.*

2°. On y rapporte la critique de Bayle, conçue en ces termes : *Pour convaincre ſaint Baſile que ſa penſée eſt très-fauſſe, il ne faut que le faire ſouvenir de l'état du Paradis. Dieu y eſt aimé, Dieu y eſt ſervi parfaitement bien ; & cependant les bienheureux n'y jouiſſent pas du franc-arbitre ; ils n'ont plus le funeſte privilége de pouvoir pécher. Faut-il donc les comparer à ces eſclaves qui n'obéïſſent que par force ? A quoi ſongeoit S. Baſile ?* Enſuite, après avoir montré que Bayle a infidélement traduit le Texte Grec, & dit que Saint Baſile *ſe ſouvenoit du Paradis, pour le moins autant que M. Bayle*, on ajoute qu'il embrouille tout, ſelon ſa coutume ; qu'il confond le ſervice que nous rendons à Dieu dans cette vie, avec l'amour qu'on lui porte dans le Ciel ; qu'enfin il prouve de la maniere la plus pitoyable, que S. Baſile raiſonne pitoyablement. En effet, dit le Journaliſte, il s'agiſſoit de réfuter ceux qui demandent *pourquoi Dieu ne nous a pas faits de maniere que notre nature fût impeccable, & que la volonté même de pécher ne fût pas en notre pouvoir.* Or, pour réſoudre cette difficulté,

S. Baſile a raiſon de dire que Dieu *n'aime pas un ſervice forcé* ; qu'il ne goûte que ce qui a la vertu pour principe ; *& que la vertu eſt l'effet d'une volonté libre, & non pas de la néceſſité*: Comme les hommes ne font nul cas des ſervices forcés que leur rendent leurs eſclaves, mais ſeulement des ſervices volontaires qui ont leur ſource dans le cœur.

C'eſt donc par un tour de manége que Bayle parle ici de l'état des bienheureux dans le Ciel. Ils y jouiſſent d'une heureuſe impeccabilité, qu'ils ont méritée en correſpondant librement à la Grace, lorſqu'ils étoient ſur la terre : mais l'amour néceſſaire qu'ils ont pour Dieu, n'eſt pas un ſervice méritoire. Et ſans abuſer des termes, on ne peut pas dire qu'ils ſervent Dieu dans le Ciel, comme on ne peut pas dire qu'un Maréchal de France ſert le Roi, préciſément en jouiſſant des honneurs accordés à ſes ſervices : & par conſéquent Bayle raiſonne de travers, en voulant prêter à S. Baſile un raiſonnement peu juſte. N'eſt-ce pas là à peu près ce que renferme cette réfutation de Bayle ? Et n'en dirai-je point aſſez en me ſervant préciſément de cet abrégé ?

Le Docteur. Il eſt vrai que cela ſuffit pour démontrer que Bayle a auſſi évidemment tort, que S. Baſile a raiſon. Ainſi, ſi vous craignez de groſſir trop vos Entretiens, vous pouvez vous ſervir par-tout de cette mé-

thode. Vous laiſſerez échaper bien des réflexions judicieuſes & des ſaillies très-ſpirituelles, je l'avoue : mais on pourra les chercher dans les Mémoires que vous abrégerez.

L'Abbé. J'abrégerai de même la Diſſertation (*a*) ſur S. Almachius Martyr, dans laquelle le même Journaliſte découvre, & la malignité du Critique, & ſon infidélité dans les récits qu'il prête à Palladius, & ſon aveugle partialité pour l'Auteur de l'*Enthouſiaſme de l'Egliſe Romaine*, & l'ignorance où il affecte d'être touchant l'origine des Almanachs.

Le Docteur. Cette Diſſertation me plaît infiniment ; & je crains que vous ne la défiguriez, ſi vous ne la tranſcrivez pas en entier. Mais comment viendrez-vous à bout de prendre la pure quinte-eſſence de la *Diſſertation* (b) *ſur la Polygamie des Patriarches, où l'on réfute les calomnies* & les faux raiſonnemens *que M. Bayle a faits à ce ſujet contre S. Auguſtin*, &c. art. *Sara.*

L'Abbé. Celle-là eſt trop longue ; & je me contenterai d'obſerver que quiconque voudra la lire, y admirera la maniere dont Bayle *eſt relancé*, & ſes ſophiſmes, ſes détours, ſes obliquités démontrés. On y verra qu'il s'eſt dèshonoré, en voulant juſtifier Calvin d'avoir ſoutenu qu'*Abraham a commis une choſe illicite, qui tenoit le milieu entre*

(*a*) *Mémoires* 2364.
(b) *Hic* 1591.

un adultere & le devoir légitime du mariage, & en appellant cela une maniere de parler *ronde & franche, qui fait voir que Calvin ne cherchoit pas de détours.*

Le Docteur. Vous voyez, Monſieur, que vous trouverez dans toutes ces ſçavantes Diſſertations de quoi confondre ce Sophiſte. Mais, je vous le répéte, l'abrégé vous coûtera beaucoup. En effet, comment abréger l'Apologie de David, où on releve tant de bévues & d'impiétés de Bayle ? Les deux Apologies d'Arnobe ſont plus courtes ; l'examen d'un raiſonnement que Bayle attribue fauſſement à Origene, & qu'il réfute avec autant de malignité, que peu de jugement, eſt un morceau qui pourra vous ſervir. Enfin ne tiraſſiez-vous de chacune de ces piéces, qu'un ſeul raiſonnement démontré faux, vous groſſiriez de beaucoup la liſte que vous voulez faire des mépriſables ſophiſmes de ce grand Philoſophe. Donnez-nous le Dictionnaire, Article *Pyrrhon.*

Le Biblioth. Nous avons déja vu cet Article pour définir le Pyrrhoniſme. Quelle Remarque voulez-vous voir ?

Le Docteur. C'eſt la Remarque VIII : elle eſt bien longue : mais il nous ſuffira d'examiner ces prétendues évidences, que notre Sophiſte met dans la bouche de l'Abbé Pyrrhonien.

L'Abbé. Souffrez que je liſe. *Je vous ferai*

voir des choſes, que vous rejettez comme fauſſes, qui ſont de la derniere évidence. I. *Il eſt évident que deux choſes qui ne ſont pas différentes d'une troiſiéme, ne different point entre elles. C'eſt la baſe de tous nos raiſonnemens; c'eſt ſur cela que nous fondons tous nos ſyllogiſmes: & néanmoins la révélation du myſtere de la Trinité nous aſſure que cet axiome eſt faux. Inventez tant de diſtinctions qu'il vous plaira, vous ne montrerez jamais que cette maxime ne ſoit pas démentie par ce grand myſtere.* Voilà un ton bien déciſif.

Le Docteur. Bien loin que cette maxime ſoit évidemment vraie, elle eſt évidemment fauſſe dans le ſens qu'y donne Bayle. En effet, lorſqu'il s'agit de *choſes*, *il eſt clair* que deux choſes ne ſont pas une ſeule choſe; & qu'il y a contradiction à dire, que deux choſes qui ſont la même choſe avec une troiſiéme, ne ſont qu'une ſeule & *même choſe.* Ainſi notre Sophiſte ſe méprend étrangement en nous préſentant pour évident cet axiome exprimé comme il l'exprime. Ce n'eſt sûrement pas en ce ſens qu'*il eſt la baſe de tous nos raiſonnemens:* autrement il faudroit raiſonner de la ſorte; Deux hommes, qui ſont le même homme avec un troiſiéme, ſont un ſeul & même homme. Qui n'apperçoit pas la contradiction manifeſte, que renferme cette *propoſition?*

L'Abbé. Je n'avois point encore fait cette

réflexion. Elle me conduit à en faire une autre qui regarde la Trinité : c'eſt que, pour qu'il y eût contradiction dans ce myſtere, il faudroit qu'on dît, que trois perſonnes ne ſont qu'une ſeule & même perſonne, ou que trois natures ne ſont qu'une ſeule & même nature. Or ce n'eſt point là ce que la révélation nous apprend de l'adorable Trinité.

Le Docteur. Je ſuis charmé que vous m'ayez prévenu, & qu'en deux mots vous ayez démontré que la croyance du myſtere de la Trinité ne renferme aucune contradiction, puiſque la contradiction conſiſte à affirmer & à nier le même attribut du même ſujet pris dans le même ſens & ſous le même aſpect. Par exemple, Dieu eſt un eſprit, Dieu n'eſt pas un eſprit, voilà contradiction : mais ceci, *En Dieu il y a trois perſonnes, en Dieu il n'y a point trois natures*, n'eſt nullement contradictoire. Et par conſéquent, l'axiome tant vanté n'a aucun rapport avec le myſtere de la Trinité ; car cet axiome ne peut s'entendre ni des perſonnes, ni des natures. Qui dit, deux natures, deux perſonnes, nie dès-là l'unité de nature & de perſonnes. On ne peut donc faire cette propoſition : *Deux natures non differentes d'une troiſiéme ſont une ſeule & même nature.*

L'Abbé. Cela eſt vraiment *de la derniere évidence.* Mais à quoi ſervira l'axiome ?

Le Docteur. A fonder certains ſyllogiſmes. Pour cela il faut l'entendre dans le ſens auquel paroiſſent le prendre tous les Dialecticiens qui l'emploient. Le voici ce ſens : Lorſque deux idées ou deux attributs ſont affirmés avec vérité d'un ſeul & même ſujet, ils peuvent auſſi en quelque ſorte être affirmés l'un de l'autre : par exemple, Socrate eſt Philoſophe ; Socrate eſt homme : donc quelque homme eſt Philoſophe. Où vous voyez que cet attribut, *philoſophe*, eſt affirmé de cet autre, *quelque homme*, préciſément parce que tous les deux conviennent à Socrate qui eſt en même tems & homme & Philoſophe. Ne voilà-t'il pas un grand myſtere ? Mais encore un coup, cette maxime ſi ſimple peut-elle avoir lieu par rapport à la Trinité ? Peut-on dire, *Dieu eſt le Pere, Dieu eſt le Fils* ; donc le Pere eſt le Fils ? Il faudroit pourtant le dire, pour appliquer avec juſteſſe cet axiome au myſtere d'un Dieu en trois perſonnes.

L'Abbé. Non ſans doute. Notre Religion ne nous apprend pas à parler de la ſorte. Elle nous apprend à dire : *Le Pere eſt Dieu, le Fils eſt Dieu, le S. Eſprit eſt Dieu* ; & ces trois Perſonnes ſont un ſeul Dieu, parce que la même nature ou la même divinité eſt affirmée de ces trois Perſonnes. Ce ne ſont donc pas deux attributs divers qui ſont affirmés du *même ſujet* ; c'eſt le même attri-

but qui eſt affirmé de trois perſonnes *différentes*; & par conſéquent ce n'eſt pas ici le cas de l'axiome. D'où il s'enſuit que Bayle abuſe manifeſtement d'une maxime philoſophique, pour autoriſer ſon Pyrrhoniſme auprès de gens qui n'y regardent pas de ſi près, & qui éblouis par de ſpécieuſes apparences, prennent de purs ſophiſmes pour des raiſonnemens invincibles.

Le Biblioth. Mais n'eſt-il pas vrai que nous croyons que les trois Perſonnes divines ne ſont pas diſtinguées de la Divinité qui eſt eſſentiellement une? Ainſi notre Philoſophe n'a pas ſi grand tort.

Le Docteur. Voulez-vous conclure de-là que trois Perſonnes ne ſoient qu'une ſeule Perſonne? Ce ſeroit là une contradiction manifeſte. Il eſt vrai que les trois Perſonnes diſtinctes ſont la même Divinité : elles ne ſont pas diſtinctes entant que Dieu, puiſque c'eſt le même Dieu; elles ne ſont diſtinctes que comme Perſonnes. C'eſt un myſtere qui nous paſſe, il eſt vrai : mais il n'eſt pas moins vrai qu'il n'eſt pas contradictoire, & qu'il ne dément nullement la maxime que Bayle regarde comme *la baſe de tous nos raiſonnemens.* Ne convenez-vous pas qu'en ce point comme ailleurs il oublie ſa Philoſophie?

L'Abbé. J'en conviens, & je penſe qu'il n'en fait gueres plus d'uſage dans les axiomes ſuivans. II. *Il eſt évident qu'il n'y a*

nulle différence entre individu, nature, perſonne : cependant le même myſtere nous a convaincus que les perſonnes peuvent être multipliées, ſans que les individus & les natures ceſſent d'être uniques.

Le Docteur. Peut-on lui paſſer qu'il ſoit évident qu'il n'y a *nulle différence entre individu, nature, perſonne ?* Pour cela il faudroit qu'il démontrât géométriquement qu'il eſt impoſſible qu'il y ait diſtinction de perſonnes ſans qu'il y ait diſtinction de nature. Ce que ni lui ni tous les Athées enſemble ne démontreront jamais.

L'Abbé. J'avois cru d'abord que ſa conférence de l'Abbé Pyrrhonien étoit plus redoutable. Je ſens la foibleſſe de tous ces ſophiſmes ; & je me crois maintenant en état de réfuter tous ces raiſonnemens hardis, dont il feint que l'Aſſemblée a été ébranlée.

Le Docteur. Il convient pourtant que dans vos Entretiens vous les repaſſiez tous ; & afin que vous ayez pour cela plus de facilité, paſſons un moment à ſes axiomes ſur la morale.

* *L'Abbé* lit : I. *Il eſt évident qu'on doit empêcher le mal ſi on le peut, & qu'on péche ſi on le permet lorſqu'on le peut empêcher. Cependant notre Théologie nous montre que cela eſt faux ; elle nous enſeigne que Dieu ne fait rien qui ne ſoit digne de ſes perfections, lorſqu'il ſouffre tous les déſordres qui ſont au*

monde, & qu'il lui étoit facile de prévenir. Eh, quelle évidence! Bayle y ſonge-t'il? Le plus ſimple *Diſtinguo* l'arrête tout court. *Si on le peut, & ſi on le doit, Concedo:* ſi on n'y eſt pas obligé, *Nego.* Or qui oblige Dieu d'empêcher que les hommes n'abuſent de la liberté qu'il leur a accordée, afin d'en recevoir un hommage libre? Ce grand Philoſophe croit ſes Lecteurs bien dupes, lorſqu'il leur préſente de pareilles évidences.

Le Docteur. Ce qu'il ajoute touchant le péché originel, vous paroît-il plus ſolide? Je ſçais bien qu'un homme encore à naître ne peut commettre un péché actuel. Mais comme membre d'une famille dont le chef ſe rend coupable & pour lui & pour ſes deſcendans, ne peut-il avoir aucune part & à ſa révolte & à ſa diſgrace?

L'Abbé. Tout n'eſt qu'équivoque dans ces prétendues évidences. Que direz-vous de celle-ci? IV. *Il eſt évident qu'il faut préférer l'honnête à l'utile; & que plus une cauſe eſt ſainte, moins elle a la liberté de poſtpoſer l'honnêteté à l'utilité. Cependant nos Theologiens nous diſent que Dieu ayant à choiſir entre un monde parfaitement bien reglé, & orné de toute vertu, & un monde tel que celui-ci, où le péché & le déſordre dominent, a préféré celui-ci à celui-là, parce qu'il y trouvoit mieux les interêts de ſa gloire.*

Le Docteur. Quel pitoyable ſophiſme!

Il eſt vrai, nous ne devons pas chercher nos intérêts aux dépens de la vertu ; & la raiſon ſeule nous dicte que l'utile ceſſe d'être un bien dès qu'il eſt contraire à l'honnêteté. Mais où cela mene-t'il notre Philoſophe ? Dans le choix que Dieu a fait de ce Monde-ci, a-t'il préféré l'utilité à l'honnêteté ? Eſt-il rien qui puiſſe être appellé utile par rapport à cet Etre ſouverainement heureux de lui-même ? A-t'il beſoin de rien ? D'ailleurs le choix de ce monde eſt-il contraire à la ſouveraine honnêteté? Ces péchés, ces déſordres qui dominent dans le monde, ſont-ils l'ouvrage de Dieu, comme une action malhonnête pour acquérir des richeſſes, eſt l'ouvrage de l'homme ? Bayle n'y penſe pas, en vérité ; & il conclut mal à propos, *qu'il ne falloit point s'amuſer à la diſpute avec les Pyrrhoniens, n'y s'imaginer que leurs ſophiſmes puiſſent être commodément éludés par les ſeules forces de la raiſon : qu'il falloit avant toutes choſes leur faire ſentir l'infirmité de la raiſon, afin que ce ſentiment les porte à recourir à un meilleur guide, qui eſt* LA FOI.

L'Abbé. Autre ſophiſme que nous avons déja réfuté. Comment la Foi ſeroit-elle un meilleur guide ? Comment même y auroit-il de la Foi, ſi nous n'avions rien de certain par la raiſon ?

Le Docteur. Il falloit bien que Bayle uſât

de ce ſubterfuge pour voiler ce malheureux Pyrrhoniſme, où il eſt tombé en ſuivant de faux principes. Nous avons vu qu'il étoit vraiment Pyrrhonien : & n'a-t'il pas bien mérité de le devenir ? Il avoit connu la vérité ; il avoit ſenti la néceſſité d'un Tribunal infaillible pour fixer la croyance & des ſimples & des ſçavans. Il a abandonné ce principe : il eſt retourné à ſes préjugés : il a pris ou il a voulu prendre pour un Sophiſme la preuve auſſi claire que ſimple, qui l'avoit ramené à l'Egliſe ; & ne trouvant dans la Réforme aucun point fixe où il pût s'arrêter, il s'eſt laiſſé aller juſqu'où ſa fauſſe maniere de philoſopher devoit naturellement le porter, je veux dire, juſqu'au Pyrrhoniſme le plus marqué. Mais c'eſt pouſſer trop loin la digreſſion. Revenons à l'Abbé Pyrrhonien.

Le Biblioth. Je viens de voir que cet Abbé prétend que nous ne pouvons être aſſurés que nous ayons exiſté avant le moment que nous parlons. Liſez cet endroit, Monſieur.

L'Abbé lit : *Vous avez cru juſqu'ici*, continua-t'on, *qu'un Pyrrhonien ne ſçauroit vous embarraſſer ; répondez-moi donc. Vous avez 45 ans, vous n'en doutez pas ; & s'il y a quelque choſe dont vous ſoyez aſſuré, c'eſt que vous êtes la même perſonne à qui l'on donna l'Abbaye de... il y a 2 ans. Je vais vous montrer que vous n'avez point de bonne raiſon d'en*

être certain. J'argumente ſur les principes de notre Théologie. Votre ame a été créée ; il faut donc qu'à chaque moment Dieu lui renouvelle l'exiſtence ; car la conſervation des Créatures eſt une création continuelle. Qui vous a dit que ce matin Dieu n'a pas laiſſé retomber dans le néant l'ame qu'il avoit continué de créer juſques alors, depuis le premier moment de votre vie ? Qui vous a dit qu'il n'a point créé une autre ame modifiée, (a) *comme étoit la vôtre ? Cette nouvelle ame eſt celle que vous avez préſentement. Faites-moi voir le contraire. Que la Compagnie juge de mon objection.* L'objection ne laiſſe pas d'être bien ſpécieuſe ! Elle a même grand rapport avec le ſentiment de Mallebranche, qui prétend *qu'il eſt très-difficile de prouver qu'il y a des corps, & qu'il n'y a que la Foi qui puiſſe nous convaincre qu'il y a effectivement des corps.*

Le Docteur. Ne voyez-vous pas que Bayle abuſe viſiblement d'une opinion philoſophique, qu'il explique de travers ? Parce que les Philoſophes diſent que la conſervation eſt la création continuée, Bayle conclut qu'*il faut donc qu'à chaque moment Dieu renouvelle l'exiſtence* aux choſes qu'il conſerve. C'eſt-à-dire qu'à chaque inſtant les choſes créées rentrent dans le néant & en ſortent à chaque inſtant par une création nouvelle ;

(a) *C'eſt-à-dire, avec la réminiſcence qu'il eût reproduite, s'il avoit continué de créer l'ame de l'Abbé.*

car on ne renouvelle pas une exiſtence qui n'a pas ceſſé. Ce n'eſt point aſſûrément ainſi qu'on doit entendre cette opinion des Philoſophes. *Du moins* je l'entens tout *autrement*. Quand je dis que ma conſervation eſt une création continuée, je conçois que j'ai autant beſoin du ſecours de Dieu pour continuer d'exiſter, que j'en ai eu beſoin pour commencer d'être; & que le même acte de la volonté toute-puiſſante de Dieu, qui me conſerve, ſuffiroit pour me faire ſortir du néant ſi je n'exiſtois pas déja. Toute autre explication me paroît peu juſte. Mais avec celle-ci notre Pyrrhonien embarraſſeroit-il beaucoup? Eſt-il vrai qu'il faille qu'*à chaque inſtant Dieu nous renouvelle l'exiſtence?* Eſt-il vrai que je n'aye point de bonne raiſon d'être certain que j'exiſtois hier, avant hier, &c. ?

L'Abbé. Bayle a mal expliqué cette eſpece d'axiome, je le veux: Mais Dieu ne peut-il pas laiſſer retomber mon ame dans le néant, l'en retirer ſur le champ, ou créer une autre ame modifiée comme la mienne, c'eſt-à-dire avec les mêmes idées, avec la même réminiſcence, ou plutôt avec des idées qui me fiſſent croire que c'eſt moi qui exiſtoit ce matin, hier, &c.? Si Dieu peut faire tout cela, d'où ſçais-je qu'il ne le fait pas?

Le Docteur. Ne donnez-vous pas un peu dans les idées de Mallebranche ſur l'exiſtence

tence des corps ? Quelque ſentiment que vous ayez là-deſſus, je répons qu'il y a des choſes abſolument poſſibles, ſi l'on n'a égard qu'à la puiſſance de Dieu ; mais que ces mêmes choſes, dont l'idée ne renferme aucune contradiction, ſont pourtant ſimplement impoſſibles, ſi l'on a égard aux autres Attributs de la Divinité, avec leſquels ces choſes ſeroient incompatibles. *Par exemple, Dieu, comme tout-puiſſant*, pourroit nous néceſſiter à faire une action *mauvaiſe* ; mais comme infiniment Saint, il ne le peut point. *Comme Maître Souverain* & abſolu, il pourroit rendre une Créature innocente éternellement *malheureuſe* ; mais comme infiniment bon & juſte, il ne le peut point. De même ici, eu égard à la ſeule toute-puiſſance, Dieu peut m'anéantir & me créer de nouveau à chaque inſtant, ou créer à ma place un autre homme *avec l'idée intime que c'eſt toujours le même* ; cela ne renferme aucune contradiction du côté de l'objet : mais ſi je fais attention à la véracité infinie de Dieu, qui ne peut être ni Auteur ni Complice d'aucune tromperie, je ſuis ſûr que ce cas eſt impoſſible, puiſqu'il eſt clair qu'en ce cas Dieu me tromperoit d'une maniere inſigne ; il me donneroit lui-même une idée vive & conſtante, qui me porteroit néceſſairement à juger que je ne commence pas d'exiſter, & cela ſans que je puſſe jamais

découvrir l'erreur où lui-même me précipiteroit. Ainſi j'ai une bonne raiſon d'être certain que ce n'eſt point un autre, mais moi-même qui exiſtoit hier, avant hier, &c. & par conſéquent l'objection du Pyrrhonien eſt un miſérable ſophiſme qu'il n'eſt pas difficile de détruire *par les ſeules forces* de la raiſon.

L'Abbé. J'aurai ſoin de bien méditer cette réflexion, qui me paroît démonſtrative. En voilà aſſez, ce me ſemble, ſur cet article. On ne dira plus que perſonne n'a oſé y mordre.

Le Docteur. Examinons encore un des faux raiſonnemens de notre Sophiſte; ce ſera le dernier dont nous démontrerons le foible. Il prétend prouver la nullité des vœux, qui devoient empêcher les premiers Réformateurs de ſe marier. Liſez, s'il vous plaît, ce bel endroit. (*a*)

L'Abbé. » Tous les Philoſophes reconnoiſſent qu'il y a une ignorance qui rend » nos actions involontaires, & qui par conſéquent les empêche d'être morales. Cette ignorance s'appelle *antécédente* dans le » ſtyle de l'Ecole; & a pour principal caractere, que, ſi elle n'eût pas été dans la » cauſe, l'action n'auroit pas été commiſe. » De ſorte que, pourvu que je faſſe voir que » les vœux de continence faits par nos re-

(a) *Nouvel. Lettres critiq. t. B. pag.* 324.

miers Réformateurs, ont été involontaires « en ce ſens là, je montrerai qu'ils n'ont « pas été d'obligation. Or il n'y a rien de « plus aiſé que de montrer que ces vœux « ont été faits avec une ignorance *antécé-* « *dente*, parce qu'ils ont été faits par des « gens qui ne s'y ſeroient jamais engagés, « s'ils n'euſſent été plongés dans les téné- « bres du Papiſme : il eſt donc aiſé de mon- « trer que ces vœux ont été involontaires, « d'où il s'enſuit qu'ils ont été nuls. «

Le Docteur. Ne voilà-t'il pas une démonſtration du premier ordre? En vérité *la patience échape*, quand on lit de ſemblables impertinences. La ſeule *ignorance antécédente*, qui puiſſe rendre un vœu nul, eſt celle qui fait que je voue une choſe illicite, & que j'ignore invinciblement être mauvaiſe; ou qui me fait vouer comme étant d'obligation par rapport à un certain état, ce qui ne ſeroit point d'obligation par rapport à cet état. Bayle oſeroit-il, contre l'autorité de Jeſus-Chriſt & le témoignage de ſaint Paul, avancer que la continence eſt illicite, & qu'il y a un précepte qui oblige en conſcience tous les Chrétiens de ſe marier? L'ignorance antécédente ne peut donc avoir lieu dans ce cas, & le vœu de continence ne ſçauroit être nul de ce chef. Reſte à voir ſi la continence n'eſt pas en effet d'obligation par rapport à l'état du Sacerdoce & de

la Religion. Il eſt de foi que l'état du célibat eſt plus parfait & plus agréable à Dieu, que l'état du mariage. Il eſt certain que l'Egliſe eſt en droit d'exiger que ſes Miniſtres vivent dans la continence, & de refuſer les ordres ſacrés à ceux qui ne veulent pas ſe ſoumettre par vœu à une Loi ſi ſage, ſi ſainte & ſi conforme au Conſeil de Jeſus-Chriſt. Luther n'ignoroit pas cette Loi : il lui étoit libre de s'y ſoumettre : perſonne ne l'y a forcé : il s'y eſt ſoumis de ſon choix. Il n'a jamais pu reconnoître la fauſſeté de cette obligation, qu'il s'étoit volontairement impoſée. Que fait donc ici cette prétendue *ignorance antécédente* ? Nous pouvons dire la même choſe de l'état Religieux approuvé par l'Egliſe, & où chacun entre par choix, ſans y être forcé, & avec parfaite connoiſſance de cauſe. Que s'il s'agit d'une perſonne ſéculiere, qui, touchée du deſir de ſe conſacrer à Dieu dans le monde, fait vœu de virginité perpétuelle, Bayle dira-t'il auſſi qu'en embraſſant la Réforme, elle eſt dès-là même délivrée de l'obligation de ſon vœu ? Quelle ignorance a été la cauſe de ce vœu ? Je défie Bayle de nous la déſigner. Il eſt donc plus clair que le jour que ſon ſophiſme eſt inſoutenable, & que c'eſt ſans la moindre ombre de bon ſens qu'il ajoûte, qu'un Turc, qui ſe fait Chrétien, eſt obligé de garder ſes vœux pré-

cédens, parce qu'il les a faits *en qualité d'homme* ; mais que Luther ayant fait les ſiens *en qualité de Catholique Romain, il ſecoua l'obligation de ſon vœu, en ſe déſaiſant de la qualité de Catholique Romain.*

Le Biblioth. Ainſi un déſerteur ſera à l'abri de la potence, parce qu'il a fait ſerment de fidélité, non en qualité d'homme, mais en qualité de ſoldat ; & qu'*en ſe déſaiſant de la qualité* de ſoldat, *il a ſecoué l'obligation* de ſon ſerment.

L'Abbé. Cette conſéquence vaut bien les conſéquences de Bayle. Mais ce grand Maître de Logique n'auroit-il pas raiſonné plus conſéquemment, ſi, pour juſtifier le ſacrilége concubinage de Luther, il avoit dit que, puiſque ce glorieux diſciple de Satan (*a*) s'eſt cru en droit d'accorder au Landgrave la permiſſion d'avoir deux femmes en même-temps, il a pu avec la même plénitude de puiſſance, ſe diſpenſer de ſes vœux, ou du moins donner cette diſpenſe à la Religieuſe qu'il a débauchée ?

Le Docteur. Vous vous égayez, Monſieur l'Abbé ; & vous le prenez ſur le ton badin.

L'Abbé. Tant de folies de Bayle ne méritent pas une réfutation ſérieuſe : & quelquefois une turlupinade vaut mieux que le raiſonnement le mieux ſuivi.

(a) *Tout le monde ſçait que Luther ſe vante d'avoir appris du Démon ce qu'il a écrit contre la Meſſe privée.*

Le Docteur. Eh bien, Monſieur, ai-je rempli mon plan ? & croyez-vous qu'il faille rien ajouter à l'Éloge de Bayle ?

L'Abbé. Je ſuis parfaitement content. Vous avez prouvé évidemment que les Ouvrages de Bayle ſont remplis d'obſcénités horribles, d'erreurs capitales, de principes qui conduiſent ouvertement au Pyrrhoniſme & à l'Athéïſme, de mille traits d'infidélité, de témérité, d'aveuglement, de mauvaiſe foi, & d'une infinité de raiſonnemens creux & auſſi faux que captieux ; & que par conſéquent il faut renoncer à la pudeur, à la Religion, à tout ſentiment d'honneur & au bon ſens même, pour regarder cet Auteur impudent comme un Oracle ?

Le Biblioth. Il ne ſera plus jamais le mien. Et je vais dans le moment me défaire de ce Livre empoiſonné, au hazard de ne rien recouvrer de mon malheureux troc.

Le Docteur. Je voudrois de tout mon cœur que les curieux & les Libraires euſſent aſſez de ſoin de leur ſalut, les uns pour n'acheter jamais aucun Livre capable de les perdre, les autres pour ne devenir pas des empoiſonneurs publics. Mais la curioſité, l'eſprit de vanité, de doute, de libertinage aveugle ceux-là ; l'avidité du gain & un ſordide intérêt éblouit ceux-ci : de ſorte que, ſi j'oſois mettre en mauvaiſe proſe un beau vers de Boileau, je dirois que, malgré tou-

tes nos critiques, les Ouvrages obſcènes & impies de Bayle trouveront toujours des Marchands pour les vendre, & des libertins pour les lire.

L'Abbé. Et moi, je crois que nous aurons la conſolation de voir diminuer le nombre des uns & des autres.

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lu, par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Ouvrage qui a pour titre, *Examen critique des Ouvrages de Bayle*; je n'y ai rien remarqué de contraire à la foi ni aux bonnes mœurs. A Paris le huit Janvier 1747. *Signé*, COTTEREL, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne, Curé de St Laurent.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra ; Salut. Notre amé PIERRE-MICHEL HUART, Imprimeur-Libraire de notre cher & bien amé Fils Dauphin de France, ancien Adjoint de ſa Communauté, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre, *Examen critique des Ouvrages de Bayle*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Permiſ-

ſion pour ce néceſſaires. A ces cauſes, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage en un ou pluſieurs volumes, & autant de fois que bon lui ſemblera ; & de le vendre, faire vendre & débiter par-tout notre Royaume pendant le temps de trois années conſécutives, à compter du jour de la date des préſentes. Faiſons défenſes à tous Libraires, Imprimeurs, & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéïſſance. A la charge que ces préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modéle ſous le contre-ſcel des préſentes ; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725 ; qu'avant de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage ſera remis, dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur d'Agueſſeau, Chancelier de

France, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier le Sr d'Agueſſeau, Chancelier de France: le tout à peine de nullité des préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans-cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraire. Car tel eſt notre plaiſir. Donné à Verſailles, le vingtiéme jour du mois de Janvier, l'an de Grace mil ſept cent quarante-ſept, & de notre Régne le trente-deuxiéme. Par le Roi en ſon Conſeil. *Signé*, SAINSON.

Regiſtré ſur le Regiſtre XI de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris,

N°. 756, fol. 668, conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris, le 20 Février 1747.

Signé, *G. CAVELIER Pere, Syndic.*

ENTRETIENS SUR LA RAISON.

SUITE DE LA CRITIQUE DES OUVRAGES DE BAYLE.

A PARIS,
Chez HUART & MOREAU fils, Libraires Imprimeurs de Monſeigneur le DAUPHIN, à la Juſtice & au Grand St Baſile.

M. DCC. XLVII.
Avec Approbation & Permiſſion.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

J'Ajoute à la Critique des Ouvrages de Bayle, *qui a déja paru deux fois ſous le titre de* BAYLE EN PETIT, *ces Entretiens, qui en ſeront comme la ſuite naturelle. Bayle, dans ſon Dictionnaire, a infiniment dégradé la Raiſon: il l'a préſentée comme* un principe de deſtruction & non d'édification; *& dans ſon Commentaire Philoſophique, ſi peu digne d'un vrai Philoſophe, il a oſé élever la Raiſon juſqu'au point d'avancer que* la Philoſophie eſt la Reine, *& que* la Théologie n'eſt que la ſervante. *Deux excès également condamnables. Il convient d'y oppoſer les vrais principes, & de donner à la Raiſon ſes juſtes bornes, c'eſt-à-dire, de marquer juſqu'où elle peut porter ſes regards, & où elle doit s'arrêter pour ſe ſoumettre. En deux mots, la Raiſon*

a beaucoup plus d'étendue que Bayle ne lui en donne dans ſon Dictionnaire, & beaucoup moins qu'il ne lui en accorde dans ſon Commentaire Philoſophique. Mais pour démontrer ces deux points, il faut expliquer ce que c'eſt que la Raiſon, dont on a ſi ſouvent le nom dans la bouche, ſans trop ſçavoir ce que l'on dit. C'eſt ce que je vais eſſayer de faire dans ces Dialogues; où, après avoir défini la Raiſon, je tâcherai d'en fixer l'étendue & la capacité.

ENTRETIENS
SUR
LA RAISON,
SA NAISSANCE, SES PROGRÈS, ET SES BORNES.

PREMIER ENTRETIEN.
Qu'eſt-ce que la Raiſon?

L'Abbé. JE me rens à votre invitation, Monſieur. J'aſpirois depuis long-temps après cette entrevue.

Le Docteur. Je n'avois pas moins d'empreſſement que vous, Monſieur. Mes occupations ont cauſé ce retardement. A préſent je ſuis libre : entrons en matiere.

L'Abbé. J'ai infiniment à cœur de finir ce que nous avons entamé. Plus je réfléchis ſur la Raiſon, plus mes idées deviennent confuſes. Les uns appellent Raiſon la faculté, la puiſſance de raiſonner, l'entendement, l'intelligence. D'autres diſent, que c'eſt une lumiere naturelle, qu'ils ne définiſ-

ſent pas. Ceux-ci la nomment le bon ſens, le ſens commun. Ceux-là la prennent pour ce que nous appellons la loi naturelle écrite dans nos cœurs, &c. Je ne crois pas qu'il y ait dans notre langue un terme à quoi répondent plus d'idées différentes. Comment démêler tout cela ?

Le Docteur. Nos eſprits ſuperficiels n'y regardent pas de ſi près. Auſſi prennent-ils ſouvent pour la vraie Raiſon ce qui n'en a qu'une apparence trompeuſe.

L'Abbé. Il y a donc une vraie Raiſon, que nous pouvons connoître diſtinctement ?

Le Docteur. Oui vraiment ; ſans quoi il n'y auroit point de fauſſe Raiſon : comme il n'y auroit pas de faux or, s'il n'y avoit point d'or véritable.

L'Abbé. Quelle eſt donc la vraie Raiſon? Il me tarde de le bien ſçavoir.

Le Docteur. Vous ne penſerez jamais, Monſieur, que la Raiſon humaine ſoit la Raiſon par excellence, la Raiſon eſſentielle, la Raiſon même.

L'Abbé. Je ſuis au contraire perſuadé qu'elle n'eſt qu'une émanation, qu'une foible copie d'une Raiſon ſupérieure.

Le Docteur. Or cette raiſon ſupérieure, c'eſt le vrai, c'eſt l'univerſalité de toutes les vérités poſſibles ; univerſalité qui ne ſe trouve que dans l'intelligence infinie du Dieu Créateur. C'eſt là la Raiſon primitive,

originale, ſouveraine, univerſelle, & la Raiſon même par excellence.

L'Abbé. Vous ſuppoſez ici l'exiſtence du Créateur.

Le Docteur. Pourquoi ne la ſuppoſerois-je pas ? N'eſt-elle pas invinciblement démontrée par cet argument ſi ſimple : *S'il n'y a point un Dieu Créateur, ou il n'exiſte rien du tout, ou tout ce qui exiſte eſt éternel, & par conſéquent immuable à tous égards ?* Quel parti prendra l'Athée ? Oſera-t'il dire ou penſer qu'il n'exiſte rien du tout ? Mais en le diſant, ou en le penſant, il ſe démentira lui-même, puiſque le néant ne penſe point, ne parle point. Dira-t'il que tout eſt éternel ? Autre labyrinthe, d'où il ne ſortira pas. On peut voir à ce ſujet un ouvrage récent ſur la Religion.

L'Abbé. Je l'ai vu ; & je conviens que la création & le Créateur y ſont démontrés d'une maniere à convaincre tout homme qui ſçait réfléchir.

Le Docteur. Vous devez donc auſſi convenir que la Raiſon du Créateur, ou ſon intelligence infinie, eſt eſſentiellement l'original, le modéle & la régle de toute intelligence créée.

L'Abbé. La choſe ſaute aux yeux. La créature eſt un pur néant avant ſa création. Elle n'a donc rien de ſon propre fond, ni ne peut rien avoir que ce qu'elle reçoit de ſon

Créateur. Or ce qu'elle en reçoit, ne peut être qu'une émanation, qu'une copie imparfaite des perfections infinies de celui qui la tire de l'abyſme incompréhenſible du néant.

Le Docteur. Il n'eſt pas moins néceſſaire qu'il y ait eu un premier homme. Cela eſt démontré.

L'Abbé. Et cette ſeconde démonſtration n'eſt pas moins évidente que la premiere.

Le Docteur. Vous ne doutez pas non plus que ce premier homme créé dans l'âge parfait n'ait reçu de ſon Créateur une Raiſon ſaine & droite, c'eſt-à-dire, un entendement juſte & clair-voyant, des idées préciſes & claires, des principes vrais, des connoiſſances nullement trompeuſes : car tout cela concourt à former ce que nous appellons Raiſon dans l'homme.

L'Abbé. Quoi ! les idées, les connoiſſances, les principes généraux appartiennent à la Raiſon que nous voulons définir ?

Le Docteur. Souvent même, ſans nous en appercevoir, c'eſt l'aſſemblage de ces idées, de ces connoiſſances, de ces principes, de ces vérités intelligibles, que nous appellons réellement la Raiſon ; telle que nous la concevons dans les hommes.

L'Abbé. Expliquez-moi, je vous prie, votre penſée. Elle me paroît tenir un peu du paradoxe. Quoi ! l'objet propre de notre

intelligence ſeroit ce que nous appellons la Raiſon ſans le ſçavoir ?

Le Docteur. Vous allez en convenir. Répondez-moi. Quand vous dites que la droite Raiſon nous dicte, par exemple, *que nous ne devons pas faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit à nous-mêmes*, qu'entendez-vous par ces termes, *la droite Raiſon* ? Penſez-vous alors à l'intelligence infinie du Créateur ? non, ſans doute. Entendez-vous par-là l'uſage actuel de la Raiſon ? encore moins. Voulez-vous dire que c'eſt préciſément l'entendement humain qui vous dicte ce beau principe de la loi naturelle ? Mais quel eſt cet entendement qui vous parle ? Eſt-ce le vôtre en particulier ? Vous verrez plus tard que notre intelligence ou notre entendement particulier ne peut être juſte qu'autant qu'il eſt conforme à ſa régle, qui eſt la Raiſon générale, dont nous parlerons bien-tôt. Ainſi, en parlant de la ſorte, *la ſaine Raiſon nous dicte &c.*, vous ſignifiez préciſément que c'eſt là un principe ſi clair, ſi juſte, ſi naturel, que tout entendement bien ſain doit y donner ſon acquieſcement, le regarder comme évidemment vrai & comme digne de la ſouveraine Raiſon.

L'Abbé. Je n'avois point encore fait cette réflexion. Tous les jours nous diſons, *la Raiſon veut cela, la Raiſon dit cela, la Raiſon ne ſouffre pas cela &c.* Et cepen-

dant ſi nous y prenons garde, nous verrons que nous ne diſons au fond que ceci, Cela eſt raiſonnable & juſte ; cela eſt contraire au vrai ou à l'équité.

Le Docteur. Par conſéquent, ſi l'on donne le nom de la Raiſon à l'entendement, à l'intelligence, à la faculté ſpirituelle de tout être penſant, à la lumiere naturelle dont tout eſprit eſt doué, à l'exercice actuel par lequel cet entendement, cette intelligence penſe, médite, réfléchit, compare idées à idées, principes à principes, tire des conſéquences, &c., ce ne peut être dans un ſens juſte & rigoureux ; & ce nom ne convient proprement qu'aux objets mêmes de cette intelligence, je veux dire, aux vérités éternelles, aux principes généraux & évidens, auſquels nulle intelligence droite ne peut refuſer un acquieſcement entier. Et c'eſt uniquement dans ce ſens que je prendrai la Raiſon, lorſque je prouverai qu'elle eſt tracée & dépeinte dans la Bible. En effet, la Raiſon générale, dont il s'agit ici, ne peut être l'entendement particulier de qui que ce ſoit ; puiſque, hors de Dieu, il n'y a point d'entendement général ou univerſel. Ainſi ce doit être l'aſſemblage total des idées, des connoiſſances, des principes généraux, qui ont orné l'intelligence du premier homme, & qui ſe trouve retracés dans les divines Ecritures. La Raiſon particu-

liere, au contraire, c'eſt l'intelligence de chaque deſcendant d'Adam; mais enrichie des vrais principes & miſe par-là en état de raiſonner juſte. Par conſéquent, lorſqu'on parle de la Raiſon ſimplement dite, on ne doit entendre ou que la Raiſon d'Adam, ou que les vrais principes de la Raiſon raſſemblés dans les Livres ſaints.

L'Abbé. Je ſuis aſſez de votre avis; mais je voudrois ſçavoir quelle eſt cette Raiſon qu'Adam reçut de ſon Créateur. Elle doit avoir été droite & conforme à ſon original, qui eſt la Raiſon même de Dieu.

Le Docteur. Avant que je vous réponde, j'ai une queſtion à vous faire. Croyez-vous qu'il fût eſſentiel au premier homme d'être créé avec une Raiſon parfaite?

L'Abbé. Il me paroît à l'égard du premier homme, en tant que raiſonnable & en état de jouir de la Raiſon, qu'il lui étoit eſſentiel d'être créé avec une intelligence juſte, avec un entendement parfait, c'eſt-à-dire, avec une faculté, une puiſſance bien dégagée de concevoir, de comprendre, de raiſonner, &c. Car il eſt de l'eſſence de l'eſprit ou de l'être penſant d'avoir cette faculté. Mais je n'oſerois dire qu'il lui fût également eſſentiel d'avoir au moment de ſa création toutes ces idées, ces connoiſſances, ces principes généraux, dont vous venez de parler: autrement il faudroit que

je diſſe la même choſe de tous les enfans d'Adam, même après ſon péché; puiſque ce péché, quelque déſordre qu'il ait cauſé, n'a pu changer l'eſſence des choſes.

Le Docteur. On ne peut raiſonner plus ſenſément. Suppoſons donc que Dieu ait créé Adam avec un entendement juſte & pénétrant, mais ſans lui imprimer aucune idée de tous les autres Etres diſtingués de ſon ame. Suppoſons encore qu'il l'ait créé dans un ſommeil profond, & qu'il ait permis qu'il s'éveillât tout à coup durant la nuit la plus obſcure. Cela eſt poſſible. Je vous le demande, qu'eût penſé Adam à ce premier réveil?

L'Abbé. Je ne ſçais que deviner. Il eut ſans doute ſenti qu'il exiſtoit, qu'il étoit quelque choſe, &c.

Le Docteur. Je l'accorde: mais eut-il pu s'imaginer qu'il y avoit d'autres Etres que lui?

L'Abbé. Non aſſurément. Il n'auroit pas même deviné qu'il eût des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, &c. puiſque, dans une nuit auſſi tranquille que ténébreuſe, il n'auroit ni rien entendu ni rien vu.

Le Docteur. Fort bien. Le ſoleil ſe montre, & découvre en même temps à Adam le Ciel, la Terre, les plantes, les animaux qui paiſſent dans les plaines, les oiſeaux qui voltigent dans les airs, ou qui ſe perchent ſur les arbres. Quel ſpectacle pour lui! Et

s'il pouvoit parler, ne s'écrieroit-il pas, comme ont fait plus tard ſes deſcendans : *Man-Hu* (a), qu'eſt-ce que ceci ?

L'Abbé. Vous me faites ſouvenir d'une penſée à peu près ſemblable, que j'ai lue dans l'ingénieux Ouvrage des ſix jours.

Le Docteur. C'eſt juſtement cette penſée qui m'a fait faire la ſuppoſition dont nous venons de tirer quelques conſéquences. Mais il y en a encore bien d'autres à développer. Vous conviendrez ſans peine, Monſieur, que dans ce premier moment Adam n'auroit pas eu des idées claires & diſtinctes de tous les autres Etres. Et par ces idées, je n'entens pas les images que l'ame ſe forme des Etres ſenſibles, à l'aide des ſens corporels. Il eſt certain que, ſans le ſecours d'aucune inſtruction, ces images ſe formeroient auſſi parfaitement dans notre ame. Ainſi, ſoit que l'on m'ait appris ce que c'eſt que le ſoleil, ou que je l'ignore, ſon image ſe repréſentera toujours également dans mon eſprit. Je ne parle donc que des idées complexes de ces Etres corporels, & que de la connoiſſance de leurs propriétés, de leurs vertus, de leurs effets, qu'on ne peut connoître qu'après une longue expérience. Mais nous en parlerons plus au long dans le ſecond Entretien.

L'Abbé. Je conçois tout cela ; & je con-

(a) *Exod. c.* 16.

viens de plus qu'il n'étoit pas eſſentiel à l'ame du premier homme d'être créée avec ces connoiſſances claires & diſtinctes de tous les autres Etres.

Le Docteur. Il faut donc que ces connoiſſances aient été ajoutées à ſon eſſence. D'où lui ſont-elles venues ?

L'Abbé. Elle ne peut les avoir reçues que du Créateur. Lui ſeul a de ſon fond toutes les idées, toutes les connoiſſances imaginables. Lui ſeul eſt lui-même ſa Raiſon, ſon intelligence, ſa ſageſſe : ou plutôt, lui ſeul eſt la Raiſon même, l'intelligence & la ſageſſe même. C'eſt donc de lui ſeul qu'Adam a pu recevoir les idées & les connoiſſances qui ne lui étoient pas dues à titre d'eſſence. Cela me paroît évident. Mais quelles ſont les connoiſſances que le Créateur a communiquées à Adam, pour former en lui une Raiſon parfaite ?

Le Docteur. Diſtinguons ici trois états par rapport au premier homme : l'état de pure nature, dans lequel il auroit pu être créé : l'état d'innocence & de perfection, dans lequel il a été réellement créé ; & l'état de la nature dépravée, dans lequel, après ſa prévarication, il eſt tombé avec toute ſa poſtérité.

L'Abbé. Nous n'examinons point ici ce qui auroit pu ſe faire, mais préciſément ce qui s'eſt fait. A quoi bon nous arrêter

à l'état de pure nature, puiſqu'il eſt certain qu'Adam n'a pas été créé dans cet état ?

Le Docteur. Nous ne nous y arrêterons pas long-temps. Mais il eſt à propos de le diſtinguer des deux autres états, pour la raiſon que je vais vous dire. N'eſt-il pas vrai que, ſi Dieu avoit créé l'homme dans l'état de pure nature, cet état eût été par rapport à l'homme l'état vraiment naturel, dans toute la rigueur des termes ?

L'Abbé. Je vous entens. Vous voulez prouver que l'état dans lequel l'homme a été réellement créé, n'étoit pas un état purement naturel.

Le Docteur. Qui peut en douter ? Il n'étoit point dû à l'homme, préciſément comme homme, d'être créé avec la juſtice originelle, avec la grace ſanctifiante, avec les habitudes des vertus inſéparables de cette grace, avec cet empire parfait de l'eſprit ſur le corps, & de la Raiſon ſur l'appétit ſenſuel, avec un droit à la béatitude ineffable, qui conſiſte dans la claire viſion de Dieu, enfin avec cette eſpéce d'immortalité, en vertu de laquelle il pouvoit ne mourir pas, à moins qu'il ne le voulût. Or, puiſque tous ces avantages ne lui étoient pas dus, & qu'il les a pourtant reçus de la libéralité du Créateur au moment de ſa création, il s'enſuit que ſon état étoit vraiment ſurnaturel, eu égard à l'état de pure nature, dans lequel

Dieu pouvoit le créer ſans bleſſer aucun de ſes attributs divins.

L'Abbé. Ainſi les connoiſſances, qui lui ont été données conformément à cet état, étoient auſſi ſurnaturelles.

Le Docteur. Oui pour la plus part, parce que l'homme dans ce premier état auroit dû auſſi connoître ſon Créateur, l'obligation de lui être ſoumis, la diſtinction du bien & du mal, des vices & des vertus morales, &c. Ainſi ces connoiſſances communes & à l'état poſſible & à l'état réel, peuvent être appellées purement naturelles. Mais celles qui ne convenoient qu'à l'état d'innocence & d'élévation gratuite, ſont ſurnaturelles. Cependant, parce que l'homme en vertu de ſon élévation a été créé avec toutes ces connoiſſances, & que du moins Dieu lui en communiqua une partie immédiatement après, on a coutume d'appeller naturelle la Raiſon de l'homme ainſi formée dès le commencement; & cela ſans doute, pour diſtinguer ces premieres connoiſſances de celles qu'il reçut après ſa chûte, & qui, dans la ſuite des temps, furent données aux hommes : connoiſſances vraiment ſurnaturelles, parce qu'elles ne nous conviennent qu'en vertu de notre adoption ſurnaturelle, & qu'elles ſurpaſſent toute la portée naturelle de tout entendement créé. Telles ſont les connoiſſances du myſtere incompréhenſible de la Trinité, de l'Incarnation,

mation, de la Mort de l'Homme-Dieu pour réparer l'injure faite à Dieu par le péché, de la communication du premier péché à tous les descendans d'Adam, &c.

L'Abbé. Nous pourrons revenir plus tard à cette distinction, qui me paroît assez importante. Maintenant, s'il vous plaît, examinons quelles connoissances Dieu a données à l'homme créé dans l'état de la justice originelle, & de la grace sanctifiante : connoissances que nous appellerons naturelles dans ce sens, qu'il étoit naturel que Dieu les communiquât à Adam, élevé gratuitement à l'état heureux dans lequel il a été créé.

Le Docteur. Laissons à part les connoissances qui n'ont pour objet que la vie animale, la conservation, la propagation, les Arts méchaniques nécessaires pour se mettre à l'abri de l'indigence, &c. Ces connoissances devoient êtres communes aux trois états; & même elles sont devenues plus nécessaires dans l'état du péché, parce que la terre ne produisant plus d'elle-même les alimens convenables, l'homme prévaricateur a été condamné à la cultiver par un travail pénible & assidu, pour en arracher sa subsistence. Ne parlons donc que des connoissances qui convenoient à l'homme comme raisonnable, comme adorateur du vrai Dieu, & comme héritier futur de sa gloire. Elles devoient consister dans une lumiere vive, qui lui fît connoî-

tre clairement les perfections infinies du Créateur, ſa Souveraineté, ſa Providence, l'obligation eſſentielle de faire hommage à ſon domaine éternel, de reſpecter ſes Loix, d'obéir à toutes ſes volontés, &c. Lumiere qui lui découvrît d'où il venoit, quelle étoit ſa fin, quel ſentier il devoit ſuivre pour y arriver ſûrement : Lumiere qui, lui montrant la différence qu'il y a entre le vice & la vertu, lui inſpirât de l'amour pour celle-ci, & de l'horreur pour celui-là : Lumiere qui lui manifeſtât que tous les autres Etres ſenſibles étoient créés pour ſon utilité, comme lui-même l'étoit pour la gloire de ſon Créateur. Mais pour en faire l'uſage qu'on lui permettoit, il falloit qu'il eût une idée bien diſtincte de tous ces Etres : auſſi Dieu la lui donna-t'il cette idée. Sans cela, comment Adam auroit-il pu donner à chaque animal le nom qui lui convenoit? nom que Moïſe aſſure avoir été de ſon temps le même qu'il avoit été dès le commencement : nom enfin qui marquoit ſans doute dans ſon énergie les propriétés principales de chaque bête, de chaque oiſeau, &c.

L'Abbé. Ce détail m'eſt infiniment agréable.

Le Docteur. Ce n'eſt pas tout. Comme Adam étoit deſtiné à être le Pere, le Chef & le précepteur du genre humain, il convenoit que Dieu lui imprimât tous les prin-

cipes généraux des ſciences aſſorties à l'état de tous les hommes: principes dont il pouvoit aiſément tirer toutes les conſéquences, par la force & la ſagacité de ſon eſprit ou de ſon intelligence auſſi juſte que pénétrante. Et tous ces principes ſoit de ſpéculation ſoit de pratique, il les lui a imprimés, mais d'une maniere ſi diſtincte, c'eſt-à-dire, avec un langage intérieur ſi clair, qu'il lui étoit aiſé de les manifeſter au dehors par des ſons articulés qui formerent ſon langage extérieur, & qui répondoient exactement à ces idées claires & préciſes que ſon eſprit avoit des objets ſenſibles, des vérités abſtraites, & de tous les principes généraux.

L'Abbé. C'eſt donc cet aſſemblage d'idées, de principes, de vérités gravées dans l'eſprit d'Adam, que vous appellez la Raiſon parfaite qui lui a été communiquée.

Le Docteur. Oui; & c'eſt là ſans doute ce qu'entendent les Philoſophes qui ſoutiennent qu'Adam a eu *la Philoſophie infuſe.* Ce terme même *d'infuſe* marque aſſez qu'il l'a reçue du dehors, & qu'elle ne lui étoit point eſſentielle; Car on ne s'aviſera jamais de dire que la faculté, la puiſſance de raiſonner, qu'a tout Etre penſant, ſoit une qualité *infuſe.* Et comme il eſt impoſſible que le Créateur ait inſpiré à ſa créature des lumieres trompeuſes, des connoiſſances fautives, des idées & des principes faux, il s'enſuit que

la Raiſon du premier homme, telle que nous venons de la dépeindre, étoit une Raiſon ſaine, pure, droite & incapable par elle-même de lui préſenter le faux pour le vrai.

L'Abbé. Cette vérité me paroît inconteſtable ; & en même temps je ne puis aſſez admirer la juſteſſe des divines Ecritures, qui nous marquent que l'homme (*a*) a été *créé à l'image de Dieu*, & que Dieu (*b*) a *créé l'homme droit*, c'eſt-à-dire, avec l'eſprit & le cœur droit. Ces expreſſions ne ſont-elles pas bien dignes de la Raiſon ſouveraine & originale ?

Le Docteur. Et cette rectitude de l'eſprit conſiſtoit dans la conformité de ſes idées avec celles du Créateur ; car, vous le ſçavez, Monſieur, rien ne peut être droit qu'autant qu'il eſt conforme à ſa régle. Or la régle & le modéle de la Raiſon du premier homme, c'eſt la Raiſon par excellence, c'eſt-à-dire, l'intelligence, la ſageſſe & la Raiſon de Dieu même ; & par conſéquent, la Raiſon du premier homme n'a été droite que parce qu'elle étoit conforme à la Raiſon originale & par eſſence.

L'Abbé. Il s'enſuit encore, ſi je ne me trompe, que la Raiſon du premier homme eſt la régle ſecondaire, mais juſte & ſûre, de la Raiſon particuliere de tous les hommes. Je

(a) *Geneſ. c.* 1.
(b) *Eccleſ. c.* 7.

ne puis donc être sûr de la justesse de ma Raison particuliere, qu'autant que je suis sûr qu'elle est conforme à la Raison parfaite d'Adam.

Le Docteur. Ces conséquences sont évidentes ; & nous pouvons ajouter que la Raison du premier homme étoit comme une seconde Raison universelle substituée, par rapport à nous, à la place de la premiere ; & que tous les descendans d'Adam doivent conformer leur Raison particuliere à la sienne, laquelle leur tient lieu d'un second original.

L'Abbé. Une difficulté m'arrête ici. Adam a péché ; en conséquence de son péché, il a été dépouillé de tous ses priviléges : & ce n'est qu'après sa prévarication qu'il a eu des enfans.

Le Docteur. Je suis charmé que vous m'ameniez ainsi au troisiéme état, qui est celui de la nature dépravée par la révolte du premier homme.

J'avoue qu'Adam, en violant la loi de son Dieu, a perdu pour lui & pour toute sa postérité les plus précieux de ses priviléges. Il a perdu la justice originelle, la grace sanctifiante, l'immortalité, l'empire absolu sur ses passions, le droit actuel à l'héritage céleste, &c. : mais ce droit même, il ne l'a pas perdu sans ressource ; puisqu'il pouvoit le recouvrer par la pénitence, dont le mérite tiroit toute son efficace des

mérites futurs du Médiateur, du Meſſie ; qui lui a été révélé & promis immédiatement après ſa honteuſe chûte. Il n'a point été abſolument dégradé de cet état d'élévation, où il avoit été créé : de ſorte qu'Adam & tous ſes deſcendans ont toujours été deſtinés à poſſéder Dieu dans le Ciel, pourvu qu'ils ſe ſerviſſent des moyens qui leur ont été ſuggérés : le premier étoit la foi au Médiateur. Par conſéquent, Dieu n'a pas dû lui ôter les connoiſſances dont il l'avoit orné, puiſqu'elles lui devenoient même plus néceſſaires dans ce malheureux état, où la révolte des paſſions pouvoit obſcurcir cette lumiere, qui devoit lui ſervir de guide. D'où vous conclurez avec moi que la Raiſon d'Adam, quant aux vérités & aux principes que Dieu lui avoit imprimés, a dû être la même après, qu'avant ſon péché. J'en excepte les révélations expreſſes que ſon Dieu lui a faites, & dont, ce ſemble, il n'auroit pas eu beſoin, s'il n'avoit péché.

L'Abbé. Mais les Peres ne diſent-ils pas qu'Adam a été privé des dons ſurnaturels, & bleſſé dans les dons naturels ? Sa Raiſon a donc été bleſſée ou obſcurcie.

Le Docteur. Bleſſée ou obſcurcie, tant qu'il vous plaira. Pour cela a-t'elle été éteinte ? Etre bleſſé à la main, eſt-ce perdre la main ? Ce que diſent les Peres, ſignifie préciſement

que la liberté d'Adam n'a plus été ſi parfaite ; qu'il a dû faire plus d'efforts pour ſe ſervir de ſa Raiſon, à cauſe des nuages dont la couvroient les paſſions révoltées ; & qu'il lui a été plus facile de ſe tromper en appliquant les principes aux concluſions éloignées, parce qu'il ne jouiſſoit plus de cet heureux calme, qui auparavant laiſſoit un libre eſſor à ſon eſprit. Mais il étoit de la ſageſſe de Dieu de lui laiſſer ſes connoiſſances primitives. Il en avoit beſoin pour ſe conduire d'une maniere digne de cette haute deſtination, dont il n'étoit point abſolument déchu, & où lui & ſes deſcendans pouvoient encore aſpirer par les mérites du Médiateur.

L'Abbé. Ainſi les conoiſſances du premier homme, leſquelles nous pouvons appeller naturelles dans le ſens expliqué, ont été les mêmes & dans l'état d'innocence & dans l'état du péché.

Le Docteur. Je n'en puis douter. Et nous pouvons ajouter que ces lumieres & ces connoiſſances primitives ont été fidélement tranſmiſes & conſervées avec ſoin de pere en fils par ceux que l'Ecriture appelle *les enfans de Dieu* ; & que Dieu lui-même a ſouvent pris ſoin d'en rappeller le ſouvenir & de les inculquer de nouveau, lorſqu'il étoit à craindre que les maximes fauſſes & impies des *enfans des hommes* ne

vinſſent à obſcurcir cette brillante lumiere.

L'Abbé. Mais comment ces connoiſſances ont-elles été tranſmiſes de pere en fils ? Eſt-ce par le moyen de l'inſtruction ?

Le Docteur. La queſtion eſt aſſez plaiſante ! Vous ſçavez de quelle maniere on nous les tranſmet. Les premiers enfans d'Adam ont-ils été plus privilégiés que nous ? Mais remettons l'examen de cette queſtion au ſecond Entretien, où nous verrons comment ſe forme, ſe développe, ſe perfectionne la Raiſon particuliere de chaque homme. Aujourd'hui il nous ſuffit de bien établir que la Raiſon humaine ſimplement dite, eſt celle qui a été accordée au premier homme; que c'eſt là la Raiſon primitive & générale, qui doit être la régle invariable de la Raiſon particuliere de chaque homme; & que c'eſt là cette Raiſon, dont la Bible eſt comme le code par excellence, ſi je puis m'exprimer ainſi. Vous vous ſouvenez ſans doute que je donne ici le nom de Raiſon à l'aſſemblage total des idées, des connoiſſances, des vérités, des principes qui éclairent l'eſprit humain. Or Moyſe & les autres Ecrivains ſacrés ſous la direction de Dieu même, ont dans l'Ancien Teſtament retracé diſtinctement toutes ces vérités & tous ces principes de la Raiſon primitive. On n'a qu'à ouvrir ces Livres & ſi anciens & ſi reſpectables; & l'on y appercevra toutes

les

les vérités fondamentales, qui regardent Dieu, la création, la dépendance de l'homme, la Providence, les devoirs de l'homme envers Dieu & envers le prochain, la diſtinction du vice & de la vertu, & tout ce qui peut concerner les mœurs. Mais ſur tout, depuis que le Fils de Dieu a paru ſur la terre, & que ſes divins oracles recueillis par ſes Diſciples ont été écrits dans les Livres, qu'on appelle le Nouveau Teſtament, la Raiſon épurée a paru dans tout ſon jour.

L'Abbé. N'eſt-ce pas pour cela que le Fils de Dieu, ou le Verbe Eternel, eſt déſigné en Grec par un mot (*a*), qui ſignifie également le Verbe ou la Raiſon?

Le Docteur. Le Verbe Eternel étant la ſageſſe increée, n'eſt-il pas la Raiſon ſouveraine, la Raiſon par excellence? Vous convenez donc que la Raiſon la plus pure eſt tracée dans nos Livres ſaints.

L'Abbé. Je ſuppoſe que vous faites ici abſtraction des connoiſſances qui appartiennent à la Foi, à la révélation proprement dite; & que vous ne parlez que des principes de la Raiſon naturelle, telle que nous l'avons définie.

Le Docteur. C'eſt ainſi que je l'entens.

L'Abbé. Si nous nous reſtreignons de la ſorte, je ne trouve dans la Bible que les préceptes de la loi naturelle, laquelle eſt

(a) Λόγος.

écrite dans le cœur du genre humain. Sur tout les préceptes du Décalogue ne ſont-ils pas le précis de cette loi gravée dans le cœur de tous les hommes ?

Le Docteur. Ce que vous dites là, prouve évidemment que les préceptes du Décalogue appartiennent néceſſairement à la Raiſon primitive & ſimplement dite, puiſque ce ſont les préceptes intimés au premier homme, & dans lui à toute ſa poſtérité : ſans quoi vous ne pourriez pas les appeller *préceptes de la loi naturelle.* Mais de quelle maniere prétendez-vous que cette loi ſoit *gravée dans le cœur de tous les hommes ?*

L'Abbé. Quoi ! tout le monde ne comprend-t'il pas ce que ſignifient ces mots, *graver dans le cœur ou dans l'eſprit ?*

Le Docteur. Eſſayez donc de me faire comprendre ce que vous dites que tout le monde comprend ſi aiſément. Car, je vous avoue que je n'y vois pas bien clair.

L'Abbé. Je veux dire que cette loi eſt imprimée ſi intimement & ſi fortement à toutes les ames humaines, qu'il eſt impoſſible que ſes premiers principes s'en effacent jamais.

Le Docteur. Cette explication ne m'éclaire point encore aſſez. Un nouvel éclairciſſement, s'il vous plaît. Ce premier prin-

cipe de la loi naturelle, *Quod tibi non vis fieri, alteri ne feceris*, Ne faites point aux autres ce que vous ne voulez pas qu'on vous faſſe à vous-même ; ce principe, dis-je, eſt-il écrit & gravé dans nos ames au moment de leur création, d'une maniere auſſi claire & auſſi diſtincte que je le conçois quand on me le propoſe dans les termes dont je viens de me ſervir ?

L'Abbé. Je n'oſerois le dire. Autrement il faudroit admettre les idées innées, que je n'admettrai jamais, à moins qu'on ne les prouve mieux, qu'on ne les a prouvées juſqu'à préſent.

Le Docteur. Vous ne direz pas non plus qu'un enfant au maillot liſe dans ſon ame ce principe *écrit & gravé*, en caracteres bien intelligibles.

L'Abbé. Non, je ne le dirai pas. Je ne ſçaurois le prouver.

Le Docteur. Si vous le diſiez, vous donneriez le démenti à ſaint Jerôme. Ce grand Docteur (*a*) parlant de ce premier principe qu'il dit que Dieu écrit dans le cœur de l'homme, *Dei ſcribentis in corde humani generis*, ajoûte expreſſément, qu'on ignore cette loi dans l'enfance & pendant tout le temps qui précede l'âge de Raiſon : *Hanc legem neſcit puericia, ignorat infantia.* En quoi il ſe conforme à l'Ecriture même,

(*a*) *Hieronym. Algaſiæ quæſt. 8.*

laquelle dit que les enfans ignorent la différence du bien & du mal, *Filii* (a) *qui hodie boni ac mali ignorant diſtantiam.* Et l'Apôtre ne dit il pas que nous ne connoîtrions pas même la concupiſcence, ſi la loi ne nous diſoit, Vous ne deſirerez pas? (*b*) *Concupiſcentiam neſciebam, niſi lex diceret, Non concupiſces?*

L'Abbé. Vous m'embarraſſez étrangement, & je vois combien vous aviez raiſon de dire que mes explications ne vous éclairoient guéres ſur la loi naturelle. Ne m'apprendrez-vous rien de plus clair & de plus précis?

Le Docteur. Il eſt conſtant qu'on doit admettre une loi éternelle & invariable intimée à tous les hommes. Cette loi n'eſt pas une loi de pure ſpéculation, mais de pratique : Elle regarde les devoirs eſſentiels de l'homme envers Dieu, envers ſoi-même, envers le prochain; & elle a pour objet l'honnêteté ſuprême, à laquelle doivent être conformes toutes les actions qu'on appelle honnêtes ou vertueuſes. Elle a auſſi pour objet la turpitude ou le vice, entant qu'elle les défend. Mais de quelle maniere cette loi, qui regarde plus le cœur que l'eſprit, eſt-elle écrite dans l'ame de chaque homme? C'eſt ce qu'il faut tâcher

(a) *Deuteron. c.* 1,
(b) *Rom. ſ.* 7.

de développer auſſi nettement que ſuccintement.

Puiſqu'on ne peut pas dire que les enfans connoiſſent cette loi ; & qu'on peut encore moins ſoutenir les idées innées, c'eſt-à-dire, des idées imprimées à l'ame d'une maniere ſi claire, ſi intelligible & ſi diſtincte, que ſans aucun autre ſecours elle puiſſe lire ces idées & en connoître les objets ; puis, dis-je, que tout cela ne peut être regardé comme vrai, il s'enſuit que c'eſt dans un autre ſens que la loi naturelle eſt gravée dans nos cœurs. Et le voici ce ſens, ſi je ne me trompe. C'eſt que Dieu, outre la faculté de raiſonner, ou l'intelligence, ſans laquelle il n'a pu créer l'Etre penſant, puiſqu'elle lui eſt eſſentielle, a auſſi donné à l'ame je ne ſçais quelle impreſſion, inclination, ou inſtinct, qui la détermine invinciblement à ſaiſir le vrai, lorſqu'il lui eſt propoſé d'une maniere claire ; à approuver le bien ou l'honnête, quand il lui eſt préſenté avec tous ſes traits ; & à rejetter avec horreur le mal ou le vice, lorſqu'elle l'apperçoit peint de ſes véritables couleurs. Inclination, inſtinct, horreur ſecrette & invincible, dont l'ame ne peut jamais ſe défaire. Et comme il y a certaines vérités que nous apprenons ſi aiſément & ſi promptement, qu'on diroit que nous ne les apprenons pas, mais que nous

nous en rappellons le ſouvenir comme de choſes auparavant connues ; de même nous pouvons dire ici qu'il y a des principes ſi clairs & ſi évidens, que l'ame les ſaiſiſſant avec avidité, & les approuvant ſans aucune liberté, elle ſemble les avoir eus auparavant gravés dans ſon intelligence auſſi diſtinctement qu'on les lui propoſe. Ainſi Dieu, en créant l'ame avec cet inſtinct ineffaçable & avec cette diſpoſition invincible à l'égard du vrai & du faux, du bien & du mal, a fait à peu près la même choſe que ſi lui-même lui avoit imprimé les premiers principes de la loi naturelle en caracteres diſtincts & parfaitement intelligibles.

L'Abbé. Cette explication me paroît fort plauſible ; mais elle ſuppoſe la néceſſité de l'inſtruction que nous devons recevoir du dehors.

Le Docteur. Pouvez-vous douter, Monſieur, que ſelon la providence ordinaire, l'inſtruction ne ſoit une condition, ſans laquelle les premiers principes ne ſeroient point appliqués à notre entendement ? Cet entendement peut-il voir, peut-il entendre actuellement ſans objets ? Les trouve-t'il en ſoi ces objets ? C'eſt encore revenir aux idées innées. Mais nous parlerons plus au long de ceci dans notre ſecond Entretien. Reprenons, s'il vous plaît.

L'Abbé. Souffrez, Monſieur, que je faſſe moi-même l'abrégé de tout ce que nous avons dit en définiſſant la Raiſon : vous verrez ſi j'ai bien profité de vos lumieres.

Le Docteur. Vous m'enchanterez encore plus que vous ne me ſoulagerez.

L'Abbé. 1. Ce terme, *Raiſon*, qui, dans notre langue, a tant de ſignifications différentes, doit ſignifier ici, non pas préciſément l'entendement, l'intelligence, la faculté de penſer, &c. ; mais & cette intelligence, & les lumieres, les connoiſſances, les idées, les principes dont l'aſſemblage forme dans notre eſprit ce que nous appellons Raiſon.

2. La Raiſon primitive, originale, ſouveraine, univerſelle, enfin la Raiſon même par excellence & par eſſence, c'eſt l'intelligence infinie du Créateur, lequel eſt lui-même ſa Raiſon, ſa ſageſſe, ſon intelligence, &c.

3. Cette Raiſon du Créateur eſt eſſentiellement l'original, le modéle & la régle de toute Raiſon créée.

4. Puiſqu'il y a eu un premier homme, & qu'il ne lui étoit pas eſſentiel d'être créé avec une Raiſon parfaite, c'eſt-à-dire, avec un entendement enrichi de toutes les idées des Etres ſenſibles, des vérités abſtraites, des principes généraux, ſoit de ſpéculation, ſoit de pratique, il faut néceſſaire-

ment qu'il ait reçu ces connoiſſances de la libéralité de ſon Créateur.

5. De plus, il eſt impoſſible que le Créateur ait communiqué à Adam une Raiſon fauſſe ; & par conſéquent la Raiſon du premier homme étoit ſaine, pure & droite; d'où il ſuit qu'elle eſt comme la ſeconde Raiſon univerſelle, & la régle ſecondaire, mais juſte & ſûre de la Raiſon particuliere de tous les autres hommes.

6. Ces lumieres, ces connoiſſances primitives qui formerent la Raiſon parfaite d'Adam, ont été exactement tranſmiſes à ſes deſcendans, & religieuſement conſervées par les familles fidelles, juſqu'à ce que par les ſoins de Dieu même elles ont été rédigées en une eſpece de Code de la vraie Raiſon, dans la Bible, & ſur-tout dans l'Evangile.

C'eſt dans ces ſources ſi pures, c'eſt-à-dire, dans la Tradition des anciens Patriarches, ou dans les divines Ecritures, qu'ont puiſé tous les vrais Sages de tous les ſiécles & de toutes les Nations. Il eſt donc aiſé de ſçavoir au juſte ce que c'eſt que la ſaine, la droite Raiſon, ou la Raiſon naturelle ſimplement dite : c'eſt la Raiſon accordée à Adam, tranſmiſe à ſes deſcendans, conſervée par les Patriarches, & tranſcrite dans les reſpectables archives de la ſaine Raiſon, qui ſont les divines Ecritures : Rai-

ſon juſte, Raiſon univerſelle quoiqu'en ſecond ; & par conſéquent, modéle & régle de la Raiſon particuliere de chaque homme: d'où il eſt aiſé de conclure que la Raiſon générale & la Raiſon particuliere ne doivent pas ſe prendre tout à fait dans le même ſens. La Raiſon générale ou ſimplement dite, c'eſt l'aſſemblage entier de toutes les vérités primitives ; c'eſt la Raiſon de tous les ſiécles & de tous les vrais Sages de chaque Nation ; enfin, c'eſt ce que l'on appelle le ſens commun. Mais la Raiſon particuliere eſt l'intelligence de chaque particulier, enrichie d'une petite portion d'idées, de principes, de vérités tirées du tréſor général de la Raiſon univerſelle. Et comme cette Raiſon particuliere ne peut être elle-même ſa régle, ni ſervir de régle à la Raiſon des autres particuliers ; pour être juſte, il faut qu'elle ſoit conforme à ſa régle générale immédiate, qui eſt la Raiſon parfaite du premier homme, tracée dans la Bible, & conſéquemment à ſa régle médiate & originale, qui eſt la Raiſon de Dieu même.

Le Docteur. On ne peut faire une récapitulation plus exacte ; & j'admire votre juſte diſcernement, en ce que vous n'avez pas rappellé ce que nous avons dit des trois Etats différens de l'homme & de la loi naturelle, parce que ces digreſſions, quoiqu'utiles & même néceſſaires, n'ont point

un rapport direct à la définition de la Raiſon. Vous me paroiſſez content, Monſieur.

L'Abbé. Je le ſuis en effet ; & j'aurai déſormais beau jeu avec nos prétendus eſprits forts, lorſqu'ils me vanteront les droits de la Raiſon. Je n'aurai qu'à leur dire : Quelle eſt donc cette raiſon qui vous dicte les maximes que vous nous débitez ſi hardiment ? Eſt-ce la Raiſon univerſelle, ou votre Raiſon particuliere ? Cette queſtion ſi ſimple les embarraſſera ſûrement. Mais quelque parti qu'ils prennent, il me ſera aiſé de les confondre.

Le Docteur. Je ſerai charmé de voir de quelle maniere vous impoſerez ſilence à ces beaux eſprits. Dites-moi, s'il vous plaît, comment vous vous y prendrez.

L'Abbé. S'ils me répondent que c'eſt la Raiſon univerſelle, primitive, enfin ce qu'on appelle ſimplement la Raiſon, qui leur dicte ces principes, qu'ils prétendent être les *notions les plus pures* de la ſaine Raiſon, je leur dirai ſimplement : Il faut donc que vous me prouviez, mais ſolidement, qu'avant vous les hommes les plus ſages ont penſé comme vous ; que les premiers hommes & leurs fidéles neveux, les Juifs, les Philoſophes Chrétiens ont conſtamment ſoutenu, par exemple, qu'*il n'y a point de Providence* ; que l'*Etre ſouverainement parfait & heureux s'avilirait & ſe dégraderait*, s'il s'occupoit de ce qui

regarde les hommes ; qu'il *n'y a nulle diſtinction réelle entre le vice & la vertu, point de châtiment pour celui-là, point de récompenſe pour celle-ci* ; que *la matiere peut penſer* ; que *l'homme meurt tout entier, &c.* Ce ſont là, Meſſieurs, la plupart de vos principes favoris ; mais ſont-ils les principes de la Raiſon univerſelle ? Pour cela, je vous l'ai dit, il faudroit qu'ils euſſent été reçus & applaudis par les premiers hommes, & par tous les Sages de tous les ſiécles & de toutes les Nations policées, & ſur tout qu'on les trouvât ces principes dans nos Livres ſaints. Comment viendrez-vous à bout de me prouver un ſi étrange paradoxe ?

Je vous le demande, Monſieur, que pourront-ils repliquer pour ſoutenir une prétention ſi extravagante ?

Le Docteur. Rien du tout ; ou s'ils ne veulent pas demeurer muets, ils vous feront un galimathias, qu'ils n'entendront pas eux-mêmes.

L'Abbé. Que ſi quelqu'un prenoit le ſecond parti, & qu'il eût le front de me dire que c'eſt ſon bon ſens ou ſa Raiſon particuliere qui lui ſuggere ces belles maximes, il me ſeroit bien facile de le couvrir de confuſion. Je lui dirois d'après-vous : La Raiſon univerſelle doit être la régle de votre Raiſon particuliere : vous ne pouvez avoir de bon ſens qu'autant que vous conformez

vos idées au ſens commun & général. Vous avouez que ce n'eſt point la Raiſon univerſelle que vous ſuivez : vous devez donc avouer que votre Raiſon particuliere eſt une Raiſon toute neuve, une Raiſon iſolée, une Raiſon étrange, & par conſéquent une Raiſon fauſſe & erronée. Oſeroit-il me dire que lui ſeul raiſonne juſte, & qu'il n'y a au monde perſonne qui ſoit raiſonnable, à moins qu'il ne raiſonne préciſément comme lui ? C'eſt ce qu'il devroit prétendre, s'il oſoit donner ſa Raiſon particuliere pour la Raiſon ſimplement dite. Mais une prétention auſſi préſomptueuſe ne mériteroit qu'un ris moqueur.

Le Docteur. Vous avez ſaiſi à merveille toutes mes penſées ; & vous voilà parfaitement au fait ſur cette importante queſtion, *Qu'eſt-ce que la Raiſon ?* Noubliez jamais ce dilemme ſi ſimple ; & aucun petit Maître ne tiendra devant vous. Mais reprenons un peu haleine, & remettons les autres points à un autre jour.

L'Abbé. Pour vous donner un peu de relâche, je ne reviendrai ici qu'après demain.

II. ENTRETIEN.

Comment ſe forme, ſe develope, & ſe perfectionne la Raiſon particuliere de chaque homme ?

L'Abbé. JE ne ſuis qu'un proſélyte de la Raiſon ; vous le ſçavez, Monſieur : cependant je viens d'embarraſſer bien de nos Petits-Maîtres avec mon dilemme. Deux ou trois ſe ſont regardés l'un l'autre, & puis s'en ſont allés ſans autre cérémonie.

Le Docteur. Vous pouvez compter qu'ils ne reviendront point à la charge, & qu'ils vous fuiront, dès qu'ils vous appercevront de loin. Je connois ces fanfarons : Ils triomphent dès qu'on paroît les craindre : mais leur parle-t'on raiſon ? ils ſont déſarçonnés. Si Bayle, leur Maître chéri, revenoit au monde, il ne feroit pas ſûrement meilleure contenance. Mais commençons, s'il vous plaît, notre deuxiéme Entretien. Il s'agit de bien approfondir la maniere dont la Raiſon particuliere de chaque homme ſe forme, ſe dévelope, & ſe perfectionne.

L'Abbé. Ce point me paroît auſſi difficile à débrouiller que le premier. Nous trou-

verons dans notre chemin les partiſans des idées innées ; Mallebranche, qui veut que nous voyons tout en Dieu ; Deſcartes, qui fait conſiſter l'eſſence de l'ame dans la penſée actuelle ; ceux qui expliquent autrement que vous la loi naturelle, écrite par le doigt de Dieu dans nos cœurs ; enfin tous ceux qui ne veulent point entendre parler de la néceſſité de l'éducation. Ces différens ſyſtêmes nous tailleront bien de la beſogne.

Le Docteur. Vous vous faites un épouvantail de bien peu de choſe. Ecartons d'abord ce qui ne peut pas nous arrêter.

1. L'opinion des Cartéſiens, vraie ou fauſſe, ne fait rien à notre ſujet. Par la *penſée actuelle*, ils n'entendent pas les idées que notre ame a des Etres diſtingués d'elle ; mais une idée, une penſée qu'ils appellent eſſentielle ; comme s'ils diſoient qu'il eſt de l'eſſence de l'ame de ſe ſentir, de ſe connoître, de ſçavoir actuellement qu'elle eſt, &c. Que cela ſoit vrai, peu nous importe, puiſque ce n'eſt pas cela que nous devons ici examiner. En effet, il ne s'agit point ici de ſçavoir ſi l'ame ſe connoît, ſent qu'elle exiſte, &c. mais ſi, de ſon propre fonds & ſans autre ſecours, elle a les idées des Etres diſtingués d'elle. Ainſi l'opinion des Cartéſiens ne nous embarraſſe point ici.

2. Mallebranche, Auteur à la mode pour certains eſprits, entendoit-il bien lui-même

ſon Livre, *Recherche de la Vérité* ? S'il l'a en-
, il faut que ce Génie extraordinaire ait
vu en Dieu bien des choſes, que les eſprits vul-
gaires n'y voient pas. Mais laiſſons ſon opi-
nion pour ce qu'elle vaut; auſſi-bien n'a-t'el-
le pas fait grand'fortune juſqu'à préſent.

3. Les partiſans des idées innées ſçauroient-
ils bien débrouiller leurs propres idées ſur
une matiere ſi obſcure ? Et n'eſt-ce pas eux
qui expliquent la loi naturelle autrement que
nous ? Vous devez ſçavoir à quoi vous en
tenir ſur ce ſujet.

L'Abbé. Oui, je penſe que la maniere (a)
dont vous entendez la loi naturelle, eſt la
plus plauſible & la moins chargée de diffi-
cultés.

Le Docteur. Enfin, ceux qui nient la né-
ceſſité de l'éducation ou de l'inſtruction, ou
ont recours aux idées innées ; ou, comme
Locke, donnent pour unique ſource de nos
idées la ſenſation & la réflexion. C'eſt contre
eux que je vais m'eſcrimer, ſi par la ſenſation
ils entendent préciſément les impreſſions qui
ſe font ſur nos ſens, & la perception de ces
impreſſions. Vous ferez leur perſonnage, s'il
vous plaît. Leurs intérêts ſeront en bonnes
mains ; & ſi vous vous rendez, je doute qu'ils
veuillent revenir à la charge.

L'Abbé. Ce compliment ſeroit bien fla-
teur, s'il étoit ſérieux. Mais à propos de Loc-

(a) *I. Entret. pages 28, 29 & 30.*

ke, vous m'avez dit autrefois, en me montrant ſon *Eſſai Philoſophique*, qu'il n'a point épuiſé cette matiere. Ne ſeroit-ce pas ici le lieu d'examiner ſon ouvrage tant vanté ?

Le Docteur. Cet examen nous meneroit trop loin. Il me ſuffit de vous faire remarquer que ce Philoſophe, après avoir rejetté les idées innées qu'il combat avec force & même avec avantage, prétend que toutes nos idées nous viennent de la ſenſation & de la réflexion. Et comme je crois que l'éducation doit y entrer pour quelque choſe, n'ai-je pas eu ſujet de dire qu'il n'a point épuiſé la matiere, ſur laquelle il y a encore bien à méditer ?

L'Abbé. Qu'entendez-vous par l'éducation ? Bien des ſignifications peuvent répondre à ce terme.

Le Docteur. Je vous expliquerai bientôt ma penſée : Mais auparavant il convient de rappeller ici l'idée que nous nous ſommes formée de la Raiſon : cette idée applanira bien des difficultés, & répandra un grand jour ſur ce que nous avons à dire.

L'Abbé. Vous ne prétendez point parler ici de la Raiſon générale.

Le Docteur. Non vraiment ; celle-là ne ſe forme pas; nous la trouvons toute formée, puiſqu'elle n'eſt autre choſe que l'aſſemblage complet de toutes les idées, des connoiſſances, des principes généraux, qui ont rendu

du le premier homme parfaitement raiſonnable, & dont nous avons le fidéle tableau dans l'Ecriture. Il ne s'agit donc ici que de la Raiſon particuliere de chaque homme.

L'Abbé. Cette Raiſon particuliere n'eſt point préciſément notre entendement ; car, entant qu'entendement, il eſt tout formé lorſqu'il ſort des mains du Créateur. C'eſt donc encore le petit aſſemblage d'idées, de connoiſſances, de vérités, de principes, qui, imprimés à notre entendement, forment en nous ce que nous appellons notre Raiſon.

Le Docteur. Cela eſt juſte : mais concluez que demander comment notre Raiſon ſe forme, & demander comment notre entendement acquiert ces idées, ces connoiſſances, ces principes qui conſtituent notre Raiſon, c'eſt la même choſe. Voilà donc un état de queſtion bien ſimple & bien déchargé.

L'Abbé. Oui, il eſt ſimple ; & je vois clairement où vous allez me conduire. Vous me demanderez ſi ces idées qui forment notre Raiſon, l'entendement les a en ſoi, ou s'il les voit en Dieu, ou s'il les reçoit du dehors : car je ne ſçaurois imaginer une autre maniere d'avoir ces idées.

Le Docteur. Vous n'êtes pas bien loin du but ; & vous devez déja ſentir que, bon gré, malgré, je vous forcerai d'examiner ſi l'éducation doit être comptée pour rien, lorſqu'il s'agit de former notre Raiſon parti-

culiere, dans le ſens que vous-même venez d'expliquer.

L'Abbé. Avancer que nous voyons tout en Dieu, comme le prétend le Pere Mallebranche, c'eſt ce que je ne ferai jamais, à moins que les Diſciples de cet Auteur méditatif ne répandent un autre jour ſur les ſçavantes ténébres de leur Maître. Je ne dirai pas non plus que Dieu a gravé diſtinctement dans nos ames l'idée claire, préciſe & bien articulée de tous les Etres diſtingués de nous-mêmes, des vérités abſtraites, des principes généraux, dont l'aſſemblage doit former notre Raiſon particuliere : du moins juſqu'à préſent ces idées innées n'ont pas encore été ſolidement prouvées, & nous pouvons regarder cette opinion comme non avenue.

Le Docteur. Vous voilà bien avancé, Monſieur : & il ne reſte plus que la troiſiéme maniere d'avoir ces idées, qui eſt de les recevoir du dehors.

L'Abbé. Je vois bien que vous m'allez dire qu'il faut avoir recours à l'éducation, à l'inſtruction quelle qu'elle ſoit. Mais la ſenſation & la réflexion ne ſuffiſent-elles pas au moins ?

Le Docteur. Vous en jugerez vous-même plus tard. Mais, avant que d'aller plus loin, je voudrois faire ici une comparaiſon entre notre entendement & l'œil corporel. N'eſt-

n'a pas vrai que nous pouvons appeller l'entendement, l'œil de l'ame ? Voyons les rapports qu'il peut y avoir entre cet œil de l'eſprit & l'œil corporel. Celui-ci ne voit rien, s'il n'eſt ouvert. Quelque parfaitement qu'il ſoit organiſé, il ne voit encore rien s'il n'a point d'objets, ſi ces objets ne ſont rendus viſibles, & s'ils ne lui ſont appliqués par la lumiere même qui les colore. N'en eſt-il pas de même de l'œil de l'eſprit, de notre entendement !

L'Abbé. Cette comparaiſon m'embarraſſeroit fort, ſi elle étoit juſte : mais permettez-moi de vous repréſenter qu'elle ne l'eſt pas. 1°. L'œil corporel, avant que d'appercevoir aucun objet extérieur, n'a point en ſoi l'image de cet objet ; au lieu que l'ame peut avoir en ſoi l'image ſpirituelle de tous les objets qu'elle connoît, & dont elle ſe forme les idées. 2°. L'œil corporel n'eſt qu'un organe, qu'un inſtrument dont l'ame ſe ſert pour appercevoir les objets viſibles : & c'eſt elle-même qui, par elle-même, ſent, apperçoit, conçoit toutes les vérités intelligibles.

Le Docteur. Malgré toutes vos proteſtations, je crois que vous avez un penchant ſecret pour les idées innées ; vous y revenez toujours. Quoi ! l'ame, avant que de connoître actuellement, peut-elle avoir en ſoi les idées diſtinctes des objets qu'elle connoît, ſans avoir ce que nous appellons *idées innées* ?

Or, oseriez-vous me présenter cette opinion comme vraie ? Donnez-la comme problématique ou douteuse, je ne m'y oppose pas ; mais de vouloir l'établir comme un principe inconteſtable, c'eſt ce que je ne puis ſouffrir.

L'Abbé. Non, je n'oſerois dire que l'exiſtence des idées innées ſoit plauſiblement prouvée.

Le Docteur. Vous ne devez donc pas avancer que l'ame, ſans rien recevoir du dehors, a en elle-même toutes les images des objets qu'elle peut connoître ; car dire cela, & dire qu'elle a des idées innées, c'eſt la même choſe, ſi je ne me trompe.

L'Abbé. Je n'y avois pas fait une attention aſſez ſérieuſe.

Le Docteur. Vous dites en ſecond lieu que l'œil eſt *un organe dont l'ame ſe ſert pour appercevoir les objets viſibles ; & que c'eſt elle-même qui ſent par elle-même, qui apperçoit, qui conçoit toutes les vérités intelligibles.* Concevez-vous cela bien diſtinctement, Monſieur ? L'ame trouve-t'elle ces vérités intelligibles dans ſon propre fond ? les apperçoit-elle ? les conçoit-elle, ſans qu'elles lui ſoient imprimées du dehors ? Elles ſont donc gravées & écrites dans ſon entendement, indépendamment de toute inſtruction ; & voilà encore les idées innées admiſes. Les admettrez-vous ? non ſans doute. Mais ſi c'eſt par

un ſecours extérieur, par quelque inſtruction que ces vérités intelligibles ſont appliquées à l'entendement, qui enſuite les ſaiſit, les conçoit, les retient, quelle différence trouvez-vous quant à ce point entre l'œil corporel & l'œil de l'eſprit ?

L'Abbé. Je n'en trouve plus au moins qui ſoit conſidérable.

Le Docteur. Par conſéquent, comme l'œil corporel n'a pas en ſoi les images des objets viſibles avant qu'il les voie, l'œil de l'ame ou l'entendement n'a pas non plus en ſoi, avant toute application du dehors, les idées des vérités intelligibles, & encore moins les images des Etres corporels. J'oſe dire du moins qu'on ne démontrera jamais le contraire : d'où je puis conclure que, comme l'œil corporel ne peut voir ſans objets, & ſans que ces objets lui ſoient rendus viſibles par la lumiere ; de même, pour que l'ame voie ou entende actuellement, il faut qu'elle ait des objets, & que ces objets lui ſoient appliqués ou préſentés de quelque maniere que ce ſoit.

L'Abbé. Cela me paroît aſſez vrai-ſemblable. Mais quels ſont les objets de l'entendement ?

Le Docteur. Ce ſont les idées ſimples ou compoſées de toutes ſortes d'objets matériels ou immatériels ; les propoſitions, les aſſertions vraies ou fauſſes, les raiſonne-

mens bons ou mauvais, les principes des ſciences, leur application, leurs conſéquences : Enfin toutes les vérités & toutes les fauſſetés imaginables, tout cela eſt l'objet de notre entendement.

L'Abbé. Et comment prétendez-vous que ces objets ſoient appliqués à l'œil de l'eſprit ?

Le Docteur. Ce n'eſt sûrement point par la ſeule ſenſation, ſi par *ſenſation* M. Locke n'entend que le rapport des ſens, ou les impreſſions que les objets extérieurs font ſur les ſens.

L'Abbé. N'eſt-ce point par les ſens ſeuls que nous viennent les idées des objets extérieurs, des couleurs, des ſons, des odeurs, du froid, du chaud, &c. ?

Le Docteur. J'avoue de nouveau (*a*) que nos ſens nous repréſentent les images des Etres ſenſibles, & qu'ils nous rapportent la plupart de leurs propriétés en ce qu'elles ont de ſenſible : par exemple, la figure, la grandeur, les couleurs de ces Etres ſe peignent dans notre eſprit, à l'aide des ſens corporels ; nous ſentons la chaleur, la dureté, la fluidité, la douceur, l'amertume, l'acrimonie, &c. Mais ces connoiſſances, qui ne peuvent être que confuſes, ne ſont pas ce que j'appelle les idées claire & diſtinctes de ces Etres. Pour les con-

(a) *I. Entret. pag.* 13.

noître bien & autant que nous le pouvons, il faut que nous connoiſſions leurs propriétés cachées à nos ſens, leurs rapports, leurs dénominations, quoiqu'arbitraires, &c. : & c'eſt ce que les ſens ſeuls ne nous apprennent pas. D'ailleurs ces connoiſſances, fuſſent-elles indépendantes de l'inſtruction, ne formeront jamais la Raiſon telle que nous l'avons dépeinte.

L'Abbé. Nous ne parlons pas maintenant de la Raiſon parfaite. Il ne s'agit que des idées des Etres corporels : Et ne ſont-ce pas les ſens ſeuls qui nous les donnent ces idées ?

Le Docteur. Vous croyez donc que les ſens rapportent à l'eſprit ce que ſont les objets extérieurs en eux-mêmes ?

L'Abbé. Qui pourroit révoquer en doute une vérité ſi conſtante ?

Le Docteur. Vous douterez bien-tôt vous-même de cette vérité prétendue. Souvenez-vous de ce que vous avez avoué par rapport à Adam, que nous avons ſuppoſé créé dans un profond ſommeil, & éveillé avant que d'avoir reçu aucune idée des Etres ſenſibles.

L'Abbé. Je m'en ſouviens. Mais notre cas eſt bien différent. Dans cette ſuppoſition, Adam n'avoit encore rien vu : Et nous autres nous voyons, nous touchons, &c.

Le Docteur. Mais ſuppoſons que nous voyons un objet pour la premiere fois, nous ſerons dans le cas d'Adam, qui vit le ciel, la terre, les plantes, les animaux pour la premiere fois. Or dans ce cas vous avez avoué qu'il n'auroit ſçu ſe former une idée juſte, claire & diſtincte de tous ces objets, ſans le ſecours du Créateur. Je ne parle point ici des Images que ces objets peignent dans notre cerveau, comme dans un miroir. Souvenez-vous-en une fois pour toutes.

L'Abbé. J'y fais attention. Mais encore un coup, j'ai de la peine à dire que, ſans autre ſecours que celui de nos yeux, nous ne pourrions pas nous former une idée claire & diſtincte des objets que nous voyons pour la premiere fois.

Le Docteur. Vous le direz bien-tôt. Vous avez de bons yeux, la Raiſon parfaitement formée, & l'eſprit richement orné. Regardez bien ce que je vous montre, & me dites ce que c'eſt.

L'Abbé. C'eſt une figure, un caractere tracé ſur du vélin.

Le Docteur. Mais encore, qu'eſt-ce que cette figure, ce caractere ?

L'Abbé. Ce ſont quatre lignes qui forment une eſpéce de parallélogramme.

Le Docteur. Vos yeux ne rapportent rien de plus à votre eſprit ?

L'Abbé.

L'Abbé. Je n'en ſçaurois deviner davantage.

Le Docteur. Convenez donc, Monſieur, que vos ſens ne vous apprennent pas ce que ſont les objets, dont ils vous préſentent l'image : qu'ils ne vous font appercevoir que ce que ces objets ont de purement ſenſible ; & que, ſans aucune inſtruction, vous ne ſçaurez jamais ce qu'ils ſont en eux-mêmes, quelles ſont leurs propriétés ſecrettes, quelles ſont leurs idées compoſées, leurs rapports entr'eux, leurs dénominations juſtes, leurs différences eſſentielles, &c. Ces quatre lignes, que vous prenez pour une figure de Géométrie, ne ſont autre choſe qu'une lettre Hébraïque qu'on appelle *Mem*, & qui répond à notre lettre *M*. Mais que ſeroit-ce, ſi l'on ne vous avoit jamais appris ce que c'eſt que caractere, ligne, figure, parallélogramme, &c. ? En voyant cette lettre de l'Alphabet Hébreu, euſſiez-vous dit que ce ſont des lignes qui forment une figure de Géométrie ?

L'Abbé. J'aurois au moins pu le penſer.

Le Docteur. Comment l'euſſiez-vous pu penſer, ſi perſonne ne vous en avoit donné la premiere idée ? Auriez-vous peut-être des idées innées touchant les lignes & les figures Géométriques ?

L'Abbé. Vous plaiſantez ; mais vous

m'embarraſſez plus que je ne paroiſſois le craindre.

Le Docteur. Revenez donc à votre premiere penſée ; & avouez de nouveau que le premier homme ne ſe ſeroit formé aucune idée juſte, claire & préciſe des Etres corporels qui tomboient ſous ſes ſens, ſi le Créateur ne lui avoit donné ce qu'on appelle la Philoſophie infuſe, dans le ſens que je viens d'expliquer; & convenez de bonne grace que vous avez été un peu vîte en regardant comme évidente cette aſſerſion, que *c'eſt par les ſens ſeuls que nous viennent les idées des objets extérieurs*, du moins les idées qui nous font connoître leurs propriétés cachées à nos ſens.

L'Abbé. Mais ſi nous n'avions pas ces ſens, ces idées nous viendroient-elles ?

Le Docteur. Non aſſûrement, du moins ſelon les loix ordinaires de la Providence. C'eſt pourquoi un aveugle né n'a aucune idée des couleurs, un ſourd de naiſſance ne connoît nullement les ſons, &c. Cela prouve bien que les ſens ſont néceſſaires pour connoître les objets ſenſibles : Mais prouve-t'il également que nous n'ayons beſoin d'aucun autre ſecours ; & que, ſans aucune éducation, ſans nulle inſtruction, les ſens ſeuls ſuffiſent pour nous donner des idées claires & auſſi parfaites qu'elles puiſſent l'être, des couleurs, des ſons, des

odeurs, & de toutes les autres qualités dont ils reçoivent les impreſſions ?

L'Abbé. Vous me conduiſez inſenſiblement à votre but ; & vous allez me faire avouer que l'inſtruction eſt auſſi néceſſaire que les ſens mêmes.

Le Docteur. Comme toute inſtruction ſeroit abſolument inutile à un enfant qui n'auroit aucun des cinq ſens corporels, je puis auſſi dire que ces ſens ne lui apprendroient gueres de choſes, s'il manquoit de toute inſtruction ; & par conſéquent, ſi l'éducation n'eſt point indiſpenſablement néceſſaire, elle eſt au moins infiniment utile pour former notre Raiſon, en imprimant à notre eſprit des idées, des principes, des vérités ſimples & claires, &c. De ſorte que nous pouvons regarder nos ſens, ſur tout la vue & l'ouïe, comme des canaux par où ceux qui nous élevent, font paſſer juſqu'à notre ame leurs propres idées, qu'ils y gravent petit à petit. Ainſi nos ſens ſont comme les inſtrumens, & nos maîtres comme les agens principaux, qui dans l'ordre naturel agiſſent ſur nos eſprits à l'aide de ces organes. Que vous en ſemble, Monſieur ? Ceci n'eſt-il point aſſez plauſible ?

L'Abbé. Non, je n'oſerois plus ſoutenir comme un principe, que la ſenſation ſeule ou l'impreſſion faite ſur nos ſens ſoit l'uni-

que ſource de toutes nos idées touchant les êtres corporels ou ſenſibles. Elle ſera, ſi l'on veut, un inſtrument, un canal, une condition naturellement requiſe. Mais la cauſe principale, il me paroît que c'eſt l'inſtruction de nos parens, de nos nourrices, de nos pédagogues, du moins quant à la connoiſſance parfaite des objets extérieurs, & peut-être des principes généraux des ſciences.

Le Docteur. Voilà un *peut-être* bien déplacé, & une reſtriction à quoi je ne devois pas m'attendre. Eſt-ce un ſcrupule qui vous reſte touchant la néceſſité ou l'importante utilité de l'éducation?

L'Abbé. Je vous avoue que je ne puis me rendre tout-à-fait. Vous paroiſſez vouloir établir que, ſans inſtruction & ſans la moindre éducation, nous n'aurions aucune idée juſte de quoi que ce ſoit. Vous devez excepter au moins ce qui nous regarde intimement, notre exiſtence, celle de notre ame, de ſes penſées, de ſes opérations, &c. Faut-il qu'on me diſe que je penſe & que j'exiſte, pour que je le ſçache?

Le Docteur. Non, Monſieur, je ne vous dis pas cela; & vous n'avez pas encore bien pris ma penſée. Je ne prétens pas mettre en thèſe que, ſans aucune éducation ou inſtruction, il ſeroit impoſſible à un enfant qui

avanceroit en âge, d'avoir quelque idée de soi-même, & quelque connoissance des Etres sensibles; quoique cela même ne soit pas aussi facile à concevoir, que vous pourriez vous l'imaginer. Mais ma prétention est uniquement qu'on ne peut pas prouver que, sans aucune instruction, la Raison de cet enfant se dévelopera, se formera de façon qu'il aura toutes les idées, toutes les connoissances, tous les principes que nous avons reçus nous autres par le moyen de l'éducation. Autrement cet heureux enfant seroit du nombre de ces hommes privilégiés, de qui un éloquent Orateur a dit, *qu'ils naissent tout ce qu'ils feront*, sans avoir besoin ni d'art, ni d'étude, ni d'expérience. Faites donc une bonne fois attention que, quand je parle de la Raison, j'entens principalement la connoissance des vérités intelligibles, soit de spéculation, soit de pratique. Les images des Etres corporels, & les connoissances de leurs propriétés sensibles ont trop de ressemblance avec l'instinct naturel des animaux, pour appartenir en propre à notre Raison.

L'Abbé. Vous me passez donc enfin qu'il ne faut aucune instruction pour qu'un enfant, dont l'esprit commence à se développer, sente qu'il est, se connoisse, & ait aussi quelques connoissances des objets qui frapent ses sens?

Le Docteur. Je vous l'accorde ; mais en me réſervant le droit de revenir là deſſus pour m'expliquer. Je ne veux pas me brouiller avec vous pour ſi peu de choſe. Mais à mon tour j'ai un petit ſcrupule que je vous prie de lever. Comment cet eſprit ſe développera-t'il ſans aucun ſecours extérieur ? L'ame de cet enfant a-t'elle de premieres idées innées, ſur quoi elle puiſſe réfléchir, & faire ſes premieres opérations ?

L'Abbé. Cette ame aura au moins une premiere idée d'elle-même : elle ſe ſentira, ſi je puis m'exprimer ainſi : elle ſçaura qu'elle penſe, qu'elle exiſte, &c.

Le Docteur. Et elle ſe dira à elle-même qu'elle ſe ſent, qu'elle penſe, qu'elle exiſte ?

L'Abbé. Pourquoi ne ſe le diroit-elle pas ? Quelle difficulté y trouvez-vous ?

Le Docteur. En quel langage intérieur ſe le dira-t'elle ? Car penſer, proprement c'eſt ſe parler intérieurement à ſoi-même, ſi je ne me trompe. N'eſt-ce pas pour cela que nos Anciens ont appellé la penſée, *verbum mentis*, le verbe ou la parole de l'ame, qui ſe dit quelque choſe à ſoi-même ?

L'Abbé Je ne comprens pas ce que vous voulez dire avec ce langage intérieur.

Le Docteur. Vous ſentirez bien-tôt la difficulté qui m'arrête ici. Vous ne ſçavez pas l'Hébreu, puiſque vous avez pris tantôt une lettre hébraïque pour un parallélo-

grame. Hé bien, eſſayez, je vous prie, de penſer en Hébreu.

L'Abbé. Laiſſez-moi un peu méditer... Non, Monſieur, je ne puis penſer qu'en François, qu'en Latin, & encore un peu en Grec. Je remarque même que, quand je veux penſer en Latin, des mots François viennent malgré moi prendre la place des mots Latins que je prononce intérieurement; ſans doute, parce que la langue Françoiſe eſt ma langue naturelle, c'eſt-à-dire, celle que j'ai appriſe dès l'enfance.

Le Docteur. Mais ſi vous ne ſçaviez aucune Langue, en quel langage penſeriez-vous, ou vous parleriez-vous à vous-même intérieurement?

L'Abbé. Je ne ſçaurois le deviner: mais apparemment je me formerois un langage intérieur, qui ne nous eſt pas connu.

Le Docteur. Sur quoi fondé avancez-vous une pareille propoſition! Sçauriez-vous la prouver? Vous y penſez....

L'Abbé. Hé, oui, j'y penſe: & quelque effort que je faſſe, il ne ſe préſente à mon eſprit qu'un cahos d'idées confuſes, que je ne ſçaurois débrouiller.

Le Docteur. La difficulté qui m'arrête n'eſt donc pas ſi mépriſable. Vous en jugerez encore mieux tout-à-l'heure. Vous ſuppoſez donc, que, dans le cas en queſtion, un homme pourroit ſe former de lui-même un

langage intérieur : Soit. Mais ce langage pourra-t'il le manifeſter au dehors ? ou ne le pourra-t'il pas ? Choiſiſſez ; & vous ſentirez que mon ſcrupule n'eſt pas encore bien levé.

L'Abbé. Je ſuppoſe auſſi qu'il pourra le manifeſter au dehors.

Le Docteur. Par un langage extérieur, ou par des ſignes ſi marqués, qu'ils vaudront un langage proprement dit ? Car, vous le ſçavez, les ſons articulés n'étant que des ſignes arbitraires de nos penſées, d'autres ſignes peuvent y ſuppléer.

L'Abbé. J'ai de la peine à admettre ici un langage extérieur proprement dit, c'eſt-à-dire, des ſons articulés tels que ſont tous les mots qui compoſent les différentes langues du monde.

Le Docteur. Vous voilà tout à coup bien réſervé. Un nouveau ſcrupule vient apparemment de s'emparer de votre eſprit.

L'Abbé. C'eſt que je me ſouviens d'un axiome que je crois vrai, & qui porte, qu'*un ſourd de naiſſance eſt néceſſairement muet*, parce qu'il n'a jamais entendu aucun ſon articulé. Or l'enfant dont nous parlons ſeroit évidemment dans le même cas, puiſque nous ſuppoſons qu'il n'a eu aucune inſtruction, aucune éducation, aucune leçon, & qu'il n'a jamais entendu aucun langage proprement dit. Il faudroit donc qu'il fût auſſi muet

que le ſourd de naiſſance. Cela me paroît évident, ou bien l'axiome eſt faux. Voilà pourquoi je n'oſe dire que dans notre cas on pourroit manifeſter le langage intérieur par un langage extérieur, ou Hébreu, ou Grec, ou Latin, &c.

Le Docteur. C'eſt là un aveu qui n'eſt pas indifférent. Mais d'autres ſignes bien marqués, & qui nous feroient connoître clairement les penſées ou le langage intérieur de cet enfant devenu raiſonnable, comme vous le prétendez, ne vaudroient-ils pas bien un véritable langage? Et lui ſeroit-il plus difficile de nous manifeſter ſes penſées par des ſons articulés, que de nous donner d'autres ſignes équivalens, qu'il vous plaira d'imaginer?

L'Abbé. Je ne vois pas trop pourquoi l'un ſeroit plus difficile que l'autre; & je n'oſerois pourtant dire qu'il pourroit ſe former un langage extérieur ou compoſé de ſons parfaitement articulés, de crainte de démentir l'axiome dont je viens de faire mention.

Le Docteur. Encore une réflexion, je vous prie. Vous voyez que les ſcrupuleux n'ont jamais fait. N'eſt-il pas vrai qu'au moment que nous avons un langage intérieur bien formé, nous pouvons l'exprimer par des ſons extérieurs qui y répondent? Celui-là eſt comme le modéle & la cauſe de ceux-

ci. N'eſt-ce pas ainſi qu'Adam a eu ſa langue primitive ? Et par conſéquent, ſi un ſourd de naiſſance, ou un homme à qui l'on n'auroit jamais parlé, pouvoit ſe faire un langage intérieur bien formé, bien articulé, il pourroit auſſi aiſément que nous ſe former un langage extérieur conforme à celui qu'il ſe parleroit à lui-même intérieurement.

L'Abbé. Cela ſeroit bon, ſi le langage intérieur dont il s'agit ici, étoit ſemblable aux langues connues dans l'univers.

Le Docteur. Mais ſi ce prétendu langage n'a nul rapport, nulle reſſemblance avec aucune langue du monde entier, de quelle eſpéce ſera-t'il ? Sera-ce un langage qui ne ſera point langage ? O que certains ſcrupules ſont importuns !

L'Abbé. Vous pouſſez vos queſtions bien loin. Ce ſont là des ſpéculations trop abſtraites.

Le Docteur. C'eſt vous-même qui m'y avez conduit, en imaginant je ne ſçais quel langage, qui ne reſſembleroit à aucune langue, & que nous n'expliquerons jamais, ni vous, ni moi. Ainſi je veux bien vous paſſer de nouveau que, dans le cas propoſé, l'ame pourra avoir quelques idées d'elle-même, de ſon exiſtence, de ſes ſenſations, & même des objets extérieurs, à l'aide des ſens, qui lui imprimeront les images : pour cela viendrez-vous à bout de prouver qu'elle ſe

formeroit un langage intérieur bien intelligible & bien articulé, sur-[illegible] par rapport à tous les êtres sensibles, & à [illegible]vérités, aux principes généraux, soit de spéculation, soit de morale?

L'Abbé. Il est très-difficile de répondre plausiblement à vos difficultés; & il faut un plus habile homme que moi pour vous bien guérir de vos scrupules. Je renonce de bon cœur à cette entreprise; & j'avoue ingénuement que, comme les idées innées ne sont pas démontrées, on peut encore moins démontrer, que, sans aucune éducation, la Raison particuliere de chaque homme se formeroit, comme elle se forme par le secours de l'instruction.

Le Docteur. Vous ne balancerez donc pas à mettre au nombre des fables ces histoires d'enfans, qui, nourris dans les bois, apparemment par des louves ou par des lionnes, ont eu un langage, sans avoir jamais entendu prononcer le moindre mot.

L'Abbé. Je me suis laissé trop long-temps bercer de ces historiettes: mais maintenant je leur fais l'honneur qu'on doit faire aux Contes des Fées; & je regarde tous ces faits comme fabuleux, ou du moins comme apocryphes: ou il faudroit dire que les hommes les plus sensés & les plus habiles se sont trompés, en assûrant qu'un sourd de naissance est nécessairement muet.

Le Docteur. Je ſuis charmé de vous voir rendre les [illegible]s à demi. Reprenons, s'il vous plaît. Il eſt certain que l'éducation eſt auſſi néceſſaire que la ſenſation pour former la Raiſon particuliere de chaque homme, par rapport aux objets extérieurs, & ſur tout par rapport aux idées, aux principes, aux vérités, qui ne peuvent être communiquées à notre entendement que par l'inſtruction, quelle qu'elle ſoit : du moins on ne démontrera jamais le contraire. Ainſi nous pouvons dire, ſans craindre d'être convaincus de donner dans le faux, que, comme la Raiſon commence à ſe former dans chacun de nous par le moyen des ſens & de l'éducation, elle s'eſt formée de même, ſelon la providence ordinaire, dans tous les hommes, en remontant juſqu'aux enfans du premier homme. N'eſt-ce pas pour un deſſein auſſi digne de la ſageſſe du Créateur, que ces premiers hommes ont vécu ſi longtemps ? Et n'eſt-ce pas pour cela que, nous privant dans notre enfance de certaines facultés dont il a doué les autres animaux, il a voulu que nous dépendiſſions en tout, ou des auteurs de notre vie, ou de nos nourriciers ? D'où il nous ſera aiſé de conclure, qu'il eſt de la derniere importance qu'on ait ſoin de nous donner à tous, dès le berceau, une éducation ſaine & droite.

L'Abbé. Nous développerons plus tard

cette concluſion, s'il vous plaît. Maintenant n'eſt-il pas à propos que vous expliquiez ce que vous entendez par l'éducation ?

Le Docteur. Je le veux bien. Il y a une éducation qui ne regarde que la vie purement animale. Il y a une éducation qui forme peu à peu l'imagination. Enfin il y a une éducation qui parle à la Raiſon naiſſante, ou à l'eſprit qui s'ouvre & ſe dévelope.

L'Abbé. Je vous entens. Il faut d'abord commencer par nourrir l'homme nouvellement né.

Le Docteur. Comment vivroit-il, ſi perſonne ne lui donnoit des alimens ? Je mets en fait qu'il ne ſubſiſteroit pas deux jours.

L'Abbé. Cela ſeul prouveroit invinciblement que l'hiſtoire de ces enfans, dont nous venons de parler, eſt une pure fable, & qu'elle reſſemble fort aux fameux Contes (*a*) de *l'Ane de Buridan* & de *la Dent d'Or*. En effet, ou quelqu'un les a nourris pendant leur enfance, ou ils ont été entiérement abandonnés à eux-mêmes. Au ſecond cas, ils ſeront morts auſſi-tôt ; & s'ils avoient appris à parler, ce ne pourroit être qu'en l'au-

(*a*) Bayle a ſes raiſons pour faire valoir les Hiſtoires fauſſes de la *Dent d'Or*, qui a exercé ſi inutilement les Phyſiciens ; & de cet *Ane*, qu'on ſuppoſe mort de faim entre deux picotins d'avoine mis à une égale diſtance de ſes yeux & de ſes narines.

tre monde. Au premier cas, ils ont d'abord reçu la premiere éducation, c'eſt-à-dire, l'éducation animale. Et comme il faut d'extrêmes ſoins pour élever des enfans, & que ces ſoins doivent durer pluſieurs années, il eſt bien difficile, pour ne pas dire impoſſible, que ceux qui les nourriſſent, ne leur diſent jamais un mot, ne leur impriment aucune idée, ne leur apprennent point inſenſiblement à diſcerner les alimens, à diſtinguer le lait de l'eau, la bouillie du pain, &c. & c'eſt là, je penſe, ce que vous appellez la ſeconde éducation, par laquelle on commence à former l'imagination des enfans.

Le Docteur. On ne peut penſer plus juſte. Ces enfans auroient donc reçu déja deux ſortes d'éducations; & par conſéquent ce ne ſeroit point ſans le ſecours d'aucune inſtruction, qu'ils apprendroient à ſe former petit à petit un langage ou intérieur ou extérieur. C'en eſt aſſez, ce ſemble, pour que nous nous formions une idée diſtincte & de l'éducation qui regarde la vie animale, & de celle par laquelle on forme inſenſiblement l'imagination. La premiere conſiſte principalement dans des actions, des ſervices (*a*), des

(*a*) A ces ſervices néceſſaires nous pouvons joindre les exemples des autres hommes & les opérations même des bêtes. Tout cela eſt une eſpéce d'éducation muette, mais éloquente, qui frapant les ſens, ouvre l'eſprit & l'éclaire. En effet

ſecours, qui ne laiſſent pas de faire impreſſion ſur les organes des ſens, leſquels par ce moyen ſe forment, ſe dévelopent, ſe fortifient, & ſe rendent plus ſouples, plus déliés & plus agiles. Et c'eſt ici un point digne d'attention, par rapport à la maniere dont nos organes peuvent ſe perfectionner. La ſeconde éducation au contraire conſiſte à donner certains noms aux choſes qu'on préſente aux enfans. On leur dit, par exemple: Voilà du lait, voilà de la bouillie, voilà du feu, &c. Ces enfans s'accoutument peu à peu à prononcer ces mots, & encore bien d'autres, qu'on applique aux objets qui leur ſont préſentés. Mais parce qu'ils ne ſont point encore capables d'avoir des idées juſtes de ce que ces noms ſignifient, ils ne ſe forment que des images confuſes, vagues & indéterminées. C'eſt pourquoi je dis, qu'on ne parle encore ici qu'à leur imagination. Vous ſçavez, Monſieur, qu'on appelle imagination cette puiſſance par laquelle l'ame ſe forme des images groſſieres des objets ſenſibles; au lieu que l'eſprit, lorſqu'il fait uſage de ſon intelligence, conçoit des idées ſpirituelles, des vérités abſtraites, des principes généraux, qui ne peuvent nul-

de combien de connoiſſances ne ſommes-nous pas redevables à l'inſtinct naturel des animaux, ou plutôt à la Providence, qui ſe ſert de toutes ſortes de moyens pour inſtruire l'homme?

lement tomber ſous les ſens. Par exemple ; *la penſée eſt un langage intérieur ; la réflexion eſt un retour de l'ame ſur ſes premieres penſées ; il y a un Dieu Créateur ; la vertu eſt aimable, le vice eſt digne d'horreur*, &c.

L'Abbé. Je ne puis que ſouſcrire à ces réflexions qui me paroiſſent fort juſtes. Mais il me reſte une difficulté. Vous venez de dire que ces enfans *ne ſont point capables d'avoir des idées juſtes de ce que ſignifient les noms* qu'on applique aux choſes qu'on leur montre, qu'ils voient, qu'ils touchent, qu'ils goûtent, &c. Je n'entens pas cela clairement.

Le Docteur. Cette difficulté s'évanouira bientôt. Répondez-moi franchement : quand vous étiez bien jeune, & qu'on vous diſoit, *Voilà votre pere*, ou *votre mere* ; conceviez-vous toute la ſignification de ces termes ?

L'Abbé. Toute la ſignification ? .... vraiment non ; mais je ne ſuis pas le ſeul dans le cas. Un de mes amis, homme d'eſprit, & fort ſçavant, m'avoua hier ingénument qu'à l'âge de ſeize ans, & étudiant actuellement en Philoſophie, il étoit très-perſuadé que tous les hommes étoient créés immédiatement comme Adam ; & qu'il n'a penſé à la création médiate, que quand il a médité attentivement le Traité de l'Ame.

Le Docteur. Vous répondez donc vous-même à votre difficulté. Autre choſe eſt d'entendre un mot, de le proférer & de l'appliquer

pliquer à un objet que l'on voit ; & autre choſe d'en concevoir toute la ſignification, de s'en former une idée juſte, & de bien ſçavoir ce qu'eſt l'objet déſigné par ce mot : ſurquoi je vous prie de faire une petite réflexion : Que deviendroit pour nous la loi naturelle qui regarde nos pere & mere, ſi l'on ne nous avoit jamais appris ce que nous ſont les auteurs de nos jours ?

L'Abbé. Cette loi ſeroit à notre égard comme ſi elle n'exiſtoit point du tout : mais auſſi cette réflexion appuie bien votre ſentiment touchant la loi naturelle. Maintenant, Monſieur, je comprens parfaitement vos trois eſpéces d'éducation. J'inſtruis un enfant quant à la vie animale, lorſque je le nourris, & que, par ce ſervice abſolument néceſſaire, je lui apprens à diſcerner les alimens qui lui conviennent. Je parle à ſon imagination, ou je commence à la former, lorſque je lui parle ; & qu'en lui montrant différens objets, j'y applique un nom qu'il tâche de répéter en bégayant, mais dont il ne comprend pas la juſte ſignification. Enfin je parle à ſa Raiſon naiſſante ou à ſon intelligence, lorſque je lui dévelope peu à peu ce que ſignifient ces mots, que je lui communique des idées ſimples, des principes aiſés à entendre, des vérités que ſent & ſaiſit un eſprit qui commence à s'ouvrir. Me trompé-je en expliquant ainſi vos penſées ?

Le Docteur. Non, Monſieur, vous ne vous trompez pas : c'eſt là préciſément ce que j'ai prétendu. Mais puiſqu'on ne peut démontrer les idées innées, & qu'on peut encore moins prouver que ſans aucun ſecours extérieur notre ame pourroit acquérir toutes les connoiſſances qui forment ſa Raiſon, je n'ai pas eu tort d'avancer que, ſelon les loix ordinaires de la Providence, notre Raiſon particuliere ne ſe forme que par le moyen de l'éducation : éducation à laquelle ſert principalement le ſens de l'ouie.

L'Abbé. Pourquoi donnez-vous cette préférence à l'oreille ſur l'œil ?

Le Docteur. N'y avez-vous point encore fait attention ? Un aveugle-né ne peut connoître ni la lumiere ni les couleurs, il eſt vrai : mais, s'il a l'ouie bonne, on pourra lui apprendre tout le reſte ; on lui apprendra à parler ; on lui communiquera toutes les idées, toutes les vérités, tous les principes des ſciences, & ſur tout de la ſcience du ſalut : Au lieu qu'un ſourd de naiſſance ignorera néceſſairement une infinité de choſes : il faudra bien du temps, bien des ſoins, beaucoup d'adreſſe & de patience pour lui apprendre par ſignes à former quelques idées des objets ſenſibles : mais les vérités abſtraites & purement intelligibles, les principes des ſciences, les notions diſtinctes des vertus & des vices, les lui communiquera

t'on aiſément par les yeux ? Il eſt donc évident que, de tous nos ſens, le plus important pour aider à former notre Raiſon, c'eſt le ſens de l'ouie.

L'Abbé. Je ne puis le nier ; & ſi l'on me donnoit l'alternative, & qu'il fallût néceſſairement choiſir l'un ou l'autre, j'aimerois mieux être né aveugle que ſourd.

Le Docteur. Votre choix ſeroit judicieux. Vous convenez donc, Monſieur, que régulièrement parlant c'eſt par le canal des oreilles que nous viennent la plupart des idées propres à former notre Raiſon, & à nous en faciliter l'uſage.

L'Abbé. J'en conviens, & je conçois maintenant qu'il eſt d'une importance infinie de donner de bonne heure aux enfans une éducation ſaine, de leur inſpirer des idées juſtes, de leur inculquer des principes vrais, &c. ; ſans quoi ils ne connoîtront rien que d'une maniere confuſe ; & leur Raiſon, qui s'efforcera de ſe développer, percera à peine à travers les ténébres qui la couvriront.

Le Docteur. Une expérience auſſi conſtante que funeſte ne nous apprend que trop que le défaut d'éducation eſt la ſource ordinaire des raiſonnemens louches, & de la ſtupidité brute d'une infinité de gens. Je ne nomme perſonne. Mais vous qui, par état, voyez plus le monde que moi, ne connoiſſez-vous pas bien des hommes qui ſeroient capables

de raiſonner juſte s'ils avoient été bien élevés, & qui vous aſſomment par leurs ſottiſes, parce qu'ils ont eu une éducation peu digne de leur naiſſance?

L'Abbé. Je n'en connois que trop de cette trempe; & ſi j'avois ſçu plutôt ce que j'apprens aujourd'hui, bien de mes amis n'auroient pas le chagrin d'avoir de vrais badauts dans leurs familles. Mais ceci peut nous conduire aſſez naturellement à la maniere dont notre Raiſon ſe perfectionne.

Le Docteur. Notre Raiſon ſe forme par les idées, les connoiſſances, les vérités intelligibles, les principes généraux qu'on lui imprime inſenſiblement. Et comme notre eſprit par ſon activité naturelle peut aiſément comparer ces idées, combiner ces vérités, tirer des conſéquences de ces principes généraux, il s'enſuit qu'au moyen de la réflexion, de l'étude & de la méditation, il peut facilement acquérir des connoiſſances ultérieures qui étoient comme enveloppées dans ces principes univerſels.

L'Abbé. C'eſt apparemment pour cela qu'on a tant fait valoir cette eſpéce d'axiome: *Facile eſt inventis addere*: Il eſt aiſé d'ajouter de nouvelles découvertes à celles qui ont été faites par nos ancêtres.

Le Docteur. Les ſciences ne ſe ſont point perfectionnées autrement. D'abord c'étoient des principes ſimples, des connoiſſances peu

détaillées, des vérités encore moins développées. L'esprit de l'homme y a réfléchi, a médité, a approfondi; & par cette étude, ces réflexions, ces méditations, il est venu à bout de porter les sciences jusqu'au point où nous les voyons. Mais nous ne devons pas nous arrêter ici à ce qui regarde les sciences naturelles, la Géométrie, l'Astronomie, l'Optique, &c. Ces sciences & bien d'autres servent à l'homme comme homme, c'est-à-dire à l'homme purement raisonnable; & non point à l'homme comme destiné à connoître son Dieu, à l'adorer, à l'aimer, à le posséder, &c. C'est pourquoi bornons-nous à la Raison qui a pour objet les mœurs. Or, vous le sçavez, les mœurs ou la science morale de l'homme a pour objet Dieu, nous-mêmes, & le prochain.

L'Abbé. Vous me rappellez encore à la loi naturelle; car cette loi a pour objet tout ce que vous venez de dire là. N'est-ce point à quoi se réduit tout ce qu'on appelle mal-à-propos idées innées?

Le Docteur. Oui vraiment; c'est l'inclination à recevoir & à former ces idées. Mais ces idées ne sont pas plus innées que la lumiere ne l'est dans les yeux. Je vous rappelle à cette loi. Dans notre premier Entretien nous avons expliqué de quelle maniere elle est gravée dans nos cœurs.

L'Abbé. Je m'en souviens; & j'ai rete-

au que notre ame, en vertu de ſa deſtination, a reçu du Créateur une impreſſion, un inſtinct, une inclination, une diſpoſition ſecrette, ineffaçable & invincible, qui lui fait néceſſairement ſaiſir le vrai, approuver l'honnête, & rejetter avec horreur tout ce qui y eſt contraire.

Le Docteur. Et dès qu'on regarde cet inſtinct comme ineffaçable & invincible, il eſt clair qu'il ne nous eſt pas libre de rejetter le vrai comme tel, ni l'honnête, la vertu, le bien préſenté à notre eſprit avec leurs couleurs naturelles.

L'Abbé. C'eſt cette loi qui a été intimée au premier homme : loi dont il a connu toute l'étendue : loi qu'il a communiquée à ſes enfans. Et ceux-ci, en faiſant uſage de leur intelligence, ont pu aiſément en comprendre les premiers principes, & tirer les conſéquences clairement renfermées dans ces principes, qu'on appelle généraux, parce qu'ils peuvent être appliqués comme une régle générale à une infinité de cas particuliers.

Le Docteur. Oui, Monſieur ; & c'eſt par l'application de ces principes, que notre Raiſon ſe perfectionne & acquiert ce tréſor précieux de connoiſſances, ſoit ſpéculatives, ſoit morales & pratiques, ſans leſquelles on ne peut être ſage ou parfaitement raiſonnable. Mais pour faire cette application d'u-

ne maniere juſte, il faut prendre garde à un point bien important. Depuis le péché du premier homme, il s'eſt répandu ſur notre intelligence d'épais nuages excités par la révolte des paſſions tumultueuſes. Quand leur fougue nous agite, nous ne ſommes guéres capables de penſer, de réfléchir, de raiſonner avec juſteſſe.

L'Abbé. Cette vérité eſt appuyée ſur une expérience auſſi déplorable qu'elle eſt générale; & par conſéquent, pour que notre Raiſon puiſſe plus aiſément & plus promptement ſe perfectionner, il eſt infiniment important qu'on nous apprenne dès l'enfance à dompter nos paſſions, à en réprimer toutes les ſaillies, & à devenir parfaitement maîtres de tous nos deſirs déréglés.

Le Docteur. Avez-vous jamais vu un homme modéré, doux, patient & bien maître de ſon cœur, raiſonner comme raiſonnent nos prétendus beaux eſprits?

L'Abbé. Non aſſurément; & je ne croirai jamais que ceux qui veulent paſſer pour eſprits-forts, en ſecouant le joug de la Religion & de la Raiſon, ſe ſoient bien affranchis de la tyrannie de leurs paſſions. Mais fuſſent-ils exempts de certains vices honteux, le ſeul orgueil ne ſeroit-il pas capable de les aveugler?

Le Docteur. Concluons qu'il eſt bien ra-

re de trouver une Raiſon pure, ſaine & parfaite dans la plupart des hommes. Une éducation groſſiere, ou purement ſenſuelle ; de faux préjugés inſpirés, ou par des nourrices ignorantes, ou par des parens peu attentifs ; des exemples pernicieux qui font infiniment d'impreſſion ſur une imagination toute neuve ; une indulgence mal entendue qui lâche la bride aux premiers mouvemens des paſſions naiſſantes : tout cela fait qu'on s'imprime des idées fauſſes, des principes erronés, des maximes dangereuſes. O ! qu'il en coûte plus tard pour effacer entiérement ces premieres impreſſions, & pour y ſubſtituer les vraies, les juſtes idées de la véritable Raiſon ! Quelles graces n'ont point à rendre à Dieu tous ceux qui ont eu le bonheur d'avoir des parens ſemblables à Tobie, ou à la mere des Machabées !

Mais en voilà aſſez, ſi je ne me trompe. Nous ſçavons de quelle maniere notre Raiſon particuliere ſe forme, ſe dévelope, ſe perfectionne. Il nous reſte à voir quelles ſont ſes juſtes bornes, & ce qu'elle peut connoître d'une maniere évidente, ou ce qu'elle peut comprendre.

L'Abbé. Je crains de vous laſſer, Monſieur. Il eſt bon que vous preniez un peu de relâche. Vous m'avez mis ſur le bon ton : permettez-moi d'aller méditer chez moi le troiſiéme point que nous devons examiner.

Je

Je viendrai vous rendre compte de mes méditations le jour qu'il vous plaira de m'aſſigner.

Le Docteur. Je vous attendrai ſamedi de grand matin, ſi vous voulez choiſir ce jour là.

L'Abbé. Je n'ai garde de manquer à un rendez-vous ſi agréable.

III. ENTRETIEN.

Quelles ſont les bornes de notre Raiſon?

Le Docteur. JE ne reconnois pas votre exactitude : il y a une heure que je vous attens.

L'Abbé. Je vous demande pardon, Monſieur. J'ai été arrêté par une viſite ſérieuſe. Un Officier qui a des doutes ſalutaires, & qui deſire de ſe mettre au fait de la Religion Catholique, m'a entretenu fort longtemps.

Le Docteur. Nos Entretiens ne vous ſeront pas inutiles : ils portent coup, & contre les Sectaires, & contre les Déiſtes. Vous ſçavez que les uns & les autres font également valoir la Raiſon prétendue contre l'autorité, ou plutôt contre la vraie Raiſon.

L'Abbé. Je lui ai demandé s'il ſçavoit bien ce que c'eſt que la Raiſon ; & il m'a prié de lui donner du temps pour y penſer.

Le Docteur. En attendant qu'il réfléchiſſe, achevons l'examen que nous avons commencé.

L'Abbé. Le principal eſt fait. Nous connoiſſons la Raiſon : nous ſçavons, & où elle ſe trouve ; & comment notre Raiſon particuliere, qui ne peut être juſte qu'autant qu'elle eſt conforme à la Raiſon générale, doit réguliérement ſe former & ſe perfectionner. Pour ce qui regarde ſes bornes, il nous ſera aiſé, je penſe, de les déterminer.

Le Docteur. Vous les connoiſſez donc ces bornes ? Parlez, je vous écouterai avec un vrai plaiſir.

L'Abbé. Je vous avois promis de bien méditer cette matiere : je l'ai fait pendant deux jours ; & après mille réflexions, j'ai conclu que, pour voir clair dans cette troiſiéme diſſertation, il falloit diſtinguer nos connoiſſances en trois claſſes. La premiere regarde la Métaphyſique ; la ſeconde, la Phyſique ; & la troiſiéme, la Foi proprement dite.

Le Docteur. Vous avez bien médité, Monſieur : & ſûrement vous avez éprouvé que, pour peu qu'on réfléchiſſe, la Raiſon ſe perfectionne inſenſiblement ; & qu'à l'aide de certains principes bien compris, on peut

aller beaucoup plus loin. Vous avez deviné ce que j'allois vous dire.

L'Abbé. Je ſuis charmé de ne m'être pas écarté de vos idées. Je vais continuer, & commencer par la Métaphyſique. Rien n'eſt maintenant plus commun que ce terme : mais bien des gens ne l'entendent gueres. Il ne ſignifie pourtant rien autre choſe que la ſcience des premieres vérités en tout genre de connoiſſances ; & j'oſe aſſûrer que, par rapport à cette ſcience, notre Raiſon n'a preſque point de bornes.

Le Docteur. Voilà une aſſertion bien hardie. J'en attens la preuve.

L'Abbé. Elle eſt toute ſimple. Il y a un nombre preſque infini de vérités métaphyſiques, ſoit de ſpéculation, ſoit de pratique : car la Morale eſt autant du reſſort de la Métaphyſique que toutes les autres ſciences. Je choiſis quelques-unes de ces premieres vérités; & en les dévelopant, on verra qu'elles conduiſent notre eſprit infiniment loin. Par exemple, voici des vérités métaphyſiques : *Il n'y a point d'effet ſans cauſe. Dans l'enchaînement des cauſes, il faut qu'il y ait une cauſe premiere. L'Etre Eternel eſt immuable. L'Etre parfaitement un eſt parfaitement indiviſible. L'Etre parfaitement indiviſible ne peut ceſſer d'être que par anéantiſſement. L'Etre créé tient du Créateur tout ce qu'il a. La même choſe ne peut pas être & n'être pas en même temps. Deux*

choſes égales à une troiſiéme ſont égales entre elles. Tout ce qui n'eſt pas Régle par ſoi-même, doit avoir ſa Régle hors de ſoi. Rien n'eſt juſte qu'autant qu'il eſt conforme à ſa Regle. L'Etre infiniment vrai ne peut ni être trompé ni tromper. Le vrai bien eſt l'objet de notre amour, & le vrai mal l'objet de notre haine. Nous ne devons faire à autrui que ce que nous voulons qu'on nous faſſe, &c. Ne puis-je pas faire une infinité de propoſitions auſſi évidentes, & dont on peut tirer à l'infini des concluſions légitimes & vraies ?

Le Docteur. Que ſera-ce donc, ſi vous examinez les premieres vérités de toutes les ſciences, de la Géométrie, de l'Aſtronomie, de la Morale ? &c.

L'Abbé. Vous convenez donc, Monſieur, que notre Raiſon n'a preſque point de bornes par rapport à ces premieres vérités, & aux conſéquences qu'on peut en tirer ?

Le Docteur. J'en conviens, & j'ajoute que c'eſt pour cela qu'ayant tous ces premiers principes bien imprimés dans notre eſprit, nous pouvons par la réflexion & par l'étude perfectionner aiſément notre Raiſon, pourvu que les paſſions ou le libertinage d'eſprit n'aveugle pas notre entendement juſqu'au point qu'il ne ſente plus l'évidence de ces premiers principes.

L'Abbé. Que dites-vous là, Monſieur ? Y auroit-il quelqu'un qui fût capable de ne ſen-

tir pas l'évidence de ces principes : *Le tout eſt plus grand que ſa partie. Il ne peut y avoir de créature ſans Créateur. L'Etre éternel n'a ni commencement ni fin. Une choſe ne peut pas être & n'être pas en même temps.* Deux & deux font quatre ?

Le Docteur. Je le regarde comme inconteſtablement prouvé, que par rapport aux principes métaphyſiques, c'eſt-à-dire, aux premieres vérités, & à leurs conſéquences, notre Raiſon n'a preſque point de bornes.

L'Abbé. Mais en revanche, elle eſt étrangement bornée dans les connoiſſances phyſiques.

Le Docteur. C'eſt là un point que je vous prie de bien développer.

L'Abbé. On appelle *Phyſique* la connoiſſance des choſes naturelles, du Ciel, des Aſtres, de la Terre, des Elémens, des plantes, des animaux, des Corps, des Eſprits, &c. Mais cette connoiſſance eſt bien confuſe ; & j'oſe aſſûrer que nous ne connoiſſons la nature ou la ſubſtance intime d'aucun Etre.

Le Docteur. Vous adoptez donc mon ſentiment touchant la définition, laquelle on fait ſonner ſi haut dans les Ecoles ; & vous ſoutenez que cette définition qu'on appelle métaphyſique, n'eſt nullement l'explication de la nature phyſique ou intime de la choſe définie.

L'Abbé. A Dieu ne plaiſe que je penſe jamais autrement. Expliquer, c'eſt dévoiler, c'eſt développer, c'eſt faire ſentir, connoître & toucher au doigt la choſe qu'on explique. Or le moyen de faire connoître aux autres ce que je ne connois pas moi-même ? Et n'eſt-il pas évident que je ne connois la nature ou la conſtitution intime d'aucune choſe ? Et par conſéquent il eſt impoſſible que la définition *eſſentielle* ou *métaphyſique* tant que l'on voudra, ſoit l'explication de la ſubſtance intime de quelque Etre que ce ſoit. Elle ſera bien l'explication de l'idée que je m'en forme, eu égard à certaines propriétés, à certaines opérations que j'y découvre conſtamment ; idée qu'on peut appeller la nature objective ou idéale des choſes : mais elle ne ſera jamais l'explication de la nature réelle, phyſique & intime de ces choſes, puiſqu'elle ne me fera jamais connoître de quelles parties inſenſibles eſt compoſé un corps, ou quelle eſt la ſubſtance intime & réelle d'un eſprit.

Le Docteur. Vous ſçaurez donc bien apprécier la ſcience de ces grands Phyſiciens tant vantés de nos jours ?

L'Abbé. S'ils ſe bornent préciſément à la Phyſique expérimentale, pour apprendre quelles ſont les propriétés, les effets, les vertus des végétaux, des minéraux, des ſels, &c., leur travail & leurs recherches peu-

vent êtres utiles à la ſociété humaine : mais ſi dans leurs expériences ils n'ont pour but que de contenter une vaine & oiſive curioſité, à quoi cela les mene-t'il, qu'à perdre un temps précieux qui ſeroit bien mieux employé à une étude ſérieuſe & ſalutaire ? Que ſi, par une entrepriſe téméraire, ils s'efforcent de franchir les bornes que le Créateur a données à notre foible intelligence, & de connoître l'eſſence, la ſubſtance intime des Etres, ou corporels, ou ſpirituels; après s'être bien morfondus, ils ne ſeront pas plus avancés que le premier jour, & couverts de la plus juſte confuſion : S'ils peuvent la ſentir, ils reconnoîtront que Dieu a tellement livré (a) le monde aux diſputes des hommes, qu'ils ne peuvent connoître ou comprendre le moindre de ſes ouvrages. Non, tous ces ſombres rêveurs ne viendront jamais à bout de connoître clairement quelle eſt la nature ou la ſubſtance d'un brin d'herbe, d'une feuille, d'une fleur, &c.

Le Docteur. Il ſeroit beau voir nos chercheurs de la pierre philoſophale, nos Chymiſtes faire paſſer à l'alambic une feuille, une fleur, pour en connoître la compoſition intime.

L'Abbé. Qu'en reſteroit-il dans l'alambic, après la décompoſition cauſée par le feu ? Les particules ſubtiles qui s'échape-

(a) *Eccl. c.* 3.

roient par l'évaporation, pourroient-elles jamais leur être bien connues? On n'a point encore trouvé de microſcope capable de ſaiſir ces atomes à leur paſſage précipité. Il eſt donc conſtant que la nature intime des choſes naturelles eſt lettre clauſe pour tous les hommes; & que, hors leurs propriétés, & l'uſage que nous pouvons en faire, nous n'y pouvons rien connoître de plus.

Le Docteur. Il n'étoit pas néceſſaire non plus que la ſageſſe de Dieu nous en laiſſât connoître davantage. Créés pour le Ciel, nous ne ſommes que des paſſagers ſur la terre. Créés avec un corps qui s'altere à chaque inſtant, & qui a beſoin de réparer ſes forces, nous devions ſçavoir à quels uſages pour cela pouvoient ſervir les plantes, les animaux, & les autres Etres créés pour notre utilité: Voilà tout ce que le Créateur a jugé à propos de nous apprendre. Et nous bornant à cette connoiſſance qui eſt uniquement néceſſaire, nous devons cultiver notre eſprit par une étude & plus ſublime & plus ſalutaire, qui eſt l'étude de la ſcience du ſalut: tout le reſte doit nous paroître un hors d'œuvre d'autant plus déplacé, que, malgré toutes nos recherches, nous ne pourrons jamais ſçavoir autre choſe, ſinon quel eſt l'uſage que nous pouvons faire des Etres créés pour notre conſervation.

L'Abbé. Plus je réfléchis ſur cette im-

portante matiere, plus je ſens que notre Raiſon eſt infiniment bornée par rapport à la connoiſſance intuitive de toutes les choſes naturelles. Leurs propriétés, leurs vertus, leur uſage pour les beſoins de la vie, nous ſont aſſez connus, grace à la ſage & bienfaiſante Providence; mais leur eſſence, leur nature réelle, leur conſtitution phyſique & intime, ce ſont les Colomnes d'Hercule pour notre foible intelligence.

Le Docteur. Mais ſi un Pyrrhonien, prenant tout cela à profit, vous diſoit que, puiſque vous ne connoiſſez la nature intime d'aucun Etre, c'eſt témérairement que vous prétendez ôter à la matiere la faculté de penſer, & l'attribuer à la ſeule ſubſtance ſpirituelle que vous connoiſſez encore moins; que lui répondriez-vous ?

L'Abbé. Je lui demanderois d'abord s'il connoît bien la nature de l'eau & du feu; & ſi, ignorant parfaitement leur eſſence intime, il ſe croiroit téméraire en aſſûrant que le feu ne ſçauroit geler un fleuve, ni l'eau brûler le bois ou fondre les métaux ?

Le Docteur. Il répliquera que les Scholaſtiques attribuent aux cauſes ſecondes je ne ſçais quelle puiſſance obédientielle, en vertu de laquelle Dieu peut les élever à produire des effets qui ne leur ſont pas naturels. Que ferez-vous ? Abandonnerez-vous ce ſentiment de l'Ecole ?

L'Abbé. Je répondrai que Dieu ne peut faire, ni que le feu gele les rivieres, ni que l'eau brûle le bois, ſans les dépouiller des principales propriétés, qui ſont par rapport à nous leur eſſence : & qu'ainſi il y auroit contradiction, ſi ces élémens demeurant tels que nous les connoiſſons, produiſoient des effets tout contraires à ceux que nous remarquons conſtamment qu'ils produiſent. Et par conſéquent, ajouterai-je, malgré notre ignorance profonde touchant la nature intime du corps & de l'eſprit, nous connoiſſons pourtant avec évidence leurs principales propriétés, leſquelles ne ſont pas compatibles ; nous ſçavons d'une maniere sûre que l'Etre penſant eſt eſſentiellement ou parfaitement indiviſible, comme il eſt démontré dans votre Ouvrage (a) ſur la Religion : Je puis donc ſans témérité aſſûrer qu'il eſt abſolument impoſſible qu'un Etre étendu & diviſible à l'infini, tel que le Pyrrhonien lui-même nous préſente le corps, ſoit un Etre penſant, ou capable de penſée, de réflexion, de raiſonnement, &c.

Le Docteur. Cette replique eſt victorieuſe ; & vous n'avez aucun ſujet de craindre les pitoyables chicanes des Diſciples de Bayle. Mais avançons. Puiſque nos vues ſont ſi courtes par rapport à la nature des Etres créés, n'eſt-ce pas une témérité in-

(a) *I. Traité, pag.* 30 *&* 31.

ſupportable & une préſomption démeſurée, que l'homme, ce vermiſſeau ſi foible, oſe élever ſes regards audacieux vers la lumiere inacceſſible que Dieu habite, & entreprendre de ſonder ſes profondeurs incompréhenſibles ! Quoi ! j'ignore ce que je ſuis ; & je voudrai comprendre ce qu'eſt mon Créateur en lui-même ! Cette prétention eſt tout-à-fait inexcuſable.

L'Abbé. Votre réflexion nous conduit tout naturellement à ce qui regarde les myſteres de la Foi proprement dite. Souffrez que j'acheve ma petite diſſertation.

Le Docteur. Vous avez trop bien débuté, pour que je veuille vous interrompre.

L'Abbé. Nous avons vu que, par rapport aux principes métaphyſiques, c'eſt-à-dire aux premieres vérités & à leurs conſéquences, notre Raiſon, toute foible qu'elle eſt, peut ſe donner carriere à l'infini ; mais que, par rapport à la Phyſique ou à la connoiſſance des choſes naturelles, elle ſe trouve renfermée dans des bornes ſi étroites, qu'on peut dire qu'elle ne ſçait preſque rien. Elle eſt encore bien plus bornée par rapport aux myſteres : quelque éclairée qu'on la ſuppoſe par les lumieres mêmes de la révélation, elle n'y verra, n'y comprendra jamais rien.

Le Docteur. Ceci nous rappelle la diſtinction des connoiſſances naturelles & ſurna-

turelles : distinction qui vous a paru si importante dans notre premier Entretien.

L'Abbé. Elle peut en effet répandre un grand jour sur ce que nous allons dire. Voici l'idée que je m'en suis formée, en méditant d'après vous.

1°. Les connoissances accordées au premier homme sont d'adord celles qu'il auroit dû avoir dans l'état de pure nature, s'il avoit été créé comme il pouvoit l'être, sans que cet état dérogeât en rien aux perfections, aux attributs du Créateur. Ces connoissances doivent être appellées naturelles, même dans l'état de la nature originelle, parce qu'elles appartiennent à la nature de l'homme.

2°. Adam outre cela avoit la connoissance de la divine adoption, & de tous les appanages de cette divine adoption. Ces connoissances étoient en elles-mêmes surnaturelles : elles étoient appellées naturelles, en ce sens seulement, qu'il les avoit reçues avec la nature dès la premiere origine.

3°. Les connoissances de l'Incarnation du Verbe, de la Rédemption, & de tout ce qui en dépend, étoient en effet & devoient être surnaturelles.

Le Docteur. Ces connoissances doivent être à la portée de notre intelligence, puisqu'elles lui sont proposées.

L'Abbé. Elles lui sont proposées, oui

pour les croire, & non pas pour les comprendre; comme nous comprenons ces vérités ſi ſimples : *Le tout eſt plus grand que ſa partie : Deux fois deux font quatre : Deux choſes égales à une troiſiéme, ſont égales entre elles, &c.*

Le Docteur. Vous débrouillez cela tout au mieux. Oui, les myſteres de la Foi ſont les objets de notre intelligence éclairée par la révélation : mais quelque lumiere qu'elle en reçoive, elle ne peut faire autre choſe que de les croire ſimplement comme ſouverainement certains ; & elle ſera accablée ſous le poids de la gloire du Très-Haut, ſi elle s'efforce de les comprendre ou de les connoître d'une maniere claire & intuitive. Ainſi, comme dans l'ordre naturel nous ſommes sûrs qu'il y a des Etres corporels & des Etres penſans ou ſpirituels, ſans que nous puiſſions jamais en connoître la nature réelle, phyſique & intime ; de même, dans l'ordre ſurnaturel ou de la Foi proprement dite, nous ſommes sûrs de la vérité ou de l'exiſtence des myſteres révélés, quoiqu'il nous ſoit impoſſible de concevoir en quoi conſiſte leur eſſence.

L'Abbé. Nous voici à un point, qui m'a toujours arrêté. Notre Raiſon doit entrer pour quelque choſe dans ce qui regarde la Foi : Et elle doit ſe taire, ſe ſoumettre aveuglement lorſqu'il s'agit des myſteres

de la Foi. Nous devons être sûrs que ces myſteres ſont vrais, quoique nous ne les concevions pas. Mais ſi nous ne les concevons pas, comment ſommes nous sûrs qu'ils ſont vrais ? Et ſi nous ſommes sûrs de leur réalité, de leur vérité, comment ſe peut-il faire que nous ne les concevions pas ? C'eſt à vous, Monſieur, à développer une bonne fois cette difficulté, que vous avez méditée ſi long-temps.

Le Docteur. Il faut reprendre ici les choſes de plus haut. Commençons par l'exiſtence des choſes naturelles, dont vous avouez que nous ne connoiſſons nullement la nature intime. Vous êtes bien sûr que ces choſes exiſtent : mais comment en êtes-vous sûr, ſi vous ne connoiſſez point leur eſſence ?

L'Abbé. Je vois bien que vous allez me répondre, par rapport aux myſteres de la Foi, ce que je vous répondrai touchant l'exiſtence des choſes naturelles.

Le Docteur. Répondez toujours à ma queſtion. J'aurai ſoin d'appliquer enſuite votre réponſe.

L'Abbé. Vous m'avez démontré autrefois, & je m'en ſouviens bien à propos, que ſi j'étois ſeul, que je ne fuſſe qu'un Etre penſant, que je n'euſſe ni corps, ni ſens corporels, & qu'il n'y eût rien du tout hors de moi, mon Créateur me trompe-

roit étrangement; ſuppoſé les impreſſions vives, conſtantes & uniformes, que j'éprouve, & qui me portent invinciblement à juger que j'ai un corps & des ſens, qu'il y a d'autres Etres que moi, &c. Que mon Créateur fût un trompeur dans ce cas, la choſe ſaute aux yeux : Car ce premier jugement n'eſt pas libre. Donc, s'il étoit faux, mon erreur ne pourroit m'être imputée; mais je devrois l'imputer au ſeul Auteur de ces impreſſions, qui, eu égard à la diſpoſition de mon entendement, me forceroient à juger qu'il y a hors de moi des Etres, qu'on appelle les cieux, la terre, les plantes, les animaux, &c.

Le Docteur. Mais comment prouverez-vous que ce premier jugement n'eſt pas libre ?

L'Abbé. Je n'ai point oublié votre preuve. Nous n'avons de liberté dans nos opérations ſpirituelles, qu'autant que nous pouvons réfléchir avant que d'agir. Auſſi tous les Théologiens conviennent-ils que certains premiers mouvemens des paſſions ne ſont nullement libres. Or il eſt impoſſible qu'il intervienne aucune réflexion dans le premier jugement dont il s'agit. Il n'eſt donc aucunement libre.

Le Docteur. Cette preuve ſeroit invincible, ſi ce premier jugement ne renfermoit pas virtuellement une réflexion formelle ſur lui-même.

L'Abbé. Cette chicane ne m'embarraſſe guéres. Oui, j'avoue que tout jugement eſt équivalemment une eſpece de réflexion en ce ſens, qu'il eſt impoſſible que l'ame ſente, penſe, juge, ſans qu'elle le ſçache & ſans qu'elle ſe diſe imperceptiblement qu'elle ſent, qu'elle penſe, qu'elle juge : C'eſt là une propriété inſéparable de toutes les opérations de notre eſprit ; & il ne lui eſt pas plus libre de ne ſe le dire pas, qu'il ne lui eſt libre de le ſentir ou de ne le ſentir pas. Ce n'eſt donc point de cette eſpéce de réflexion virtuelle & néceſſaire qu'il eſt queſtion, lorſqu'on parle de la puiſſance de réfléchir eſſentiellement requiſe pour une vraie liberté. Cette réflexion proprement dite eſt une ſeconde penſée, un ſecond jugement, qui a pour objet le premier ; & par lequel l'ame approuve ou déſapprouve ſa premiere penſée comme vraie, ou comme fauſſe, ou comme douteuſe. Pour cela il faut bien des examens & bien des réflexions. Or, comme il eſt impoſſible que le premier jugement ſoit un ſecond jugement diſtingué de lui-même, il ne ſe peut faire qu'il renferme même virtuellement une réflexion proprement dite & libre. D'où il ſuit que ce premier jugement eſt, par rapport à l'ame, auſſi néceſſaire que le mouvement du cœur & que la circulation du ſang.

Le Docteur. Fort bien. Mais vous ſuppoſez que ce jugement eſt la premiere opération de l'eſprit, qui penſe actuellement; comme la ſaillie inopinée d'une paſſion eſt le premier mouvement de l'ame qui ſent une impreſſion ou agréable ou déſagréable.

L'Abbé. Je le ſuppoſe d'après vous : & je trouve vos preuves invincibles. Quand en Logique on dit que la premiere opération de l'ame eſt une appréhenſion ſimple, ou la repréſentation d'une idée, ſans rien affirmer ou nier, on n'enviſage alors que les opérations de l'ame par rapport aux objets diſtingués de ſes opérations intérieures. Mais ici il s'agit de ſes opérations intimes & vitales, par leſquelles notre eſprit ſçait qu'il ſent, qu'il voit, qu'il entend, &c. Or il eſt impoſſible que notre eſprit ſe repréſente l'idée ſimple attachée au mot, *animal*, par exemple, ſans que préalablement il entende ou liſe ce mot : Et il ne peut entendre ou lire ce mot, ſans qu'il ſe diſe imperceptiblement & néceſſairement qu'il l'entend ou qu'il le lit : C'eſt ce que nous pouvons appeller un jugement ſimple & direct : Jugement preſque imperceptible, mais que l'ame forme ſans aucune liberté. Et par conſéquent, ſi ce premier jugement étoit faux, notre ame ſeroit trompée ſans

qu'il lui fût poſſible d'éviter cette erreur, puiſqu'elle eſt néceſſitée à porter ce premier jugement, en ſe diſant à elle-même, *j'entens, je lis, &c.* Qui eſt-ce donc qui la tromperoit dans ce cas ? Ce ſeroit aſſûrément le Créateur, puiſque lui ſeul ſeroit l'auteur de ces impreſſions vives & conſtantes, qui forceroient cette ame à juger par un jugement ſimple & direct qu'il y auroit quelque choſe hors d'elle, quoiqu'il n'y eût rien du tout qu'elle & Dieu. Mais n'eſt-il pas impoſſible que Dieu ſoit l'auteur d'une tromperie ſi générale & ſi inévitable ? N'eſt-il pas auſſi eſſentiel à l'Etre ſouverainement parfait de ne vouloir pas tromper, qu'il lui eſt eſſentiel de ne pouvoir être trompé ? C'eſt là, je penſe, un des premiers principes de la Raiſon ſaine & générale. Il eſt donc impoſſible que ces premiers jugemens ſoient faux : Il faut donc néceſſairement qu'ils ſoient vrais. Ils ne peuvent être vrais, à moins que leurs objets n'exiſtent réellement. Et par conſéquent, en vertu de la véracité ſouveraine du Créateur bien connue, il eſt ſouverainement sûr qu'il y a d'autres Etres que mon ame ; & je ſuis ſouverainement certain que j'ai des ſens, des yeux, des oreilles, un corps, & qu'il exiſte d'autres hommes que moi, des animaux, des plantes, un ciel, une terre, &c.

Le Docteur. Ces vérités ſont miſes dans le plus beau jour. Mais vous en conclurez que Mallebranche a eu grand tort d'avancer qu'*il n'y a que la Foi qui puiſſe nous convaincre qu'il y a effectivement des corps.*

L'Abbé. Apparemment c'eſt en Dieu qu'il a vu ce beau principe. Mais vous en avez demontré (*a*) ailleurs l'abſurdité.

Le Docteur. Vous conclurez encore qu'il n'y a rien de moins raiſonnable que la hardieſſe avec laquelle un prétendu Philoſophe ſoutient que *la Raiſon ne nous fournit aucune preuve de l'exiſtence de la matiere, & par conſéquent de l'exiſtence des corps.*

L'Abbé. Qui eſt cet Auteur, ou Mallebranchiſte, ou Pyrrhonien?

Le Docteur. Je ne le connois pas: je connois ſeulement ſon ouvrage, qui a pour titre, *Hiſtoire Critique de la Philoſophie*, &c. à Amſterdam, 1741: & c'eſt au Tome ſecond, page 317, que ce judicieux Critique hazarde cette propoſition inſoutenable. Mais la preuve, dont il l'étaye, eſt des plus curieuſes. Il ajoute: *Quand rien n'exiſteroit dans la nature, ce Moi pourroit avoir les mêmes modifications, pourroit ſentir de la douleur ou de la joie: & en cela Dieu*

(*a*) *La vérit. Relig. diſſertat. préliminaire.*

ne me feroit aucun outrage, ni aucune injure, puiſqu'il ne me doit rien. . . . . .

L'Abbé. Non, dans la rigueur, Dieu *ne me doit rien.* Mais ne ſe doit-il rien à lui-même? ne lui eſt-il pas eſſentiel d'être ſouverainement ſage, bon & vrai? & ſeroit-il ſouverainement vrai, ou incapable de tromper ſa Créature, s'il étoit lui-même la cauſe immédiate de *ces modifications*, qui me forceroient à croire qu'il y a hors de moi d'autres Etres, lorſqu'il n'exiſteroit rien du tout que lui & que moi Etre penſant? Cet Auteur, s'il n'eſt pas un bon Pyrrhonien, eſt aſſurément un très-mauvais Philoſophe.

Le Docteur. On ne peut le réfuter avec plus de préciſion. Mais il y en a un autre à tourner en ridicule. C'eſt Mr. V.... auteur des Lettres philoſophiques. Vous vous ſouvenez ſans doute de ſa maxime favorite : *Je ſuis corps, & je penſe : je n'en ſçais pas davantage.*

L'Abbé. Oui, je m'en ſouviens ; & ſon aſſertion m'a toujours paru extravagante au ſouverain dégré. Si ce Poëte errant, qui a tant médité Newton ſans l'entendre, avoit un peu mieux médité les principes ſimples de la ſaine Méthaphyſique, il auroit peut-être pu apprendre d'abord qu'il penſoit, & que par conſéquent il exiſtoit : qu'il n'étoit pas éternel, & qu'ainſi il

avoit commencé d'exiſter : qu'il ſentoit des impreſſions, qui le forçoient à penſer qu'il y avoit d'autres Etres que lui ; & que, ſi ces impreſſions le trompoient, ce ſeroit par la faute d'un autre qu'il ſeroit trompé. Ainſi il auroit tâché de raiſonner de la ſorte : Je penſe, donc j'exiſte & je ſuis un Etre penſant : cet Etre penſant, qui eſt Moi, ſent des impreſſions vives, conſtantes & uniformes, qui me néceſſitent à juger que je ne ſuis pas ſeul, qu'il y a bien d'autres Etres que moi : Je puis donc ſçavoir autre choſe que ma penſée & que mon exiſtence, à moins qu'un Etre extérieur ne faſſe ſur moi ces impreſſions pour me tromper, &c. Mais à lui permis de ne ſçavoir que ce qu'il dit qu'il ſçait, & de ne le ſçavoir que comme il le ſçait. Toutes ces réflexions nous menent bien loin, Monſieur, & nous écartent preſque de notre ſujet.

Le Docteur. Point du tout. Vous venez de prouver d'une maniere inconteſtable qu'en vertu de la véracité divine bien connue, nous ſommes ſouverainement ſûrs qu'il y a hors de nous des Etres corporels, quoique leur nature intime nous ſoit parfaitement inconnue. J'applique votre réponſe au point capital de la révélation & des myſteres. Il s'enſuit donc qu'en vertu de la même véracité, nous

pouvons être ſouverainement ſûrs que ces myſteres ſont vraiment révélés, quoiqu'il nous ſoit abſolument impoſſible de les comprendre ou de les concevoir. Ainſi, comme notre ignorance touchant la ſubſtance phyſique & intime des Etres créés n'eſt pas une bonne raiſon d'en nier l'exiſtence ; de même le voile impénétrable, qui nous dérobe la vue des myſteres en eux-mêmes, ne peut être pour nous un juſte ſujet de révoquer en doute leur réalité.

L'Abbé. Cette application me paroîtroit bien juſte, ſi nous pouvions être auſſi ſûrs de l'exiſtence de la Révélation, que nous le ſommes de l'exiſtence des Etres ſenſibles. Mais.....

Le Docteur. Voilà un *Mais* qui me paroît bien déplacé. Quoi ! la véracité ſouveraine de Dieu ne peut être appliquée aux motifs de crédibilité qui aſſûrent l'exiſtence de la Révélation, comme vous l'avez appliquée aux impreſſions vives & conſtantes qui vous rapportent l'exiſtence des corps ?

L'Abbé. Mais ces impreſſions vives & conſtantes, je les ſens, je les éprouve, & j'en ſuis ſouverainement ſûr, en vertu du ſentiment intime, qui ne peut me tromper. Car, ſi ces impreſſions ne ſe faiſoient pas ſur mon eſprit, il ne ſeroit pas poſſi-

ble qu'il les ſentît, qu'il les éprouvât, &c. Mais je ne ſens pas, je n'éprouve pas ces motifs de crédibilité, auſquels vous voudriez appliquer la véracité divine, comme je l'applique à mes impreſſions. Il y a donc bien de la différence entre ces deux cas.

Le Docteur. Voyons ſi cette différence eſt auſſi conſidérable que vous paroiſſez le croire. J'avoue que ces impreſſions vives, conſtantes, uniformes, dont il s'agit, me ſont connues immédiatement par le ſentiment intime; & que je ne connois pas de la même maniere la plupart des motifs de crédibilité dont la Religion eſt appuyée. (Je dis *la plupart*, & je vous dirai bientôt pourquoi.) Mais pour cela les connois-je moins? Entrons dans un petit détail. Les motifs de crédibilité, ou les raiſons de croire, ſont les Prophéties, les miracles de Jeſus-Chriſt & de ſes Apôtres, l'établiſſement de l'Egliſe ſur les ruines de l'Idolâtrie, la conſtance des Héros Chrétiens, la fécondité de leur ſang répandu pour la Foi, la converſion de l'univers opérée par de pauvres pécheurs & par des moyens tout oppoſés aux meſures qu'auroit priſes la Sageſſe humaine, la perpétuité inébranlable de l'Egliſe Chrétienne, malgré les perſécutions, les Héréſies, les Schiſmes, &c. Or, je vous le

demande, Monſieur, tout cela n'eſt-il pas conſtamment vrai? & n'en ſommes-nous pas auſſi sûrs que ſi nous le voyons de nos yeux?

L'Abbé. Ce ſeroit ſe dèshonorer de gaieté de cœur, que de nier ſérieuſement la vérité de tous ces faits.

Le Docteur. Que direz-vous donc, ſi je vous démontre, que le principal motif de crédibilité nous eſt auſſi immédiatement connu, que les impreſſions dont nous venons de parler?

L'Abbé. Vous me ſurprenez infiniment, Monſieur. Quoi! il y auroit un motif de crédibilité, dont je ſerois auſſi immédiatement ſûr, que je le ſuis des impreſſions mêmes que j'éprouve?

Le Docteur. Oui, Monſieur: & c'eſt pour cela que tout à l'heure je me ſuis ſervi de ce terme, *la plupart*; voulant vous faire ſentir qu'il y en a quelques-uns que nous connoiſſons par nous-mêmes auſſi clairement, que nous connoiſſons les impreſſions faites par les objets ſenſibles.

L'Abbé. Il me tarde de voir la preuve de cette eſpece de paradoxe.

Le Docteur. Croyez-vous les Myſteres de la Trinité & de l'Incarnation?

L'Abbé. Je les crois de tout mon cœur; & je ſuis ſûr que bien d'autres les croient comme moi.

Le Docteur.

Le Docteur. Les comprenez-vous ces Myſteres ?

L'Abbé. Qui pourroit les comprendre ? ils ſont infiniment au-deſſus de la portée de notre intelligence, dont ils paroiſſent même contredire tous les principes.

Le Docteur. Ils ſont parfaitement incompréhenſibles. Et par conſéquent ils ne peuvent jamais avoir été inventés par des hommes. Car les hommes ne peuvent imaginer ce qui eſt infiniment au-deſſus de leur foible Raiſon : ils pourroient encore moins perſuader aux autres des Myſteres, qui révoltent leur entendement. On en eſt pourtant perſuadé ; & on les croit ces Myſteres, juſqu'au point d'être prêt à verſer tout ſon ſang pour en ſoutenir la vérité. Il faut donc que Dieu lui-même les ait fait connoître aux hommes, qui ſans cela n'en auroient jamais eu la premiere idée. D'où je conclus que l'incompréhenſibilité de ces Myſteres eſt un des plus puiſſans motifs de crédibilité : mais motif qui nous eſt appliqué immédiatement, & que nous connoiſſons auſſi évidemment que les impreſſions qui nous annoncent les Etres ſenſibles. Je puis ajouter qu'il y a encore d'autres motifs, que nous touchons, pour ainſi dire, du doigt : l'extinction de l'Idolâtrie, l'établiſſement du Chriſtianiſme, la réprobation, la diſperſion, l'obſtination

des Juifs prédites long-temps auparavant dans leurs propres livres, qu'ils portent par tout & qu'ils ne conſervent qu'à leur confuſion & à la gloire des Chrétiens, &c. Tout cela ne nous eſt-il point parfaitement connu ? Et ſi malgré tout cela, je veux dire ſi malgré l'aſſemblage de tous ces motifs de crédibilité, nous étions trompés touchant l'exiſtence réelle de la Révélation, notre erreur pourroit-elle nous être imputée ? Vous convenez que ce ſeroit Dieu lui-même qui nous tromperoit, s'il étoit l'auteur immédiat des impreſſions qui nous feroient juger qu'il y auroit d'autres Etres que nous, quoiqu'il n'en exiſtât aucun : Vous devez donc convenir auſſi qu'au cas que la Religion révélée ne fût qu'une chimere, ce ſeroit encore Dieu qui nous tromperoit, puiſque lui ſeul ſeroit l'auteur de l'idée que nous avons des Myſteres les plus incompréhenſibles, des prophéties, des miracles, du courage héroïque des Martyrs, du changement prodigieux arrivé dans l'Univers, &c. Et par conſéquent, comme en vertu de la véracité divine appliquée aux impreſſions que nous éprouvons, nous ſommes ſouverainement ſûrs qu'il y a hors de notre ame des Etres ſenſibles ou corporels ; de même, en vertu de cette véracité appliquée aux motifs de crédibilité que nous con-

noiſſons avec certitude, nous ſommes auſſi ſouverainement ſûrs qu'il y a une Religion révélée ou vraiment divine; parce qu'il nous eſt évident que Dieu ne peut nous tromper, & qu'il nous tromperoit s'il n'avoit pas réellement établi cette Religion, dont tout nous annonce qu'il eſt l'Auteur. Je vous le demande, Monſieur, cette application de votre réponſe vous paroît-elle manquer tout à fait de juſteſſe ?

L'Abbé. J'y trouve toujours quelque différence. Le jugement que je porte en conſéquence des impreſſions vives & conſtantes que j'éprouve, n'eſt nullement libre; c'eſt un jugement ſimple, direct & entiérement néceſſaire; & ma liberté ne pouvant y avoir aucune part, ſi je ſuis trompé, mon erreur en ce cas eſt inévitable. Mais dans le cas de la Religion, le jugement que je forme en conſéquence des motifs de crédibilité connus, eſt un jugement réfléchi & libre; & par conſéquent, s'il eſt faux, mon erreur n'eſt pas néceſſaire. Les deux cas ne ſont donc point ſemblables.

Le Docteur. Je ſuis bien aiſe que vous me propoſiez cette difficulté : elle m'en rappelle une autre qui m'a déja été objectée; ſçavoir, que ſi je ſuis ſouverainement sûr de l'exiſtence de la révélation, mon eſprit ſera néceſſité à croire les myſteres comme vrais, quoiqu'il ne les comprenne pas, & qu'ainſi

mon acte de foi ne ſera pas libre. Je ferai évanouir cette difficulté, après avoir répondu à la vôtre.

Oui, Monſieur, dans le premier cas notre jugement ſimple & direct eſt néceſſaire : & dans le ſecond cas notre jugement eſt libre, du moins médiatement. Je m'explique ; il y a une liberté immédiate, & une liberté médiate. La premiere ne peut convenir qu'aux actes de la volonté, puiſque la liberté formelle conſiſte dans l'indifférence active que nous avons pour vouloir ou ne vouloir pas. La ſeconde au contraire eſt attribuée à toutes les autres opérations qui, n'étant point formellement libres en elles-mêmes, participent pourtant à la liberté de la volition, dont elles ſont les ſuites ou les effets. Un exemple éclaircira ceci. C'eſt très-librement que ma volonté commande à l'œil de s'ouvrir : l'œil ouvert voit néceſſairement tous les objets qui lui ſont appliqués. Cette viſion eſt néceſſaire par rapport à l'œil qui n'eſt point capable de liberté ; mais elle eſt libre médiatement, à cauſe de la liberté formelle & immédiate de ma volonté qui force l'œil à s'ouvrir & à voir.

L'Abbé. Je conçois cela fort bien. Mais où me conduiſez-vous ?

Le Docteur. Vous l'allez voir. Il en va préciſément de même de notre jugement, touchant l'exiſtence réelle de la révélation. L'en-

tendement eſt comme l'œil de l'ame ; & dans ſes opérations directes, qui ſont d'appercevoir le vrai ou le faux, il n'eſt pas plus libre que l'œil corporel. Mais ma volonté peut commander à mon entendement d'examiner les motifs de crédibilité ; ou pour parler plus ſimplement & en termes moins ſcholaſtiques, mon ame peut par un choix libre s'appliquer à approfondir, à vérifier ces grands motifs, & à en développer les juſtes conſéquences. Cet examen, cette étude, ces réflexions ſont libres, parce que je m'y attache de mon plein gré & de mon propre choix ; mais le jugement qui s'en enſuivra, ſera néceſſaire en lui-même, parce que, comme nous l'avons dit en parlant de la loi naturelle, notre eſprit eſt tellement fait, qu'il lui eſt impoſſible de rejetter le vrai ou d'adopter le faux, lorſqu'il les apperçoit d'une maniere claire & évidente, comme il eſt impoſſible à l'œil ſain de voir blanc ce qui eſt noir. Or, après cet examen libre & bien réfléchi des motifs de crédibilité, il n'eſt pas poſſible qu'un eſprit bien fait, clair-voyant & juſte, n'apperçoive pas clairement ces vérités : *Nous croyons des myſteres incompréhenſibles, dont nous n'aurions pu avoir la moindre idée ſi Dieu ne nous l'avoit pas fait naître. Il y a eu des prophéties bien marquées & parfaitement accomplies. Il s'eſt fait des miracles véritables & inconteſtablement avérés, pour appuyer la Religion ou la révélation. Dieu ſeul,*

peut être l'Auteur des véritables prophéties : il ne peut opérer des miracles en faveur du menſonge, &c. Il lui eſt donc également impoſſible de n'en tirer pas cette conſéquence : *Il y a donc une Religion vraiment divine, ou une révélation réellement exiſtente.* Or, appercevoir ces vérités & cette conſéquence, les ſaiſir & acquieſcer au vrai, c'eſt la même choſe par rapport à notre entendement qui n'a point la liberté de les rejetter, quoiqu'il y ait été appliqué librement. Mais ſi ces jugemens étoient faux, quoique libres médiatement, mon erreur pourroit-elle m'être imputée ? Répondez, Monſieur.

L'Abbé. Je vois bien que je me ſuis laiſſé trop fraper d'une prétendue différence entre les deux cas. La liberté ſeulement médiate de ces jugemens ne peut faire que je ne me trompe par ma faute, ſi je ſuis réellement trompé. Pour le prouver, je n'ai qu'à rappeller votre comparaiſon de l'œil. C'eſt librement que j'ouvre l'œil : c'eſt néceſſairement que cet œil voit ce qui lui eſt préſenté : Mais ſi, par les preſtiges de quelque Génie trompeur, il eſt tellement faſciné qu'il prenne un buiſſon pour un homme ſans que je puiſſe découvrir mon erreur, elle doit être uniquement imputée à l'auteur qui fait illuſion à mes yeux : cela eſt hors de doute. Je raiſonne de même par rapport à l'entendement, qui eſt l'œil de l'ame : C'eſt avec une

parfaite liberté qu'elle l'applique à examiner les grands motifs de crédibilité : c'eſt néceſſairement que cet entendement voit que ces motifs lui annoncent avec évidence une Religion révélée. Si la révélation n'exiſte pas, il eſt trompé ; mais ſon erreur ne peut lui être imputée, & elle doit être ſur le compte de l'auteur de notre entendement & des apparences trompeuſes qui lui préſenteroient le faux pour le vrai, ſans qu'il pût jamais découvrir cette ſupercherie.

Le Docteur. Vous avez parfaitement ſaiſi ma penſée. Mais il reſte une difficulté qu'on m'a propoſée : tâchez de l'éclaircir. La voici : Il y a certains cas, où le mal qui ſuit d'une action m'eſt imputé, quoiqu'il ne ſe trouve dans cette action qu'une liberté médiate & éloignée. Par exemple : ſi je mets le feu à une meule de grain, je ſuis l'unique auteur de cet incendie, quoique le feu ſoit un agent néceſſaire, & qu'il n'y ait qu'une liberté médiate dans la main qui l'applique. Il en eſt de même de mille autres cas ſemblables. D'où l'on conclut qu'au cas que nous ſoyons trompés au ſujet de l'exiſtence de la révélation, nous ne devons pas attribuer à Dieu notre erreur ; mais qu'elle peut nous être imputée, quoique notre jugement ſoit néceſſaire en lui-même, & ſeulement libre d'une liberté médiate & empruntée.

L'Abbé. Il s'enſuivroit de-là que la vé-

racité divine ne nous ſerviroit de rien pour nous aſſurer de l'exiſtence de la révélation. J'avois deſſein de vous faire cette objection, ſi vous ne m'aviez pas prévenu. Mais je vous conjure d'y répondre vous-même. Je n'ai là-deſſus que des idées fort confuſes.

Le Docteur. Si j'ignorois invinciblement l'activité du feu ; & que, ſans pouvoir prévoir aucun fâcheux accident, je l'appliquaſſe à cette mulle, ſerois-je coupable de l'incendie ?

L'Abbé. Vous en ſeriez bien l'auteur dans un ſens phyſique ; mais on ne pourroit à juſte titre vous donner l'odieux nom d'incendiaire.

Le Docteur. Donnez la preuve de ce que vous venez de dire ; & vous ferez évanouir l'objection.

L'Abbé. C'eſt que je ne ſuis reſponſable que de ce qui m'eſt volontaire, & que rien n'eſt volontaire ſans connoiſſance : Car je ne puis vouloir ce que je ne connois nullement. Or dans ce cas vous vous ſuppoſez une ignorance invincible & de la vertu du feu & de l'incendie qu'il peut cauſer. Ce ſeroit donc une injuſtice manifeſte de vous imputer cet incendie comme à une cauſe morale & criminelle.

Le Docteur. Vous répondez fort bien. Mais que devient l'objection ? Dans le cas

de la Religion, eſt-ce qu'en appliquant librement mon eſprit à étudier, à approfondir les motifs de crédibilité, je puis prévoir qu'en conſéquence je porterai un jugement faux; comme l'incendiaire prévoit que le feu qu'il applique, brûlera ſûrement la moiſſon de ſon ennemi ? N'ai je pas au contraire tout ſujet de me perſuader qu'en cherchant la vérité avec un cœur ſimple & droit, je la trouverai ? Et ſi je ne la trouve pas, ſi je tombe dans l'erreur, ſera-ce de ma faute ?

L'Abbé. Faites-y attention, Monſieur : ne prêtez-vous pas ici des armes à nos freres égarés ? Ne nous diſent-ils pas tous les jours qu'ils cherchent la vérité avec un cœur ſimple & droit; qu'ils croient l'avoir trouvée; & que, s'ils ſont dans l'erreur, ce n'eſt pas leur faute ? Je vous le demande, ſont-ils fondés à rejetter leur erreur ſur Dieu, comme vous prétendez que nous pourrions le faire, ſi notre jugement ſur l'exiſtence de la révélation étoit faux ?

Le Docteur. Diſtinguons ici, s'il vous plaît, deux queſtions bien différentes. La premiere regarde les adverſaires du Chriſtianiſme en général, leſquels prétendent qu'on ne peut démontrer la divinité de la Religion : & c'eſt contre eux que nous agiſſons ici principalement. La ſeconde eſt agitée entre nous autres Catholiques, & toutes les Sectes ſéparées de l'Egliſe Romaine. Ne confondons donc pas

ces deux diſputes, comme ſi elles n'en faiſoient qu'une. Pour répondre maintenant à votre difficulté, je dis que, ſi nos freres errans ne parlent que de la divinité de la Religion & de ſes principaux myſteres, comme de la Trinité, de l'Incarnation, &c. qu'ils adoptent auſſi bien que nous, ce ſont les mêmes motifs de crédibilité qui leur en aſſûrent la révélation; qu'il leur eſt auſſi évident qu'à nous que ces myſteres ſont révélés; & qu'ils ont autant de droit que nous, de dire d'après Richard de *Saint Victor: Seigneur, ſi ce que nous avons cru eſt une erreur, c'eſt vous qui nous avez trompés: Domine, (a) ſi error eſt, à te decepti ſumus.* Mais s'ils veulent ſe ſervir de ces grands motifs de crédibilité pour appuyer les dogmes particuliers qui les ſéparent de notre Communion, il me ſera aiſé de leur arracher ces armes que vous prétendez que je leur prête. En effet, il n'y a qu'un Dieu & qu'une Foi, c'eſt-à-dire une vraie Religion: cette Religion eſt donc unique & indiviſible, comme ſon Auteur. C'eſt donc cette Religion unique & indiviſible qu'appuient uniquement nos grands motifs de crédibilité, les Prophéties, les miracles, &c.

L'Abbé. Je vous entens, Monſieur. Vous prétendez que les motifs de crédibilité ne viennent qu'à l'appui des points révélés; &c

(a) *L. I. de Trin. n.* 2.

que tous les points révélés, qui ſont toujours les mêmes, forment cette Religion unique & indiviſible dont Dieu eſt l'Auteur.

Le Docteur. Qu'il eſt charmant de raiſonner avec gens d'eſprit! ils entendent à demi mot. Non, Monſieur, il n'y a que les points réellement révélés qui forment le corps de cette Religion appuyée par les motifs de crédibilité : d'où il ſuit évidemment que nos freres égarés ne peuvent faire venir ces motifs à l'appui de leurs opinions particulieres, à moins qu'ils ne démontrent que ces opinions ſont vraiment révélées, & qu'elles font partie de la Religion ; ſans quoi ces motifs leur échapent & ne leur ſervent de rien. Or ont-ils des preuves ſolides qui forcent leur eſprit à juger que l'Egliſe fondée ſur la pierre *eſt tombée en ruine & déſolation* ; que Luther & Calvin ont eu une Miſſion extraordinaire pour relever cette Egliſe ; que la véritable Egliſe eſt inviſible, &c. ?

L'Abbé. S'ils avoient des preuves claires & déciſives de la chûte de l'Egliſe, ils prouveroient que, malgré l'Oracle de Jeſus-Chriſt, les portes de l'Enfer ont prévalu contre cette Egliſe ; & qu'un article de Foi, qu'ils ſont obligés d'admettre avec nous, eſt abſolument faux : car en récitant le Symbole, ils font profeſſion de croire l'Egliſe Catholique ou univerſelle. Or, l'Egliſe ne

peut être Catholique ou Univerſelle, ſans exiſter dans tous les temps depuis ſon établiſſement juſqu'à la conſommation des ſiécles : & par conſéquent, ſi elle étoit *tombée en ruine & déſolation*, comme porte la Confeſſion de Genêve, elle auroit ceſſé d'être dans un certain temps ; elle n'auroit plus été Catholique ou Univerſelle ; & cet article ſeroit un faux article de Foi. N'y a-t'il pas là une contradiction manifeſte, pour ne pas dire un blaſphême monſtrueux ? Et l'entendement peut-il *être néceſſité à acquieſcer à des idées contradictoires ?*

Le Docteur. Vous voyez donc bien, Monſieur, que je n'ai pas *prêté des armes* à nos freres égarés, en m'expliquant comme j'ai fait, touchant nos motifs de crédibilité. Sont-ce les prophéties qui leur aſſûrent que leur religion particuliere eſt vraiment divine ? S'il y a des prophéties qui les regardent, elles doivent être bien dèshonorantes pour eux : car ce ne peut être que celles de Jeſus-Chriſt & des Apôtres, qui nous ont prédit les ſcandales, les ſchiſmes & les héréſies. Oſeroient-ils produire de vrais miracles en faveur de leurs différentes opinions, de la prédeſtination abſolue, de la grace néceſſitante, de l'inutilité des bonnes œuvres pour les adultes, & du Baptême pour les enfans des fidéles, du ſang figuré dans l'Euchariſtie, &c. ? Et

si les miracles leur manquent, qu'oppoſeroient-ils aux miracles inconteſtables de l'Egliſe Romaine ? Pour ce qui regarde l'établiſſement de leur réforme, eſt-ce l'humilité, la pauvreté, l'obéïſſance, la ſoumiſſion aux puiſſances légitimes, la charité, le zèle déſintéreſſé, l'amour des ſouffrances, des croix, des mortifications, le parfait renoncement à ſoi-même & à tous les plaiſirs des ſens, qui y ont donné naiſſance, qui l'ont établie & ſoutenu juſqu'à nos jours ? S'ils le prétendoient, ne s'expoſeroient-ils pas à la riſée & aux mépris de tous ceux qui ont la plus légere teinture de leur hiſtoire ? Quels ſont leurs Saints & leurs Apôtres dans le nouveau monde ? Que s'ils n'ont rien de tout cela, quels ſont les motifs, en vertu deſquels ils puiſſent être bien sûrs que le ſyſtême de leur religion eſt divin ou révélé ? Diront-ils avec l'Auteur de l'Anti-Machiavel, que *Dieu eſt le pere de toutes les Sectes, puiſqu'il leur a donné à toutes des armes égales ?*

L'Abbé. Cette propoſition eſt extravagante, & elle ne peut être que le fruit de l'imagination gâtée d'un Déïſte. Car les Proteſtans ne peuvent point penſer de la ſorte. Autrement il faudroit qu'ils convinſſent qu'ils n'ont aucune certitude touchant leur religion, puiſque les preuves & les motifs étant égaux entre deux par-

tis opposés, il ne peut y avoir de part & d'autre qu'une probabilité & qu'un doute égal. Or quelle religion, quelle foi que celle qui n'est fondée que sur un doute !

Le Docteur. Votre réflexion est très-sensée & très-juste. Mais croyez-vous encore que j'ai *prêté des armes* à nos freres égarés, en disant *que j'ai tout sujet de me persuader qu'en cherchant la vérité avec un cœur simple & droit, je la trouverai*; & que, *si je ne la trouve pas, si je tombe dans l'erreur, ce ne sera pas de ma faute* ? Pouvez-vous vous persuader que c'est *avec un cœur simple & droit qu'ils cherchent la vérité* ?

L'Abbé. Je n'oserois les soupçonner tous de mauvaise foi. Car enfin il se trouve dans les Provinces du Nord de simples Chrétiens, qui n'ont jamais entendu parler de controverses ; & qui croient avec simplicité, sur l'autorité de leurs Pasteurs, que leur religion est bonne.

Le Docteur. Je ne parle point ici de ces simples. C'est une question qu'il est fort inutile d'agiter pour le cas présent. Il ne s'agit que de leurs Docteurs, que des hérétiques sçavans à leur façon. Je dis, *sçavans à leur façon* : car il n'y a de vrais sçavans que ceux qui sçavent le vrai, & qui le sçavent bien. Or je vous le demande, ces Ministres peuvent-ils avoir une bonne foi, qui rende leur erreur excusable ? J'en ap-

pelle à leur conſcience. S'ils examinent avec un eſprit ſimple & droit les grands motifs qui nous attachent à l'Egliſe Romaine, pourront-ils juger prudemment qu'elle eſt une fauſſe Egliſe ; & que la leur eſt la véritable, hors de laquelle il n'y a point de ſalut ? Et ſur quoi fondés formeroient-ils un pareil jugement ? Leurs Sectes, quelles qu'elles ſoient, n'ont ſûrement point l'antiquité, l'univerſalité, l'étendue, la perpétuité, la ſucceſſion non interrompue des premiers Paſteurs, qu'ils n'oſeroient diſputer à l'Egliſe Romaine : les prophéties ne leur ſont d'aucun ſecours : nul miracle ne les autoriſe : les Saints reconnus de tout l'univers n'ont jamais profeſſé leurs dogmes. Pour peu qu'ils y réfléchiſſent mûrement, ils ſentiront que, s'il y a une véritable Egliſe, ce ne peut être que celle qui a toutes ces marques caractériſtiques. Mais ſi, malgré toutes ces lumieres, ils perſiſtent à ſoutenir que c'eſt leur religion particuliere, qui eſt la véritable ; que l'Egliſe Romaine eſt *la Babylone* de l'Apocalypſe, *la Proſtituée*, *la Synagogue de Satan*, &c. ſont-ils vraiment inexcuſables s'ils ſe trompent ? Qu'en penſez-vous, Monſieur ?

L'Abbé. Je ſens maintenant la différence qu'il y a entre eux & nous. Nous avons nous autres tout ſujet de dire que, ſi la Religion

qui a toutes les marques de divinité, n'eſt pourtant pas divine, il n'y en a aucune qui ait ce caractere ; & que, ſi nous nous trompons, ce n'eſt point notre faute. Au contraire, nos freres égarés, qui n'ont ſûrement pas des motifs à être mis en paralléle avec les nôtres, ne peuvent imputer leur erreur qu'à leurs préjugés, qu'à leurs préventions, qu'à leur précipitation, & peut-être qu'à leur malignité, à leur orgueil ſecret, pour ne pas dire à d'autres vices dèshonorans. Non, je ne les excuſerois pas de blaſphême, s'ils oſoient dire avec Richard de ſaint Victor, que c'eſt Dieu lui-même qui les a trompés. Me voilà pleinement ſatisfait ſur ce grand point, qui m'avoit toujours arrêté. Maintenant, s'il vous plaît, ſouvenez-vous que vous avez promis de bien débrouiller la difficulté qu'on vous a objectée touchant la liberté de notre foi. Il me tarde de voir cela bien dévelopé.

Le Docteur. On s'embarraſſe aiſément dans ces ſortes de queſtions, lorſqu'on ne s'en forme pas une idée claire & préciſe. On confond les raiſonnemens théologiques avec les actes de Foi : ſouvent même on confond ces actes avec l'habitude dont ils ſont les ſuites. Il faut donc diſtinguer exactement tout cela, pour ne pas s'y méprendre.

1. Lorſque j'examine les motifs de crédibilité, que je fais attention à la ſouveraine véracité de Dieu, & que tout mûrement conſidéré,

conſidéré, je juge que Dieu a parlé, qu'il a révélé une Religion, &c.; ce n'eſt pas là un acte de Foi, mais un raiſonnement dont je me ſers pour m'aſſûrer que ma foi eſt ſouverainement prudente. Ainſi je ne ſuis gueres intéreſſé à trouver là de la liberté.

2. La Foi habituelle, où l'habitude de la Foi eſt auſſi bien diſtinguée des actes de Foi, dont il s'agit dans l'objection. En effet, les enfans ne reçoivent-ils pas le Baptême, la Foi habituelle, ſans que pendant toute l'enfance ils puiſſent faire un ſeul acte de Foi? & cette habitude eſt-elle plus libre que le Baptême même qu'ils reçoivent ſans le ſçavoir?

3. L'acte de Foi, qui doit être libre & méritoire, eſt la croyance actuelle, que je donne à la parole de Dieu. Cet acte n'eſt point un jugement néceſſaire: c'eſt une ſoumiſſion volontaire à l'autorité de ce Dieu infiniment vrai: ſoumiſſion que je réïtere autant que je veux, & comme je le veux, ſoit de cœur, ſoit de bouche: ſoumiſſion d'autant plus agréable à Dieu, qu'il faut une volonté bien déterminée à reſpecter ſa ſouveraine véracité, pour lui proteſter ſouvent & de cœur qu'on croit tous les Myſteres, malgré leur incompréhenſibilité. En effet, nous nous trouvons arrêtés à chaque moment: il nous vient mille doutes involontaires au

ſujet de ces Myſteres, où notre foible Raiſon ſe perd. Mais mépriſer, rejetter, vaincre ces doutes par reſpect pour l'autorité de Dieu, n'eſt-ce pas un ſacrifice libre que nous lui offrons, chaque fois que nous réïtérons nos actes de Foi? Il eſt donc évident que ces actes ſont parfaitement libres.

L'Abbé. Je conviens que ces actes particuliers dépendent de notre liberté. Il eſt en mon pouvoir de dire ou de ne dire pas : *Mon Dieu, je crois tout ce que vous avez révélé, parce que vous êtes la vérité même.* Et je trouve dans cet acte, la Foi qu'on ajoute à la parole de Dieu, le reſpect pour ſon autorité, & une parfaite liberté. Voilà donc l'objection réduite en poudre.

Le Docteur. Je vous l'ai déja dit : c'eſt qu'on n'a pas aſſez diſtingué les raiſonnemens évidens qui regardent l'exiſtence de la révélation, & les actes de Foi par leſquels je me ſoumets à la révélation. Les raiſonnemens évidens forcent notre entendement à juger que Dieu a parlé : & par ces actes particuliers & libres, nous ajoutons foi à la parole de Dieu ſuffiſamment connue. Ainſi dans mon acte de Foi je ne raiſonne pas; je me ſoumets, & je dis ſimplement, *Je crois ce que Dieu a révélé.* Mais quand je veux rendre raiſon de la certi-

tude ſouveraine de mon acte de Foi, je remonte plus haut, & je me rappelle tous mes grands motifs, pour me convaincre que Dieu a réellement parlé; & que, quand il parle, tout ce qu'il dit eſt vrai, quelque incompréhenſible qu'il ſoit.

L'Abbé. Je ne vous en demande pas davantage, Monſieur. Il eſt évident que tous nos actes de Foi ſont libres, quoique je ſois néceſſité antérieurement à juger que la Révélation exiſte. Autre choſe eſt de croire ſimplement; autre choſe eſt d'être ſûr que ce que l'on croit, eſt vrai. L'un eſt un hommage volontaire que l'on rend à l'autorité infaillible de Dieu: l'autre eſt le fruit des réflexions, des méditations, des raiſonnemens, que l'on fait ſur tous les motifs de crédibilité & ſur les démonſtrations de la lumiere naturelle, qui, ſelon S. Thomas, ſont comme des préliminaires pour les articles de Foi; *præambula ad articulos.*

Le Docteur. A préſent que nous avons écarté tout ce qui pouvoit nous arrêter, vous conviendrez aiſément que comme, en vertu de la véracité infinie de Dieu appliquée aux impreſſions vives & conſtantes que nous éprouvons, nous ſommes ſouverainement ſûrs de l'exiſtence des Etres ſenſibles, quoique nous n'en connoiſſions pas l'eſſence; de même, en vertu de cette

veut faire valoir mal à propos, ſans la connoître.

L'Abbé. Deux ou trois queſtions bien ſimples me ſuffiront pour déconcerter nos prétendus Beaux-eſprits. Je vous ſçais gré de m'avoir inſtruit de la ſorte : & vous pouvez compter que déſormais je ſçaurai faire un meilleur uſage que je n'ai fait de ma Raiſon particuliere.

Le Docteur. Je m'en rapporte bien à vous, Monſieur : & j'eſpere que vous voudrez bien me faire part des petites ſcènes que vous ne manquerez pas d'avoir dans ces cercles, où votre qualité & vos emplois vous donnent entrée.

L'Abbé. J'aurai l'honneur de vous voir auſſi ſouvent que vous me le permettrez.

FIN.

ADDITION.

L'AUTEUR des Lettres Chinoiſes, *trop connu dans le monde pour en impoſer aux Lecteurs équitables & ſenſés, a inſéré dans deux de ſes Lettres des traits fort injurieux à l'Auteur de* BAYLE EN PETIT. *Celui-ci a cru devoir lui répondre par deux Lettres, qui ont été imprimées dans la Bibliothéque Françoiſe & dans la Clef de Verdun. Mais comme tout le monde ne lit pas ces Ouvrages périodiques, on croit que le Public trouvera bon que ces Lettres paroiſſent ici. On y verra juſqu'où va la hardieſſe du Marquis d'***, & avec quelle modération on a répondu à ſes extravagantes ſaillies.*

EXTRAIT DES LETTRES CHINOISES, CONTRE *BAYLE EN PETIT.*

LETTRE LV.

» LEs Compagnons de nos amis les Miſ-
» ſionnaires donnent de temps en temps
» quelques bons Livres au Public : mais ils
» en publient auſſi une grande quantité, qui
» ne ſont faits que pour dire des injures aux
» gens qu'ils n'aiment point. Un fanatique
» de leur Société vient de mettre au jour
» un Libéle (*a*) diffamatoire, ſans eſprit,
» ſans érudition, rempli de menſonges, de
» calomnies groſſieres contre le vertueux &
» reſpectable Auteur de ce Dictionnaire
» Hiſtorique & Critique, que tu as lu avec
» tant de plaiſir & d'admiration. Ce grand
» Homme a été attaqué, après ſa mort, de
» la maniere la plus indécente par quelques
» Ecrivains de la derniere claſſe. «

(a) *Bayle en petit.*

LETTRE

LETTRE LVIII.

PUiſque Monſieur, dis-je au Libraire, ne « me conſeille point d'acheter ce Livre, « voyons-en donc quelqu'autre. En voici, « me dit-il, un tout nouveau. Il eſt intitulé, « *Bayle en petit*, ou *Anatomie de ſes Ouvrages*. « Ha ! donnez-moi, m'écriai-je, ce char- « mant Ouvrage : ſans marchander, je vais « le payer tout ce que vous voudrez. Quoi ! « l'on a raſſemblé dans un ſeul volume tout « ce qu'il y a de plus vif, de plus ingénieux, « de plus ſpirituel dans les Ouvrages de « Bayle ? Quel eſt le ſage François qui a « rendu ce ſervice à ſes Compatriotes ? « Pendant que je tenois ce diſcours, l'hom- « me vêtu de noir me regardoit, en ſouriant « d'un air moqueur. Ce Livre, me dit-il, « que vous offrez de payer ſi cher, eſt un « Libéle diffamatoire écrit contre le grand « Homme que vous paroiſſez eſtimer ſi fort. « Un Jéſuite, auſſi ignorant que fanatique, « appellé le Pere LE FEVRE, en eſt l'Au- « teur. Il eſt impoſſible de pouvoir ramaſſer « dans un ſeul volume autant de calomnies, « d'impoſtures, de puérilités, de mauvais « raiſonnemens, de platitudes, de ſottiſes, « qu'en a fourré dans ſon Ouvrage ce petit « avorton théologique. Tout cela, au reſte, « eſt aſſaiſonné d'une doſe de mauvaiſe foi. «

» Les paſſages rapportés ſont ou tronqués,
» ou défigurés par des abbréviations, qui
» réellement les rendroient ridicules, ſi l'on
» ne ſçavoit point comme ils ſont dans les
» originaux ; mais qui ne ſervent qu'à cou-
» vrir de honte & de confuſion l'ignorant
» impoſteur, qui, pour avoir le moyen d'in-
» jurier un des plus grands génies de l'Uni-
» vers, ne trouve d'autre moyen que de fal-
» ſifier ſes Ecrits. Au reſte, il n'eſt pas per-
» mis d'écrire auſſi fadement, auſſi payſam-
» ment que le petit *Jéſuite*. *Un Livre pareil*
» *au ſien, eſt la honte d'un Etat qui en ſouffre*
» le débit. Auſſi quelque crédit qu'ait la So-
» ciété, le Pere LE FEVRE n'a point oſé de-
» mander un Privilége pour ſon ouvrage. Il
» eſt imprimé comme tous les Libéles diffa-
» matoires, ſans le nom d'aucun Libraire.

» Hé ! pourquoi, demandai-je à celui qui
» venoit de m'inſtruire d'un fait qui me pa-
» roiſſoit ſi extraordinaire, puiſque vous
» connoiſſez en France l'Auteur d'un pareil
» Ouvrage, ne le puniſſez-vous pas ſévére-
» ment? Eſt-ce parce qu'il eſt Théologien? Si
» un Bonſe à Peckin s'aviſoit de vouloir flé-
» trir quelque illuſtre Lettré, & avoit l'ame
» aſſez baſſe pour injurier groſſiérement un
» Philoſophe reſpectable, que la mort auroit
» privé du droit de ſe défendre & de repouſ-
» ſer les outrages qu'on fait à ſa mémoire, un
» châtiment ſévere ſeroit la récompenſe de

l'inſolente audace du Bonſe. Quelle idée « peut-on avoir d'une Nation qui ne pu- « nit que les fautes des Laïques ? Les Chi- « nois ne ſe contentent pas de châtier un « Bonſe lorſqu'il a commis un crime ; ils « puniſſent auſſi ſes Supérieurs, pour n'a- « voir pas empêché qu'il le fît. Il ſeroit aſſez « à propos que, ſuivant la coutume de « Peckin, le Recteur & le Sous-Recteur des « Jéſuites euſſent deux ou trois cens coups « de fouet dans la Cour de leur Collége, « pour avoir permis qu'on publiât un Li- « béle diffamatoire. En pareil cas, à la Chi- « ne, on fuſtigeroit tout le Couvent, fût-il « compoſé de deux mille Bonſes. « &c.

PREMIERE LETTRE de l'Auteur de Bayle en petit, à l'Auteur des Lettres Chinoiſes, imprimée dans la Bibliothéque Françoiſe en Hollande, & dans la Clef du Cabinet de Verdun. Mai 1741.

J'AI lu avec d'autant plus de plaiſir, Monſieur, votre nouvel Ouvrage, que j'y entre pour quelque choſe, & d'une maniere qui me fait beaucoup d'honneur. Je dois vous ſçavoir gré de ce que vous me déni-

grez dans la même Lettre, où vous traitez d'*ordures* les Ouvrages d'hommes reſpectables par leur ſçavoir & leur vertu.

Il m'eſt glorieux d'être dèshonoré en ſi belle compagnie, ſur tout par un homme qui ne prodigue ſon encens qu'aux Bayle, qu'aux Fra-Paolo, &c. Je n'ai donc garde de me plaindre des injures groſſieres dont vous me régalez dans vos Lettres LV & LVIII. Je me regarderai, puiſque vous le voulez, comme un *Ecrivain de la derniere claſſe*, comme un Auteur *ſans eſprit & ſans érudition*, comme un *ignorant*, un *petit avorton théologique*, &c. Je croirai même, toujours en vertu de votre déciſion magiſtrale, que mon petit volume eſt rempli de *puérilités*, de *platitudes*, de *ſottiſes*, & qu'il eſt écrit *fadement* & *payſamment*. Le ſentiment des plus habiles gens de Paris, qui penſent autrement que vous de mon Ouvrage, ne peut balancer dans mon eſprit l'arrêt que vous venez de rendre. Je le reſpecte, comme étant émané du Tribunal ſouverain & infaillible que vous-même avez érigé, en vous établiſſant Régent du Parnaſſe & Cenſeur univerſel des Ouvrages d'eſprit. Mais je ne puis diſſimuler l'accuſation grave & injuſte que vous m'intentez ſur l'eſſentiel de ma Critique. Vous aſſûrez d'un ton déciſif que tout y *eſt aſſaiſonné d'une doſe de mauvaiſe foi : que les paſſages rapportés ſont ou tronqués, ou*

défigurés par des abbréviations, qui réellement les rendroient ridicules, ſi l'on ne ſçavoit point comme ils ſont dans les originaux ; mais qui ne ſervent qu'à couvrir de honte & de confuſion l'ignorant impoſteur, qui, pour avoir le moyen d'injurier un des plus grands génies de l'univers, ne trouve d'autre moyen que de falſifier ſes Ecrits. Ce ſont vos termes, Monſieur : je ne les *défigure* pas. Ils ſont trop bien compaſſés pour y toucher. Ce *moyen* répété deux fois dans la même phraſe, n'eſt ſûrement pas du ſtyle *payſan* ; & il faut avoir tout votre eſprit pour trouver préciſément du *ridicule* dans les paſſages du *vertueux* Bayle, tels que je les ai rapportés. Mais ce n'eſt pas de quoi il s'agit ici. Je pourrai y revenir plus tard. Préſentement il eſt queſtion de la falſification des Ecrits de Bayle. Vous prétendez que je les ai altérés : vous le dites avec une hardieſſe capable d'en impoſer aux Lecteurs qui ne vous connoiſſent pas. Mais vous n'articulez rien : cela ſeul devroit rendre votre accuſation ſuſpecte. Si vous aviez réellement quelques falſifications bien marquées à alléguer, que ne le faiſiez-vous, pour me *couvrir de honte & de confuſion* ? Mais la honte & la confuſion devra être votre partage, ſi vous ne répondez pas au défi que je vous donne aujourd'hui publiquement. Oui, Monſieur, pardonnez-moi cette liberté, j'oſe vous défier

de montrer dans ma Critique de Bayle un ſeul texte, où j'aye le moins du monde altéré le vrai ſens de votre Maître. Si vous acceptez ce défi, & que vous réüſſiſſiez à me convaincre clairement d'avoir falſifié les Ecrits de l'Apôtre du Déïſme, je ſerai le premier à vous louer de m'avoir prodigué les titres de *menteur*, de *calomniateur*, d'*impoſteur*, &c. Mais ſi vous gardez le ſilence, ou que vous ne répondiez que par ces déclamations vagues qui paroiſſent être de votre goût, le Public judicieux vous rendra ſans doute les beaux titres que vous me prêtez. J'attens de votre zèle pour Bayle & pour ſes impiétés, une réponſe digne du Maître & du Diſciple. Si je l'attens en vain, & que vous vous taiſiez, j'aurai ſoin de faire ſervir votre ſilence à la gloire de la Religion & de la Vérité, bien plus qu'à ma juſtification perſonnelle, qui ne doit guéres m'intéreſſer. J'ai l'honneur d'être, avec les ſentimens qui vous ſont dûs, &c.

SECONDE LETTRE *de l'Auteur de Bayle en petit, à l'Auteur des Lettres Chinoiſes, imprimée dans la Clef du Cabinet de Verdun. Septembre* 1742.

IL y a plus d'un an, Monſieur, que vous devez avoir vu la premiere Lettre que

j'ai eu l'honneur de vous écrire. Elle a été imprimée en Hollande dans la Bibliothéque Françoiſe, & en France dans la Clef du Cabinet, Mai 1741. Peut-être regardez-vous ces Ouvrages périodiques comme peu dignes de votre attention : mais il y a ſans doute de vos amis qui les liſent, & qui n'auront pas manqué de vous parler du défi que j'ai pris la liberté de vous préſenter. Quelle raiſon peut vous engager à n'y répondre pas ? Je ne puis m'imaginer que le loiſir vous manque. Malgré les nombreux Ouvrages dont vous enrichiſſez la République des Lettres, vous trouvez du temps de reſte pour bien des bagatelles, pour des Harangues aux Frey-Maçons, & pour d'autres amuſemens dignes de vous. D'ailleurs, vous écrivez ſi aiſément & ſi légérement, qu'il ne vous faudroit pas un jour pour me *couvrir de honte & de confuſion*, ſi vous vouliez vous en donner la peine. Votre ſilence ſeroit-il l'effet du mépris que vous faites d'un homme que vous n'avez que trop connu autrefois ? Mais ſuis-je plus mépriſable que je ne l'étois avant que vous m'attaquaſſiez ſi bruſquement dans vos Lettres Chinoiſes ? Si vous ne m'avez pas cru alors tout-à-fait indigne de votre colere, pourquoi me jugeriez-vous maintenant peu digne d'une réponſe ? J'ai donc tout ſujet de croire que vous ne vous taiſez, que parce que vous

n'êtes point en état de ſoutenir l'accuſation que vous m'avez intentée au Tribunal du Public.

Vous avez avancé que j'ai falſifié les Ecrits de Bayle : que les textes *rapportés* dans ma Critique *ſont* (a) *ou tronqués, ou défigurés par des abbréviations, qui réellement les rendroient ridicules, ſi l'on ne ſçavoit point comme ils ſont dans les originaux ; mais qui ne ſervent qu'à couvrir de honte & de confuſion l'ignorant impoſteur, qui, pour avoir le moyen d'injurier un des plus grands génies de l'Univers, ne trouve d'autre moyen que de falſifier ſes Ecrits.* Sans m'arrêter à démontrer le peu de juſteſſe qu'il y a dans ces expreſſions ampoullées, je me ſuis contenté de vous défier d'articuler un ſeul texte où j'euſſe le moins du monde altéré le vrai ſens de Bayle. J'ai ajouté que, ſi vous vous taiſiez, le Public ſçauroit nous rendre juſtice à tous les deux, & que j'aurois ſoin de faire ſervir votre ſilence à la gloire de la Religion & de la Vérité. Je vous tiens parole, Monſieur ; & je m'y crois d'autant plus obligé, que je ſçais qu'une infinité de petits-Maîtres font ſemblant de croire d'après vous que ma Critique de Bayle eſt un tiſſu de calomnies & d'injures groſſieres contre ce *grand génie*, dont la mémoire vous eſt ſi chere. Pour les confondre, ces admirateurs de vos édifian-

(a) *Lettre* LVIII.

les Lettres, je n'ai qu'à leur apprendre que vous n'avez pas jugé à propos d'accepter le défi que je vous ai donné ; que vous demeurez muet, & que vous n'oſez même hazarder la moindre ébauche d'apologie pour vous laver du juſte reproche que je vous ai fait de m'avoir calomnié. C'eſt ce que je leur apprens aujourd'hui, en vous parlant par la même voie que je vous ai parlé la premiere fois. Ils apprendront donc que votre longue & injurieuſe déclamation contre *Bayle en petit*, n'eſt qu'une Fanfaronnade que vous n'oſeriez ſoutenir ; & que par conſéquent, l'Auteur du *Dictionnaire Hiſtorique & Romaneſque, Critique & Anti-Chrétien*, demeure chargé de toutes les accuſations que j'ai cru devoir lui intenter. Oui, Monſieur, votre ſilence opiniâtre prouve auſſi clairement que ma petite Critique, que *l'illuſtre M. Bayle* eſt un Auteur Cynique & Pyrrhonien, un Proteſtant ſans Religion, un Ecrivain infidéle, un Logicien peu juſte dans tous ſes raiſonnemens contre l'Égliſe : & mes preuves ſur tous ces chefs demeureront en entier, à moins que vous ne les attaquiez autrement que par des invectives, que les gens d'honneur ne ſe pardonnent pas. Mais je ne crains pas que vous vous aviſiez de les attaquer d'une autre façon.

Que je vous plains, Monſieur, ſi vous êtes celui que j'ai vu à Douai chez le Chevalier

de C***! Le Public l'aſſûre, & je n'oſe m'inſcrire en faux contre le Public. Mais que vous êtes changé, au moins en apparence, depuis ce temps là ! Alors vous me paroiſſiez plein des ſentimens d'honneur & de Religion que vous aviez puiſés dans le ſein d'une famille auſſi noble que Chrétienne ; & maintenant après avoir quitté le Service & votre Patrie, vous vous livrez à je ne ſçais quel eſprit qui vous engage à écrire comme Bayle, quoique d'une maniere moins dangereuſe pour des Lecteurs de bon goût. Je n'oſe me flater que cette ſeconde Lettre ſera honorée d'une réponſe de votre part. Mais j'ai fait en partie ce que je vous ai promis : & je réſerve à un autre temps l'examen de vos rapſodies. Je prie cependant le Pere des Lumieres qu'il daigne vous déſiller les yeux, & vous ramener au point où vouloit vous conduire ce Magiſtrat reſpectable qui vous a donné le jour. J'ai l'honneur, &c.

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lu, par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier, un Manuſcrit qui a pour titre, *Entretiens ſur la Raiſon*, &c. Je n'y ai rien remarqué de contraire à la Foi ni aux bonnes mœurs. A Paris, ce vingtiéme Mai 1746. *Signé*, COTTEREL, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne, Curé de S. Laurent.